THE GETTY CENTER LIBRARY

Why ask for the moon
when we have the stars?

AS

# ACADÉMIE D'ARRAS.

# MÉMOIRES

DE

# L'ACADÉMIE D'ARRAS.

TOME XXVIII.

ARRAS,

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE DE A. COURTIN,

Rue du 29 Juillet.

# DISCOURS DE RÉCEPTION

PRONONCÉ

*à l'Académie d'Arras, dans sa Séance publique du 24 Mai 1854,*

PAR

**M. DUTILLEUX.**

Membre résidant.

MESSIEURS,

Depuis le jour où fut instituée l'Académie d'Arras, c'est la première fois qu'il est donné à un peintre, à un artiste, de s'asseoir parmi vous. Ce fait, dont nous n'avons pas à rechercher les causes, je tiens à le rappeler tout d'abord, non par un mouvement de sotte vanité, à Dieu ne plaise ! mais pour vous montrer que je sais apprécier la faveur qui m'est accordée en ce moment. Oui, Messieurs, je connais tout le prix

d'une telle distinction et j'avais hâte de vous apporter ici l'expression de ma profonde gratitude.

Mais si rare et si précieux que soit cet honneur, il ne fera point que je m'abuse sur mon propre mérite, et j'avouerai sans peine que la valeur du sujet et ses titres à votre bienveillance n'avaient rien qui pût forcer les portes de votre sanctuaire. C'est pourquoi, cherchant au fond d'un vote si flatteur pour moi, le motif qui a pu vous déterminer, il ne m'a pas été difficile de comprendre qu'en admettant un artiste dans votre Société, vous avez voulu consacrer par sa présence au milieu de vous et rendre, pour ainsi dire, palpable, l'union nécessaire, indissoluble qui réunit comme en un seul faisceau les lettres et les arts! C'est là une belle pensée, Messieurs!

Pour la réaliser, vous auriez pu sans doute faire un choix plus convenable; mais un jour viendra où d'autres artistes plus dignes, plus puissants en œuvres et en mérite, et, forts de ce précédent, réclameront à leur tour cette place dont je prends possession aujourd'hui au nom des arts; elle ne leur sera point refusée, j'en ai la ferme espérance, et ainsi se perpétuera l'alliance visible contractée en ce moment, alliance dont je suis appelé le premier à recueil-

lir le bénéfice. — Honneur bien grand à défaut d'autre mérite !

Messieurs, les paroles que je vais avoir l'honneur de vous adresser n'ont aucune prétention aux belles formes de la rhétorique; veuillez, en les écoutant, vous rappeler que vous n'avez devant vous ni un orateur ni un écrivain; ce seront, si vous le voulez bien, de simples considérations sur des matières que, dans une autre intention, j'ai dû chercher à méditer depuis long-temps. Ces études intimes ne se seraient sans doute jamais produites au dehors si vous ne m'aviez fourni l'occasion et presque fait un devoir de les formuler et de les mettre au jour.

Placé par la main de Dieu au milieu de l'immense rayonnement des beautés de la nature, l'homme fût resté isolé et comme étranger à tant de merveilles s'il n'eût reçu le don précieux de sentir et d'admirer. Mais une autre faculté, non moins excellente lui fut encore accordée; il put exprimer ses sensations. Sentir et exprimer, alpha et omega du génie humain; ajoutez à ces deux termes, et comme moyen intermédiaire, la science, et, vous avez les élémens constitutifs de l'art. — L'art ! je veux dire la manifestation de

la pensée dans ce qu'elle a de plus grand et de plus relevé, et sous quelque forme qu'elle se produise. L'art! ce verbe de l'homme, puissance créatrice et infatigable qui passe à travers les âges, semant sur sa route mille œuvres impérissables et livrant à l'admiration des siècles des noms inscrits à jamais dans les annales du monde, des noms tels que ceux-ci : *Homère, Phidias, Michel-Ange, Raphaël, Bossuet, Beethoven !*

Donc sentir, c'est-à-dire avoir une perception nette, puissante et rapide des objets extérieurs par l'entremise de sens exquis et d'organes parfaitement disposés, telle sera la première condition physique indispensable à l'artiste. Mais sentir même vivement est un état passif. Pour arriver à produire, il faut encore que l'artiste puisse réagir sur ses sensations de toute l'impulsion d'un cœur ardent, de toute la force d'une intelligence heureusement douée. Et alors, si j'ose m'exprimer ainsi, de passive qu'elle était la sensibilité se fait active, elle devient le sentiment. Le sentiment, faculté éminente entre toutes, sans laquelle l'artiste ne saurait être, par laquelle seule il a quelque valeur ! On a dit, Messieurs, que l'on naissait poète; c'est avec raison, et je ne crains point d'ajouter que l'on doit naître musicien, peintre, statuaire, car si le sentiment, si

les aptitudes naturelles viennent à manquer, le travail le plus opiniâtre, les études les plus approfondies ne sauraient y suppléer. Le sentiment est pour l'artiste comme une seconde vue qui le conduit dans des voies connues de lui seul et lui fait découvrir de mystérieuses nouveautés. C'est le sentiment qui colore la toile, anime la statue, imprime aux œuvres la vie et le mouvement, communique à celles-ci la tristesse ou la joie, aux autres la douceur ou la grâce, la force ou la rudesse, donne à chacune le caractère qui lui est propre.

Le sentiment n'est point le génie, sans doute, mais il le guide, il l'éclaire.—Il est encore moins la science, mais il la devine par une intuition secrète et souvent il la devance.

En effet, quand Raphaël... Messieurs, l'on aime à redire ce nom dont la douce euphonie éveille dans l'esprit l'idée complète de la grâce et de la beauté; Raphaël, heureux artiste, peintre prédestiné, à qui il fut donné, pour la première fois peut-être, de représenter dignement les chastes traits de la mère du Sauveur et qui devait, hélas! emporter dans la tombe le secret de ce glorieux privilége ! quand Raphaël, dis-je, dès l'âge de quinze ans, inaugurait par des chefs-d'œuvre une carrière qui devait être si courte et

pourtant si féconde, est-ce à la science qu'il allait demander une suavité d'exécution, un charme d'expression inconnu jusqu'à lui, ou bien n'est-ce pas plutôt au sentiment ?

Et lorsque l'heureux maître de Rembrandt, en présence de tous ses disciples, se découvrant un jour devant son jeune élève, lui rendait hommage et lui disait, les larmes aux yeux : « *Maître, je vous salue !* » certes, le peintre hollandais, l'homme du *moulin*, comme on le nomma plus tard, n'avait produit encore aucune de ces pages magiques, qui devaient un jour le placer au premier rang parmi les princes de l'art, mais, sans doute, il avait jeté sur une toile quelques-uns de ces traits que le sentiment seul peut inspirer, précoces révélations d'un génie, auquel étaient réservées de si hautes destinées !

Après ces noms fameux, vous citerai-je cette suite d'artistes, d'écrivains, de poètes, chez lesquels le talent se révélait dès l'âge le plus tendre? Sans étude, sans maître, sans direction, sans autre secours que le sentiment intérieur qui les forçait de créer, la plupart, encore enfans, produisaient déjà des œuvres remarquables, et quelques-uns sortis des rangs infimes de la société, devaient à ces premiers essais, l'appui d'une protection, qui leur permettait de suivre

une vocation devenue plus tard pour eux, une source de richesses et d'honneurs.

Avec quel bonheur, Messieurs, le maître, attentif à sonder chez ses élèves les replis les plus secrets de l'intelligence, ne découvre-t-il point ces premières lueurs d'un génie qui souvent s'ignore lui-même ! Il n'est pas que nous n'ayons aussi parfois rencontré chez de rares sujets, ces dispositions précieuses, ces indices certains d'un sentiment qui se trahissait comme malgré lui. Quelle n'était pas alors notre joie et que volontiers, nous nous serions aussi écrié comme le peintre dont nous vous parlions il n'y a qu'un instant : « *Maître, je vous salue !* »

Toutefois, Messieurs, si j'accorde au sentiment, une part si large et si belle dans les opérations de l'entendement et une influence si décisive sur les productions de l'art, n'allez pas croire que je fasse bon marché de la science, cette modeste et patiente économe du génie. Je sais tout ce que l'étude peut apporter de force et d'étendue au talent déjà formé ; je sais que sans elle les dispositions les plus merveilleuses, le sentiment le mieux développé seraient réduits à l'impuissance. Et, quand j'ai entendu les hommes éminens de notre époque, demander encore quelques années pour résoudre certains problêmes, ar-

dents qu'ils sont à poursuivre un beau idéal entrevu par leur génie, j'ai compris que chez l'artiste, le savoir doit s'élever à la hauteur du sentiment.

Chacune des branches de l'art exige des connaissances spéciales, et, pour le dire en passant, celles que doit posséder le peintre ne sont ni les moins nombreuses ni les moins variées.— Permettez que nous jetions un coup-d'œil rapide sur ce bagage intellectuel de l'artiste, bagage moins léger qu'on ne semble le croire généralement.

Et d'abord vous admettrez sans peine que le peintre ne puisse se passer de l'instruction première, nécessaire à tous ceux qui veulent aborder les professions libérales. La littérature ancienne et moderne, les œuvres des poètes, ses devanciers et ses frères, ne sauraient lui être étrangères. L'histoire, en donnant à son jugement une base solide, lui fournira les sujets de tableaux les plus intéressans et les plus dramatiques. Je ne parle point de l'étude du dessin ni des connaissances indispensables qui s'y rattachent, de la science du coloris, de l'entente du clair obscur, des règles de la composition, sans lesquelles il ne saurait faire même les premiers pas.

Il faut qu'il connaisse et qu'il s'approprie, pour ainsi dire, les formes du corps humain; elles sont comme le perfectionnement et le complément de toutes les autres, et la suprême expression de la beauté matérielle. Le Créateur, après un saint recueillement, s'est plu à faire de cette dernière œuvre l'objet de ses plus douces complaisances, et nous ne saurions nous en étonner, si nous songeons que dès-lors la pensée divine attribuait à ces formes des destinées éternelles, et qu'à un jour donné, le Rédempteur du monde devait en revêtir sa divinité. Les anciens, bien qu'ils ignorassent ces grands mystères, n'en avaient pas moins su apprécier toute la perfection, je dirai même toute la dignité du corps humain. Ils lui avaient assigné la place qui lui revient de droit dans la création, le prenant pour but spécial et presque unique de toutes leurs études. Les œuvres des artistes Grecs et Romains l'attestent suffisamment, et les poètes eux-mêmes ne faisaient-ils point de l'homme physique, la peinture la plus magnifique et la plus relevée ? [1]

Mais quelqu'admirable que soit la structure du corps humain, elle n'est que l'enveloppe

[1] *Os homini sublime dedit...* OVIDE.

grossière encore, d'une partie de nous-mêmes et plus noble et plus parfaite. C'est donc vers l'étude de l'âme que va se diriger toute l'attention de l'artiste. Les diverses affections, les sentiments, les passions et les mouvements qu'elles impriment à la physionomie et aux attitudes, vont ouvrir un vaste champ à ses investigations. Puis comme il ne peut séparer l'homme du milieu où il a été placé, tous les êtres animés et inanimés vont tour à tour comparaître devant lui. La vue des merveilles qui l'entourent ne pourra le laisser froid et indifférent. Il observera la nature et ses effets toujours nouveaux, toujours variés dans une admirable unité, et, par une étude continue, incessante, il en pénétrera tous les secrets. Enfin tout ce qui constitue l'ordre moral et l'ordre physique, deviendra l'objet de ses constantes recherches.

Vous le voyez, Messieurs, la durée de la vie ne suffit point pour une semblable tâche. Eh bien! supposez toute cette science acquise; voici l'artiste armé de toutes pièces; si le sentiment lui a été refusé, que fera-t-il? — Rien. — Je me trompe; il se pourra qu'il produise des œuvres où le métier se montrera correct et irréprochable, mais des œuvres maigres et incolores qui porteront la triste empreinte d'une époque

ou d'une école et où l'on chercherait en vain la chaleur, la vie et ce cachet d'originalité, sceau particulier dont sont frappées les seules œuvres fortes et durables.

Le sentiment a ses heures, j'allais dire ses caprices; son action est toute spontanée et de prime-saut; il fuit les sentiers battus et revient rarement dans les mêmes voies avec un égal bonheur. Aussi jamais la copie d'un ouvrage, quelque parfaite, quelqu'irréprochable qu'elle soit d'ailleurs, ne pourra-t-elle réunir toutes les qualités de l'original. Je vais plus loin et je dis qu'il ne faut même pas demander à l'artiste une copie de son œuvre; la reproduction n'aurait certainement plus, ni l'entrain, ni la verve, que donne l'élan d'un premier jet, d'un mouvement soudain d'inspiration.

Vous le savez, Messieurs, avant d'entreprendre un ouvrage de quelque importance, les statuaires et les peintres exécutent en quelques heures ce que nous appelons une maquette, une esquisse. Eh bien! cette esquisse va devenir pour l'artiste le sujet d'une lutte opiniâtre, et souvent, quand l'œuvre est terminée, elle reste bien au-dessous de la pensée première, dont elle n'a pu reproduire la fraîcheur et ce je ne sais quoi d'indéfinissable, que le sentiment jette presque à son insu dans les moindres essais.

Et l'artiste est contraint de s'avouer vaincu, vaincu par lui-même il est vrai, et c'est là sa seule consolation.

Car, dans les arts, la question de temps et de patience, est une question de peu d'importance et toute secondaire. Dire vite et bien sera toujours un mérite rare, une qualité éminente et la marque d'un esprit supérieur, que l'on se serve du pinceau, de la plume ou de la parole. Et c'est pourquoi un simple croquis, quelques traits jetés à la hâte par un homme de talent, auront plus de valeur, aux yeux de l'artiste et de l'amateur éclairé, que la production d'un esprit médiocre, cette production eût-elle exigé des années d'étude, de patience et de travail.

Le sentiment se trouvant intimement lié à notre organisation physique, subit toutes les modifications qu'elle lui imprime, et de là vient la différence dans les œuvres, l'*originalité.*

Confiez le même modèle à dix statuaires, à dix peintres vraiment dignes de ce nom, chacun d'eux va le reproduire à sa manière; les dix œuvres seront une copie parfaite de l'original, elles auront toutes un mérite supérieur et néanmoins elles seront dissemblables, il n'existera entr'elles que des rapports généraux. C'est que la reproduction que nous faisons de la nature,

n'est jamais une copie exacte et mathématique, telle qu'on peut l'attendre d'un instrument comme le daguerréotype; elle ne peut, elle ne doit être qu'une interprétation pour laquelle l'artiste apportera sa science, son habileté, mais surtout son tempérament, son impression et les mouvemens de son âme; son sentiment!

Empruntons à la musique un exemple qui établisse d'une manière palpable et tout-à-fait concluante, la puissance du sentiment et l'influence qu'il doit nécessairement exercer. Que deux artistes également habiles, initiés au même degré aux secrets les plus profonds d'une excellente méthode, soient appelés à exécuter devant vous la même composition; l'un, malgré tous les efforts d'un talent incontestable, n'excitera chez vous qu'une admiration froide et passagère; l'autre, au contraire, dès les premières notes, va toucher les fibres les plus intimes de votre âme et bientôt son instrument ou sa voix vous arrachera des larmes. C'est que le premier ne vous a transmis que ce que peut fournir la science et l'étude, tandis que le second en vous communiquant ses émotions a fait pénétrer en vous comme une partie de lui-même; son sentiment.

Il est encore un art sérieux, émouvant, dont l'effet est aussi irrésistible que rapide, c'est celui

qui consiste à interpréter les poètes et les prosateurs, à faire comprendre par une diction habile toutes les beautés du style, à pénétrer dans la pensée des maîtres, à colorer cette pensée et à la rendre visible à tous. Eh bien! là aussi la matière est si délicate, les difficultés si ardues, que tous les préceptes, toutes les études échoueraient infailliblement, si l'artiste n'était doué du sentiment le plus fin et le plus profond. L'on demandait à l'une de nos célébrités dramatiques par quels efforts d'esprit, par quelles longues et savantes recherches elle était parvenue à prononcer certaines paroles, de manière à électriser tout un nombreux auditoire, tandis que la même phrase prononcée par une autre bouche était nulle et sans relief. « *Vous m'étonnez*, répondit-» elle, *ces paroles je ne pourrais les dire autre-*» *ment.* » Certes, le sentiment ne pouvait se révéler d'une façon plus naïve et plus évidente!

Enfin le sentiment est le seul lien, le seul point de contact qui puisse exister entre l'artiste et le public; car, s'il est nécessaire, ainsi que nous l'avons montré, que l'artiste possède une connaissance aussi étendue, aussi complète que possible des choses qui ont rapport à l'art qu'il exerce, l'on ne peut, à coup sûr, exiger que les mêmes études se retrouvent chez le plus grand

nombre de ceux qui sont appelés à examiner ses travaux. Le côté de la science et celui de l'exécution restent en-dehors de l'appréciation générale; mais la pensée qui a dû présider à la conception de l'œuvre, mais l'émotion qu'a dû éprouver l'artiste, voilà ce qu'il doit nous transmettre, voilà ce qu'il nous est donné de comprendre et de goûter.

En effet, nous avons tous, au-dedans de nous-mêmes, dans une certaine mesure et comme d'instinct, le sentiment de l'harmonie des formes, des couleurs et des sons, et, si nous nous laissons aller à nos impressions, dégagés de toute idée préconçue et libres de toute opinion systématique, les jugemens que nous porterons seront en général sains et convenables. Il n'y a à craindre et à récuser que les appréciations dictées par un esprit étroit de système ou d'école, injuste comme le préjugé, aveugle comme la haine, résultat ordinaire d'une éducation artistique tronquée ou faussée dans son principe. Mieux vaut mille fois l'opinion de l'homme ignorant et de bonne foi,—et, le plus fin connaisseur, n'est pas toujours celui qu'on pense.

Vous l'avez compris, Messieurs, ce sujet exigerait de plus longs développemens. Mais je

m'arrête, ne voulant pas fatiguer une attention que vous allez prêter à des voix plus exercées et plus éloquentes. D'ailleurs votre haute sagacité achèvera facilement ce que je n'ai fait qu'ébaucher et terminera le tableau, dont je n'ai pu tracer en quelques traits, qu'une esquisse fort imparfaite.

Messieurs, j'ai dit tout à l'heure quel grand honneur c'est pour moi d'être admis dans votre docte compagnie, laissez-moi vous dire avant de terminer que c'est aussi avec bonheur que je viens parmi vous, et sans parler des beaux exemples que je dois trouver ici et des salutaires leçons que j'espère y recevoir, j'ai la certitude de rencontrer chez vous la sympathie la plus éclairée pour toutes les questions qui m'intéressent d'une manière spéciale. — En effet, Messieurs, toutes les fois qu'il vous est arrivé de prendre une décision sur des matières ayant trait aux beaux-arts, vous l'avez fait avec une intelligence que l'on ne saurait assez louer. Permettez-moi de feuilleter vos mémoires et d'en extraire deux preuves seulement, à l'appui de ce que j'avance.

Tout récemment vous mettiez au concours une étude sur la vie et sur les ouvrages d'un

artiste dont l'existence presque tout entière s'est écoulée dans cette ville. Il n'a pas tenu à vous, Messieurs, que la mémoire de Doncre ne fût dignement réhabilitée; mais déjà, (et cela est triste à penser!) le souvenir de cette vie aussi modeste que laborieuse s'efface et se dérobe à nos pieuses recherches. L'oubli l'enveloppe comme d'un autre linceul. Le temps n'aura bientôt plus rien à effacer de ce nom, rien, pas même ce qui n'est point refusé à l'homme le plus obscur.... quelques lettres gravées sur la pierre d'un tombeau! Les œuvres de l'humble artiste sont nombreuses, il est vrai, mais elles sont disséminées, à peine visibles et peu connues. Le musée d'une ville où son talent s'exerça pendant tant d'années ne possède de lui qu'un seul tableau! Toutefois cette toile est précieuse, car en même temps qu'elle offre un spécimen remarquable de la manière du maître, elle nous conserve son portrait, physionomie pleine de douceur et de noblesse où l'on aime à retrouver sous le rayonnement de l'inspiration, l'empreinte d'un cœur honnête et d'une âme élevée.

Messieurs, demeurer fidèle au culte du souvenir, rendre hommage au génie lorsqu'il a fait ses preuves et que ses œuvres restent, cela est bien sans doute... Deviner le vrai talent dès ses pre-

miers essais, lui venir en aide, le patroner, cela est mieux encore.—Eh bien! quand naguère un artiste inconnu, un enfant ignoré de la ville d'Arras, héritier direct des sublimes maçons du moyen-âge, retrouvant dans son seul génie le secret effacé des belles œuvres gothiques, dotait sa ville natale d'un monument qui passe aux yeux des hommes compétents, comme la reproduction la plus parfaite des constructions ogivales, n'alliez-vous pas de votre propre mouvement au-devant de ce jeune homme obscur encore, apportant à ses premiers pas, l'appui de vos éloges et le secours d'une approbation toute spontanée? Aussi, Messieurs, lorsqu'un jour ce talent (dont il ne m'est permis de parler qu'avec réserve), appuyé sur de nombreux succès obtenus au-dehors et sur un plus vaste théâtre, viendra demander au foyer de la cité qui l'a vu naître, la part de gloire qui lui sera si légitimement dûe, ceux qui seront ici, après nous, montreront avec orgueil la page de vos annales où se trouveront inscrits, pour l'artiste, ses premiers titres de noblesse, et pour vous, Messieurs, la preuve d'un zèle qui ne se dément pas et d'un discernement qui ne saurait faillir.

Et c'est ainsi que, comprenant toute l'importance de la mission qui vous est dévolue, consa-

crant le passé, inaugurant l'avenir, faisant appel à tout ce qui a sève et vie, vous constatez aux yeux de tous, votre propre existence, et, voilà pourquoi, Messieurs, je suis heureux de venir m'associer avec vous pour de telles œuvres, fier de prendre une part, si minime qu'elle soit, dans ces nobles travaux.

# DISCOURS DE RÉCEPTION

PRONONCÉ

*à l'Académie d'Arras, dans sa Séance publique du 24 Mai 1854,*

PAR

M. ROBITAILLE,

Membre résidant.

MESSIEURS,

C'est au milieu des travaux de la prédication que j'appris mon élection à l'Académie d'Arras.

Je dirai sans détour que la nouvelle d'une distinction si flatteuse, à laquelle aucun titre personnel ne m'avait donné le droit de prétendre, me causa une véritable satisfaction, et je me hâte d'offrir à l'éminente Société qui m'a fait l'honneur de m'appeler dans son sein, l'hommage de ma profonde reconnaissance.

Ce sentiment, néanmoins, n'occupait pas seul mon âme. Une pensée plus élevée naissait tout naturellement du choix que venait de faire l'Académie et je m'y livrais avec bonheur. C'était à mes yeux, comme aux yeux de tous, la preuve des idées larges dont s'inspire ce corps distingué; je dirai plus, de l'instinct chrétien qui préside à ses déterminations, car l'état auquel j'appartiens ne me paraissait pas étranger à ma nomination, et si mon nom sortait de l'urne du scrutin, c'était plutôt parce qu'il est celui d'un prêtre, que celui d'un savant.

Non, ce ne sont pas quelques rares essais sur divers sujets de circonstance, ni les recherches archéologiques, moins importantes encore, communiquées de loin en loin à la commission des antiquités départementales, ni les études bibliographiques, publiées par une feuille mensuelle, connue de peu de lecteurs, qui ont attiré l'attention de l'honorable compagnie. Elle a cédé à des considérations plus graves. Voulant donner à son œuvre un caractère d'universalité, et l'entourer de toutes les garanties d'ordre, de durée et de force morale contenues dans les rangs divers de la Société, elle fait appel à toutes les lumières et même à toutes les bonnes volontés, de quelque part qu'elles viennent. Cela ressort d'une manière

frappante des suffrages qui m'ont été accordés dans cette circonstance solennelle.

La pensée, du reste, d'appeler dans les Académies des membres du clergé, est pleinement justifiée par la nature et le but de ces assemblées savantes. Toutes, en effet, doivent avoir leur part dans le progrès des connaissances humaines, comme dans la conservation des véritables traditions scientifiques. Et l'Académie d'Arras n'a pas fait défaut à cette noble mission. Aujourd'hui, comme à toutes les époques de son existence, la littérature, les sciences et les arts rencontrent chez elle plus que de sages appréciateurs, plus que des amateurs passionnés. On y voit la poésie avec ses riantes images et ses riches inspirations; l'histoire avec ses recherches laborieuses et ses utiles enseignements; l'archéologie avec ses curieuses découvertes; la peinture avec son originalité et son fini. La loi y a ses interprètes, l'art médical ses docteurs, l'industrie ses représentans, l'administration ses hommes spéciaux.

Les études les plus graves sont aussi de son domaine, et parmi elles il faut nécessairement signaler la théologie et la philosophie, connaissances qui appartiennent plus particulièrement au clergé, bien qu'elles puissent se rencontrer ailleurs.

Je dis, Messieurs, que ces hautes sciences ne doivent pas être étrangères aux corps savants, car, encore qu'elles n'auraient pas à s'y produire souvent à l'état de théorie, elles y ont cependant leur place marquée, parce qu'elles apparaissent dans toutes les aspirations de la science humaine, comme règle immuable du vrai, ou comme préservatif contre les illusions du cœur et les écarts de l'imagination. Cela suffit pour qu'elles aient un rôle important à remplir dans une réunion d'hommes dont les travaux touchent par tant de côtés aux principes sur lesquels reposent la religion et la morale.

Je m'empresse de le dire, sous ce rapport encore l'Académie n'a rien à désirer, deux de ses siéges étant occupés par des hommes voués, par goût non moins que par devoir, à l'étude de ces matières sérieuses, à laquelle ils ont consacré plusieurs années de leur vie.

C'est pourtant en m'unissant à ce point de vue à mes deux honorables amis, que j'apporterai surtout ma part de coopération aux travaux de la savante Société. La philosophie, dans ses rapports avec la théologie, a toujours eu pour moi un attrait invincible. Après lui avoir donné une partie considérable des seize années que j'ai passées dans le Grand-Séminaire d'Arras, je lui

consacrai, par un instinct naturel, et comme malgré moi, les heures laissées libres par le ministère évangélique. En sorte que, quand j'ouvrais un livre ou écrivais une ligne, c'était pour resserrer les liens qui m'attachaient à cette étude favorite, n'accordant à tout le reste que ce qu'exigeaient les besoins du moment.

Et à vrai dire, Messieurs, n'est-ce pas l'étude la plus noble et la plus indispensable à la fois, « puisqu'elle a pour objet de poser les premiers » fondements de toute croyance, de régler la » marche de l'esprit dans la recherche du vrai, » d'aider à penser juste, à raisonner solidement, » et, par cela même, de préparer à bien parler » et à bien agir; enfin, de prémunir contre les » sophismes et les jugements faux, qui inondent » le monde et en font tous les malheurs ? » (*Vie de saint François de Sales*, par M. Hamon).

C'était ainsi qu'on envisageait la philosophie dans les siècles passés. Et lorsque j'invoque leur témoignage unanime, je n'entends pas m'appuyer sur ce qu'on nomme le moyen-âge, souvent, du reste, aussi mal apprécié par ses partisans que par ses détracteurs. C'est au milieu même de la renaissance, époque peu suspecte d'enthousiasme pour ce qui l'a précédée, c'est en plein dix-septième siècle que les fortes études philosophi-

ques étaient regardées comme le complément nécessaire de toute éducation solide. On y consacrait quatre années consécutives, persuadé qu'on ne pouvait en moins de temps se préparer d'une manière sérieuse aux laborieuses carrières du barreau, de la magistrature et du sacerdoce.

Sans doute, cette étude a ses dangers, contre lesquels ne se prémunissent pas toujours les hommes à passions ardentes et les esprits extrêmes, qui, dédaignant les chemins battus, et aspirant sans cesse à de nouvelles conquêtes, se mettent peu en peine de compromettre les vrais principes de la science et d'ébranler tout à la fois les bases de l'intelligence humaine et de la religion. Ici, la vérité rencontre deux espèces d'adversaires diamétralement opposés. Les uns donnent tout à la religion, les autres lui refusent tout.

Partant de ce point incontestable que la raison est le flambeau descendu du ciel pour éclairer nos pas, les premiers en tirent cette fausse conséquence qu'elle est notre seule règle, la base unique sur laquelle tout repose, les droits aussi bien que les devoirs, la vertu, la morale et la religion elle-même; que sa puissance est absolue, indépendante, illimitée; rejetant par là même l'ordre surnaturel, la possibilité de

la révélation, et jusqu'à l'existence d'aucune vérité en-dehors du cercle où se meut l'esprit humain.

Ces doctrines funestes, subversives de toute société et de toute religion véritable sont aussi anciennes que le monde. Depuis l'essai d'indépendance du premier homme, où elles ont leurs racines, jusqu'aujourd'hui, on les retrouve à certaines époques, se produisant sous des formes et des noms divers, mais ayant toujours le même but, celui de soustraire l'homme à l'action de la Providence, pour le laisser aux inspirations de ses lumières naturelles et aux instincts de ses passions.

Jamais, néanmoins, elles n'avaient été plus répandues qu'au commencement du siècle dernier, où, après être demeurées long-temps dans les régions scientifiques et les sommités sociales, elles descendirent dans les masses et y excitèrent une vive fermentation. Bientôt, par une pente rapide, passant de la théorie dans la pratique, elles amenèrent ces commotions effrayantes, qui semblaient menacer d'une ruine prochaine la société tout entière.

La France, facile à s'émouvoir, et dont l'instinct logique si sûr, si magnanime, si héroïque dans la recherche et l'accomplissement du bien,

la rend, hélas ! dans un premier élan, terrible et implacable contre tout ce qui s'oppose à sa marche, poussa jusqu'aux dernières limites, les conséquences des leçons qu'elle avait reçues. Les philosophes avaient fait dans leurs écrits l'apothéose de la Raison, la foule lui éleva des temples, lui offrit son encens sous le symbole d'une jeune fille, et finit par lui immoler des victimes humaines.

Le mouvement rationaliste s'arrêta devant les désastres de la patrie, et ne put reparaître pendant les premières années du XIX^e^ siècle, où toutes les forces vives de la France étaient tournées vers la guerre. Mais bientôt à la faveur de la paix, et par suite des relations établies entre les philosophes français et les penseurs de l'Allemagne, les anciennes doctrines, laborieusement déguisées sous les voiles d'un langage souvent inintelligible, reprirent universellement faveur dans les classes studieuses : elles retentirent dans les chaires publiques, en même temps qu'elles fournissaient matière à de nombreux ouvrages, vantés par la presse quotidienne et colportés par les adeptes avec une incroyable activité. On vit alors au milieu de nous tous les vagues systèmes d'outre-Rhin, l'éclectisme avec son progrès indéfini, le mythisme avec ses rêve-

ries symboliques, le panthéisme avec son Dieu-nature et sa métempsycose païenne.

Mais pour ne pas trop effrayer les esprits, on s'étudia à dissimuler les tendances de cette philosophie, renouvelée des anciennes écoles d'Alexandrie et d'Athènes; on en exposa timidement les véritables principes; on en désavoua les conséquences; on alla même jusqu'à vouloir la concilier avec les enseignemens du Christianisme.

Tous les efforts de la secte habilement concertés pour cacher les dangers de ces doctrines, ne purent faire illusion, ni tromper les défenseurs de la vérité. Des hommes considérables par leur position et leurs talents s'élevèrent avec force contre ces inventions du génie de l'erreur et en démontrèrent l'absurdité et les suites désastreuses.

Mais, dans l'ardeur de la lutte, plusieurs d'entre eux allèrent se briser contre l'écueil opposé. Tandis que leurs adversaires, exagérant la puissance de l'intelligence humaine, la déclaraient unique base de certitude, et rejetaient toute intervention de l'intelligence divine dans la direction des esprits; eux de leur côté, frappés de la faiblesse de cette raison, dont on faisait une idole, ne voulurent pas reconnaître en

l'homme une lumière différente de celle qu'il reçoit par la foi, confondant à leur tour deux ordres de vérités absolument distinctes, et n'admettant aucune science certaine en dehors de la théologie proprement dite. C'était ruiner le principe des connaissances humaines, et miner indirectement les bases mêmes des croyances religieuses.

Ce système n'était pas nouveau. Le savant Huet, évêque d'Avranches, et plusieurs autres avant lui, alarmés des allures indépendantes de leur siècle, en fait de doctrine, le proposaient comme un remède efficace au mal qui menaçait la religion et l'édifice social lui-même.

Plus tard avec des idées et des aperçus bien différens, un profond philosophe chétien refusa à la raison humaine le pouvoir de connaître ses pensées, sans le secours du langage, transmis par l'éducation sociale, et condamna l'homme privé d'un enseignement extérieur à demeurer toute sa vie à l'état d'idiotisme complet.

Un de ses plus célèbres disciples, s'emparant de plusieurs de ses propositions, en formula un système rigoureux, sous le nom de philosophie du sens commun, qui frappait la raison individuelle, même développée et douée d'organes naturels, d'une incapacité radicale, au point de

vue de la certitude humaine, dépouillant ainsi l'individu de toute science véritable, au profit de la société, et rendant par là tout *criterium* impossible.

Ce nouvel essai de fidéisme tomba sous le coup de l'improbation solennelle de l'épiscopat français et du chef de l'Église; mais il laissa après lui des traces profondes et donna naissance à une nouvelle école philosophique, animée d'excellentes vues, sans doute, mais dont les enseignements ne sont pas moins éloignés de la vérité que ceux de l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion.* Elle prétend, en effet, que dépourvue du secours d'une révélation extérieure, l'âme ne saurait avoir la notion des vérités surnaturelles les plus élémentaires, serait-ce celle de sa propre existence; que le point de départ des connaissances humaines ne se trouve pas en elle, mais dans la foi à la révélation primitive, constatée par le témoignage de la tradition; que par conséquent l'homme demeurerait à jamais privé d'intelligence s'il était déshérité de ce bienfait.

Cette opinion ne diffère donc de ses devancières que par la manière dont on l'expose, puisqu'elle s'appuie sur le même fondement, et conduit, comme elles, à la négation de tout

*criterium*, et par suite au scepticisme universel, quelque effort qu'on fasse pour prouver le contraire. Cependant elle a de nos jours des partisans et des défenseurs dans les rangs divers de la Société et jusque dans la presse périodique, sous le nom de *traditionalisme.*

Or, encore que ces systèmes aient pour but de couper dans leurs racines les germes du rationalisme, et que leurs auteurs n'aspirent qu'au triomphe des vraies doctrines sociales, ils n'en sont pas moins éloignés de la vérité, qu'on ne trouve ni dans les exagérations du zèle, ni dans les vaines théories d'un esprit aventureux. Contester à la raison les priviléges qu'elle tient du créateur, lui refuser la faculté de connaître par elle-même les vérités premières et de se convaincre de leur existence, sans un secours étranger à sa nature, c'est détruire les traditions des siècles et méconnaître l'enseignement de toutes les écoles catholiques.

Sans doute, ces priviléges ont servi de prétexte aux erreurs les plus graves; sans doute, on ne cesse d'en abuser dans l'intérêt des passions. Mais les principes les plus nécessaires sont quelquefois aussi pour une foule d'hommes légers ou méchants une source d'illusion et de blasphème. Faut-il pour cela en contester la

vérité? Autant vaudrait nier la lumière du soleil, ou les merveilles de l'électricité, parce qu'elles ont été l'occasion d'opinions étranges et contraires aux enseignements de la religion.

Ainsi, parce que le rationalisme se porte tous les jours à de déplorables excès, ce n'est pas un motif de se jeter dans un extrême opposé. Tout excès, en fait de doctrine, tend plus ou moins directement à l'anéantissement de la vérité. Le fidéïsme, en détruisant l'ordre naturel au profit de la foi, mène aussi inévitablement à l'erreur, que le rationalisme, en rejetant la révélation, pour mieux sauvegarder la raison humaine.

Nous dirons donc aux rationalistes : Servez-vous de votre raison pour étudier les œuvres de Dieu; sondez à l'aide de ce flambeau divin les mystères de la nature; pénétrez jusqu'aux entrailles de la terre; élevez-vous par delà les cieux. Mais lorsque vous aurez rencontré la pierre angulaire sur laquelle est assis l'édifice de la religion, arrêtez-vous, de peur de vous briser contre elle, et abaissez humblement cette raison, dont vous êtes forcée d'avouer les défaillances, devant les paroles de la sagesse éternelle.

Nous dirons, d'un autre côté, à ceux dont la mission est de protéger les prérogatives de la foi : N'allez pas dans cette lutte glorieuse vous

frayer des routes nouvelles et inconnues à nos pères; ne vous placez pas sur un terrain où vous ne verrez ni les docteurs de l'Eglise, dont la plupart furent les plus grands philosophes de leur époque, ni ces noms illustres de Pascal, de Leibnitz, de Mallebranche, de Bossuet, de Fénelon et de tant d'autres, autour desquels on aime à se grouper en matière de philosophie, ni enfin ces écoles théologiques, dont les travaux jetèrent tant de gloire sur la religion. Tenez d'une main ferme le fil des véritables traditions de la science, en même temps que vous déploierez votre zèle pour la défense des principes, d'où dépend le sort des nations. Alors vous aurez avec vous les hommes sages, ennemis des nouveautés dangereuses et vous marcherez avec eux au triomphe de la vérité.

Messieurs, en posant ces bases des connaissances humaines, j'ai l'assurance de me trouver d'accord avec la savante assemblée, à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir désormais. Car si vous regardez l'intelligence humaine comme un flambeau qui éclaire la conscience et la dirige dans l'appréciation de ses actes, vous reconnaissez aussi la nécessité de la révélation, cette émanation immédiate de l'intelligence divine, comme un complément indispensable de l'enseignement purement rationel.

Je suis particulièrement heureux de penser que mon honorable prédécesseur avait lui-même les idées que je viens d'exprimer devant vous. Je le vis une seule fois, mais c'était dans une circonstance solennelle. Il assistait en qualité de commissaire du Gouvernement, dans la ville de St-Pol, à l'inauguration de l'arbre de la liberté, sur lequel mon ministère devait répandre les prières d'usage. Dans le discours qu'il prononça à cette occasion, M. Degeorge, il est vrai, appréciait autrement que moi les événements écoulés depuis plus d'un demi-siècle; il ouvrait aussi son cœur à des espérances qu'il m'était difficile de concevoir. Mais comme moi il appelait la religion au secours des institutions humaines et déclarait hautement que la raison, réduite à ses seules forces, était impuissante à constituer la société et à faire le bonheur des peuples. Son esprit rejetait les vaines utopies du rationalisme, qui croit pouvoir se passer de Dieu, comme son caractère, mûri par les ans et formé à la modération par l'expérience des hommes et des choses, l'éloignait des excès auxquels se portaient alors plusieurs de ses collègues à la Chambre et dans les départements voisins.

C'est pourquoi j'appris plus tard sans étonnement qu'au moment suprême, il avait humilié sa raison devant les préceptes de la foi, et de-

mandé à mourir dans le sein de la religion, qui avait entouré son berceau.

Ainsi, Messieurs, la foi et la raison sont deux phares qui nous guident sur la mer du monde et nous montrent le port vers lequel nous tendons tous. Distinctes par leur nature, douées d'inégale puissance pour la connaissance et la possession de la vérité, elles ont néanmoins une même origine et une même fin ; *l'une et l'autre*, dit un grand pape, *émanent du même Dieu très bon et très grand, unique source de la vérité éternelle et immuable* (encycl. de 1846). Si la raison, comme on l'a dit à juste titre, doit être la suivante de la foi, en tout ce qui est du domaine de la révélation, hors de là elle a son action propre, ses inspirations particulières; et sagement dirigée dans la recherche du beau et du vrai, elle peut aspirer à de vastes conquêtes dans les régions de la science humaine.

C'est dans la conciliation de ces deux principes de vérités que se trouve la solution des problêmes qui déconcertent les partisans de doctrines extrêmes et exclusives; mais qui ne sauraient vous arrêter vous-mêmes, Messieurs, dans l'accomplissement de votre noble tâche, parce que vous donnez à la raison ce qui appartient à la raison, et à la foi ce qui appartient à la foi.

———

# RÉPONSE

*Aux Discours qui précèdent,*

PAR

**M. PARENTY**, Vicaire général,

Président.

MESSIEURS,

Les connaissances humaines se coordonnent et s'enchaînent de telle sorte qu'il se rencontre entre elles une analogie et une connexion naturelles. Les sciences, proprement dites, ne sont, en effet, que des catégories de vérités considérées plus spécialement en elles-mêmes. Quelles que soient nos connaissances individuelles, il ne nous appartient pas d'en tirer vanité; car, la sphère qui limite la science de l'homme est

nécessairement étroite. Les travaux de l'esprit doivent leur origine à la faiblesse des conceptions humaines. Il n'est point un seul érudit qui ne soit parfaitement convaincu, par expérience, qu'il faut travailler longtemps, pour devenir habile et véritablement versé dans la spécialité que chacun s'est choisie comme par instinct : je dirai plus, par vocation. Les hommes étant intelligents à des degrés divers, ont contribué, selon la mesure de leurs forces, à l'érection de l'édifice scientifique.

Quoiqu'il en soit, on ne peut nier que la science, en général, n'ait fait de véritables progrès depuis le commencement du XIX^e^ siècle. L'étude de l'histoire a pris des développements considérables. Des recherches actives se font dans chacune de nos provinces; et bientôt il n'y aura plus de ville, ni même de bourgade un peu importante, qui n'ait sa monographie. De son côté, l'archéologie opère une heureuse révolution dans la construction des édifices religieux, aussi bien que dans les objets d'art qui servent au culte divin. Il en est de même des mathématiques et de la mécanique qui ont si puissamment contribué à donner à l'industrie, un élan inconnu jusqu'à notre époque. Ajoutons-y la physique et les admirables effets de l'électricité. Il y a lieu de

constater également dans l'agriculture, des améliorations incontestables qui tendent à répandre une surabondance de vie au milieu de nos populations toujours plus nombreuses. Que dirai-je de la géologie, dont le but est de découvrir les différentes couches terrestres, et de tracer à grands traits l'histoire de la formation et des révolutions du globe? Il est consolant pour la religion, de reconnaître que ces découvertes, loin de contredire les récits que Moïse nous a laissés dans la Génèse, concordent, au contraire, avec les assertions de cet historien des temps primitifs. Chose étonnante et digne de toute notre admiration, que cette conformité entre les livres saints et les découvertes géologiques de notre époque! Ajoutons les travaux sérieux qui, de nos jours, se font avec activité sur l'économie publique. Cette science, nouvelle encore, cherche à créer régulièrement la richesse, et à déterminer les justes bases de la répartition des produits. Elle s'occupe, en outre, de la situation morale et physique de la classe ouvrière, qui est, au milieu de nous, la plus nombreuse et la plus intéressante.

Nous ne pouvons être ici que bien incomplet, Messieurs, dans cette énumération des connaissances humaines, qui préoccupent principale-

ment les esprits élevés de notre époque. Nos nouveaux collègues, MM. Dutilleux et Robitaille, viennent de montrer, avec le talent spécial que Dieu leur a respectivement donné, combien la peinture d'une part, de l'autre la philosophie et la théologie, méritent aussi de fixer l'attention des savants.

En nous parlant du sentiment dans l'art, M. Dutilleux a dévoilé son cœur d'artiste, et mis à jour toute l'ardeur dont son âme est pénétrée pour tout ce qui a trait à la peinture. Les appréciations si judicieuses que vous venez de faire, Monsieur, prouvent que l'auteur de tous les dons vous a doué de ce tact exquis, et de cette imagination à la fois riche et pleine de sensibilité, qui sont indispensables au peintre. Ces qualités, d'ailleurs, se font remarquer dans les œuvres qui sont sorties de vos mains habiles. En vous appelant à prendre part à ses travaux, l'Académie a rendu justice aux talents qui vous distinguent. Aussi, le choix qu'elle a fait de vous, a-t-il été justement apprécié par la ville d'Arras tout entière. Notre Société, qui a pour mission d'encourager les arts, a voulu s'aider de vos lumières, et vous témoigner sa juste reconnaissance pour l'essor que vous avez imprimé à la peinture, en faisant passer dans l'esprit et le cœur

de vos nombreux élèves, ce goût si sûr, ces sentiments si délicats qui, en même temps qu'ils vous distinguent comme artiste, attirent vers vous les tendres sympathies du jeune âge et la juste considération des familles.

Vous faites du peintre, Monsieur, tout à la fois un homme de sentiment et un homme d'étude. Il est très vrai, en effet, que l'art, à quelque point de vue qu'on le considère, exige des connaissances particulières, variées et nombreuses. Il faut à l'artiste une force supérieure d'entendement et de raison pour tracer de nouvelles voies dans la carrière de la science. Les modèles que nous ont laissés les grands maîtres sont loin de suffire. Sans des études profondes sur les matières qui intéressent son art, le peintre ne sera qu'un froid plagiaire qui ne provoquera jamais l'admiration. Il faut donc que Dieu lui donne d'abord le génie, et que les règles tracées par la science lui viennent en aide en le dirigeant. C'est de la science combinée avec le génie que sont sortis tous les chefs-d'œuvre de l'esprit humain. Le grand objet de la peinture est d'élever les sentiments, d'agrandir les pensées par la mise en scène d'actions qui honorent l'humanité. C'est ce qui vous a fait dire avec raison, Monsieur, que les peintres chrétiens ont des obliga-

tions plus étroites à remplir que ceux de l'antiquité païenne. L'attention de ces derniers se portait principalement sur les formes corporelles, tandis que l'art chrétien doit consister dans l'étude de l'âme. Cette différence que vous avez exprimée en termes si clairs, se fait sentir dans vos œuvres pleines d'animation et toutes pénétrées de chaleur et de vie.

Ce n'est donc point une simple théorie que vous venez d'exposer au milieu de nous : ce que vous enseignez se trouve reproduit dans les sujets religieux que vous avez traités. Vous continuerez de mettre à profit le talent qui vous a été confié, et l'Académie d'Arras qui, dans cette solennelle réunion, applaudit au choix qu'elle a fait de vous, s'intéressera d'autant mieux aux œuvres que vous produirez désormais, qu'elle s'honorera des éloges qui reviendront à leur auteur.

M. l'abbé Robitaille vous a remercié, Messieurs, de l'avoir appelé à prendre place au milieu de vous. Le genre d'étude auquel il s'est appliqué, et les écrits tout spéciaux et de circonstance qu'il a publiés, n'auraient pas dû, selon lui, déterminer les suffrages du plus grand nombre. C'est donc aux idées larges dont vous vous inspirez qu'il attribue le choix que vous avez fait de lui.

Quant à nous qui le connaissons comme condisciple depuis de longues années, et qui fûmes le confident intime de ses travaux dans l'enseignement théologique, nous avons applaudi à sa nomination, moins à cause de l'étroite amitié qui nous unit, que parce que nous sommes intimement convaincu que l'Académie ne pouvait prendre, dans le sein du clergé, un homme dont le mérite scientifique fût mieux constaté.

Nous ne suivrons pas M. Robitaille dans les appréciations lucides qu'il vient de faire des divers systèmes philosophiques qui ont été l'objet des préoccupations des penseurs modernes. Nous dirons avec lui que la philosophie est une science dont on ne peut contester la haute portée. En effet, les Pères de l'Église l'ont cultivée. Plus tard, Bossuet, Fénelon, Pascal et un grand nombre d'hommes célèbres ont allié l'étude de la philosophie à celle de la théologie. D'ailleurs, elle a toujours été, comme elle l'est aujourd'hui encore, une partie essentielle de l'enseignement public. Mais pour accomplir la mission qui lui est confiée, il faut que le philosophe respecte Dieu et s'appuie sur la révélation. Sans ce flambeau lumineux qui éclaire tout homme venant en ce monde [1], sa science man-

[1] Joan., 1.

quant de base solide, dans la solution d'une foule de problèmes, n'est plus ordinairement qu'un sable mouvant. Cicéron se plaint de ce que, de son temps, il n'y avait rien d'absurde qui n'eût été déjà avancé par quelque philosophe. C'est que les sages du paganisme étaient réduits aux seules lumières de la raison, pour résoudre les difficiles questions de l'origine de la nature humaine et de nos destinées. D'un autre côté, leur culte ne pouvait leur fournir que des notions obscures, ou même tout à fait contraires aux principes naturels de la conscience. Rien donc ne doit surprendre dans les erreurs commises en cette matière, aussi longtemps que le genre humain a été privé du secours de la révélation divine. Nos penseurs modernes ont cru pouvoir s'en passer, et l'on ne tarda pas à en éprouver, surtout en France, les terribles effets. Ils prouvent que les faux systèmes philosophiques, lorsqu'ils viennent à prévaloir dans une contrée, ne tardent pas à entraîner plus ou moins la multitude qui, d'ordinaire, croit sans examen et sur parole; surtout lorsqu'on fait appel à ses passions.

La raison ne peut s'approprier qu'un petit nombre d'idées évidentes en elles-mêmes et dont elle saisit, par l'intuition directe et immédiate,

l'identité ou la contradiction. Telle est la mesure des découvertes rationnelles et du développement intellectuel de l'homme dans la sphère de l'ordre naturel. Lorsqu'il s'agit de sciences exactes telles que les mathématiques, le raisonnement obtient de magnifiques résultats. Il s'élève alors sans crainte de s'égarer, parce qu'il opère sur des quantités immuables. Mais quand il agit dans le cercle des sciences philosophiques, il a pour objet un être infini, qui n'est autre chose que Dieu lui-même. Il est bien vrai que les premiers principes de la métaphysique et de la morale sont d'une évidence palpable et s'imposent à la raison avec une autorité qu'elle ne peut récuser sans se renier elle-même; mais il n'est pas moins certain que plus d'un philosophe les a contestés. Nous dirons donc avec notre nouveau collègue qu'il y a pour l'homme, en dehors des limites de la philosophie, une science que Dieu lui-même a enseignée; une science qui nous fait entrer dans un ordre de connaissances que l'intuition ne saurait donner, mais que peut accepter la raison la plus exigeante. Doués, comme nous le sommes, de la double faculté de comprendre et de croire la vérité, nous nous appliquons à étudier celles que Dieu nous a lui-même révélées, pour en faire la règle de notre

conduite et pour les enseigner, en nous conformant aux traditions de l'Église universelle.

# LA MOUCHE ET LE TAUREAU,

## Fable,

Par M. Derbigny, Membre résidant.

Une mouche orgueilleuse, un jour, s'était posée
Entre les cornes d'un taureau.

L'orgueil trouve sa place en un petit cerveau
Aussi bien qu'en un grand. — Suis-je pas trop osée,
Dit-elle au superbe animal,
De traiter avec vous comme avec mon égal,
De venir sans façon, me choisissant mon trône,
Peser ainsi sur vous du poids de ma personne?

Mes desseins cependant ne sont pas indiscrets :
La place que j'occupe a pour moi mille attraits ;
Mais si je vous causais une trop grande gêne,
Mais si je vous étais un trop pesant fardeau,
Parlez, seigneur, parlez, sans trop vous mettre en peine,
J'irais chercher ailleurs un asile nouveau
Parmi les arbres de la plaine,
Et je saurais choisir ou l'abri d'un vieux chêne,
Ou mieux encore celui d'un vigoureux ormeau.
Bannissez donc, seigneur, bannissez toutes craintes,
Car je ne voudrais pas, justifiant vos plaintes,
Me faire, en quelque sorte, un jeu
De forcer votre tête à fléchir quelque peu.

Le taureau vivement à la sotte pécore :
—Pardon si j'interromps le cours
De vos impertinents discours ;
Sans eux j'ignorerais encore
Que vous aviez, céans, une place à tenir.

Aujourd'hui, dites-vous, d'un ton presque modeste,
« Convient-il que je parte ou faut-il que je reste ? »

—Ma chère, qu'il vous plaise ou rester ou partir,
Faites à votre gré comme à votre loisir.
Vous trôniez sur mon front, je consens à le croire,
Sans que jamais pourtant je m'en sois aperçu ;
Maintenant, terminons ; achevons votre histoire :

Si je vous recueillais, c'était à mon insu.
Vous m'auriez déserté, je ne l'aurais pas su.

# LE CANARD ET LE CHIEN,

## Fable,

Par M. DERBIGNY, Membre résidant.

Sur le bord d'un étang, sa demeure ordinaire,
Un canard, s'effrayant à l'approche d'un chien,
Se précipite à l'eau, pensant que ce moyen
L'aura mis à l'abri d'une dent meurtrière.

Mais le méchant barbet, qui pratique les eaux
Non moins que le canard, à sa suite se lance
Et nage et lui court-sus à travers les roseaux,
Et le poursuit à toute outrance.

Saisi d'une mortelle transe,
L'oiseau, dont le malheur paraît presque certain,
Conservant, toutefois, un reste d'espérance,
Voit son salut dans son instinct.

Le chien, déjà, la gueule ouverte,
Est là tout prêt à le happer;
Le malheureux, pour échapper
A l'imminence de sa perte,
De son destin conjurant la rigueur,
Sans regret des moyens d'audace ou de vigueur
Que la nature lui refuse
Et se servant de ceux de vitesse et de ruse
Dont il possède le secret,
Plonge, s'enfonce et disparaît.

Ce mécompte au barbet causa petite joie;
Force lui fut d'abandonner sa proie.
Il eut dû n'y compter qu'autant qu'il la tiendrait.
C'est la leçon de l'ours que personne n'ignore.

Une autre que voici s'y rencontrait encore:

Le moindre obstacle, un rien, quelquefois moins qu'un mot
Peut déranger toute une affaire.

Damis compte épouser une riche héritière;
Le notaire est céans; le contrat et la dot
Sont là tout disposés; le gendre et le beau-père
Sont d'accord; et le point toujours si délicat
De l'argent est réglé; cependant le contrat,

Pour l'apostrophe ou la virgule,
Pour le titre ou la particule,
Pour un plus ou moins d'apparat,
Fait aussi le plongeon. Serviteur au notaire,
Qui calcule sa peine et produit son état;
Serviteur aux futurs qui filent sans éclat;
Serviteur à la dot qu'on rentre au secrétaire.

# NOTICE

SUR

# QUÈNES DE BÈTHUNE,

PAR

M. D'HÉRICOURT,

Membre résidant.

MESSIEURS,

Il y a quelques jours à peine, un concours régional d'agriculture était ouvert à Arras, et malgré la rigueur de la température, la foule se pressait dans l'enceinte, admirant les progrès réalisés soit par le génie du mécanicien, soit par l'intelligence, l'observation et les soins du cultivateur. Aujourd'hui, vous conviez nos concitoyens à une fête littéraire, et l'on répond avec le même empressement, car l'on sait apprécier

à Arras toutes les études, encourager tous les efforts, applaudir à tous les succès. C'est que cette ville, en effet, a produit des hommes illustres dans tous les genres, qu'elle a été le théâtre d'évènements qui occupent une place incontestable dans l'histoire générale. Il serait trop long de les rappeler, ces glorieux enfans de l'Artois, qui luttèrent contre César et préférèrent la liberté à l'amitié du vainqueur, ces riches commerçants du moyen-âge qui traitaient d'égal à égal avec les plus grands rois, ces savants qui, trois siècles avant Parmentier, introduisaient dans nos plaines fertiles ce tubercule si justement nommé le pain des pauvres, ces architectes qui érigeaient la belle cathédrale de Prague, ces artistes qui prêtèrent à la cour bourguignonne l'éclat de leur talent, ces poètes surtout qui se pressent si nombreux parmi les trouvères du moyen-âge dont les chants ont retenti des bords glacés de la Suède aux rives fleuries de l'Orient, et se retrouvent dans un grand nombre de bibliothèques, dans celles de l'Helvétie et dans les dépôts de Copenhague. C'est la vie de l'un de ces trouvères que nous résumerons aujourd'hui; nous le montrerons poète, guerrier et diplomate; nous nous efforcerons d'apprécier à quel haut degré il a réuni des qualités si diffé-

rentes, et d'étudier l'influence qu'il exerça sur son siècle.

Quènes de Béthune naquit vers 1150, à cette époque où la foi était grande, l'érudition profonde, les études sérieuses, mais où le clergé occupé de lutter contre les hérésies n'avait point encore cimenté avec la féodalité cette alliance qui devait produire ce XIII^e^ siècle, si religieux par le fond, si élégant par la forme, ce siècle dont l'inimitable architecture est en quelque sorte le reflet le plus exact. Quènes sortait de cette illustre famille de Béthune, avoués d'Arras, qui jeta un si grand éclat aux différentes époques de notre histoire et dans laquelle se perpétuaient comme un héritage la bravoure et la foi du gentilhomme unies à une piété sincère et à un vif amour du peuple.

Nous ne connaissons rien de son enfance; sans doute elle se passa dans ces vastes et belles prairies que traverse et fertilise la Biette, et notre jeune poète chercha dans cette nature pittoresque les premières inspirations de son cœur. Sa vie se partageait entre la rude éducation de l'homme de guerre et les pieuses conversations d'une mère qui lui apprenait à conserver saines et pures les traditions du passé. Son premier maître dans l'art de chanter fut Hugues, d'Oisy,

l'un des plus grands poètes du Nord de la France. Renfermé dans son château-fort, issu de l'une des plus puissantes familles du Cambrésis, marié à la fille du comte de Flandre, Hugues menait joyeuse vie, et maintes fois il oublia les lauriers aux pieds des dames qui faisaient l'ornement des cours d'Amour; maintes fois aussi son vers satirique se vengea d'un rival heureux. Si les barons, dit Quènes dans une de ses poésies les plus gracieuses, se plaignent de mes vers, qu'ils s'en prennent à mon maître d'Oisy qui dès l'enfance m'apprit à chanter. Il ne suffisait pas à cette époque d'apprécier les charmes de la poésie, de la sentir déborder de son cœur; les termes manquaient pour retracer ces émotions; il fallait développer une langue encore à son berceau, puis reproduire en musique les accents inspirés par l'amour ou par le souvenir des hauts faits. Bien me devrais-je plaindre, dit Quènes, de chansons faire et de dis et de chants.

Une solennité littéraire avait réuni au château de Lagny toute la noblesse voisine; les dames y discutaient sérieusement les dangers que couraient leurs amis de cœur, chaque fois qu'en leur honneur ils rompaient des lances. Il y eut ensuite des fêtes brillantes, et Quènes, ébloui des charmes de l'une des reines, lui offrit l'hommage

de ses chants en échange de ses couleurs. Mais, hélas! c'était une de ces femmes au cœur froid et sec, dissimulant sous la coquetterie leur égoïsme. Quènes, qui dès-lors traduisait en vers toutes ses pensées, et dont le langage un peu dur ne faisait qu'ajouter à l'énergie de la phrase, composa l'un de ses chants les plus gracieux. Au commencer de mon nouvel amour, chanson ferai, car j'en ai le talent. Faut-il soulever le voile de cet amour? faut-il dire que la dame des pensées de Quènes était Marie de France, veuve de Henri Ier, comte de Champagne et fille de cette Éléonore de Guyenne, qui ne voulait pas, disait-elle, d'un moine pour mari et qui, se jetant dans les bras du roi d'Angleterre, lui portait ses vastes domaines du midi presque aussi grands que le royaume de France? Marie était plus âgée que lui de dix ans au moins, mais elle avait ce charme de la cour, cette beauté sûre d'elle-même, cette habitude du succès, ces qualités en un mot plus brillantes que réelles qui suffisent pour charmer un poète.

Admis auprès du roi Philippe-Auguste, qui en épousant Isabelle de Hainaut, avait cimenté avec l'Artois des liens que devait resserrer l'autorité du pouvoir, Quènes récita ses vers devant Alix de Champagne, veuve de Louis VII, qui, poète

aussi, décernait des palmes aux maîtres du *gai savoir*. Rivale de Marie, elle fut sévère et reprocha au trouvère son accent artésien, ses expressions vieillies, ses pensées surannées. Quènes s'en vengea par une sanglante satire. Les Français, dit-il, ont blâmé mon langage et mes chansons; ont suivi cet exemple les Champenois et même la comtesse, ce qui m'afflige. La reine peu courtoise me reprit, elle et le roi son fils; si ma parole n'est pas française, on peut la comprendre en français; qu'ils sont peu courtois de me reprocher un mot artésien, car je ne fus pas nourri à Pontoise! On voit que les quolibets qui rendirent cette ville si célébre remontent à une haute antiquité.

Cependant Jérusalem était retombée sous le joug des infidèles; les chrétiens gémissaient dans l'esclavage et le pape était mort des regrets que lui avaient causés ces évènements. Quènes oubliait sur les rives de la Seine son éducation guerrière, et il s'écriait dans son langage poétique que, s'il était en Paradis, il reviendrait sur terre, pourvu que la dame de ses pensées le prît pour son ami et ne lui tînt plus rigueur. Il répondit cependant à l'appel de son parent Hugues d'Oisy et son cœur généreux réveillé d'un long sommeil fut couvert de la croix du guerrier. Dès-lors

rien ne l'arrête; il a entendu le cri des chrétiens, s'est ému au récit de leur misère et il activera de sa voix puissante le départ de ses frères d'armes. Philippe n'est pas à l'abri de son vers satirique : Vous, dit Quènes, qui volez l'argent des croisés, ne le dépensez pas inutilement, car vous seriez l'ennemi de Dieu.

Chargé de traiter avec Dandolo, le doge de Venise, Quènes échoue, mais la faute doit en être rejetée sur Jehan de Nesle, châtelain de Bruges, et sur Thierry, fils du comte de Flandre, qui, dans leur ardeur belliqueuse, ne voyaient qu'un but, la délivrance de Jérusalem. Ils ne croyaient pas, dans leur foi naïve, qu'on pût arrêter leur élan et employer en conquêtes inutiles une armée levée au nom de Dieu.

A Constantinople, les Croisés ont résolu de rétablir sur le trône impérial le fils de l'Empereur Isaac, injustement dépouillé par son oncle. En vain l'usurpateur espère triompher par la ruse; en vain il veut séduire les chefs et marchande à prix d'or leur neutralité. Quènes, chargé de répondre, le fait avec fermeté, précision et énergie : « Beaux sires, leur dit-il, votre » prince s'étonne que nous soyons entrés sur sa » terre pendant son règne; mais nous ne con- » naissons ni son règne, ni sa terre; il la tient à

» tort et sans raison, et contre la volonté de » Dieu, ce qui est péché. Le Seigneur de la terre » est son neveu qui est ici et qui est le fils de » l'Empereur Isaac. Mais si, au contraire, votre » Seigneur voulait venir et se mettre à la merci » de son neveu, s'il lui rendait la couronne et » l'empire, nous supplierions le nouvel Empe- » reur de lui donner la paix et de lui fournir » de ses épargnes assez d'argent pour qu'il pût » vivre richement. Vous avez entendu nos con- » ditions; ne revenez donc que pour y souscrire.» Ce n'était pas une vaine menace que faisait Quènes. Bientôt, en effet, la ville de Constantinople est emportée, et l'empire rendu à son légitime possesseur. Une nouvelle déception était réservée aux Croisés : en effet, le jeune Alexis ne voit dans la pourpre qu'un moyen de satisfaire ses passions, et il donne sur le trône le triste spectacle de désordres sans cesse renaissants. Avant de recourir aux armes, on décide qu'une nouvelle ambassade sera envoyée vers l'Empereur, et qu'on lui adressera d'énergiques représentations.

L'Empereur reçut cette ambassade au milieu de sa cour. Il avait près de lui Isaac, son père, ainsi que l'Impératrice. Quènes, qui *mult ere sages et bien en parler*, présenta, au nom des

Croisés, le sujet de leurs réclamations; il le fit avec fermeté, et peut-être dans aucune circonstance ne s'éleva-t-il à une éloquence aussi précise. Les Seigneurs applaudissaient à cette hardiesse de langage et se félicitaient d'avoir choisi un interprète si digne des graves intérêts qui leur étaient confiés. Jamais, disent les courtisans, on n'a ainsi parlé en présence de l'Empereur. Mais Alexis, écrasé sous la justesse des reproches, se tait et courbe la tête. Excité par de vils flatteurs, le peuple s'émeut; on entend gronder l'orage, il s'approche; Quènes reste impassible. En vain ses compagnons lui montrent l'émeute grossissant, les conjurés qui déjà envahissent la salle; il ne cède qu'à la violence et sa prudence contribue à assurer la retraite des députés. Il fallait vengeance de cet acte arbitraire et bientôt Alexis rentra dans cette obscurité si conforme à ses habitudes vicieuses. Quènes recueillit les principaux fruits de cette révolution, et Bauduin, qui avait pu apprécier ses talents, ainsi que son énergie, le choisit pour son principal conseiller. Entraîné par son humeur belliqueuse, le comte de Flandre poursuit chaque jour de nouvelles conquêtes, et le gouvernement de Constantinople est confié à l'habile direction du trouvère artésien. Il arrête les émeutes, et sa sage pré-

voyance assure à l'armée les secours dont elle a besoin. Des difficultés surviennent entre l'Empereur et le marquis de Montferrat; mais Quènes, par sa prudence, sa connaissance des affaires, son aptitude, son jugement droit et éclairé, se trouve naturellement désigné comme arbitre. Il accepte ces fonctions et prévient de regrettables hostilités qui auraient pu compromettre le succès des Croisés. L'armée manque de machines de guerre; Quènes va jusqu'en Propontide chercher le bois nécessaire. Mais Bauduin, malgré sa chevaleresque bravoure, n'a point cet esprit conciliant, ce calme, cette sagesse de réflexion qui peut cimenter les conquêtes; sa main, habituée à porter l'épée du guerrier, était inhabile à signer les ordonnances qui eussent assuré le salut de l'empire; à saint Louis seul était réservée la gloire de dicter après la victoire et d'au-delà des mers, ces *établissements* qui forment encore la base de la législation européenne. Bauduin s'élance contre les Bulgares, et bientôt Constantinople n'a plus de maître. Fidèle serviteur, Quènes n'abandonne pas son Empereur; il suit ses traces, interroge les rochers témoins de sa valeur, et lorsqu'il a reconnu l'impossibilité de retrouver celui qui avait reçu ses serments, il s'associe aux chevaliers qui doivent le venger; il

commandait sous les murs d'Andrinople une division de l'armée croisée. Lié par la similitude des goûts, l'amour de l'étude, la même foi, les mêmes inspirations avec Geoffroy de Ville Harduin, le Grégoire de Tours de cette époque, Quènes de Béthune prit part à tous les grands évènements de la guerre d'Orient et le gouvernement d'Andrinople le récompensa des services qu'il avait rendus. Cette ville, par sa position, le mauvais état de ses fortifications, était exposée aux courses des infidèles. Ils ne purent toutefois tromper ni la vigilance de Quènes, ni cette activité que n'avait pu refroidir la vieillesse. Aussi sa mort fut-elle regardée comme une calamité publique, et Philippe Mouskès, chroniqueur de cette époque, s'écrie :

« Dont la tière fut pis en l'an
» Car li vious Quesnes était mort. »

Nous avons montré Quènes s'exerçant à la poésie dans ces riches campagnes de la Flandre, déjà citées pour leur fertilité ; rivalisant d'élégance avec les poètes les plus célèbres dans cette ville de Paris, dont les plaisirs faciles attiraient déjà les hommes de savoir et d'intelligence. Nous l'avons suivi dans ses négociations avec Dandolo, le doge de Venise, et nous avons applaudi à sa

fermeté sous les murs de Constantinople. Il nous resterait, pour être complet, à citer ces chants éloquents du poète, aussi ardent à l'amour qu'aux hauts-faits de la guerre, à montrer cette main raidie par l'usage de l'épée, écrivant des vers faciles à la dame de ses pensées. Quènes est, en effet, l'expression la plus complète de son siècle; fort pour soutenir les faibles, pieux jusque dans ses écarts, brave quand la voix de l'honneur l'appelle, hardi dans ses chants quand un roi manque à ses devoirs, discutant avec les plus habiles, preux chevalier, en un mot, donnant son âme à Dieu, et offrant son cœur aux belles.

# RAPPORT

*Sur le Concours de Poésie,*

PAR

M. DE MALLORTIE,

Membre résidant.

MESSIEURS,

Il n'est pas rare aujourd'hui d'entendre répéter, avec une certaine assurance, qui est presque de bon ton, que la poésie est morte en France; que notre siècle est devenu trop sérieux, trop positif, trop raisonnable (il serait plus vrai, je crois, de dire trop raisonneur) pour s'occuper encore de vaines fictions, d'inutiles rêveries, de sonores bagatelles. Un pareil langage ne doit pas nous étonner chez des gens qui n'ont, eux,

souci que du cours de la rente, de la condition des soies et de la bonne quatrième. Mais pour vous, Messieurs, il n'en saurait être ainsi. Sans doute, vous reconnaissez que le monde se fait vieux; que si la poésie et l'enthousiasme sont les heureux dons de la jeunesse, l'âge mûr est livré à de plus graves soucis, tandis que, comme le disait à pareil jour, un de nos membres les plus distingués [1], les Sociétés qui ont beaucoup vécu, semblables aux vieillards, aiment à se souvenir et à raconter; mais vous n'en persistez pas moins à croire, Messieurs, qu'il faut maintenir à la poésie son rang parmi les productions de l'esprit, qui prétendent à l'empire des âmes; vous n'admettez pas qu'un bon poète ne soit pas plus utile à la République qu'un bon joueur de flûte, comme le disait Malherbe, par boutade. La poésie tient évidemment la première place dans les manifestations diverses de la pensée : plus vraie en quelque sorte que l'histoire [2], car elle puise directement dans le cœur de l'homme les sentiments qu'elle exprime; plus haute encore que la philosophie, car elle rend claires par

[1] M. Lecesne.—Discours de réception.—Mémoires de l'Académie, tome XXVII.

[2] Aristote, poétique, ch. IX.

l'enthousiasme les difficiles déductions de la logique, car elle renferme dans le rhythme et revêt d'une forme à la fois populaire et sublime les vérités immortelles que la spéculation ne sait que démontrer, la poésie hérite de ce qu'il y a de meilleur dans ce que nous sentons, de ce qu'il y a de plus grand dans ce que nous pensons. Elle est comme un effort et un retour du rayon divin tombé en notre âme et qui tend à remonter d'où il est venu, c'est-à-dire à l'éternelle source de toute beauté! Les poètes véritables ne sauraient donc obtenir une trop large place dans l'histoire littéraire, et nul ne s'étonnera, Messieurs, qu'ils soient appelés à recueillir, avec vos bienveillants encouragements, vos plus belles palmes académiques.

Malheureusement, Messieurs, cet appel que vous faites chaque année à la libre inspiration des jeunes poètes, n'est pas toujours entendu; et trop souvent votre Commission s'est vue, avec douleur, dans l'impossibilité de désigner à vos suffrages un poème digne d'être couronné. Vous avez été plus heureux dans ce dernier concours qui du moins ne sera pas stérile, et même le nombre des pièces qui vous ont été adressées, donnerait tort aux détracteurs de l'esprit poétique, si la médiocrité des œuvres ne venait

encore une fois prêter raison à leur dénigrement.

Quinze pièces appartenant à des genres différents vous sont parvenues; élégie, épître, discours philosophique, ode, poème épique; mais avec la diversité des inspirations, il faut constater la monotonie des œuvres. La Commission n'a distingué que deux poèmes où le talent se montre à des degrés inégaux, mais marqués. Quant aux autres pièces, quelques vers heureux pourraient bien en être extraits et cités comme des circonstances atténuantes à la décharge de quelques-uns des coupables, mais ils ne changeraient rien au jugement qu'on doit porter de tous. Il s'y rencontre plus d'orties que de roses, bien peu d'ombre et de fraîcheur parmi des pages arides; les broussailles y étouffent quelques violettes parfumées, et les perles y sont perdues au fond des ravins.

Je voudrais sur le champ fixer vos regards sur le poème qui a obtenu les suffrages des juges; mais un précepte de Fénelon s'oppose au désir qui me sollicite et dont vous apprécierez bientôt la légitime vivacité. « Comme dans un repas bien ordonné, dit-il, on sert d'abord les mets ordinaires et les vins médiocres, pour donner ensuite ce qu'on a de plus exquis, ainsi voulez-

vous plaire dans un rapport? réservez pour la fin les meilleurs ouvrages. » Je ne puis me refuser à suivre un guide aussi sûr et aussi aimable que Fénelon.

Toutefois, Messieurs, la Commission n'a pas pensé qu'il fût nécessaire de vous donner l'analyse détaillée et l'appréciation particulière du caractère de chaque pièce; « ce serait un travail » difficile pour nous, fatigant pour l'Académie, » et tout à fait sans fruit. Il serait fastidieux » pour tous d'entendre les mêmes critiques et » les mêmes formules de réprobation. » Disons donc, en général, que ce qui nous a frappés tout d'abord dans plusieurs pièces, c'est l'absence de mesure et de correction, c'est un certain manque de tours délicats, une inexpérience presque novice des moindres manéges de l'écrivain. On nous dira peut-être que l'instinct et l'enthousiasme sont les meilleurs maîtres en pareille matière, que la science gâte les dons naturels, en substituant l'étude et l'affectation aux inspirations naïves et faciles. S'il en était ainsi, on trouverait toutes ces qualités au plus haut degré dans les ignorants, ce qui ne s'est pas vu encore. Nous savons que dans les détails des anciennes poétiques, il en est plusieurs dont l'usage est rare, dont l'utilité se réduit à déve-

lopper les forces de l'intelligence, de même que l'escrime donne au corps, pour toute la vie, la souplesse et la vigueur, sans qu'il soit nécessaire de l'apprendre pour tuer un homme *par raison démonstrative*, comme faisait le bourgeois gentilhomme; mais ce qu'on ne doit jamais méconnaître, c'est que la faculté poétique a besoin, avant tout, d'une forte discipline; c'est que la spontanéité de l'inspiration trouve toujours son compte dans l'étude, dans le respect de la langue, dans les hommages rendus aux modèles; c'est enfin qu'à cette condition seulement s'accomplit l'alliance de l'imagination et du bon sens qui produit les chefs-d'œuvre. Le cheval indompté, dont parle Job, semble encore plus beau sous le frein.

Plusieurs concurrents nous paraissent avoir oublié ces vérités et c'est pourquoi, bien qu'ils ne soient nullement dépourvus d'imagination et de sensibilité, nous n'avons trouvé dans leurs œuvres ni le sens qui contient, ni la volonté qui dirige, ni le travail qui châtie, et, pour tout dire, ni la patience qui, sans se lasser, va de l'à peu près à la perfection.

Un vers n'est jamais bien quand il peut être mieux.

D'autres pièces, Messieurs, ne nous ont pas présenté les mêmes défauts; elles révèlent chez leurs auteurs plus d'expérience dans l'art de la composition et du style, mais on y cherche en vain la verve, la sève, l'inspiration. Certes, Messieurs, c'est beaucoup que de posséder assez bien la langue poétique. La versification est une partie considérable de l'art des vers; ce n'est qu'un instrument, il est vrai, mais un instrument merveilleux. Elle donne à la pensée, *pressée aux pieds nombreux des vers, l'éclat du son dans la trompette*, comme parle Montaigne. Elle enchante l'oreille, et ajoute à la puissance de la vérité le charme inexprimable de la mélodie. Mais, comme tous les instruments, la versification ne vaut que par le génie du poète. Il est facile aux esprits médiocres d'en pénétrer les secrets et d'en posséder le mécanisme. Les vers habilement faits ne sont pas toujours les beaux ni les bons vers. La patience, avec une facilité naturelle, la culture de l'esprit, une longue habitude des tours poétiques, une bonne mémoire, peuvent faire un versificateur habile, brillant même; mais ce n'est que la moindre partie du poète. Les innovations même et les hardiesses de facture se transportent et s'imitent; et pour emprunter un mot célèbre de Buffon,

*ces choses sont hors du poète, le poète c'est l'homme même.*

Mais quand l'inspiration est absente, Messieurs, qu'arrive-t-il? On se fait illusion, chose si facile et si douce; on croit avoir beaucoup d'idées et cependant on n'en possède qu'un certain nombre, et l'on en fait montre comme d'une inépuisable armée, tandis que (pardonnez-moi cette comparaison un peu commune, mais où ne se reconnaîtra, je l'espère, aucun de nos concurrents), tandis qu'on n'a que quelques invalides tournant autour d'une coulisse; et alors, que d'épithètes *ce résumé de tous les défauts de langage attaché au mauvais emploi de l'esprit!*

> Encor, si pour rimer dans sa verve indiscrète,
> Ma Muse au moins souffrait quelque froide épithète;

Alors, que de rimes qui ne sont pas des esclaves et ne savent pas obéir, et qui, loin d'enrichir le sens, le laissent échapper, ne l'indiquent même pas, ou ce qui est pis encore, l'obscurcissent! alors, que de périphrases vagues, flottantes, indécises, qui ne servent point à enrichir et à colorer le langage, encore moins à le restreindre en écartant des idées inutiles! car il faut, avant tout, satisfaire à la nécessité impitoyable de la rime et de la mesure.

De pareilles œuvres pâles, effacées, sans relief et sans vie, ne sauraient mériter vos suffrages.

Nous ne vous arrêterons pas, Messieurs, sur un poème épique de près de huit cents vers, où les grandes machines et les grands ressorts de l'Epopée se trouvent réduits aux proportions les plus mesquines et les plus triviales, où règne d'un bout à l'autre, et sans partage, un prosaïsme plus que bourgeois. L'auteur court grand risque, avec de pareils vers, de se rendre applicable la vive et mordante critique dont Boileau poursuivait un malencontreux poète de son temps; qu'il nous permette de lui répéter tout bas, et à l'oreille, ces vers du doux Virgile :

Cum canerem reges et prœlia, Cinthius aurem
Vellit et admonuit : Pastorem, Tityre, pingues
Pascere oportet oves, deductum dicere carmen.

« J'allais chanter les rois et les combats,
» quand Apollon me tirant l'oreille, me dit :
» Tityre, un berger doit faire paître ses grasses
» brebis et chanter de petits airs champêtres. »

Ou bien encore avec le Bonhomme :

Ne forçons point notre talent;
Nous ne ferions rien avec grâce;

La grâce, Messieurs, *plus belle encore que la*

*beauté*, tel est le doux attrait, le charme puissant qui séduit et retient, et dont ne peuvent se passer entièrement même les plus graves compositions. Car, Messieurs, parmi les pièces soumises à notre examen, quelques-unes traitent de matières très sérieuses, trop sérieuses même, dirions-nous, si d'illustres exemples ne nous prouvaient surabondamment que la poésie suffit à rendre les plus sévères conceptions de la raison. Les hommes de génie ont le privilége des despotes; ils peuvent, à leur gré, quitter les sommets de l'idéal et de l'enthousiasme, pour descendre, sans s'abaisser, à mi-côte, sur les terrains moyens. Mais il y faut prendre garde; quand on n'est pas un homme de génie, à force de vouloir devenir un poète raisonnable, on risque tout simplement de se transformer en prosateur, sans conserver le mérite de la vivacité et de la précision. Et ce ne sont point des poètes comme ceux-là que Platon eût chassés de sa République; il se fût contenté de les mettre aux affaires.

En effet, dans une nation civilisée, où la poésie n'est point la forme naturelle et directe du discours, mais un art de convention très perfectionné et très savant, l'écrivain qui fait choix, pour s'exprimer, de la langue des dieux,

ne doit l'appliquer qu'à des pensées qui mettent l'esprit dans un haut état, et qui le disposent à entendre quelque chose d'exquis dans une langue inusitée. Il faut qu'on sente, à un certain air de sérieux et de grandeur, que l'homme qui a conçu ses pensées, a eu besoin d'un langage plus grand que l'humain. S'il s'impose le travail du poète pour dire précisément des choses sans élévation et sans portée, il fait ressembler la poésie à cet art qui donne à de viles matières le lustre de l'or, ou qui par la richesse de l'enchâssement, simule des diamants avec des grains de verre.

Ce reproche, Messieurs, nous regrettons d'avoir à le faire, pour certaines parties du moins, à l'une des deux pièces pour lesquelles nous réclamons vos suffrages et dont nous allons enfin vous entretenir.

La pièce inscrite sous le n° 12 et portant cette devise : *Disce, puer, virtutem ex me verosque labores, le bien seul est la vie et seul fait le talent,* nous a paru mériter une mention honorable. C'est une épître d'un maître à son élève. L'auteur s'adressant à un jeune disciple des Muses, lui montre dans la vertu, la source la plus vive et la plus pure de toute inspiration poétique, ainsi que le véritable foyer de l'éloquence, et il établit

que ce qui sert à rendre l'homme heureux est aussi ce qui rend son esprit fécond et ses œuvres sublimes.

« Ainsi quand la vertu, soleil mystérieux,
» N'anime point les sons du luth harmonieux,
» Que des élans de foi, d'amour et d'espérance,
» Ne donnent pas la vie à l'humaine éloquence,
» L'esprit peut quelquefois briller dans un auteur;
» Mais ses froides clartés n'échauffent pas le cœur.
» C'est Salluste arrangeant ses phrases doctorales;
» C'est Parny de la Bible outrageant les annales;
» C'est Voltaire, glacé par son impiété,
» Immolant sans pudeur la gloire et la beauté.
» Quand les rayons sacrés de l'antiqne sagesse,
» De leurs vives *clartés n'éclairent* plus la Grèce,
» Aussitôt on voit naître en des jours de malheur,
» Des débauches d'esprit, des désordres du cœur;
» Plus tard même, ô regret! *morne* et désenchantée,
» Elle oublia sa langue, et les dieux l'ont quittée!
» Les Vierges d'Illissus, esclaves sur ses bords
» Pour l'Hellénie en deuil ne forment plus d'accords.
» Au lieu des chants divins et de l'hymne des braves
» L'écho ne redit plus que le chant des Esclaves. »

La France a eu aussi ses jours de vertige et d'erreur; mais *un baptême de sang a lavé la patrie*, et elle peut méditer ses malheurs

Sur les autels du Dieu qui guérit les douleurs.

Pour toi, ajoute notre poète,

« Pour toi, j'en ai reçu la pieuse promesse,
» Tu ne tromperas point les soins de ma tendresse;
» De la sainte morale ardent et noble ami,
» Dans son étroit sentier tu marches affermi,
» Et ton cœur, jeune encor, ton cœur, simple et fidèle,
» La suivant par amour, semble créé pour elle :
» Ses lois sont tes penchants; ses conseils, tes désirs;
» Ses promesses, tes biens; son culte, tes plaisirs.
» Ah! par l'amour du bien, délices de ton âme,
» De ton naissant génie, alimente la flamme.
» Souviens-toi que soumis à de communs besoins,
» La morale et le goût *des mêmes nœuds sont joints;*
» Que, confondant toujours leurs palmes fraternelles,
» Ils savent s'embellir de clartés mutuelles. »

Ce sont là, Messieurs, de bonnes et saines pensées exprimées en vers qui, parfois, ne manquent pas d'élégance ni de précision.

Il y aura toujours sur la terre des voix qui diront aux mortels que la vertu est la première condition de leur bonheur et de leur liberté; il est bon qu'il y en ait aussi qui répètent qu'elle est la première condition du génie. On l'a dit avec raison : il n'y a point de perfection avec des pensées de désordre, et le vice n'est propre qu'à pousser l'homme à la barbarie, soit qu'il domine dans la société par la licence des actions, soit qu'il règne dans les beaux-arts par la licence des

idées. Et comment supposer que l'esprit puisse être sublime quand le cœur est bas et rampant? que le style puisse être élégant et poli quand les habitudes sont grossières et vicieuses? Ce n'est point sans raison que la fable, allégorie ingénieuse, avait mis le talent sous la protection des Muses. La chasteté du cœur est indispensable à la pureté du goût.

Messieurs, si l'auteur s'était maintenu au ton que vous lui avez vu prendre dans les vers que nous avons cités, il aurait pu disputer le prix; mais le début de son épître est long, pénible, embarrassé. Beaucoup de pensées sont communes sans être relevées par le piquant ou la grâce de l'expression; il y a des longueurs, de la diffusion dans ce poème, cependant très court, et c'est pourquoi votre Commission a pensé qu'une mention honorable récompenserait suffisamment cette œuvre où, en somme, les pensées sont plus judicieuses que fortes, les sentiments plus simples et naturels que délicats et touchants, la poésie enfin plus correcte que vive et pittoresque.

Il nous reste à vous parler, Messieurs, de la pièce inscrite sous le n° 1. Elle présente des fautes plus graves peut-être que le n° 12, mais elle se recommande aussi par des mérites d'un

ordre supérieur. Elle est intitulée *Crime et Justice*, avec cette double devise :

Que cent peuples unis du bout de l'univers,
Passent pour la punir et les monts et les mers!
(Corneille.-Horace.)

La voix d'un peuple entier n'est qu'une seule voix.
Elle gronde, elle court, elle roule, elle tonne :
Le sol sacré tressaille à ce bruit qui l'étonne,
Et, rouvrant ses tombeaux, enfante des soldats!
(Lamartine. Childe.-Harold.)

Tout d'abord, ce titre peut paraître ambitieux, sinon étrange; mais il est vrai que *le crime*, c'est l'incendie de Sinope, c'est l'audacieux défi jeté à la civilisation par la barbarie; *la justice*, c'est l'union de la France et de l'Angleterre liguées pour défendre la cause sacrée de l'indépendance des nations, la cause même du progrès et des destinées du monde.

Le plan de l'auteur est simple et naturel. « *La paix berçait le monde avec des chants d'amour.* » Le despote des bords de la Néva, qui craint la liberté, médite d'enchaîner *la vieille Europe qui s'endort* et se jette sur la Turquie comme sur une facile proie. Mais la France et l'Angleterre veillent; oubliant leurs rivalités séculaires, elles s'unissent pour défendre la jus-

tice. Un chant de victoire termine le poème où l'auteur a pu facilement faire entrer, comme épisode, *un souvenir de 1812,* qui certainement n'est pas la partie la moins belle de toute la pièce.

Ce cadre était facile à remplir et cependant, Messieurs, il suffisait à de beaux développements, à d'éloquents contrastes. D'un côté, la paix avec tous ses bienfaits; de l'autre, la guerre avec toutes ses horreurs. La première partie de ce tableau n'est pas suffisamment traitée. Et pourtant que n'y avait-il pas à dire? La paix, c'est le commerce libre et la richesse doublée par l'échange; c'est la sécurité du laboureur dont les prières demandent à Dieu, non pas qu'un sang impur abreuve ses sillons, mais que ses blés naissants obtiennent un peu de pluie avec un peu de soleil; la paix, c'est le temps du loisir sans peur et des longues réjouissances. Cette peinture qu'il eût été facile de rendre éclatante, sans cesser d'être vrai, aurait fait mieux ressortir encore, avec les désastres de la guerre, d'un côté, le funeste entêtement de l'homme qui, dans l'intérêt de sa farouche ambition, a rouvert l'ère des combats homicides et des sanglantes funérailles; et de l'autre, la courageuse, l'admirable longanimité des souverains qui auraient

voulu ne rivaliser que de zèle pour le développement de la prospérité et du bonheur des peuples; mais qui, lorsque l'honneur eut parlé, saisissant leur vaillante épée, sans négliger les travaux de la paix, n'hésitèrent pas à lancer leurs courageux bataillons sur cette terre déjà tant de fois arrosée d'un sang généreux, déjà tant de fois illustrée par d'héroïques exploits. Il est des jours où il devient nécessaire de sacrifier les joies domestiques, le bonheur, la liberté même, pour sauver la civilisation.

Notre poète, Messieurs, au lieu de ce magnifique tableau, nous a donné une plaintive élégie, une douce rêverie où quelques pensées gracieuses nous bercent mollement dans leur rhythme harmonieux, mais qui ne saurait remplacer les larges développements, les fortes peintures, l'énergique expression des joies, des sentiments et des vœux de tout un peuple.

Pour en finir avec le plan, disons encore que la conclusion n'est pas heureusement amenée; elle est heurtée, brusque, inattendue. Au moment où nous nous livrons avec le poète, aux espérances du succès, où nous nous lançons avec lui bravement au-devant de la victoire, tout à coup l'auteur fait volte-face, tourne à gauche, brise le mouvement de sa pensée et la trame de ses vers, et nous laisse surpris et presque déconcertés.

Mais dans tout ce poème, Messieurs, et surtout dans les bonnes parties, il y a de la verve, de la chaleur, du mouvement; le souffle poétique a passé là, par intervalles; malheureusement il n'a pas toujours été contenu par le goût. L'auteur, que nous aimons à croire jeune encore, a pris trop souvent son ardeur pour de la force; son imagination fougueuse aurait besoin d'être réglée, et cette discipline même ne servirait qu'à lui donner plus de mesure sans rien lui ôter de sa richesse, ni de son éclat. Nous n'aurions plus alors de ces notes discordantes, de ces tons criards qui frappent bien moins encore qu'ils ne blessent et l'oreille et le goût.

Votre Commission pense donc, Messieurs, que l'auteur du n° 1 a tout droit d'espérer de plus solides et plus brillants succès; que peut-être même les Muses ne lui refuseraient pas leurs suprêmes faveurs, s'il prenait soin de les courtiser, comme dit Boileau; c'est-à-dire s'il s'efforçait de purifier son goût aux sources si limpides et si fraîches de nos classiques du XVII^e^ siècle, qui sont si près et si loin de nous. C'est là qu'il doit, avant tout, chercher ses modèles. Ces génies supérieurs et leurs écrits, empreints du sceau éternel de la vérité, ont obtenu des temps et des juges les plus divers, un respect toujours égal,

et ont survécu même aux défaillances du bon sens et du bon goût qui les ont inspirés. De pareils guides ne sauraient nous égarer. Ces conseils, Messieurs, notre jeune lauréat nous les pardonnera, sans doute, car ils nous ont été dictés par l'intérêt et la sympathie que nous a inspirés son talent et par les légitimes espérances que fait concevoir une œuvre où il y a beaucoup plus à louer qu'à reprendre, et pour laquelle, Messieurs, votre Commission me charge de vous demander une médaille d'or de cent francs.

La lecture de quelques fragments de ce poème justifiera, nous l'espérons du moins, notre critique et nos éloges.

## Crime et Justice.

—

. . . . . .

. . . . . .

La paix berçait le monde avec ses chants d'amour ;
Au grand bruit des travaux qui remplissaient le jour,
On voulait oublier cette terrible histoire
D'un passé sillonné de douleurs et de gloire.
L'industrie, élevant son vol audacieux,
Semblait vouloir porter l'homme jusques aux cieux,
Pour dresser au travail un piédestal sublime !

. . . . . .

. . . . . .

La flamme de Sinope a réchauffé Bysance !
Aux armes ! Son danger exalte sa puissance
Et son appel est écouté :
Pour sa cause invoquant l'éternelle justice,
Son peuple entier se lève, héroïque milice
Qui mourra pour sa liberté !

Oh ! c'est qu'un peuple est grand et sa force suprême
Quand il défend ses Dieux, son foyer, son sol même
Et ses tombeaux et ses enfants !
La patrie en danger a de ces cris sublimes
Qui soufflent le courage aux cœurs pusillanimes,
Et qui de nains font des Titans.

L'appel de l'Orient, traversant l'étendue,
Monta jusques aux cieux : sa voix fut entendue ;
La foudre gronda dans les airs !
Mesurant d'un regard l'audacieux Anthée
Qui troublait son repos, la justice irritée
Parut au milieu des éclairs !

Quel souffle a passé sur nos têtes
Comme un présage des tempêtes,
Signal de carnage et de mort ?
Quel génie a troublé le monde,
Arrachant à sa paix profonde
La vieille Europe qui s'endort ?

France, écoute! Écoute, Angleterre!
Écoutez, reines de la terre,
L'Orient est plein de clameurs...
Le canon gronde, sourd tonnerre!
Levez-vous à ces cris de guerre,
Car la justice vous fait sœurs!

Qu'on laisse là marteaux, enclume;
De la discorde un tzar rallume
Le brandon qui semblait éteint;
Le Cosaque hurle de joie
Et frémit en flairant la proie
Qu'en ses vastes bras il étreint!

Comme un gigantesque vampire,
Enfants, ce formidable Empire
Touche le pôle et Marmara...
Peuple esclave, inculte, féroce!
Si vous n'écrasez ce colosse,
Un jour il vous écrasera!

Grands sont ses plans et sa pensée :
La terre entière est menacée,
Car l'autocrate tout botté,
Ouvrant leurs digues aux Barbares,
Veut passer avec ses Tartares
Au galop sur la liberté!

En mon nom, sublime alliance!
Unissez, Angleterre et France,
Vos aigles et vos léopards ;

Abdiquez vos antiques haines;
Marchez, nations souveraines,
De la paix soyez les remparts !

Marchez au nom de la justice,
Et que la terre retentisse
De la gloire de vos hauts faits !
Dieu même (si juste est la guerre !)
Prête sa force et sa colère
Aux nobles soldats de la paix !

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

## Souvenir.

—

C'était dix-huit cent douze !... Aussi loin que la vue
S'étendait sur la plaine âpre, stérile et nue,
Elle ne rencontrait que désespoir et deuil !
Les steppes semblaient être un immense cercueil
Où s'ensevelissaient dans un désastre immense
La gloire impériale et l'honneur de la France !
Brisés, mais non vaincus, traqués de toutes parts,
Laissant à chaque pas quelques débris épars,
Harassés par la lutte, écrasés par le nombre,
Cherchant un ennemi qui se cache dans l'ombre,
Qui tue et disparaît, les vaillants bataillons

Reculaient;... et leur sang traçait de longs sillons!
Quiconque s'arrêtait était mort... Implacable,
L'ennemi surgissait, sauvage, impitoyable,
Egorgeait, dépouillait, enlevait son butin,
Abandonnant aux loups le reste pour festin!...
Oh! partage sans nom fait entre bêtes fauves!
Frères de ces martyrs, vous soldats aux fronts chauves,
Vous vous en souvenez! Combien se sont assis
Où reposent encor leurs ossements blanchis,
Nobles jalons humains que le destin sans doute
Jetait là, prévoyant, pour nous marquer la route!...

. . . . . .

. . . . . .

Et la neige tombait, froid et morne suaire
Que le ciel étendait, comme un drap mortuaire,
Sur la tombe d'un peuple!.. Et seul, pâle, mais fort,
Sublime dans sa chute et grand devant le sort,
L'Empereur s'avançait :... Il pensait à la France!
Il voulait vaincre encore, en avait l'espérance;
Il voulait!... Son désastre exaltait sa raison!...
Et la neige tombait!... En vain de l'horizon
Son œil ardent cherchait à percer les ténèbres...
Partout il n'entendait que des plaintes funèbres,
Des gémissements sourds et des cris de douleur!
On mourait... Adieu, France! et vive l'Empereur!
Une larme coula brûlante sur sa joue...
Se courbant, comme un chêne au vent qui le secoue,
Il laissa retomber sa tête dans sa main,
Et niant son génie, il douta du destin!
Et la neige tombait!... Rentrés dans leur patrie,
Nos pères, bien souvent, nous ont, l'âme attendrie,
Fait de ces grands revers les tragiques récits.

Luttes, combats, douleurs, tous ces détails précis
*Dedans* nos jeunes cœurs se sont gravés sans peine,
Parce que la mémoire accroissait notre haine!

. . . . . .

## Chant de Victoire.

—

D'où viennent ces grandes rumeurs?
France, écoute; écoute, Angleterre!
Prêtez l'oreille à ces clameurs :
De vos fils, c'est le cri de guerre!
Le bronze tonne!... Les échos
Nous jettent des chants de victoire :
France, Angleterre, c'est la gloire
Qui couronne encor vos héros!

De la sombre nuit des tombeaux,
Grande ombre de la grande armée,
Lève-toi! pour voir nos drapeaux
Flotter vainqueurs sur la Crimée!
Levez-vous! sortez du cercueil,
Héros qui dormez dans la steppe!...
La France peut ôter son crêpe,
Car elle a vengé votre deuil!

Wagram, Austerlitz, Iéna,
Evoquez dans ses invalides,
Le vainqueur de la Moskowa,

Et le héros des Pyramides!
Titan dompté par l'Univers,
Déchire ton linceul de pierre!
Réveille-toi! L'Europe entière
S'unit pour venger tes revers!

Pour briser l'orgueil du tyran,
Quand l'Occident se dresse en masse,
Moins furieux est l'ouragan,
Moins rapide est l'éclair qui passe!
Sonnez, clairons! Battez, tambours!
Gloire au triomphe de nos armes!
Monde, dissipe tes alarmes :
La justice veille toujours!

Le Russe, autour de ses remparts,
Voit planer, trinité sublime,
Aigles, croissants et léopards,
Alliés pour punir le crime!
Peuples qui vous donnez la main
Pour le salut d'une patrie,
Pour les fêtes de l'industrie,
Vous vous retrouverez demain!

Après la lecture de ce rapport, dont les conclusions avaient été adoptées, à l'unanimité, par l'Académie, dans une séance particulière, M. le Président, ayant décacheté les billets inscrits sous le n° 1 et sous le n° 12,

A proclamé comme étant l'auteur du n° 1, qui

a obtenu une médaille, M. A. Honoré, employé au chemin de fer du Nord, demeurant à Arras.

L'auteur du n° 12, qui a été jugé digne d'une mention honorable, a préféré garder l'anonyme.

---

L'Académie s'empresse de réparer ici un oubli, en faisant connaître les noms des lauréats du concours de 1852-1853.

CONCOURS D'HISTOIRE.

*(Biographie de M. Doncre.—Appréciation de ses principales œuvres.)*

L'auteur du Mémoire qui a mérité une médaille d'or, d'encouragement, est M. Charles Demory, peintre à Arras.

CONCOURS DE POÉSIE.

*(Exposition universelle à Londres.—1851.)*

L'auteur du poème qui a obtenu une médaille d'encouragement, est M. Lauderat, de St.-Pierre-lez-Calais.

# ASSISTANCE HOSPITALIÈRE.

**Discussions relatives à une proposition de M. BILLET, avocat, membre résidant, sur les avantages qu'il y aurait à aliéner les BIENS des HOSPICES, pour en employer le PRIX en acquisition de RENTES sur l'ÉTAT.**

---

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX DE L'ACADÉMIE.

---

*Séance du 30 avril 1852.*

M. Billet lit un travail intitulé : *Hospices, leurs propriétés immobilières, rentes qu'ils possèdent.*

Après avoir fait un appel au patriotisme, cet amour désintéressé du pays, l'auteur dit que les hommes sérieux et religieux de l'époque actuelle doivent s'occuper avant tout d'améliorations sociales sous le drapeau de la bienfaisance publique. Les lois, comme tout ce qui vient des hommes, ne sont point parfaites; il faut cependant les

prendre pour base, car il vaut mieux améliorer ce qui existe que d'entrer dans le champ de l'inconnu; l'*association* a déjà été expérimentée; elle donne une puissance que ne peut avoir l'individu, et qui, habilement dirigée, deviendra un mode fécond d'exercer la bienfaisance; qu'on unisse donc à cette fin les moyens religieux et philanthropiques. — Les pauvres sont enclins à l'*envie*, les riches à l'*égoïsme;* il faut s'appliquer à corriger ces défauts de peur que de l'irritation du pauvre et de l'endurcissement du riche ne naissent de déplorables malheurs. L'auteur reconnaît les honorables efforts qui ont déjà été tentés; les ouvrages publiés sur la bienfaisance formeraient à eux seuls une nombreuse bibliothèque; ces doctrines généreuses ont été soutenues, soit dans la chaire, soit à la tribune; enfin des hommes qui n'avaient ni le don de la parole ni la facilité d'écrire, ont tenté l'expérimentation dans la limite de leurs forces.

L'Assemblée constituante de 1848 a ordonné une enquête sur les sources et les conditions du travail dans toutes les branches de l'industrie, afin d'arriver progressivement à l'amélioration matérielle et morale des classes ouvrières. Nous voulons aussi prendre notre part à cette œuvre, en nous occupant des hospices,

et rechercher s'il n'est pas possible de les multiplier, de rendre plus complets les secours qu'ils distribuent, d'y recevoir un plus grand nombre de malheureux.

Pour atteindre ce but, nous voudrions grossir leurs revenus à l'aide d'un nouveau mode de jouissance des biens immeubles qu'ils possèdent et qui pourraient être convertis, sinon en totalité quant à présent, du moins en partie, en capitaux qui produiraient davantage. Au point de vue de l'intérêt des pauvres, les économistes les plus éclairés ont toujours été frappés des nombreux inconvénients attachés à la possession, par les hospices et les bureaux de bienfaisance, de propriétés foncières. M. Necker avait déjà proposé de prescrire la vente des biens de tous les hôpitaux et leur remplacement en rentes sur l'État. En effet, les revenus immobiliers, surtout quand il s'agit de propriétés bâties ou de maisons d'habitation, sont sujets à de nombreuses variations, soit par des réparations qui, n'étant pas toujours faites à temps, absorbent le produit de plusieurs années, soit parce que l'adjudication, quoique publique, est souvent beaucoup moins élevée que si la vente était faite par de simples particuliers; une autre circonstance tend à diminuer les revenus fonciers des établisse-

ments charitables, c'est la dissémination des immeubles souvent séparés par de grandes distances, éloignés des établissements dont ils dépendent, ou situés même dans des pays étrangers. Il est facile de comprendre combien la surveillance en est difficile, ce qui la rend souvent illusoire. De ces faits, on peut conclure que les biens immobiliers des hospices produisent moins que ceux des simples particuliers, et, suivant les indications qui nous ont été données, nous croyons pouvoir fixer à 20 % les frais d'administration. La négligence des administrateurs est encore accrue par l'espoir de subventions accordées par les communes ou même par les départements, pour couvrir l'insuffisance des revenus des hospices et des bureaux de bienfaisance, subventions qui ne s'élèvent pas à moins de 18 millions par année. La vente des biens immobiliers, en rendant la gestion plus facile, aurait pour but d'améliorer l'état de choses actuel. Nous pouvons citer un fait particulier à notre département. Les hospices de Béthune, pour se libérer d'une somme de 53,854 fr. 22 c. ont vendu un bois, 181,150 fr. Ce bois ne donnait qu'un revenu de 3,000 fr. environ; il est resté entre les mains des hospices après le paiement de la créance, 127,271 fr. 78 c. qui, placés

sur l'État, produisent 7,060 fr. Le revenu a donc dépassé de 4,060 fr. celui que donnait le bois, avant l'aliénation.

J'aborde ensuite les objections qu'on pourrait faire; sans doute, je ne les aurai pas toutes prévues, mais je les provoque franchement, afin qu'un nouveau jour soit jeté sur cette question si importante. Ceux qui s'opposent à l'aliénation des biens des hospices disent que l'on irait ainsi contre les volontés des donateurs. Cette objection n'est pas sérieuse; car il est certain que les donateurs eux-mêmes seraient les premiers à se réjouir de voir leurs bienfaits doubler et même tripler; 2° la valeur vénale des immeubles et leurs produits tendent, dit-on, constamment à s'accroître, tandis que le signe monétaire éprouve une dépréciation incessante. Je réponds à cette objection en citant l'exemple d'un établissement de bienfaisance qui a obtenu la faculté de prélever chaque année les 3/20 des rentes et de capitaliser successivement le produit de ce prélèvement; je pourrais apporter des chiffres à l'appui de ma proposition et montrer l'importance qu'aurait la capitalisation après la durée de vingt années.

Quant aux rentes que les établissements de charité possèdent sur particuliers et qui pro-

viennent soit de domaines concédés, soit de capitaux prêtés, etc.; par suite du long temps écoulé, du partage de la dette, les hospices se trouvent maintenant très gênés pour en faire la perception; quelques exemples suffiraient à le prouver. Je n'hésite pas à en provoquer le remboursement par un décret qui autoriserait les établissements de charité à aliéner, au minimum de seize fois le revenu nominal, toutes les rentes qu'ils possèdent sur particuliers et, au maximum de vingt-cinq fois le même revenu, tous les immeubles autres que les bâtiments hospitaliers dont ils sont propriétaires, notamment les maisons urbaines dont le revenu réel pourrait être souvent quadruplé.

Le meilleur moyen pour réaliser cette grande amélioration, serait d'exciter non seulement le zèle des Commissions administratives, mais d'y intéresser directement celui des agents salariés tels que receveurs, secrétaires de Commissions, etc., en leur accordant de faibles remises sur les capitaux provenant de ces aliénations. Le Conseil général de chaque département prendrait connaissance d'après un état récapitulatif, mais divisé par établissement, des recettes et des dépenses opérées dans l'année, ainsi que de la situation financière; il aurait aussi à consigner

dans le procès-verbal de ses séances, les irrégularités, négligences ou abus qu'il aurait cru remarquer au préjudice des pauvres.

M. d'Héricourt : Je ne crois pas que la réserve proposée par M. Billet soit suffisante pour équilibrer la progression croissante des revenus territoriaux. Je pourrais citer quelques chiffres tendant à établir que des immeubles ont été sextuplés dans une période de trente ans. Je ne saurais donc admettre comme profitable aux hospices l'aliénation de leurs propriétés immobilières.

M. Degeorge : Je crois qu'une proposition si importante que celle formulée par M. Billet ne doit pas être seulement l'objet d'une simple lecture. Ce travail comprend des renseignements précieux. Un hospice qui paie ses dettes et augmente encore son revenu par la conversion d'une simple partie de ses propriétés, me paraît un fait très-grave et digne de fixer l'attention des économistes.

Dans certaines communes, les hospices sont mal administrés; les commissions permanentes n'apportent peut-être pas dans les importantes fonctions qui leur sont confiées, toutes les lumières désirables; la routine est une ornière profonde et commode et l'on ne fait rien pour

en sortir. Que l'Académie discute sérieusement les propositions formulées par M. Billet et que cette discussion que l'heure avancée ne permet pas de continuer aujourd'hui, soit renvoyée à une prochaine séance.

M. Cornille : Je regarderais la vente *totale* des biens immobiliers comme une mauvaise mesure; quant aux bois et aux maisons, je crois que les hospices pourraient augmenter leurs revenus et améliorer leur position financière en en convertissant le produit en rentes sur l'Etat. Cette mesure diminuerait aussi les difficultés de perception; car il faut bien le reconnaître, les biens des hospices ne sauraient être administrés comme une fortune privée.

M. Billet : J'ai été guidé dans la rédaction de mon travail par la pensée de venir le plus utilement possible au secours de la classe pauvre; je repousse l'établissement de nouveaux impôts; cette mesure est mauvaise, elle froisse trop d'intérêts divers, elle coûte trop de perception. Ayant eu, dans mes études, occasion d'examiner quelques ventes faites par des hospices, j'ai été frappé des avantages que cette mesure avait toujours produits, et j'ai pensé qu'en la *généralisant*, elle amènerait les mêmes résultats; la vente générale est difficile maintenant, dit-on, et cependant les

hospices de Calais ont demandé à être autorisés à convertir toutes leurs propriétés ; si ce fait ne suffit pas pour rassurer les adversaires de l'aliénation, qu'on la tente du moins sur une échelle plus restreinte et l'expérience prouvera si cette mesure est utile.

M. Harbaville : Je pense que la question soulevée par M. Billet est très-grave ; elle est digne de l'étude de l'Académie, et je propose de continuer cette discussion.

. . . . . .

*Séance du 21 mai 1852.*

. . . . . .

M. Vartelle : Je regrette de n'avoir pu assister à la lecture du Mémoire de M. Billet ; j'aurais pu discuter plus sûrement les propositions qui y étaient émises. M. Billet a établi plusieurs classifications de biens ; je le suivrai dans ses divisions. Quant aux *rentes*, les hospices d'Arras en possèdent peu ; chaque jour voit en diminuer le nombre et l'on n'en établit pas de nouvelles. Les hospices d'Arras, sauf de rares exceptions, n'ont pas de *maisons*. Quant à l'aliénation des propriétés immobilières, je n'hésite pas à la combattre, car je la regarde comme une spoliation au détri-

ment d'une catégorie d'individus que la loi prend sous sa protection.

Cette *conversion* n'aurait-elle pour but immédiat que la diminution du fond territorial ?— Les administrations, dans un pressant besoin, n'hésiteraient pas à toucher au capital, tandis que la vente d'une partie des propriétés immobilières les arrête; les propriétés des hospices doivent être remises telles que l'administration les a reçues. D'ailleurs, tandis que le revenu foncier augmente, le capital tend à diminuer; les rentes sur l'Etat (la conversion ne pourrait s'opérer autrement) viennent d'être diminuées d'un dixième; la loi contient de plus une mesure comminatoire qui peut être exécutée dans dix ans, et qu'est-ce que ce délai pour un établissement public? Les revenus fonciers augmentent et leur mouvement progressif est près d'avoir atteint son maximum.

Si l'on avait réalisé, il y a un ou deux siècles, lorsque la mesure locale rapportait deux hectolitres de blé d'une valeur de deux ou trois francs, la vente des biens proposée aujourd'hui, la génération actuelle ne serait-elle pas en droit d'attaquer une administration qui aurait ainsi tari la source de la richesse des hospices? Cet hectolitre de blé vaut maintenant vingt francs; et qui oserait dire quel sera le revenu de la mesure

dans un délai donné? On parle de capitaliser une partie des revenus ; mais cette part réservée est le bénéfice de la conversion; si on la restreint, l'entreprise est manquée; on n'a fait qu'échanger une propriété établie sur des bases solides contre une autre qui n'offre pas les mêmes garanties.

M. Billet : Je réponds que l'une des plus importantes questions qui doit préoccuper notre époque est celle de l'assistance publique; elle est à l'ordre du jour, et chacun doit étudier les voies et moyens de la résoudre. Il n'y a pas et ne peut pas avoir d'analogie entre l'administration d'une fortune privée et celle d'un établissement; le propriétaire doit renfermer ses besoins dans le cercle de ses revenus; s'il les dépasse, il administre mal, et personne ne viendra combler le déficit de sa caisse. Les hospices, au contraire, sont protégés par le gouvernement, et en cas d'insuffisance de revenus, les secours de l'Etat ne lui font pas défaut; le budget de la France est grevé chaque année d'une somme de dix-huit millions répartie entre les hospices dont les charges dépassent les ressources. Malgré cette protection, il est incontestable que les hospices ne font pas tout le bien qu'ils voudraient, parce que leurs revenus sont insuffisants. Je n'ai pas eu l'intention d'attaquer tel ou tel hospice; la question que je me suis

posée est plus vaste; je la *généralise* au lieu de la *restreindre.* Les biens des hospices sont de nature différente; les bois et les forêts sont une propriété coûteuse, et si l'on calculait les frais d'administration et de surveillance, les impôts, etc., on verrait que les revenus nets sont peu importants. Il en est de même des maisons qui, n'étant pas entretenues avec le soin qu'apporte le propriétaire, entraînent les hospices dans des réparations coûteuses. Quant aux rentes, elles sont divisibles à l'infini, coûtent beaucoup de perception et nécessitent quelquefois de pénibles recherches. Tout établissement public est un usufruitier intelligent et est tenu, par sa fondation même, de travailler constamment à l'amélioration de son revenu. Les administrateurs sont des tuteurs, mais leur responsabilité est en quelque sorte à couvert par la surveillance incessante du gouvernement dont l'autorité est plus forte. Le revenu serait augmenté par suite de la conversion, on ne peut le nier; qu'on prelève donc sur le capital un fond de réserve; il ne rendrait pas l'amélioration illusoire et cependant il offrirait une utile ressource. Ma proposition n'est du reste pas nouvelle. Le gouvernement s'en est sérieusement occupé en 1782, bien qu'en 1749 il eut pris des mesures contre l'augmentation des biens de

*main-morte.* Je me réserve et je déclare que je ne prétends pas imposer mon opinion, j'ai seulement eu pour but d'appeler sur un sujet aussi important l'attention de l'Académie; je m'efforcerai de répondre aux objections qui pourraient m'être présentées.

M. Wartelle : L'assistance publique n'est pas une étude nouvelle; elle a depuis long-temps préoccupé les esprits sérieux; on a joint l'application aux théories et les dotations des hospices ne sont-elles pas une suffisante protestation?— On m'a reproché de citer l'hospice d'Arras; mais, administrateur de cet établissement, j'en connais la gestion et quoique prêt à généraliser la question, je crois avoir le droit de citer des faits dont chacun peut contrôler l'authenticité et qui me paraissent avoir une grande force.— M. Billet a parlé des bois : sans doute cette nature des biens ne paraît pas offrir les mêmes avantages que les propriétés arables, et cependant il est important de l'approfondir sérieusement. — Appelé à faire partie de l'administration des hospices d'Arras, j'ai étudié la question de la grande et de la petite culture; je voyais dans celle-ci des inconvénients graves, et je demandais s'il était sage à un établissement public de pousser au morcellement des proprié-

tés. Toutefois les avantages de la petite culture étaient si grands, que je me suis rangé parmi ceux qui soutenaient la division. Eh bien! il en est de même pour les bois. Au moment où l'on se préoccupe de défrichements qui prennent chaque jour une nouvelle importance, un établissement public doit-il donner l'exemple? et d'ailleurs le résultat est-il toujours avantageux? La vente de la futaie produit une somme importante, mais lorsque le sol sera livré à la culture, réalisera-t-il les espérances qu'on a conçues? Tel terrain ne peut produire que du bois; lorsqu'on s'en sera aperçu, il faudra de grands frais devant lesquels on hésitera peut-être. Par le défrichement on augmente le capital, mais on diminue le revenu. On cite l'exemple d'hospices qui, ayant vendu un bois, ont, avec le produit, non seulement payé leurs dettes, mais encore augmenté le chiffre de leurs revenus : pour être complet, il fallait tenir compte de la réduction des rentes nouvellement décrétée; et si ces hospices dépensent tous leurs revenus, ainsi que doit le faire un établissement charitable, ils se seront déjà trouvés gênés par cette réduction. La propriété immobilière produit au contraire une augmentation très-utile, et tout hospice qui, dans un délai de vingt-cinq ans, n'a pas augmenté ses revenus, n'est pas

dans une heureuse position pécuniaire. On a parlé d'un hospice qui aurait demandé l'autorisation de convertir toutes ses propriétés immobilières : ce fait isolé ne prouve rien, et j'espère qu'on refusera la demande, car, avant peu, on regretterait cette mesure. On a cité des édits relatifs aux biens de main-morte : mais ces édits concernaient plus spécialement les biens du clergé ; les temps ne sont plus les mêmes, et d'ailleurs la loi a prévu la trop grande accumulation des biens des établissements de main-morte, en exigeant d'eux un impôt de 62 1/2 °/₀, charge plus lourde que celles qui pèsent sur la propriété privée, en supposant même une mutation par période de trente ans. Je repousse les secours étrangers ; un établissement public doit se suffire à lui-même, et les soins d'une administration tendent à ce résultat.

# NOTE.

La discussion qui précède ne fut suivie, en 1852, d'aucune résolution de l'Académie. Mais au mois d'août 1854, M. le docteur Danvin (de St.-Pol), adressa à l'Académie un Mémoire intitulé : *De l'Assistance Hospitalière et de la création des hospices régionaux*, et dans lequel, pour arriver à la *fondation de nouveaux hospices*, il proposait plusieurs espèces de voies et moyens :

1° Aliénation des biens des hospices ;
2° Vente d'une partie des biens communaux ;
3° Appel au crédit foncier ;
4° Vote de centimes additionnels ;
5° Impôts somptuaires.

M. Billet, chargé de faire le rapport sur ce Mémoire, accepta et soutint les idées de M. Danvin, et termina son travail en soumettant à l'Académie plusieurs conclusions. Les premières, relatives aux remercîments et aux félicitations à adresser à M. Danvin, au dépôt de son mémoire dans la bibliothèque de la Société, et à l'envoi de ce même Mémoire à M. le Préfet, furent admises à l'unanimité.

Quant à la cinquième conclusion, ainsi conçue : « *D'associer* » *(le rapporteur propose) l'Académie au vœu du docteur Dan-* » *vin, de voir créer le plus tôt possible des hospices régionaux* » *pour les malades et les indigents des campagnes,* » elle devint, ainsi que les voies et moyens proposés dans le Mémoire, le sujet d'une nouvelle discussion.

*Séance du 27 octobre 1854.*

. . . . . .

M. Harbaville, tout en rendant justice au consciencieux travail de M. Danvin, croit qu'il faut écarter la cinquième conclusion du rapport de M. Billet. Les voies et moyens, proposés par le savant docteur, sont impraticables.

1° Aliénation d'une partie des biens des hospices.

L'honorable membre se rapporte à ce qui a déjà été développé à ce sujet, dans une précédente séance, par M. Wartelle qui ne voit dans cette mesure qu'une spoliation déguisée.

2° Quant au crédit foncier, il ne paraît pas maintenant en mesure de pouvoir fournir un capital de 150 millions nécessaires à la fondation des hospices régionaux.

3° Les impôts somptuaires proposés par M. Danvin ne sont pas discutables.

4° Reste donc l'aliénation d'une partie des biens communaux. — Ce moyen serait peut-être applicable à la condition toutefois de ne l'em-

ployer qu'avec beaucoup de prudence et de tenir compte de la différence de nature et d'origine de ces biens. Il serait utile aussi de ne pas se faire illusion sur leur valeur fort souvent exagérée.

M. Lecesne rappelle à l'Académie que deux systèmes existent sur la question, celui du docteur Cazin et celui du docteur Danvin. Le premier consiste dans la distribution des secours à domicile aux malades des campagnes; le second, dans l'établissement d'hospices cantonaux. Ces deux systèmes sont trop exclusifs. L'un a l'inconvénient d'autoriser le plus souvent un mauvais emploi des secours à distribuer ; il en rend fort difficile la surveillance et détourne, au profit des familles, des secours qui ne devraient bénéficier qu'aux malades. L'autre établit une centralisation qui rendra impossible, dans un grand nombre de localités, le transport des malades à l'hôpital. En effet, dans les pays où la population est fort disséminée, les hospices cantonaux seront à de grandes distances, et les malades ne pourront s'y faire transporter sans danger pour leurs jours. D'ailleurs, les dépenses qu'entraîneraient ces grands établissements devraient faire rejeter le principe de leur création.

Au lieu de ces moyens inefficaces, M. Lecesne

préférerait l'organisation, dans chaque commune, de *chambres de malades*, qui pourraient être surveillées par des garde-malades ou des sœurs hospitalières. Des médecins, laissés au choix des malades, seraient appelés quand il y aurait nécessité, et de petites pharmacies seraient établies à proximité.

Ce système a été recommandé dans un rapport fort remarquable présenté par M. Charvet, secrétaire général, à M. le Préfet du Pas-de-Calais, et est mis en pratique, depuis long-temps, dans le département du Bas-Rhin; dans le Loiret, il a été appliqué, tout récemment, par M. Dubessy, maintenant conseiller d'État, dont le nom fait autorité en pareille matière.

Il est vrai qu'il n'a pas trouvé grâce devant le conseil général du Pas-de-Calais; mais cela tient principalement à une erreur dans laquelle son auteur est tombé, en ce qui concerne les voies et moyens. M. Charvet pense que la plus grande partie des fonds nécessaires à l'établissement des secours médicaux, dans les campagnes, doit être demandée aux bureaux de bienfaisance. Pour se convaincre de l'impossibilité d'une pareille mesure, il suffit de réfléchir à l'extrême modicité des ressources des bureaux de bienfaisance dans la plupart des communes,

et aux nombreux besoins qu'ils sont obligés de soulager.

Au reste, cette question des voies et moyens paraît, à M. Lecesne, la plus difficile à résoudre en pareille matière, et, sous ce rapport, il n'hésite pas à condamner les idées émises par M. Danvin : l'aliénation des biens des hospices et des propriétés communales. Vendre les immeubles des hôpitaux, ce serait un acte véritable de spoliation; ces immeubles ont été donnés en vue de quelques-uns, il n'est pas permis de les faire tourner au profit de tous. On peut en dire autant des biens communaux, ils appartiennent aux groupes de citoyens qui les détiennent, et non pas à la généralité des Français; d'ailleurs, si l'on voulait entrer dans cette voie, on rencontrerait des difficultés d'exécution devant lesquelles on serait certainement obligé de reculer.

M. Lecesne pense que si l'on veut sérieusement créer le budget des dépenses des secours médicaux à donner aux habitants des campagnes, il n'y a pas autre chose à faire qu'à voter des centimes additionnels. C'est là une véritable taxe des pauvres, mais elle se recommande par son but et par une nécessité généralement sentie. Si l'on a reconnu le principe d'une taxation locale pour les frais de l'instruction primaire et de

l'amélioration des voies de communication, à combien plus forte raison ne doit-on pas appliquer ce principe dans l'intérêt de la santé publique?

M. Lecesne est donc d'avis que l'Académie ne saurait s'associer aux opinions émises par M. Danvin, quant à la création d'hospices cantonaux, et quant aux voies et moyens à consacrer au soulagement des pauvres malades dans les campagnes.

M. Billet reprend rapidement l'historique de la question. M. le docteur Danvin se propose de venir au secours des classes pauvres qui sont à l'état *non pas de souffrance*, mais de *maladie*, et s'occupe non de *soins*, mais de *traitement*. Or, il a surabondamment prouvé que certaines maladies ne peuvent être traitées à la campagne, que les secours à domicile sont insuffisants et trop souvent mal employés; il reste donc les hospices régionaux. M. Danvin propose de créer un hospice de 150 lits par agglomération de 24 à 30 mille habitants, ce qui nécessiterait la création de 672 établissements nouveaux. Comment et où trouver l'argent nécessaire? Les établissements de charité, dit M. Danvin, ont 500 millions de valeurs immobilières qui donnent à peine un revenu de 11 à 12 millions. Qu'on vende ces

immeubles; qu'on affecte une partie des capitaux à l'établissement des hospices nécessaires, et l'autre partie, placée à intérêts, donnera encore un revenu presqu'égal à celui dont on dispose aujourd'hui. Cette opinion n'a pas le mérite de la nouveauté, c'est celle des économistes les plus considérables, MM. Necker, de Cormenin, de Gasparin, de Marbeau, etc.

Il est donc possible de modifier la nature des biens des hospices; bien plus, grâce à l'augmentation des revenus, on pourrait, chaque année en tenir en réserve une partie, et ces prélèvements successifs, dans une période donnée, serviraient à remettre les hospices en possession d'immeubles de la même valeur que ceux qu'ils ont aujourd'hui.

On fait cette objection : pourquoi détruire le gage du pauvre ? Mais cette aliénation n'est faite que dans l'intérêt du pauvre lui-même. Les pauvres, qui sont les donataires seront les premiers satisfaits, si, par une mesure de la nature de celle qui est proposée, leurs revenus augmentent considérablement.

On dit encore que la valeur vénale des immeubles et leurs produits tendent constamment à s'accroître, tandis que le signe monétaire éprouve une dépréciation constante.

M. Billet répond, par cette observation qu'il a déjà faite, que les hospices, dont les revenus seraient bien plus considérables, pourraient en prélever chaque année une partie, reconstituer, au bout d'un certain temps, des immeubles de la même valeur que ceux qu'on aurait aliénés. La ville de Montreuil a obtenu cette autorisation et a pu ainsi, par la vente d'immeubles d'un très-faible rapport, rebâtir ses hospices et s'assurer un revenu égal à celui dont elle jouissait. La ville de Béthune s'est trouvée dans la même position, et la ville de Calais a sollicité une autorisation semblable.

Enfin, M. Billet ajoute encore cette observation : qu'on doit voir surtout, dans l'intérêt de la classe pauvre, la progression du revenu et non pas considérer la valeur du fonds.

Répondant ensuite aux autres objections, l'honorable membre pense qu'un bon règlement des hospices parviendrait à faire cesser la répugnance des gens de la campagne. Plus que qui que ce soit, il rend justice à l'admirable dévoûment des sœurs de charité; mais elles ne traitent pas, ne peuvent pas traiter les malades, et c'est des maladies qu'il s'agit en ce moment. Les hospices régionaux sont donc indispensables; si les voies et moyens proposés par M. le docteur

Danvin ne paraissaient point applicables, M. Billet ne refuserait point de se rallier à la proposition des centimes additionnels, à la taxe des pauvres; mais cette considération ne doit pas faire rejeter la cinquième conclusion; l'honorable membre ne voit aucun inconvénient à s'associer à un vœu, celui de voir mettre à l'essai un système qui est le fruit de patientes recherches et de longues méditations.

M. Wartelle, répondant à M. Billet, reconnait que les autorités citées par lui sont certainement très-respectables; mais, si à cause de leur importance on n'a pas le droit de les discuter, la discussion est close; toutefois, ce qui semble mettre en suspicion les moyens déjà proposés, c'est qu'on ne les a pas encore appliqués. Particulièrement, M. Billet n'a pas répondu à cette objection qui repose sur l'augmentation progressive de la valeur des biens ruraux, rapprochée de la progression en sens inverse du revenu des capitaux, de telle sorte que, s'il est vrai que le revenu des biens ruraux double dans une période de 50 ans, tandis que le revenu des capitaux diminue de moitié dans la même période, l'aliénation d'un immeuble aurait pour résultat, au bout de 50 ans, de réduire le capital au quart de sa valeur et le revenu à la moitié.

M. Billet a invoqué l'exemple de Montreuil et de Béthune; selon M. Wartelle, ces établissements ont fait une opération ruineuse pour l'avenir; cependant, avant de la condamner, il faudrait avoir la preuve qu'elle n'était pas commandée par les circonstances impérieuses qui font taire tous les principes d'économie.

Arrivant à l'établissement des hospices régionaux, M. Wartelle pense qu'ils ne rempliraient pas le but qu'on en attend. La répugnance de l'*hospice*, déjà très-grande dans les populations agglomérées, est bien plus invincible encore dans les campagnes. Et, comme on l'a déjà dit, dans certaines régions de la France, le transport des malades, à des distances de 10 à 12 lieues, serait dangereux, sinon impossible.

Le traitement à domicile aurait peut-être quelque chose de plus pratique, si l'on prenait pour agents des sœurs hospitalières, dans le logement desquelles une pièce ou deux seraient disposées pour recevoir 3 ou 4 malades. C'est de ce côté que doivent se diriger les études et les efforts des économistes et des philanthropes.

Relativement aux voies et moyens, l'honorable membre se rapproche assez du système de M. Lecesne, *les centimes additionnels;* toutefois, il pense que la charité officielle *ne doit venir qu'en aide* à la charité privée.

Ce serait une utopie désastreuse que de songer à recréer immédiatement, et de toutes pièces, toutes ces anciennes hôtelleries, maladreries, etc., qui ont été l'œuvre de plusieurs siècles.

M. Luez regarde la question comme insoluble. M. Danvin considère non l'état de souffrance, l'indisposition, mais la maladie des gens de la campagne, et se préoccupe non de soins, mais de traitement. Or, est-il bien vrai qu'il ne soit pas possible de traiter certaines maladies à la campagne? L'honorable membre croit qu'il est permis d'en douter; l'expérience donne des preuves pour l'affirmation comme pour la négation. Le transport des malades lui paraît aussi très dangereux et souvent funeste. Dans l'état des choses, M. Luez déclare s'abstenir.

M. Ledieu applaudit au système de M. Danvin. Il y a diverses affections qu'on ne peut traiter à la campagne. D'un autre côté, il y a de bien grandes difficultés à diriger certains malades sur un hôpital. M. Ledieu reconnait cependant l'impossibilité d'appliquer les moyens proposés par M. Danvin. Il désirerait qu'on employât le système déjà mis en pratique dans quelques localités; à Carvin, par exemple, un petit hospice, consistant en quelques chambres, a été installé, et paraît suffire aux besoins de cette commune.

M. Proyart, à son tour, croit que les hospices régionaux seraient déserts. La campagne aura toujours, quoiqu'on fasse, une répugnance invincible pour aller à l'hôpital. D'un autre côté, vendre les biens communaux, ce serait, suivant l'énergique opinion de M. Proyart, mettre le feu dans les campagnes. De plus, les capitaux placés à intérêts n'offriraient pas la même garantie que les immeubles, et, pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup-d'œil sur l'état des ressources d'un hospice. Les rentes affectées remontent à peine à 150 ans, tandis que les donations de biens fonds remontent à plusieurs siècles.

Après différentes observations échangées entre MM. Lecesne, Wartelle et Billet, et qui ne sont guère que la répétition ou le développement des arguments déjà invoqués, M. le Président met aux voix la cinquième conclusion du rapport de M. Billet, citée plus haut.

Cette conclusion est rejetée.

# CONSIDÉRATIONS HISTORIQUES

SUR

# L'EMPIRE ROMAIN,

PAR

M. LEGESNE,

Membre résidant.

Parmi les sujets de méditation que présente l'histoire, il n'en est pas de plus grand, ni de plus utile, que l'appréciation morale et politique des destinées de l'Empire Romain. Cette soumission si complète et si prolongée de tous les peuples à un seul, est un fait unique dans les annales de l'humanité, et qui mérite de fixer sérieusement l'attention. Examiner comment cette composition grandiose a pu subsister si longtemps malgré ses nombreuses défectuosités est une étude qui peut donner matière à d'heureuses applications; et, sous ce rapport, elle est du plus haut intérêt pour le philosophe et pour l'homme d'État.

Ce qui frappe d'abord, quand on arrête sa pensée sur l'Empire Romain, c'est l'idée de grandeur. Cette grandeur fut, en effet, surprenante, mais elle fut en même temps un immense embarras. Dans un système politique qui comprenait à peu près tout le monde connu des anciens, quelles difficultés ne devait pas présenter le gouvernement ! En vain Rome avait centralisé en elle-même le mouvement de l'Univers ; la division se formait dans son sein. L'ambition et la jalousie des grands reproduisaient, dans les murs d'une ville, les discordes et les prétentions des États les plus vastes. La lice était circonscrite, mais les désirs étaient immenses; il s'agissait de l'empire du monde.

De là les dangers les plus sérieux pour l'existence de l'établissement romain, si péniblement édifié par la persévérance et le génie de tout un peuple. Il était à craindre que ces illustres citoyens, plus fiers et plus puissants que les rois vaincus par eux et par leurs ancêtres, ne missent en lambeaux ce corps énorme que chacun s'efforçait de diriger. Quel spectacle que celui du fractionnement opéré par les mêmes mains qui avaient créé la concentration! La Providence ne permit pas ce scandale.

Un homme parut, qui laissait bien loin der-

rière lui tous ceux qui auraient pu lui disputer la prééminence; cet homme, c'était Jules-César. Véritable fondateur de l'Empire Romain, il eut toutes les qualités d'un héros et d'un politique. Il n'en fallait pas moins pour habituer au joug un peuple jaloux à l'excès de son indépendance. Aussi, l'illusion fut complète. La démocratie opprimée se précipita au-devant de César comme vers un libérateur, et César créa l'empire en haine de la tyrannie.

Les querelles des patriciens et du peuple ne pouvaient amener que le despotisme ou la licence. La victoire du peuple, c'était le déchaînement des passions les plus désordonnées, le renouvellement des républiques de la Grèce; le triomphe de l'aristocratie, c'était la tyrannie la plus sombre et la plus ombrageuse; c'était Venise par anticipation. Il valait mieux que ce grand conflit se terminât par une transaction; cette transaction, ce fut l'unité impériale, système mixte qui ne laissait après lui ni vainqueurs ni vaincus, despotisme tempéré qui assurait la responsabilité en la concentrant sur une seule tête.

Toutefois, ce ne fut pas, ce ne pouvait pas être sans contestation qu'une telle œuvre s'accomplît. Prendre corps à corps l'aristocratie romaine, la terrasser et la museler, l'entreprise

était immense. Et pourtant ce n'était que la moitié de la tâche. Il fallait, de plus, éviter que la démocratie ne devînt un embarras après avoir été un moyen. César suffit à tout, mais il périt à la peine. Il montra le chemin par où l'empire devait passer; il ne lui fut pas donné de voir le triomphe définitif de ses conceptions. Les grands, battus en brêche, protestèrent au nom de la liberté, comme s'ils pouvaient se targuer de ce nom, eux qui avaient fait peser sur leurs concitoyens le despotisme le plus intolérable. Pourtant, ce mot magique trouva de nombreux échos, et César tomba sous le poignard de Brutus et de Cassius, laissant à Octave l'héritage de ses vengeances et de son ambition.

Le meurtre de César, et les guerres civiles dont il fut le signal, peuvent être considérés comme les dernières convulsions de ce corps puissant qui avait dominé Rome pendant tant de siècles. L'aristocratie avait été frappée au cœur par le génie de César; mais elle était trop vivace pour mourir d'un seul coup. Son agonie devait encore ébranler le monde, jusqu'à ce que le colosse expirât dans les plaines de Philippe.

Désormais, la querelle est vidée; il peut bien y avoir encore lutte d'ambition, il n'y a plus lutte de principe. A partir de cette époque, on

ne combat plus que pour le choix d'un maître. Octave ou Antoine, c'était également le gouvernement d'un seul sur les ruines de l'oligarchie. Actium donna raison à Octave, et l'empire fut assuré à la famille de César.

Jamais œuvre politique ne fut mieux suivie que celle de la fondation de l'Empire Romain. Après être née du génie de César, elle eut le bonheur de rencontrer Auguste, en attendant Tibère. Auguste était admirablement propre au rôle qu'il devait jouer. C'était un de ces hommes qui ne font pas les grands événements, mais qui les consolident. Esprit juste et pratique, il connaissait surtout l'art de ménager les transitions; d'une ambition sans bornes, il savait néanmoins négliger les apparences pour la réalité. Par son adresse, le monde romain cessa d'être libre sans cesser de le paraître; les choses disparurent, les noms restèrent. C'etait tout ce qu'il fallait aux descendants des Fabricius et des Scipions, à ces natures dégénérées chez lesquelles le culte des intérêts matériels avait étouffé tout autre sentiment.

Après Auguste, vint Tibère, qui assit sur des bases inébranlables le système de ses prédécesseurs. Sombre et astucieux, il joignait au despotisme du tyran les ménagements de l'homme

d'État. Par l'énergie de sa volonté, par les détours de sa politique, il supprima les dernières résistances. Comme le fera plus tard Louis XI, il fit passer un terrible niveau sur les têtes de l'aristocratie, et bientôt il n'y eut plus de rangs que dans l'abjection.

Qu'on examine maintenant le chemin que fait une grande idée dans des mains habiles. L'établissement de l'Empire Romain est opéré et doit durer des siècles : il a suffi de trois hommes et de quatre-vingts ans pour cet immense résultat. Et quel ensemble dans les moyens! quelle rectitude dans les conséquences ! L'empire naît au nom de la liberté avec César, il se consolide sous le prétexte de l'utilité avec Auguste, il s'impose par le despotisme avec Tibère, c'est-à-dire par l'alliance progressive du sentiment, de l'intérêt et de la force.

Tibère termine la période de fondation de l'Empire Romain; Caligula commence celle de possession. Désormais le principe est triomphant, nul ne cherche à en contester l'origine, à en combattre l'influence. L'Univers entier s'incline devant la volonté d'un seul. C'était là, sans contredit une grande facilité pour faire le bien; Trajan, Antonin, Marc-Aurèle, le prouvèrent plus tard. Malheureusement, le flambeau de la

philosophie antique, seul guide alors possible à défaut du christianisme, n'éclairait pas le cœur des successeurs de Tibère. Portés au faîte des grandeurs humaines, ils ne voient dans leur élévation qu'un moyen de satisfaire leurs passions désordonnées. De là ces abus de pouvoir dont l'audace même nous frappe d'étonnement.

Il fallait, en effet, que les hommes du temps des Caligula, des Claude et des Néron, fussent descendus bien bas, ou que le principe impérial fût monté bien haut, pour qu'une telle audace fût permise. C'est que l'abjection des sujets et la hardiesse des gouvernants forment la clef de voûte de tout l'édifice impérial chez les Romains. L'abjection des sujets était le produit du caractère italien privé de l'appui des institutions républicaines; la hardiesse des gouvernants était née de la force que donnent la victoire et la nécessité des temps. Voilà comment un système si rigoureux a pu subsister si long-temps et même passer en habitude dans les mœurs romaines.

Pourtant, l'omnipotence impériale avait un contrepoids dans la licence des soldats. C'était l'armée qui avait fait l'empire; ce fut aussi le seul pouvoir que l'empire ménagea. C'est une des nécessités de la tyrannie de s'appuyer sur la force, et la force finit toujours par la dominer.

Les Empereurs Romains, en outrant la prépondérance d'un corps déjà trop puissant, se donnèrent des maîtres au lieu de soutiens. Ce fut pendant la plus grande partie de l'empire la sérieuse difficulté du gouvernement. L'esprit turbulent des légions peut être regardé tout à la fois comme un fléau et comme un bonheur pour la société romaine. Il produisit l'oppression d'un côté et la répression de l'autre. Sans cette force toujours menaçante, sans cette espèce de pouvoir modérateur, les gouvernants n'auraient plus connu de frein; la justice aurait perdu ses droits. Système à jamais déplorable qui en était réduit à réprimer l'abus par la licence !...

L'excès produit généralement la destruction. Un mauvais gouvernement n'est jamais si près de finir que quand il est parvenu à ses plus grandes conséquences. Néron avait forcé tous les ressorts du régime absolu, ces ressorts finirent par réagir contre lui. A Rome, tout était muet; mais un cri général de réprobation partit du sein des légions, et dès-lors le tyran dut tomber. Mais la justice d'une multitude armée engendre toujours l'anarchie. Privée de règles, entraînée par les passions du moment, elle peut avoir de bons instincts; elle ne saurait avoir d'esprit de suite. C'est ce qui arriva à la mort de Néron.

Les légions empressées de couper court à un régime qui ruinait l'état, procédèrent avec équité, mais sans discernement. Elles voulurent puiser, chacune en elle-même, le remède qu'il aurait fallu chercher en commun. De là ces prétendants, issus des quatre coins du monde, et faisant dégénérer en querelles personnelles la sainte cause de la justice.

On comprend la confusion qui dut résulter d'un pareil conflit. Quand la violence règne sans contrôle dans un état, les troubles y sont incessants. En effet, rien n'est mobile et capricieux comme la force; aujourd'hui chez l'un, elle passe demain chez l'autre. C'est à qui fera pencher la balance, et pour cela, que d'intrigues, de complots et de crimes ! Malheureux donc les gouvernements qui ne trouveut pas dans leurs institutions un utile préservatif contre un si grand danger ! Ils sont sans cesse les jouets de la fortune et du hasard.

L'Empire Romain en fit la triste expérience avec Galba, Othon et Vitellius, fantômes de princes créés par la force et détruits par elle. Leurs luttes plongèrent le pays dans les malheurs de la guerre civile, en sorte que l'unité impériale, qui devait assurer la tranquillité publique, fut précisément ce qui la compromit alors. Mais

cette période de troubles était indispensable entre les excès de Néron et la prudence de Vespasien. Les États ne passent pas subitement du mal au bien; il y a toujours des transitions destinées à préparer les contrastes.

L'agitation ne saurait toujours durer; tôt ou tard la société reprend son assiette. Alors paraissent des hommes destinés à calmer l'effervescence, à rétablir l'ordre, à remettre tout à sa place. Ce fut le rôle de Vespasien et de Titus. Leur règne marque dans l'histoire comme un temps de réparation. Essentiellement sages et prudents, ils furent destinés à réconcilier le monde avec le principe impérial. Domitien, leur successeur, est un non-sens entre Titus et Trajan; à moins qu'il n'ait eu pour mission de faire regretter l'un et désirer l'autre. Avec lui finissent les douze Césars, ou plutôt les Empereurs Romains proprement dits. Tant que Rome absorbe en elle-même le gouvernement de l'Univers, le monde ne peut avoir pour chefs que des Romains, mais quand elle n'est qu'une capitale, la vie politique se trouvant partout, les prétentions sont partout légitimes. Alors l'Italie ne jouit plus exclusivement du privilége de donner des maîtres au monde. Chaque membre de cette grande aggrégation qui formait l'Empire Romain put aspirer aux honneurs suprêmes.

Cette importante innovation se produisit tout d'abord sous les meilleurs auspices. Elle éleva Trajan à l'empire et prépara cette période de bonheur qui compte parmi les plus mémorables dans l'histoire de l'humanité. C'est le beau temps de l'Empire Romain; c'est alors qu'il se montre dans toute sa force et dans toute sa splendeur. Grand au-dehors, florissant au-dedans, il est heureux à faire envie aux siècles passés et futurs. Cet état brillant fut l'œuvre de cette série de princes illustres qui, depuis Nerva jusqu'à Marc-Aurèle, gouvernèrent le monde et réalisèrent l'alliance si difficile d'un pouvoir sans borne et d'une sagesse à toute épreuve.

Sans doute rien n'est plus touchant qu'un pareil spectacle : il parle bien haut en faveur de la monarchie absolue. Là, en effet tout est possible à qui veut le bien. Pas d'obstacle, pas de résistance, pas de lutte; un concert général vers le but indiqué par la volonté du chef, un accord parfait pour la réalisation des plus grands desseins, une entente admirable entre toutes les parties de l'ensemble; que de gages de bonheur pour un État! mais aussi que d'écueils et de dangers ! Quand le sort de tous dépend de la sagesse d'un seul, le salut public repose sur une base bien fragile. Rien n'est plus rare que

la modération dans la toute puissance; et, en retour, quels désastres dans le moindre égarement! Cette obéissance universelle, qui est une si grande facilité au bien, rend, en peu d'instants, le mal irréparable. Que de fermeté et de prudence ne faut-il pas dans une telle élévation! et dès-lors est-il raisonnable de compter sur la perfection humaine, c'est-à-dire sur ce qu'il y a de plus exceptionnel et de plus incertain?

Ce fut la philosophie antique qui fit Nerva, Trajan, Adrien, Antonin et Marc-Aurèle; ce fut certainement son plus bel ouvrage. A cette source féconde, ces grands empereurs vinrent puiser les doctrines de morale et de justice qu'ils mirent en pratique sur le trône. La philosophie, en effet, est parfaitement propre à inspirer les idées justes et larges qui conviennent à un homme d'État; mais, pour arriver à ce but, elle doit répudier toute solidarité avec cet esprit de secte qui ne dépasse point les bornes d'une école; elle doit être le résumé de toutes les pensées sages, de toutes les théories utiles : c'est l'application de l'intelligence. Ainsi envisagée, elle n'est le partage exclusif d'aucune époque, ni d'aucune nation; elle appartient à qui sait l'embrasser avec amour et dévouement. Qu'on ne fasse donc pas un mérite particulier à l'antiquité d'avoir su

allier la politique à la philosophie. Le monde moderne n'est pas privé de cet avantage. Lui aussi, il peut, il doit accomplir ces hautes destinées; il a même, de plus que le monde ancien, les traditions du passé, l'enseignement d'une religion plus pure, et les progrès de l'esprit humain.

La prospérité de l'Empire Romain ne pouvait durer indéfiniment; la stabilité indéfinie n'est guère dans la nature des choses. Les bons, comme les mauvais gouvernements, n'ont jamais qu'un temps; un siècle de félicité, et une succession de cinq bons princes étaient une faveur unique dans les fastes des nations. En effet, il est pénible de le dire, la gloire des États et des gouvernements se soutient difficilement pendant une longue suite d'années. Presque toujours un règne de sagesse et de prospérité est suivi d'un règne d'incapacité et de décadence. C'est que les hautes qualités nécessaires pour faire les hommes d'État ne sont départies que de loin en loin à quelques privilégiés; c'est que la fortune capricieuse se joue des peuples comme des individus, et ne leur prête jamais long-temps ses inconstantes faveurs.

Si le monde romain parvint au plus haut degré de bonheur avec Marc-Aurèle, il le paya bien

cher sous Commode. Ce monstre appartient à cette école de tyrans qui semble propre à l'Empire Romain où rien ne saurait être médiocre, le mal comme le bien, Néron comme Trajan. Il commence une ère de malheurs et de confusion qui doit durer près d'un siècle. Durant cette période, le monde romain, opprimé par le despotisme intérieur, écrasé par la licence des armées, désolé par la guerre civile, ravagé par les invasions étrangères, atteint aux dernières limites de l'infortune. Ce temps calamiteux fut préparé par l'exagération de l'élément militaire dans le gouvernement. Ce travail, commencé, comme nous l'avons vu, par l'esprit même des institutions impériales, avait eu un temps d'arrêt sous les empereurs prudents et fermes qui venaient de se succéder; mais Commode, pour satisfaire ses passions, n'avait d'autre ressource que de les mettre sous la protection de l'armée. Dès-lors, la licence des soldats reprit son cours, et bientôt elle domina l'empereur et l'empire.

Toutefois ce ne fut pas sans une lutte vive et acharnée que le pouvoir passa aux mains des légions. Toute la période, depuis Commode jusqu'à Alexandre Sévère, n'est qu'un long duel entre le principe impérial et le principe militaire. Quelques princes généreux soutinrent cou-

rageusement la lutte; quelques grandes destinées furent sacrifiées pour la cause de l'indépendance monarchique; Pertinax et Alexandre Sévère portèrent haut et ferme le drapeau de la résistance; Septime Sévère parvint même, pendant un temps, à comprimer l'esprit d'insurrection qui débordait de toutes parts : mais le courant était trop fort; les mauvais princes se succédaient en trop grand nombre pour que le succès fût possible. Ce que la vertu et la sagesse édifiaient avec peine, le vice et la folie le détruisaient en un moment. Qu'espérer en effet d'êtres aussi dégradés que Caracalla et Eliogabale? Pouvaient-ils résister aux empiétements de la soldatesque, eux qui n'avaient de racines que dans la licence? Pouvaient-ils appeler leurs concitoyens à la défense de l'honneur et de la dignité du trône, eux qui faisaient école d'infâmie et de perversité ?

D'ailleurs, les mœurs du temps prêtaient peu à une pareille lutte. Où les Empereurs seraient-ils allés chercher un point d'appui ? Dans le Sénat ? il était tombé si bas que son intervention ne pouvait être que ridicule. Dans le peuple ? il n'existait plus, depuis que le despotisme l'avait façonné à ne demander que du pain et des spectacles. L'Empire se trouvait donc face à face

avec l'armée, sans contrepoids, sans auxiliaire. On comprend quelle était la faiblesse de sa position. Ainsi, l'esprit impérial est puni par où il a péché. Il n'a laissé debout que la force militaire et cette force le déborde. Exemple frappant du danger de deux pouvoirs en contact sans qu'une influence médiatrice maintienne entr'eux un juste équilibre!

Les luttes de la couronne et de l'armée amenèrent dans l'Empire Romain des actes inouïs. Maîtres de la situation, les soldats en usèrent sans miséricorde. Il est dans la nature du despotisme militaire d'être impitoyable. Ce n'est pas que le soldat soit plus endurci et plus sanguinaire, c'est que les masses armées sont plus inflexibles dans leur logique et que leur responsabilité partagée est plus illusoire. Alors, l'excès fut tel, que, sur huit empereurs, depuis Commode jusqu'à Alexandre Sévère, il n'y en eut qu'un seul qui ne périt pas de mort violente. Alors le scandale fut poussé à un tel point que les soldats ne craignirent pas de mettre l'empire en vente, et qu'il se trouva des hommes assez ambitieux ou assez insensés pour acheter le triste privilége de périr sur un trône.

De tels excès ne pouvaient amener que l'anarchie; elle fut épouvantable. Pendant vingt ans,

l'Empire Romain semble dans une complète dissolution. Des fantômes d'empereurs se succèdent avec une rapidité effrayante et ne servent qu'à constater l'abaissement du trône et le triomphe de l'armée. L'autorité est dépourvue de tout prestige, la licence règne sans partage. Cette époque de trouble et de confusion commence au meurtre d'Alexandre Sévère et se termine à l'avènement de Claude. Les douze règnes qui la remplissent ont tous une fin tragique ; preuve incontestable des malheurs du temps ! Et pour couronner cette période par un trait distinctif, l'apparition des Trente-Tyrans vient fournir un exemple unique de désorganisation sociale.

Cette confusion était inévitable : lorsque la force matérielle l'emporte sur la force morale, elle se traduit toujours par des actes anarchiques et terribles. Organisée pour la lutte, elle ne peut l'être pour le gouvernement; de là des froissements extraordinaires, des prétentions exagérées, des rigueurs excessives. La science gouvernementale est le fruit de l'expérience et de la sagesse; comment l'espérer de vainqueurs ignorants portés aux affaires sans préparation et sans étude ? C'est donc une nécessité des révolutions d'engendrer la violence et la confusion. Au lieu de le leur reprocher avec aigreur, il vaudrait mieux les prévoir et les prévenir.

En présence de ces déchirements infinis qui signalent la période connue dans l'histoire sous le nom des Trente-Tyrans, on se demande comment l'Empire Romain a pu résister à de telles secousses. C'est qu'une cohésion de dix siècles ne se brise pas au premier choc. Les États ne disparaissent pas comme les individus : ils sont lents à s'élever, mais ils ne meurent que progressivement. La Providence n'a pas voulu qu'un souffle pût renverser l'existence de tout un peuple; ce ne serait ni moral ni encourageant. L'anéantissement des nations est toujours précédé d'une période de décadence plus ou moins prolongée. L'Empire Romain n'était point encore suffisamment usé pour périr; bien qu'il ne fût plus au temps de Trajan, il était loin du temps d'Augustule.

Les désastres de cette période ne pouvaient être suivis que d'une dissolution générale ou d'un retour à l'ordre. La dissolution n'était pas possible, car elle suppose une recomposition, et comment le monde ancien se serait-il recomposé, lui dont les jours étaient comptés? Mais aussi le monde moderne ne pouvait pas encore naître : les dieux s'en allaient; le Christianisme n'était qu'au berceau; l'Empire Romain était donc nécessaire. Ainsi, tant que l'antiquité ait fourni

toute sa carrière, tant que les destinées nouvelles ne soient pas suffisamment préparées, l'unité impériale est le système indispensable auquel il faut toujours revenir.

C'est ce qui fit que l'ordre l'emporta dans cette lutte, et que le principe d'agitation, représenté par l'armée, fut définitivement vaincu. Cet heureux résultat fut l'œuvre des hommes distingués qui parvinrent à l'empire après la mort de Gallien. Par leur fermeté et leur prudence, Claude, Aurélien, Tacite et Probus parvinrent à comprimer la licence des soldats et à rétablir la paix et la sécurité intérieures. Les obstacles furent grands; plusieurs de ces princes généreux sacrifièrent leur vie à cette noble tâche; mais le but fut atteint, et en quelques années le monde romain vit renaître le calme qui suit les tempêtes.

Cette période de restauration amena le triomphe définitif du principe monarchique et absolu. Ce triomphe se manifeste dans la personne de Dioclétien. Ce prince, remarquable à tant d'égards, commence une ère nouvelle dans le système impérial. Par lui sont abandonnées toutes les traditions du passé; le gouvernement revêt une autre forme. Jusque-là, l'empire avait conservé quelques réminiscences de la républi-

que; l'empereur n'était, pour ainsi dire, que le premier des citoyens. Ces dernières traces d'un ordre de choses si éloigné, disparaissent pour toujours et font place à un régime qui tient à la fois du despotisme oriental et des formes modernes. Cette curieuse transformation prépare l'avènement des idées nouvelles; elle leur trace le chemin, elle leur facilite les moyens. En effet, tant qu'elle a dû parler à tous séparément, la grande révolution morale qui s'opère dans la société était condamnée à des efforts et à des lenteurs infinis. Mais dès qu'elle n'a plus à vaincre qu'une seule résistance, son triomphe est une affaire de politique et ne peut tarder à se produire.

Ainsi, Dioclétien fut la cause involontaire du succès du Christianisme. Il crut affermir le pouvoir en le concentrant plus que jamais dans la personne de l'empereur; il prépara le monde moderne. Constantin fut le promoteur de cette grande révolution sociale; ce sera sa gloire. Ce prince habile comprit, le premier, que les temps anciens étaient finis, et qu'à des mœurs nouvelles il fallait un élément nouveau. Que ce soit l'intérêt ou la conviction qui lui ait fait découvrir cette grande vérité, toujours est-il qu'il rendit un immense service à l'humanité en facilitant,

autant qu'il était en lui, la manifestation des doctrines sublimes du Christianisme. De son règne date un ordre de choses tout différent de ce qu'on a vu jusqu'alors. Les anciennes traditions de gouvernement sont pour jamais abandonnées; un système nouveau s'établit; les tendances modernes se font jour de toutes parts. Constantin ferme donc définitivement l'antiquité; le premier, il entre résolument dans la voie du progrès qui se manifeste au monde et consacre les idées qui font la base des sociétés actuelles.

Le but gouvernemental de Constantin fut l'unité monarchique et religieuse. C'était une grande innovation dans le monde ancien que l'accouplement de la politique et de la religion. Jusqu'alors, ces deux puissances avaient été tout à fait distinctes; elles agissaient chacune dans sa sphère; mais il ne leur était jamais arrivé de s'entr'aider ou de se nuire. La perspicacité de Constantin découvrit tout ce qu'il y avait d'entraînement dans ces deux forces. Par ses efforts, la religion descendit des hauteurs purement célestes et devint un pouvoir dans l'État. Ce qu'elle prêta d'appui à celui qui lui donnait tant, on le comprend sans peine. Elle rattacha les esprits à un seul mode d'autorité temporelle,

pendant que la puissance impériale rattachait les individus à un seul mode de croyance spirituelle, et, concourant dans le même but, celui de l'unité, elles s'absorbèrent dans la création sociale qui consacrait le trône par l'autel.

Ainsi fut réalisée l'institution de la religion dans l'État, institution salutaire quand elle est maintenue dans des limites clairement définies et scrupuleusement gardées. En effet, le pouvoir civil se compromet fréquemment quand il est réduit à ses seules ressources; c'est pour lui un excellent auxiliaire que l'élément religieux qui commande l'obéissance et comprime les passions. Mais il est difficile que deux forces aussi énergiques restent long-temps unies. Trop souvent la religion, ayant la conscience de ce qu'elle est et de ce qu'elle peut, veut dominer l'État. Alors se produit le pire de tous les systèmes : le trône abdiquant devant l'autel, c'est-à-dire le contre-pied de cette grande loi : le ciel à Dieu, la terre à l'homme.

Constantin ferme définitivement l'ère romaine. Après lui l'Empire existe encore, mais Rome n'est plus. C'est que Rome représentait l'antiquité; elle en était l'expression la plus haute et la manifestation la plus éclatante. Les théories de fatalisme et de compression qui font la base

de la foi païenne se résument dans cette ville célèbre, qui soumit toute la terre en proclamant le Destin. Lorsque d'autres idées triomphent, Rome ne doit plus rester à la tête de l'humanité. Il faut qu'elle tombe dans l'oubli avec ses Dieux usés et ses institutions vermoulues. Loin d'elle, s'élève une rivale qui répond aux besoins nouveaux; Constantinople, la ville des Empereurs Grecs, le symbole de la victoire du Christianisme. Rome et Constantinople! grands noms qui réveillent l'idée d'un monde qui finit et d'un monde qui commence !

Ainsi, l'Empire Romain est terminé : ce colosse de grandeur meurt d'épuisement et d'impuissance. Mais sa signification n'en est pas moins immense dans l'histoire. Il a allié à l'idée de la conquête celle de la stabilité ; il a montré ce que peuvent l'énergie et la persévérance pour le gouvernement des peuples. Par lui fut reconstituée la grande unité humaine; par lui, les nations se confondirent dans une seule existence; par lui, fut réalisé le problême de la concentration universelle. La civilisation fut le drapeau sous lequel il rangea les intérêts si divers qu'il fut chargé d'administrer. Il fut énergique, parce qu'il avait la conscience de sa mission providentielle; il réussit, parce qu'il apportait un progrès et un perfectionnement.

L'Empire Romain eut donc une destinée glorieuse et utile. S'il finit par succomber sous le poids des évènements, s'il ne comprit pas le mouvement qui s'opérait parmi les hommes, c'est que chaque nation est créée dans un but et pour un temps; c'est que ce but, une fois rempli, son rôle est terminé et que tout ce qu'elle fait au-delà est frappé d'erreur et de stérilité. L'Empire Romain ne devait pas échapper à cette règle : pour avoir été plus puissant qu'aucun autre, il ne pouvait prétendre à l'éternité, qui n'est pas de ce monde.

# NOTICE

SUR

# M. LE BARON DE STASSART,

PAR

A. D'HÉRICOURT,

Membre résidant.

Messieurs,

En acceptant l'honneur de vous présenter la biographie de M. le baron de Stassart, membre honoraire de cette Académie, j'ai cédé, bien imprudemment peut-être, à un double sentiment : d'abord, je désirais me rendre à vos bienveillants suffrages, et, ensuite, je regardais comme un devoir presque aussi impérieux de vous parler d'un homme digne de votre attention à tous égards, et qui, dans la haute posi-

tion qu'il occupait, m'avait voué une affection toute paternelle. Lorsqu'une tombe vient de se fermer sur une personne aimée, on se plait à rappeler les titres qu'elle avait à l'estime de ses concitoyens, de ses collègues, de ses amis. Mais qu'il est souvent différent, le jugement porté dans le silence du cabinet, des éloges dont retentissent les journaux, les chaires ou les tribunes! Ici, au contraire, la vie de M. le baron de Stassart est si remplie, qu'on n'éprouve qu'un regret, celui de ne pouvoir, à quelque point de vue que l'on se place, l'embrasser tout entière. Administrateur éclairé, honoré, malgré sa jeunesse, de nombreuses marques de sympathie et d'estime de l'empereur Napoléon; mêlé à tous les grands évènements qui précédèrent la chute de l'empire, et ne puisant jamais ses inspirations que dans une inviolable fidélité; élevé plus tard aux premières dignités de sa patrie, dont il avait eu, pour ainsi dire, les destinées en main, M. de Stassart s'attire, par la généreuse indépendance de ses sentiments, par son impartialité, par ses hautes connaissances, l'estime, nous allions dire l'affection de tous les partis.

Outre sa carrière d'homme politique, M. de Stassart occupait aussi dans les lettres un rang aussi honorable que mérité. Depuis plus de dix

ans, il dirigeait l'Académie royale de Belgique, et l'on peut dire que lorsqu'il n'occupait point le fauteuil de président, c'est que les règlements s'y opposaient. Il appartenait à l'Institut de France, section des sciences morales et politiques, à l'Académie de Turin, à toutes les sociétés savantes de la Belgique et du nord de la France, et il se montrait aussi fier de ces distinctions que des ordres qui brillaient sur sa poitrine. Peu de temps avant sa mort, notre zélé collègue avait réuni ses œuvres littéraires; c'est un recueil précieux qui sera utilement consulté par les biographes, ainsi que par toutes les personnes qui voudraient connaître l'histoire contemporaine. Après avoir résumé les difficultés que présente la biographie de M. le baron de Stassart, après avoir rappelé le peu de temps qui nous a été donné pour une tâche aussi difficile, il est presqu'inutile de réclamer cette indulgence, à laquelle vous nous avez depuis longtemps habitué, mais qui ne nous a jamais été aussi nécessaire que dans cette circonstance.

Goswin-Joseph-Augustin Baron de Stassart, naquit à Malines le 2 septembre 1780, ainsi que lui-même le constate d'une manière aussi simple que charmante, à la tête de ses œuvres complètes. Il appartenait à une famille qui avait

jeté un certain éclat et rendu des services signalés à la Maison d'Autriche, en possession, à cette époque, des provinces belges. Nous ne dirons rien de la jeunesse du Baron de Stassart, ni de ses succès au collége de Namur, où il fit ses humanités. Peu importe les lauriers du jeune âge, et combien de fois les espérances conçues par les maîtres n'ont-elles point été trompées? La meilleure institutrice de M. de Stassart fut sa mère; elle cultiva et développa les qualités de son cœur, et c'est à elle qu'il dut cette douce philosophie qui l'a soutenu dans sa longue carrière, cette religion éclairée qu'il n'a jamais abandonnée, et cette amabilité qui lui a valu de nombreuses amitiés. Sans doute, M. de Stassart était fier du nom de ses ancêtres, de la gloire de son père, mais il aimait, dans ses longues et spirituelles causeries, à rappeler ses entretiens, sous les arbres séculaires du beau domaine de Corioule, avec la femme dont il était la joie et la consolation, à qui il avait consacré les premiers chants de sa jeunesse. M. de Stassart n'avait que dix-neuf ans lorsqu'il composa cette pièce de vers. On n'y trouve cependant ni vaine déclamation, ni emphase prétentieuse; c'est un doux entretien de deux personnes qui s'aiment et qui pleurent ensemble. M. de Stassart père avait été, en

effet, obligé de chercher dans l'exil une tranquillité que ne lui offrait plus la patrie; quelque temps après, il devait à son fils la liberté et le droit de revenir mourir dans la terre de ses ancêtres.

Cependant, aux jours d'orages, aux violences révolutionnaires, avait succédé le calme, et le premier consul appelait près de lui les jeunes intelligences qui devaient assurer à son règne un éclat peut-être moins brillant que celui des batailles, mais plus utile et plus durable. C'est en 1802 que M. Goswin de Stassart vint à Paris et qu'il y remporta coup sur coup les prix d'éloquence, de législation criminelle et de plaidoirie. Des succès aussi éclatants devaient appeler sur le jeune Belge l'attention du gouvernement. Le Conseil-d'État venait d'être institué; M. de Stassart fut, par décret du 5 août 1804, nommé auditeur, quoique huit places seulement fussent remplies.

La France était alors dans tout l'éclat de sa prospérité; elle luttait avec avantage contre l'Europe coalisée, et la bataille d'Austerlitz devait, peu de mois après, assurer son influence sur toute l'Allemagne. Mais, si nous pouvons nous servir de cette comparaison, nos troupes s'étaient élancées comme un torrent, renversant tous les

obstacles, sans avoir assuré une domination que l'habileté des chefs et la douceur des employés pouvaient seules affermir. M. de Stassart fut envoyé dans le Tyrol, et, avec une conciliation qui n'excluait point la fermeté, le jeune intendant sut, en se faisant aimer, obliger les mécontents à respecter le gouvernement français.— C'est là qu'il prit cette habitude de travail qui ne l'a jamais quitté et qui lui faisait apporter, dans l'expédition des affaires, une régularité qui provoqua, à plus d'une reprise, l'étonnement de ses supérieurs. Descendant jusque dans les moindres soins de l'administration, ouvrant lui-même sa volumineuse correspondance, il n'était étranger à aucun des besoins du service; c'est ainsi qu'il découvrit le noyau d'une conspiration formée contre la France et qu'il put la réprimer sans faire couler le sang.

Il était à peine depuis un mois dans le Tyrol, lorsqu'on lui confia une mission plus importante et plus en rapport avec ses connaissances administratives. Au mois de juillet 1806, il fut chargé de l'inspection des départements des 25e et 26e divisions militaires, et entretint, avec les ministres, une correspondance où se révèlent la sûreté de son jugement ainsi que son esprit d'observation. On lui doit une réforme impor-

tante dans l'administration des postes, celle de faire constater, par un timbre, la date de l'arrivée des lettres. Persuadé que les affaires administratives demandent une prompte solution, M. de Stassart voulait qu'il y eût, à chaque chef-lieu de département, un Sous-Préfet, et après un demi-siècle, la France, comprenant l'utilité de cette mesure, paraît adopter ces vues. Le ministre des finances Gaudin lui confia, au mois de décembre 1806, une nouvelle mission relative à l'établissement du cadastre dans l'ancien évêché de Liége, opération difficile dans un pays qui supportait avec peine le gouvernement français, et qui regardait chaque mesure nouvelle comme une violation de ses droits et de ses priviléges.

Toutefois, M. de Stassart n'avait point abandonné l'étude des lettres; il se rappelait le succès qu'avaient obtenu, en 1799, *ses Bagatelles littéraires*. Ce livre, d'un jeune homme, n'avait été tiré qu'à un petit nombre d'exemplaires, destinés à des amis de famille; quelques extraits, lus dans les salons encore ouverts, appelèrent l'attention des hommes de goût, et ce fut à leur sollicitation, qu'en 1802, M. de Stassart en donna une nouvelle édition sous le titre de *Bagatelles sentimentales*.

Ces œuvres lègères, auxquelles l'auteur attachait peu de prix, furent traduites en italien par Bianchi, vers 1812. En Allemagne, M. de Stassart s'était occupé de littérature; il avait surtout été séduit par les méditations d'Eckartshausen, qui venait de publier *Dieu est l'amour le plus pur;* cette traduction, d'après l'auteur lui-même, aurait été entreprise en 1794, à une époque où sa famille avait été obligée de se retirer en Westphalie, à cause de l'occupation de la Belgique par les armées républicaines. Quoi qu'il en soit, cette traduction parut en 1801. Le nom d'Eckartshausen est maintenant presque oublié; des quatre-vingts ouvrages qu'il a publiés, un seul a eu quelque réputation: c'est celui que M. de Stassart, l'un des premiers, popularisa par sa traduction.

Nous n'avons certes pas l'intention d'analyser le philosophe allemand; *Dieu est l'amour le plus pur* est d'ailleurs un de ces livres qui provoquent la méditation, qui se lisent, mais qui ne sauraient être résumés. Plus tard, on a reproché à Eckartshausen quelques erreurs théologiques; de part et d'autre, on a publié des écrits maintenant oubliés. Sans se prononcer dans le débat, M. de Stassart, aussi fervent catholique que traducteur habile, supprima, dans ses dernières an-

nées, les passages qui lui avaient été indiqués comme contenant des erreurs et notamment les *Prières de la messe.*

Au mois de décembre 1806, M. de Stassart fut de nouveau placé sous les ordres du comte Daru, intendant général de l'armée et des pays conquis, à Varsovie; M. de Stassart, en publiant une lettre inédite de l'élégant traducteur d'Horace, déclara plus tard que jamais il ne rencontra d'homme aussi laborieux que le savant historien de Venise et de la Bretagne. Grâces à la parfaite régularité qu'il savait mettre dans la distribution de son temps, toutes ses affaires étaient au courant à la fin de chaque semaine; il est vrai, ajoute M. de Stassart, qu'il passait ordinairement, dans son cabinet de travail, la nuit qui précédait le dimanche. On comprend l'influence que durent avoir, sur le jeune intendant, ces rapports avec un homme aussi instruit et un conteur aussi aimable. Lorsque les affaires étaient expédiées, tous deux étudiaient la langue et la littérature polonaises. Le plus jeune, M. de Stassart, avait même résolu d'en écrire l'histoire; mais ces luttes et ces révolutions continuelles, ces interminables querelles, ces mœurs plus grossières que chevaleresques, l'arrêtèrent dans la réalisation de ce vaste projet. D'ailleurs, il voyait

grandir les fonctions qu'on lui avaient confiées; les services qu'il avait rendus à l'armée française, comme intendant d'Elbing, appelèrent sur lui l'attention de l'Empereur, qui le manda lors de la prise de Kœnisberg, et, après lui avoir remis la croix de la Légion-d'Honneur, lui confia l'importante intendance de la Prusse orientale. Le début de son administration fut marqué par un acte de justice et de fermeté que nous ne croyons pas devoir passer sous silence. Irrité de la conduite des habitants de Kœnisberg, de la longueur et de l'opiniâtreté du siége, Napoléon avait frappé cette ville d'un impôt de huit millions; il était difficile de faire revenir l'Empereur sur cette décision, quoiqu'elle dût consommer la ruine de cette importante cité; de plus, il fallait prendre une résolution prompte. M. de Stassart obtint que l'imposition ne pèserait pas seulement sur la ville de Kœnisberg, mais sur la province entière, ainsi que c'était justice. Les magistrats vinrent le remercier et lui offrirent, en témoignage de leur gratitude, dix mille ducats; mais l'intendant les arrêta d'un geste, et se contenta de leur dire : « Voudriez-vous, Messieurs, me faire » rougir d'un acte de justice? » Cette modération, cette équité, son aptitude au travail et son infatigable activité firent bénir son administra-

tion, non-seulement à Kœnisberg, mais à Marienwerder et à Marienbourg, postes qu'il occupa lorsque les lenteurs du roi de Prusse eurent amené la reprise des hostilités. La paix même ne lui avait donné aucun loisir, car il avait reçu la mission de dresser la liste des indemnités que le roi de Prusse devait payer aux Polonais, et de procéder à l'échange des archives.

Les conférences d'Erfurth ramenèrent la paix, et M. de Stassart, après avoir, en qualité de commissaire impérial, réglé, avec les commissaires prussiens, les dernières mesures relatives à l'évacuation du pays, alla prendre possession de la sous-préfecture d'Orange, à laquelle il avait été nommé dès 1808.

Située sur les rives de la Meyne, dans une pittoresque position, au milieu du Comtat-Venaissin, dont elle ne fit cependant point partie, sous ce beau ciel du midi, la ville d'Orange rappelle de nombreux souvenirs historiques et poétiques; il en est, hélas! de sanglants, lorsqu'on remonte à l'époque des guerres de religion, et les rivalités n'étaient pas encore éteintes, lorsqu'y arriva M. de Stassart. Son premier soin fut d'élever un cénotaphe à la mémoire du vertueux Dutiller, dernier évêque d'Orange, et qui, au dire des historiens, fut vingt

ans le père des pauvres et l'honneur de l'épiscopat. En même temps, il obtint de l'administration municipale un temple pour les protestants, quoiqu'ils ne fussent pas encore trois cents, et cette mesure amena entre les deux partis une fusion dont on a pu, plus tard, apprécier l'heureuse influence. M. de Stassart ouvrit, le 19 octobre 1809, un collége; il avait une pensée plus vaste encore, celle d'établir une école primaire dans chaque commune, ainsi que le prouve une circulaire aux maires de son arrondissement. Orange n'avait point de bibliothèque : M. de Stassart en forma le noyau, et abandonna deux ou trois mille volumes qu'il avait recueillis dans ses voyages. Le bel arc-de-triomphe romain était obstrué par de chétives constructions : le Sous-Préfet les fit disparaître, et elles furent remplacées par une charmante promenade qui conserve encore le nom de Cours-Stassart. M. de Stassart est retourné l'année dernière à Orange; il se promenait seul près de l'arc-de-triomphe; soudain il est reconnu, son nom circule de bouche en bouche, et il est l'objet d'une véritable ovation. Ils sont rares les administrateurs qui, après quarante ans, recevraient de semblables témoignages de sympathie! et cependant M. de Stassart n'était resté qu'un an environ à

Orange. Le Gouvernement lui avait confié la préfecture de Vaucluse, où il s'attacha à développer le mouvement intellectuel. On a conservé les allocutions prononcées aux différentes distributions de prix auxquelles il assistait; car, lui aussi, il pensait que la jeunesse doit être l'objet de l'attention spéciale des administrateurs. Il donna à l'athénée de Vaucluse une nouvelle impulsion, et fonda un prix pour l'éloge de Pétrarque. Une inondation de la Durance lui fournit l'occasion de montrer son énergie. « Nous » l'avons vu, » dit M. Augier, « pendant une » nuit orageuse, au moment où la Durance por- » tait le ravage autour d'Avignon, en mai 1810, » se transporter avec les ingénieurs des ponts-et- » chaussées, à travers les eaux, pour surveiller » les digues en danger de se rompre, et distribuer » des secours aux malheureux. »

La reconnaissance des habitants se manifesta dans une ode empreinte de chaleureux sentimens et par des éloges dont les présidents des sociétés savantes se firent l'écho quelques années plus tard. Ne négligeant rien dans les services qui lui étaient confiés, M. de Stassart avait propagé la vaccine avec un zèle qui lui valut une médaille d'or de Paris; mais il ne put la recevoir, car l'Empereur déclara que les préfets et sous-préfets ne devaient pas l'accepter.

Constatons, en résumant une administration si courte (elle ne dura que quinze mois) et cependant si remplie, dans le département de Vaucluse, que M. de Stassart fut assez heureux pour prévenir des luttes avec les réfractaires, et que, par la persuasion plus encore que par la force, il amena un grand nombre de conscrits à se rendre aux dures prescriptions de la loi.

La Hollande venait d'être soumise définitivement à la France ainsi qu'à son régime départemental; il fallait des hommes dévoués, actifs et intelligents pour étouffer les haines et faire respecter un nom qui était abhorré. M. de Stassart fut nommé en 1811 préfet des Bouches-de-la-Meuse, et les ennemis même du Gouvernement rendirent justice à son équité et à son esprit de conciliation. Ami et protecteur des lettres qu'il cultivait dans ses trop rares loisirs, persuadé que l'étude pouvait prévenir des désordres, tout en permettant aux hommes de l'opposition d'être encore utiles à leur pays, il encouragea le mouvement intellectuel et artistique, et les discours qu'il prononça dans des séances classiques contiennent des conseils, qui, même de nos jours, pourraient recevoir leur application. La Haye eut une exposition, et quand l'Empereur visita ce pays, s'il n'y fut point accueilli avec

enthousiasme, il put du moins se faire illusion sur l'animosité des habitants. Trois émeutes qui éclatèrent dans l'île d'Oud-Beyerland, en février, à La Haye et à Leyde en avril 1813, fournirent au préfet l'occasion de montrer son sang-froid et son énergie. Un marin avait voulu le frapper d'un coup de couteau; il s'opposa à son arrestation et se l'attacha ainsi pour toujours. Un des chefs de l'émeute était venu se jeter à ses pieds et le suppliait de lui sauver la vie; le baron de Stassart le fit entrer dans sa propre garde départementale, et refusa, aux instances les plus vives, aux ordres même du duc de Rovigo, de le livrer à la justice. Il serait trop long de rappeler tous les faits qui viennent prouver la douceur de son caractère; il suffira de dire que, sans manquer à la ligne de conduite que lui avait tracée l'Empereur, il put cependant en diminuer la sévérité et laisser dans un pays hostile des souvenirs honorables. Un de ses amis disait : « Vif et entreprenant, » actif et infatigable, mais toujours enclin, par » vanité ou par ambition, à estimer les éloges » et l'élévation comme le souverain bien; homme » d'État rempli de mérite et de savoir, mais en- » traîné par ses passions au-delà de toutes les » bornes, il s'efforçait à la vérité d'atteindre son » but par la persuasion, mais s'irritait au der-

» nier point quand on ne voulait pas se laisser » convaincre. » Si l'on tient compte de l'esprit d'hostilité publique qui a inspiré cet écrit, des circonstances dans lesquelles il a paru, si on le compare aux jugements plus sévères portés contre les administrateurs des provinces voisines, on verra que nos éloges n'ont rien d'exagéré.

Il est vrai que M. de Stassart défendait tous les droits avec une énergie qui aurait pu être préjudiciable à un administrateur moins connu. Ainsi en 1811, il était allé saluer le duc de Padoue, proche parent de l'Empereur, chargé d'une mission à La Haye; après une entrevue assez froide, le préfet se retire et n'obtient du général qu'un léger signe de tête. M. de Stassart, blessé de ce manque de convenance, s'approche du duc et lui dit : Monseigneur, ne vous êtes-vous pas aperçu que MM. les conseillers de préfecture, M. le sous-préfet, M. le secrétaire général et moi avons eu l'honneur de prendre congé de Votre Excellence. Le duc comprit, et selon le cérémonial, reconduisit les magistrats jusqu'à l'escalier. Pendant le voyage de l'Empereur, dont nous avons déjà parlé, un sous-préfet, ancien marin, mais qui n'avait pas l'habitude du cheval, fit une chute qui mit le désordre dans l'escorte. Quelques jours après, le duc de Vicence,

rencontrant le sous-préfet, attaqua sa maladresse. M. de Stassart, survenant, dit à Caulaincourt : Il me semble, monsieur le duc, qu'aucun décret impérial n'exige que MM. les sous-préfets commencent par faire un cours d'équitation : Je pensais que Votre Excellence ne s'adressait à Monsieur que pour le louer de son zèle, et je vous avouerai que votre apostrophe m'étonne; j'aurais conçu qu'elle se fît à l'instant même, mais, trois jours après, elle me paraît fort déplacée. Le duc de Vicence tendit la main à M. de Stassart : Allons, dit-il, je vois que vous n'êtes pas homme à laisser marcher sur les pieds de votre état-major; c'est très bien et vous avez raison.

L'Empire français était à son déclin; les neiges de la Russie avaient décimé l'armée, et la glorieuse bataille de Leipsick avait été impuissante pour arrêter la coalition. M. de Stassart comprit que dès-lors il ne pouvait plus utilement servir l'Empereur à La Haye. Ne voulant point quitter le poste qui lui était confié, il se retira dans la forteresse de Gorcum, jusqu'à ce qu'un ordre du ministre de l'intérieur le rappelât à Paris. Résolu de défendre jusqu'au dernier moment l'Empereur qui avait reçu ses serments, il s'attacha comme officier supérieur à l'ordonnance

du roi Joseph, et on le vit même faire le service d'artilleur aux pièces qui en manquaient.

Ce dévoûment, imité à cette époque par tant de serviteurs de l'Empire, ne put sauver Napoléon, et il quitta la France après avoir dégagé de leur serment ceux qui l'avaient prêté.

M. le baron de Stassart n'avait point de haine contre les Bourbons; il aimait à parler de leurs vertus et de leur inépuisable charité; mais il craignait que leur excessive bonté ne pût réprimer les troubles dans un pays si profondément agité; l'avenir lui a donné raison. Il accepta de Louis XVIII la croix d'Officier de la Légion-d'Honneur, juste récompense des services qu'il avait rendus à la France; mais il ne voulut occuper aucun emploi, et résista même aux offres de Lebrun qui l'engageait à accepter la préfecture de l'Indre, située dans son ancienne sénatorerie. Il fut, sur ces entrefaites, présenté à l'Empereur d'Autriche qui, en souvenir de son administration du Tyrol, et de la conservation du musée d'Ambras, près d'Inspruck, lui conféra la clef de chambellan. M. de Stassart, pour éviter de nouvelles obsessions, quitta la France et se rendit en Allemagne, où habitaient quelques membres de sa famille. Il employa ses loisirs à revoir plusieurs de ses anciens ouvrages et à en

composer de nouveaux. C'est à cette époque que se reporte un recueil de pensées et de maximes par Circé, chienne célèbre, membre de plusieurs sociétés savantes. Est-ce la lecture de l'ouvrage de M. Verdi qui inspira ce travail? A-t-il été écrit dans un moment où les fonctions confiées à l'auteur ne lui permettaient pas la composition d'une œuvre de longue haleine? Vauvenargues était soldat; il écrivait chaque jour au milieu des camps, le soir d'une bataille, ses pensées et ses observations. De nos jours encore, cet exemple a trouvé des imitateurs, mais le succès n'a point toujours couronné ces efforts. Parmi les cent soixante-douze pensées ou maximes de Circé, quelques-unes sont jolies, fines, spirituelles, dignes d'un moraliste; d'autres ont vieilli; un certain nombre sentent l'aigreur, et l'on y reconnaît l'administrateur qui a perdu ses fonctions. Aucune cependant n'est triviale, et c'est une qualité que nous sommes heureux de constater; même dans les peintures les plus légères, dans ses fables, dans ses contes, dans ses idylles, l'auteur ne tombe jamais dans un défaut malheureusement si commun de nos jours. M. de Stassart appartient par l'esprit au XVIII$^{e}$ siècle, à cette époque de fines conversations où la phrase adoucit l'épigramme et en enveloppe, pour ainsi

dire, de miel la pointe acérée. Circé eut toutefois l'honneur d'appeler l'attention; on en fit un philosophe, et on alla presque à regretter que la suppression de la section des sciences morales et philosophiques l'empêchât d'arriver à l'Institut. Elle eut ses plagiaires, ses apologistes, et dans un dictionnaire qui parut quelques années plus tard, elle prit place, par ordre alphabétique, à côté de Cicéron. Qui aurait soupçonné, en effet, sous ce pseudonyme l'ancien préfet des Bouches-de-la-Meuse? Deux éditions, qui parurent presque simultanément, à Paris et à Bruxelles, furent enlevées avec une rapidité dont peu d'ouvrages, publiés à cette époque, offrent l'exemple. M. de Stassart en aurait sans doute donné une nouvelle édition si des évènements plus graves ne l'avaient préoccupé.

Il avait appris, en Allemagne, le retour de l'Empereur et sa marche rapide vers Paris; il s'y rendit aussitôt et reçut une haute mission qui montrait l'estime qu'on faisait de ses talents. Il fut chargé de porter à Vienne des dépêches confidentielles qu'il ne devait remettre qu'à l'Empereur; il avait en même temps des pouvoirs illimités pour traiter de la paix. Quoique le succès n'eût point couronné ses démarches, M. de Stassart fit preuve, dans cette circonstance,

d'une habileté et d'une prudence qui lui valurent les félicitations de l'Empereur. Arrêté à Lintz par la police autrichienne, le plénipotentiaire fit parvenir à l'Empereur d'Autriche les dépêches dont il était chargé, et il y joignit une lettre que nous voudrions citer tout entière : « Sire, disait-il, » j'ai trois maîtres que j'espère servir également » bien : l'honneur d'abord, le prince qui a reçu » mes premiers serments, et Votre Majesté qui » daigna m'accorder la clef de chambellan. » Après le récit rapide et consciencieux des évènements qui venaient de s'accomplir en France, après avoir fait un appel chaleureux au cœur de l'Empereur d'Autriche, exprimé les regrets de l'absence forcée de l'Impératrice Marie-Louise et du Prince Impérial : « Oui, Sire, s'écriait-il, » vous serez le pacificateur de l'Europe, vous » préviendrez une guerre désastreuse par les » résultats qu'elle peut avoir, et pour l'Allemagne » en général et pour l'Autriche en particulier. » Il demandait, en terminant, l'autorisation de reprendre du service en France : « Je serais au » désespoir de remettre à Votre Majesté, ma clef » chambellan. »

D'après les souvenirs de M. le baron de Menneval, M. de Stassart fut appelé par le prince Eugène, et on lui fit connaître les conditions de

l'Autriche. Napoléon devait abdiquer aussitôt en faveur de son fils, et, en attendant une souveraineté, habiter une des villes des États autrichiens. M. de Stassart vint aussitôt rendre compte de sa mission à l'Empereur, qui discuta sérieusement les propositions qui lui étaient faites; mais il ne crut pas pouvoir s'abandonner sans réserve à la politique douteuse de l'Autriche. Le plénipotentiaire fut nommé conseiller-maître des requêtes en service extraordinaire, avec ordre de se tenir prêt à reprendre les négociations dès que les circonstances le permettraient. On lui offrit même la charge de commissaire général de Belgique, mais il déclina cet honneur sous le prétexte que ces fonctions ne pouvaient se concilier avec sa nationalité.

Ce n'est pas ici le lieu de raconter le désastre de Waterloo, la chute de l'Empire, la Restauration des Bourbons, la réunion de la Belgique à la Hollande. M. de Stassart s'était retiré dans ce domaine de Corioule où s'étaient écoulées les premières années de sa jeunesse, et il cherchait, dans le culte des lettres et dans l'affection de la famille, l'oubli de ses anciennes agitations. Auprès d'une épouse aimée, il se livrait à la poésie et composait des fables qu'on a quelquefois comparées à celles de La Fontaine. Plus

morales que ces dernières, elles ont quelques-unes de leurs qualités, la subtilité de l'esprit et la bonhomie; mais il leur manque la concision, la justesse du trait et cet ensemble qui charme dans notre inimitable fabuliste. Dans l'œuvre du poète belge, on sent trop le désir d'être spirituel, et telle fable n'a été composée que pour faire ressortir une moralité écrite à l'avance. La politique, cette plaie du siècle, amène des allusions forcées. Hélas! que de poètes ont eu le même tort ! Toutefois, si M. de Stassart n'a point la gloire d'inscrire son nom à côté de celui de La Fontaine, on ne peut lui contester d'occuper l'un des premiers rangs parmi les fabulistes modernes. Onze éditions successives ont à peine satisfait la curiosité, et, de plus, elles ont été traduites dans presque toutes les langues de l'Europe: en allemand, par M. Catel, de Berlin; en suédois, par M. Wallmarck; en hollandais, par Swan; en anglais, par un auteur dont le nom nous échappe; quelques-unes ont été traduites en russe par Kriloff; en italien, et ont été l'objet des éloges du comte Orloff. Il publia, à la même époque, différents ouvrages et brochures parmi lesquels nous ne citerons que ses *Promenades à Tervueren.*

Mais M. de Stassart était encore trop jeune

pour se consacrer exclusivement au culte des lettres; on connaissait ses talents d'administrateur, et la Belgique, qui avait alors besoin du secours de tous ses enfants, ne tarda pas à faire un appel à son dévouement. Élu, en 1818, membre des États provinciaux, il fut appelé, en 1821, à la seconde chambre des États généraux, où le maintinrent plusieurs élections successives. Dès le début, il se plaça dans les rangs du parti libéral, dont il devint bientôt l'un des chefs. Il faut lire, dans ses discours, avec quelle énergie il sut défendre l'industrie de la Belgique, et quelle éloquente animation il apportait à protéger un pays que le gouvernement voulait traiter en conquis. Ces discours étaient aussitôt publiés et reproduits par les journaux français et anglais; quel qu'en fût le nombre, chacun d'eux était pour ainsi dire un évènement. Ce fut surtout en 1828, lors de la croisade du ministère contre la langue française, qu'il a trouvé les élans les plus sympathiques, cette véritable éloquence qu'inspire la conviction et qui part du cœur. Irrité d'une résistance que rien ne pouvait vaincre et qui menaçait d'entraver la marche du gouvernement, le roi des Pays-Bas lui enleva, au mois de janvier 1830, une pension de 1800 florins; M. de Stassart avait refusé, en 1827, le gouvernement

d'une province afin de garder son indépendance. Est-il besoin de dire qu'en présence de cette disgrâce, il sut rester philosophe, qu'aucune parole amère ne sortit de sa bouche, et que son opposition ne franchit jamais les limites imposées par le respect de l'autorité. — Un journaliste lui demandait quelques détails qui, sous le voile de l'anonyme, pouvaient nuire à des amis du ministère. « Ce n'est pas ainsi qu'il me convient de les attaquer, répondit-il; c'est de la tribune nationale que je saurai les démasquer, si j'en ai besoin. » Pressé par de nouvelles instances, il ajouta : « Une vengeance qui me mettrait au niveau de mes ennemis ne sera jamais la mienne. » Au mois de septembre 1830, les notables de Namur le prièrent de porter, avec quelques-uns de ses collègues, une adresse au roi des Pays-Bas. N'écoutant que la voix de l'honneur, insoucieux des périls qu'il peut courir, il accepte, et se rend à Rotterdam; mais la foule, excitée par les journaux, forme des rassemblements, et dans ses vociférations, demande qu'on lui livre le baron de Stassart. Comprenant qu'une plus longue résistance peut compromettre la sûreté de ses collègues, le courageux député s'avance, et se nomme aux factieux; on eut grande peine à le sauver. Quoique meurtri et presque couvert

de contusions, il continue sa route vers La Haye, car il a accepté une mission et il tient à honneur de la remplir. Mais à La Haye, l'irritation est plus grande encore; sa mort a été jurée dans des réunions populaires, et la police elle-même se déclare impuissante à le protéger. Rien ne peut ébranler le courage de M. de Stassart; il ne cède qu'aux sollicitations réitérées de ses collègues, et après une énergique protestation. A son retour à Namur, M. de Stassart, après avoir payé aux devoirs de la famille quelques instants, retourna à son château de Corioule, au milieu des acclamations les plus vives et les plus enthousiastes. Quelques jours plus tard, il n'hésitait pas à se rendre en Hollande pour la tenue des États généraux. Les intentions du gouvernement, nettement exprimées dans le discours d'ouverture, trouvèrent dans M. de Stassart une opposition très-vive, et, dès le lendemain, il écrivait au ministre que dès-lors il se croyait dégagé de ses serments. Il voulait se retirer à Corioule pour attendre les évènements, mais ayant appris que des ordres avaient été donnés pour l'arrêter, il chercha un refuge dans la petite ville de Givet, d'où il se rendit à Bruxelles, lors qu'il connut la révolution. Le lendemain de son arrivée, il fut nommé gouverneur de Namur et

directeur du comité de l'intérieur. Dix jours après, il se démit de ces dernières fonctions, sous le prétexte qu'elles étaient incompatibles avec celles qui lui étaient confiées. Toujours fidèle à son esprit de conciliation, il s'appliqua à faire cesser les rancunes, et fut assez heureux pour maintenir l'ordre dans ces circonstances difficiles. Lors de la reprise des hostilités avec la Hollande, dix jours lui suffirent pour mettre sur pied et équiper six bataillons de la garde civique.

Au congrès belge, M. le baron de Stassart partagea avec MM. de Gerlache et Surlet les voix pour la présidence; il en fut l'un des vice-présidents et il défendit constamment les principes monarchiques. Il ne voyait de salut pour la Belgique que dans une alliance intime avec la France, il se montra si dévoué qu'on l'accusa de sacrifier sa nationalité et que sa popularité même en souffrit. Vingt-quatre ans paraissent avoir assuré l'indépendance et la prospérité de la Belgique; elle tient son rang parmi les royaumes de l'Europe et l'intégrité de son territoire est unanimement reconnue. L'avenir seul pourra juger les plans soumis au congrès, mais à l'époque où M. de Stassart défendait l'influence française, la Belgique n'avait ni armée, ni flotte; elle était

divisée par les partis, ruinée par sa dette publique, écrasée sous des impôts de toutes sortes; on ne savait même pas si elle était sûre du lendemain. Et n'est-ce pas d'ailleurs l'influence française qui, sous les murs d'Anvers, a si puissamment contribué à assurer son indépendance? M. de Stassart y travailla plus que personne, en préparant les lois qui devaient la régir, et notamment la loi provinciale et la loi communale.

Pendant quatre ans, il conserva le gouvernement de Namur, et s'appliqua à en faciliter l'administration; les rapports qu'il publiait chaque année contiennent des vues larges et généreuses dont a souvent profité le gouvernement. Il fut appelé, en 1834, aux mêmes fonctions dans la province de Brabant, et, dès l'année suivante, il prit une grande part à l'exposition de l'industrie nationale. — La faction orangiste était vaincue et non désarmée; elle s'était réfugiée dans les loges maçonniques et ses progrès inquiétaient les vrais patriotes. On fit appel au dévouement de M. de Stassart, qui accepta la présidence; ce fut pour lui une source d'ennuis et de contrariétés, et il se démit de ses fonctions dès qu'il crut que son influence n'y était plus nécessaire. — Toutefois, en 1838, et quoique depuis sept ans il eût toujours présidé

le Sénat, il fut éloigné du fauteuil; les électeurs de trois arrondissements protestèrent, lors des nouvelles élections, en lui donnant une grande majorité. Alors, le ministre lui enleva les fonctions de gouverneur de la province de Brabant; l'irritation populaire ne connut plus de bornes, et une médaille d'or lui fut décernée par souscription. Ce jour-là, trois mille personnes se réunirent sous ses fenêtres, et voulaient aller, au palais du roi, faire une démonstration que le baron de Stassart eut grande peine à empêcher. Le roi lui confia, l'année suivante (1840), une mission à Turin. Les savants français y étaient alors réunis en congrès; M. le baron de Stassart prit part à leurs discussions et reçut, du roi de Sardaigne, de riches marques de sa sympathie. Depuis lors, M. de Stassart assista souvent aux séances du congrès; il en présida plusieurs, et vous avez pu apprécier, Messieurs, avec quel tact et quelle habileté il écartait les discussions blessantes, éloignait celles qui étaient sans profit pour la science, encourageait les travailleurs et savait habilement faire ressortir les résultats obtenus.

De retour à Bruxelles, en 1841, M. de Stassart contribua à la chute du ministère Lebeau-Rogier, quoiqu'il blamât la violence des attaques dirigées

contre lui. Puis, peu à peu, il se retira de la vie politique, et lorsqu'en 1849, il eut le malheur de perdre la compagne de sa vie, M^lle^ de Paysac, arrière petite-nièce du dernier maréchal duc de Biron, il en éprouva un chagrin si vif qu'il conçut le projet de vivre complètement dans la retraite. En vain les électeurs des divers partis vinrent lui proposer la candidature; il repoussa leurs avances et se contenta de leur dire qu'ayant vendu quelques propriétés, il ne payait plus le cens.

Nous avons vu M. le baron de Stassart dans son charmant ermitage de St.-Josse-Ten-Noode, au milieu de ses livres et de ses tableaux, entouré d'artistes dont il protégeait les débuts, d'hommes de lettres qui, déjà arrivés à la célébrité, allaient chercher près de lui des conseils ou des délassements.

On se plaisait à l'entendre raconter avec cette verve et cet esprit qui lui étaient pour ainsi dire propres, les souvenirs d'une vie si agitée et si bien remplie; il avait conservé toute l'activité de sa jeunesse, et il travaillait encore plus de dix heures par jour. Il avait formé une précieuse collection d'autographes, l'une des plus riches que nous connaissions, et il aimait à en détacher quelques lettres inédites qu'il publia dans le

*Bulletin du bibliophile français* ou dans les *Archives du Nord de la France;* il y joignait quelques lignes pour faire connaître l'homme dont il s'occupait, et plusieurs de ces rapides portraits sont de véritables chefs-d'œuvre. Français par le cœur et par l'esprit, M. de Stassart connaissait la littérature de notre pays, qu'il regardait comme l'une des plus riches de l'Europe, et sa collaboration recherchée a enrichi plusieurs ouvrages dont le mérite est incontestable.

Nous devrions peut-être, en terminant, porter un jugement sur l'homme dont nous venons de résumer la vie, apprécier ses volumineux écrits, parler de ses charmants contes et apologues; mais cette tâche est au-dessus de nos forces. Nous nous contenterons de dire qu'il sut être original dans toutes ses œuvres, et que la bonté de son cœur s'y retrouve à chaque page. Il sut, en un mot, allier la littérature spirituelle et légère du XVIII^e^ siècle avec les travaux d'érudition de notre époque.

# NOTICE

SUR

# M. LESUEUR,

ANCIEN VÉRIFICATEUR EN CHEF DU CADASTRE DU DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS,

Membre de l'Académie d'Arras,

PAR

**M. BILLET**, avocat,

Membre résidant.

---

*19 Décembre 1854.*

---

Nicolas-Abraham Lesueur est né à Paris le 13 mai 1773. Il passa ses premières années à Saint-Denis et revint à Paris faire ses études au collége Mazarin. Bon écolier, il fut plusieurs fois couronné au grand concours de l'Université. Ses études littéraires terminées, et ayant appris, à peu près seul, ce qui était exigé pour entrer dans la marine, il partit, en 1790, pour Brest où il passa ses examens. Reçu comme élève, il fut attaché successivement aux ports

de Brest et de Rochefort, fit plusieurs campagnes sur l'Océan et particulièrement celle qui eut pour résultat la destruction des beaux établissements anglais sur les côtes occidentales de l'Afrique, où il assista à un combat naval. Durant cette période, son goût pour l'étude ne s'était pas ralenti. Profitant de ses moments de loisir *à bord* et des conseils des professeurs de la marine, *lorsqu'il se trouvait à terre*, Lesueur acquit de nouvelles connaissances en mathématiques : aussi, lors de la création de l'école Polytechnique, en 1794, il y vit une occasion d'approfondir les sciences qui avaient pour lui tant d'attraits. Il se présenta au concours et fut reçu, mais son titre de marin fut un obstacle à son admission comme *élève titulaire*. Ce refus ne le découragea pas. Appuyé par quelques savants qui lui témoignèrent de la bienveillance, il obtint d'employer le congé qu'il avait, à suivre les cours de l'école qu'il continua sans être inquiété, et quitta ainsi sa première carrière. Il passa successivement quelques années à donner des leçons de mathématiques au bureau chargé d'établir les grandes tables logarithmiques et au dépôt de la guerre, jusqu'à la formation de l'armée de réserve, commandée par le général Bonaparte. En 1800, il passa en Italie, comme

secrétaire du général Boudet, dont la division, avec celle de Desaix, décidèrent le gain de la bataille de Marengo. Il ne tarda pas à se faire remarquer de son chef, qui lui confia des reconnaissances militaires et des missions périlleuses dont il s'acquitta de manière à faire connaître sa capacité et son intelligence. Ses qualités, comme homme de cœur, ne furent pas moins appréciées; il devint promptement l'ami le plus intime de son général, qui, au lit de mort, en 1809, après la bataille de Wagram, lui recommanda une dernière fois sa famille, tâche dont Lesueur s'acquitta avec un dévoûment qu'il retrouva ces dernières années pour suivre l'éducation des petits-fils de son glorieux général. Lesueur fut aussi l'ami de la générale Boudet, de son fils, le comte Boudet, et de sa fille, M^me^ la générale Subervic. Il resta attaché à l'armée d'Italie pendant les années 1800, 1801 et 1802. Revenu en France, il reprit de nouveau ses études favorites et reçut, en 1804, la mission d'organiser le cadastre dans le département du Puy-de-Dôme. Arrivé à Clermont, seul et sans collaborateur, il réunit autour de lui quelques jeunes gens du pays, devint leur professeur et forma ainsi un corps de géomètres qui devint une pépinière, où puisèrent plusieurs départe-

ments. En même temps que Lesueur s'occupait de ces fonctions, il utilisait ses courses en rassemblant de précieux matériaux pour dresser une carte départementale du Puy-de-Dôme, satisfaisant ainsi aux besoins de divers services publics. A Clermont, il fit la connaissance de M. Ramont, qui y était préfet, l'un des savants les plus distingués dont l'Institut s'honore et qui, comme député de Paris en 1791, avait parlé avec tant de rectitude sur des objets d'intérêts généraux. Lesueur fit, avec M. Ramont, dans les montagnes de l'Auvergne, des études géologiques d'une grande importance. Il devint encore, à cette époque, l'ami de deux jurisconsultes d'un grand mérite, MM. Grenier et Favard de Langlade. Il collabora même avec ce dernier au grand *Répertoire de Jurisprudence administrative*, dans lequel il publia plusieurs articles d'un grand intérêt.

Plus tard, il sut travailler encore pour la chose publique, soit en secondant comme auxiliaire désintéressé des opérations géodésiques de premier ordre, en 1811 et 1812, soit à celle de la mesure de l'*arc de parallèle moyen*, entre le pôle et l'équateur, opération déjà faite par le colonel Brousseman, du corps des ingénieurs géographes militaires.

Pendant ces mêmes années, Lesueur, toujours infatigable, prit une part active à la vérification trigonométrique des points principaux de *nivellements barométriques*, exécutés par M. Ramont, dans le Mont-d'Or et dans d'autres montagnes de l'Auvergne.

En 1808, Lesueur, qui avait déjà contribué aux travaux pour la *mesure de pendules*, confiés par le bureau des longitudes à MM. Biot et Mathieu, trouva encore le temps d'entreprendre les calculs longs et ardus des *tables astronomiques,* ouvrage qu'il avait achevé en grande partie, lorsque de graves évènements vinrent l'interrompre. Lesueur est encore l'inventeur d'appareils propres à la mesure des *bases* nécessaires pour les opérations de *géodésie,* au moyen desquels il a conservé l'extrême précision tout en diminuant la longue durée de temps qu'exige ce genre de travail.

En 1816, la réaction que Louis XVIII ne put maîtriser, ne manqua pas d'atteindre le citoyen qui, pendant les temps de crise de 1814 et 1815, avait donné de nouvelles preuves de dévoûment au pays. Une destitution vint l'arrêter dans ses projets et rendre inutiles les matériaux qu'il avait rassemblés pour laisser au Puy-de-Dôme, son département d'affection, un souvenir qui lui

avait déjà demandé des sacrifices d'argent et de peines.

Sans fortune et père de famille, il dut songer à ses enfans. Il était sur le point de partir pour les États-Unis d'Amérique afin de voir de ses propres yeux un peuple libre, d'y procéder à de grandes opérations géodésiques et à une délimitation des frontières, lorsque MM. Delaplace et Delambre, le conservèrent à son pays, en le faisant nommer membre *de la Commission chargée d'établir les bases de la nouvelle carte de France, devenue depuis la carte de l'état-major.* C'est là que Lesueur contracta une vive amitié avec MM. Arago et Mathieu, avec ce dernier surtout, avec lequel il conserva toujours des relations intimes.

Presque en même temps, il vint continuer dans le département du Pas-de-Calais les fonctions d'ingénieur vérificateur du cadastre, qu'il avait remplies si longtemps et avec tant de distinction dans le Puy-de-Dôme.

Les phases diverses qu'eut à subir le cadastre dans le Pas-de-Calais et la suspension des travaux qu'il exigeait, ne furent pas pour Lesueur un temps de repos. Dès la formation de la commission de la carte de France, il avait pris part à toutes les délibérations. Il fut spécialement chargé de rédiger le rapport pour établir dans

l'intérêt de tous les services publics, les moyens de *coordonner les travaux des géomètres du cadastre, avec les grandes opérations géodésiques exécutées par le corps des ingénieurs géographes militaires.* Il eut ensuite à rédiger les nouvelles instructions à suivre *pour la partie d'art du cadastre,* afin d'arriver à cette concordance.— Ce travail reçut l'approbation unanime, et MM. Delaplace et Delambre voulurent le présenter eux-mêmes au ministre des finances, pour lui recommander plus particulièrement d'ordonner l'exécution des mesures qui y étaient indiquées. Cette démarche n'eut aucun résultat; l'intérêt général fut sacrifié alors, dit-on, à la crainte qu'on eut, au ministère des finances, de perdre la direction de la partie d'art du cadastre, si elle devait, sans augmentation de dépenses, s'exécuter par d'autres services que celui de la contribution foncière.

En 1818, Lesueur eut le premier rang dans le classement, fait selon leur mérite, de tous les ingénieurs du cadastre, classement fait sur l'ordre du ministre par un membre de l'Institut.

En 1821, il fut nommé membre de la Légion-d'Honneur, récompense accordée à ses services et à ses travaux, sur la demande et la recommandation de savants distingués, comme MM. Delaplace et Delambre.

En arrivant dans le département du Pas-de-Calais, Lesueur avait trouvé le cadastre commencé d'une manière très *discutable* et très *contestable*. Sous les administrations de MM. Siméon fils et Blin de Bourdon, qui furent tour à tour nos préfets, à cette époque, il visita avec un soin extrême le Pas-de-Calais, et, comme il l'avait déjà fait avec tant de succès dans le Puy-de-Dôme, il y organisa un corps de géomètres, en donnant aux opérations cadastrales une impulsion qui, jusqu'alors, était inconnue dans nos contrées. Homme de science et de labeur, Lesueur voulait terminer le plus tôt possible la tâche qu'il s'était imposée pour arriver à une meilleure péréquation de la contribution foncière au milieu de nous.

Défenseur infatigable de la partie d'art, il ne pouvait consentir, pour une opération comme celle du cadastre, qui devait coûter des millions à la France, que ce travail, disons-nous, fut incomplet peu d'années après son achèvement. Des moyens furent donc proposés par lui pour en établir la *conservation* et pour confier à ceux qui l'avaient exécuté le soin de l'assurer [1]. Ces

[1] Lesueur a donné son approbation à un ouvrage que nous avons publié en 1839, sur *le Cadastre et sa Conservation*.

moyens furent toujours rejetés et devaient l'être par des adversaires qui se trouvaient à la fois juge et partie intéressés. A ces causes vinrent se joindre d'autres difficultés soulevées par le directeur des contributions directes du Pas-de-Calais, contre lesquelles Lesueur eut à lutter avec énergie.

Pour résister aux attaques dont il était l'objet, et pour en triompher, il dut avoir plus que raison et mériter l'appui qu'il rencontra dans MM. Siméon et Blin de Bourdon, qui avaient apprécié, ce dernier surtout, tout le courage de Lesueur, la loyauté de son caractère, sa haute instruction dans les questions *d'économie publique*, et reconnu, par-dessus tout, qu'il n'était pas un *homme d'argent*.

Dans le conseil général du Pas-de-Calais, deux citoyens qui s'y occupaient avec une grande persévérance des *questions de finances*, MM Corne et Wallart, reconnaissant dans Lesueur une instruction théorique et pratique pour tout ce qui se rattachait à la *péréquation de l'impôt*, le défendirent avec la verdeur et l'énergie qui leur étaient propres, alors surtout qu'avec M. Taverne de Montiver (d'Hersin-Coupigny), ils savaient, par les études qu'ils avaient faites sur le cadastre et sa conservation dans notre département,

que les opérations relatives au *classement* des propriétés *foncières* et à l'*évaluation* de leurs *revenus*, dirigées par Lesueur lui-même, étaient sinon *parfaites* au moins les plus *exactes possibles*, et vérifiées avec conscience.

Lesueur, qui avait provoqué lui-même, auprès du ministre des finances, la vérification de ses travaux, et appelé sur eux la publicité de l'enquête qu'il regardait avec raison comme la meilleure sauvegarde de tous les intérêts, obtint la satisfaction qu'il réclamait. Ces deux mesures amenèrent alors le départ du directeur des contributions directes de notre département.—Ce fut une belle victoire pour Lesueur qui, dans cette circonstance, reçut des témoignages d'estime d'un grand nombre d'hommes honorables du Pas-de-Calais.

Lesueur quitta peu de temps après la direction du cadastre, et, avec l'agrément de l'administration, il présenta un successeur qui n'eut qu'à suivre ses errements pour terminer les opérations cadastrales, au milieu de nous.

Lesueur entra depuis dans l'*industrie sucrière*, qui trouva en lui un soutien dans la défense de ses intérêts; mais, il faut bien le dire, il ne rencontra pas dans le plus grand nombre des intéressés toute la justice qu'il devait attendre. Sans

s'en préoccuper, il ne voyait dans cette cause qu'une occasion d'être utile, et il y dépensa toute la tenacité et toute la capacité qu'il put y mettre.

Lesueur fut pendant plusieurs années membre de l'Académie d'Arras. Il assistait à nos travaux avec assiduité.

Plusieurs fois il a lu, dans nos séances publiques, des mémoires d'une grande valeur.

Nos annales ne contiennent cependant que deux des nombreux travaux auxquels il s'est livré.

L'un, en 1824, sur une nouvelle *méthode de bornage*, qui fut apprécié par un des juges les plus compétents en pareille matière, M. Allent, président de la section du contentieux au Conseil d'État, qui dans le *Mémorial du dépôt de la Guerre*, signala le travail de Lesueur comme une œuvre excessivement remarquable et donnant en effet la meilleure sanction pour l'établissement d'un véritable plan terrier. L'autre, en 1834, sur une *machine à diviser* les instruments mathématiques, inventée par M. Hautecœur (d'Achicourt), instituteur aussi modeste qu'instruit. Ces deux travaux importants de Lesueur, demeureront parmi nous comme un souvenir impérissable de son talent.

A la fermeture de la sucrerie indigène qu'il avait fondée à St-Nicolas, près Abbeville, en collaboration avec d'honorables amis, et parmi lesquels figurait M. Blin de Bourdon, notre ancien préfet, dont l'intérêt ne s'était jamais démenti pour lui, Lesueur se retira à Paris, où il chercha, dans sa famille et dans l'étude, une consolation à toutes les tribulations qu'il avait eu à subir.

Ami du progrès, partisan sincère et zélé des idées démocratiques, il comprenait parfaitement toutes les ressources renfermées dans les principes de l'*association* et de la *liberté;* il entrevoyait les avantages qu'elles assurent pour l'avenir.— Citoyen vertueux, il gémissait de voir souvent placés à la tête des affaires de la société française des hommes trop accommodants et flexibles, partisans de ce qu'on est convenu d'appeler la *morale des intérêts*, si justement flétrie depuis long-temps.

Lesueur s'irritait contre ces hommes qui changent d'opinion en changeant de position, qui dédaignent la persévérance comme une niaiserie, qui plaisantent sur les institutions qu'ils ont juré de défendre et aux dépens desquelles ils vivent, qui érigent en principe la *vénalité* des consciences, qui persiffient les doctrines par les-

quelles ils se sont élevés au pouvoir, qui appellent *déclamations* les plaintes de l'humanité outragée et critiquent les travaux des gens de bien qui protestent avec énergie contre cette prétendue morale, en montrant comment l'égoïsme et la corruption sont la plaie la plus profonde d'une société.

Autant Lesueur estimait les *honnêtes gens*, autant il s'élevait contre les *habiles gens*. Il aimait à parler de la nature morale de l'homme et à développer, à cette occasion, l'influence de l'amour du bien et de l'empire de soi sur la pratique de la vertu ; comment les individus, de même que le genre humain, rétrogradent lorsqu'ils n'avancent pas, comment les apologistes de l'ignorance sont les ennemis de la religion; comment on est impie lorsqu'on prend la religion pour un instrument et non pour un but; comment la modération, la tolérance, la paix, la justice portent seules des fruits durables.— Enfin Lesueur gémissait de tant de turpitudes de notre époque et nous lui avons souvent entendu dire que les libertés dangereuses étaient celles que le peuple arrachait et non celles qu'on lui donnait ; — que les libertés dangereuses étaient celles qu'on jetait au peuple aux jours de faiblesse, — qu'enfin les libertés dangereuses

n'étaient pas celles qu'on lui préparait et qu'on lui mesurait avec justice, générosité et sagesse quand l'heure de les lui livrer avait heureusement et évidemment sonné.

Prenons, disait-il, peu de temps avant sa mort, notre pays et notre caractère national tels qu'ils sont, et agissons en conséquence; mais, avant tout, il faut que la France soit forte, noble, généreuse, qu'elle ait des institutions libérales.

Les secousses produites successivement sur l'organisation de Lesueur, par des attaques d'apoplexie, en diminuant ses facultés intellectuelles, n'avaient pas atteint les qualités de son cœur, qu'il conserva jusqu'à la fin. L'âge loin d'affecter sa sensibilité l'avait développée; c'était une conséquence de l'organisation de son cerveau. Tout entier à ses affections, il prenait une part si vive aux malheurs qui venaient frapper ses amis, que pendant les deux dernières années de sa vie, on fut obligé de lui cacher tout ce qui pouvait lui causer une émotion. Atteint d'une fièvre typhoïde, à la fin de novembre 1854, il est mort le 12 décembre suivant, à l'âge de 81 ans, ayant conservé sa raison jusque dans ses derniers moments, et ne se faisant aucune illusion sur la gravité de sa position.

La tranquillité d'esprit et la sérénité que peut

seule donner à l'homme la conviction de n'avoir jamais agi que d'après les impulsions de la conscience la plus scrupuleuse, ne l'ont jamais abandonné.

Lesueur s'est éteint sans douleur et sans souffrance; nous qui l'avons connu et plusieurs de nos collègues qui ont vécu dans son intimité [1], pourront vous dire avec nous combien il était bon, quelle était la douceur de son caractère; comme il était spirituel dans ses remarques, modeste dans ses observations, sans prétention dans ses opinions, et combien sa vertu égalait son savoir.

Lesueur savait bien que de tout temps les *faits* qui donnent la puissance n'ont jamais manqué d'adulateurs et que les *principes* qui donnent la foi ont leurs martyrs.

Il est mort en laissant une veuve désolée digne de lui et des enfants héritiers de son noble caractère.

Comme tous les hommes de cœur, il demeura toujours fidèle à ses principes, quelles qu'en pussent être pour lui les conséquences.

Comme les nobles caractères, Lesueur est mort fidèle à ses serments.

[1] MM. Cornille, Lecesne, et Crespel-Dellisse.

# NOTICE SUR COMIUS,

CHEF DES ATRÉBATES,

PAR

M. LEGESNE,

Membre résidant.

A toutes les époques, l'histoire de l'Artois présente des hommes sinon illustres, au moins remarquables sous bien des rapports. Si l'on y voit briller peu de célébrités de premier ordre, on y rencontre à chaque pas des noms qui rappellent de beaux souvenirs et qui commandent le respect. Dans la guerre comme dans la politique, dans les sciences comme dans les lettres, dans la religion comme dans la jurisprudence, le sol de l'Artois a été fertile en personnages éminents qui ont tenu une place honorable

parmi leurs contemporains et qui ont même quelquefois attiré l'attention de la postérité. Sans doute, on ne peut demander à une province ce qu'on exigerait d'un grand État, ce serait vouloir trouver un océan dans un verre d'eau; mais, eu égard au cercle restreint de l'action, les résultats doivent satisfaire les plus exigeants et offrent un ensemble qui charme par la variété non moins que par le mérite.

Ainsi, à part tout amour propre national, on peut avancer que l'Artois ne le cède à aucun autre pays en illustrations de tous genres. Malheureusement, ces illustrations n'ont pas été mises assez en relief. Les figures se sont produites, les peintres ont fait défaut; les caractères historiques n'ont point manqué, les historiens sont restés à l'écart. Il en est résulté que bientôt des ténèbres épaisses ont enveloppé de leur ombre beaucoup de faits bien dignes de voir la lumière. C'est à cette pénurie de relations fidèles qu'il faut attribuer l'ignorance dans laquelle nous sommes généralement, touchant les hommes et les choses du pays que nous habitons. C'est elle qui fait que nous connaissons à peine nos propres aïeux, et, qu'enfants ingrats, nous avons perdu la mémoire de ce que nos pères ont produit de grand, de beau et de bien.

Ce serait un pieux et salutaire travail de remettre au jour ces souvenirs détruits; de ressusciter, pour ainsi dire, ces existences trop longtemps oubliées. Il y aurait dans cette étude un intérêt qui captiverait l'attention et concilierait les cœurs. Sans prétendre dérouler tout d'un coup ce tableau peut-être trop vaste pour être embrassé d'un seul regard, on peut en crayonner quelque portion et s'attacher à en reproduire les points les plus saillants. C'est cette pensée qui a guidé dans l'appréciation qu'on a essayé de faire d'un homme qui a joué un rôle considérable dans les affaires de son temps, et qui néanmoins est resté à peu près inconnu jusqu'ici.

Cet homme, c'est Comius (Comm), d'abord le plus fidèle allié des Romains dans la Gaule Belgique, plus tard leur ennemi le plus implacable. Placé à l'origine même de nos traditions locales, il commence dignement cette longue série de figures historiques dont nous pouvons être fiers à juste titre. Il n'est donc pas hors de propos de lui consacrer au moins une mention honorable.

Semblables à un incendie qui gagne de proche en proche, les Romains s'étaient avancés du fond de l'Helvétie jusqu'aux provinces septentrionales de la Gaule. Là, ils s'étaient trouvés en

présence de la puissante confédération des Belges, qui joignait à la force du caractère l'énergie d'un courage indomptable et sauvage. Il ne fallut rien moins que le génie de César pour triompher de ces résistances obstinées. La sanglante bataille de la Sambre (57 av. J.-C., 695 de Rome) [1] anéantit la population entière des Nerves, auxquels les Atrébates avaient envoyé des secours, et décida du sort de toute la Belgique. Il est probable que la conquête de l'Artois par les Romains suivit de près cette victoire.

Ce fut alors que César songea à se faire des partisans parmi les peuples vaincus. Dans cette intention, un des hommes qu'il flatta le plus parmi les Gaulois fut certainement Comius. A son entrée en Belgique, le conquérant avait trouvé le pays divisé en deux partis très distincts : le parti national, qui fit les efforts les plus énergiques pour s'opposer aux progrès des Romains, et *le parti de l'étranger*, qui ne voyait pas avec déplaisir les succès de l'invasion. Ce dernier parti se recrutait principalement parmi l'aristocratie belge, dont les idées et les espérances n'étaient pas celles du peuple. On ne

[1] Napoléon, qui a jugé cette bataille au point de vue militaire, pense qu'elle fut livrée près de Maubeuge.

saurait nier que l'ambition et la cupidité n'aient alors, comme toujours, déterminé bien des convictions; mais il faut reconnaître aussi que quelques cœurs étaient mus par des motifs plus nobles. Si l'on se représente les divisions de tous genres qui partageaient la Belgique à cette époque, les guerres intestines qui la déchiraient, l'anarchie qui y régnait, la barbarie dans laquelle elle était plongée, on ne sera pas surpris que quelques hommes, supérieurs à leurs compatriotes, aient rêvé, pour leur pays, un état meilleur. Cette amélioration, les Romains l'apportaient avec eux. Au lieu d'un fractionnement déplorable, ils offraient une unité forte et bien assise; au lieu de rivalités et de guerres continuelles, un pouvoir imposant et invulnérable; au lieu de la barbarie, la civilisation. D'ailleurs, la politique romaine n'avait pas encore levé le masque; elle protestait énergiquement de son attachement à l'indépendance de la Gaule; il était donc permis d'espérer que les peuples qui consentiraient à ne pas s'opposer à ses efforts, conserveraient leur liberté, comme cela avait eu lieu pour les Edues et pour les Rémes qui portaient avec orgueil le titre d'*alliés du peuple romain.*

Ces idées avaient rencontré beaucoup de partisans. Parmi eux se trouvait, chez les Atrébates,

Comius, issu d'une famille qui avait souvent fourni des chefs au pays [1]. Ses qualités personnelles et sa naissance lui assignaient le premier rang parmi ses compatriotes. Ce n'était pas assez pour lui; il voulait que ses compatriotes tinssent le premier rang parmi les Belges. Pour atteindre ce but, il fallait nécessairement s'appuyer sur l'alliance des Romains. Aussi, dès que César eut mis le pied en Belgique, Comius fit tous ses efforts pour détourner les Atrébates d'une lutte dont l'issue ne pouvait être douteuse. Ce fut en vain. Comme il arrive toujours en pareille circonstance, les conseils de la froide raison ne furent point écoutés, le parti de la guerre l'emporta, et Comius dut borner à des vœux et peut-être à d'utiles renseignements, la coopération à l'œuvre que les Romains avaient entreprise. C'est ce qui explique pourquoi, malgré l'influence dont il jouissait en Belgique, on ne lui voit jouer aucun rôle dans la guerre de l'indépendance.

Mais il ne devait pas rester longtemps à l'écart. Aussitôt que la bataille de la Sambre eut rendu César l'arbitre des destinées de la Belgique, Comius, grandi de toute la protection des

[1] Le mot Comm veut dire royal : peut-être les Romains, par une confusion facile à expliquer, ont-ils pris la qualification pour la dénomination.

Romains, devint le personnage le plus important du pays. Durant cette première période, il servit, pour ainsi dire, d'intermédiaire entre César et les Belges: il fut le point de jonction des intérêts nationaux et des intérêts étrangers. Sa faveur auprès des Romains devint sans égale : il est leur agent le plus actif; c'est sur lui qu'ils se reposent pour les affaires les plus importantes. Afin de récompenser son dévouement et de se l'attacher davantage, le conquérant lui accorda une autorité dont il n'était comptable qu'envers lui seul et le décora du titre de *Roi des Atrébates*. On peut juger par là de l'importance que César attachait aux services de cet homme et de l'estime qu'il en faisait. Ce n'est pas tout encore : celui qui devait bientôt causer tant d'embarras aux Romains, César est obligé de le déclarer courageux et intelligent [1] et ne croit pouvoir mieux faire que de lui confier les négociations les plus difficiles et les plus importantes.

A cette époque, César, emporté par la soif des conquêtes et jaloux d'imprimer à ses exploits une teinte de merveilleux, n'avait pu voir les côtes de la Bretagne sans désirer envahir ce pays où aucun romain n'avait encore pénétré. Mais il

[1] Cujus virtutem et consilium laudabat Cœsar.

était imprudent de s'engager dans une contrée inconnue, sans s'y être préalablement assuré quelque appui. Comius avait de nombreuses intelligences en Bretagne. Ce fut sur lui que César jeta les yeux pour se procurer le secours dont il avait besoin. Il l'envoya dans ce pays avec la mission de visiter le plus grand nombre de nations qu'il pourrait, de leur faire connaître la puissance du peuple romain, de leur représenter les avantages d'une alliance avec ces maîtres de l'Univers et les dangers d'une résistance inutile. Muni de ces instructions, Comius partit pour la Bretagne et tint César fidèlement au courant du résultat de ses démarches.

Le succès ne répondit pas aux espérances qu'on avait conçues. Les Bretons opposèrent une vigoureuse résistance, et après, dix-sept jours de lutte, César dut regagner la Gaule. Comius, son émissaire, avait aussi été fort mal reçu en Bretagne. Ses ouvertures en faveur des Romains rencontrèrent des refus universels et l'on finit même par le retenir dans une étroite captivité. Il fallut que César usât de toute son adresse pour tirer son fidèle allié de ce mauvais pas et le ramener en Belgique.

Après cette expédition, César alla passer l'hiver en Italie et revint au printemps de

l'année 54 avant J.-C., pour reprendre le cours de ses conquêtes. Le mauvais succès de sa tentative contre la Bretagne rendait indispensable une nouvelle guerre dans cette contrée, afin d'y relever la gloire du nom romain. Le récit de cette campagne n'est pas de notre sujet. Nous nous bornerons à mentionner la part honorable qu'y prit l'Atrébate Comius. Chargé de battre le pays à la tête d'un corps de cavalerie, il se distingua dans toutes les occasions par sa bravoure et ses connaissances stratégiques. Plus tard, lorsque la mauvaise saison rappela César dans la Gaule, ce fut lui qui fut employé à nouer les négociations qui devaient couronner la campagne. Accueilli par les Romains et les Bretons, il servit de médiateur entre les deux partis. Il s'acquitta avec succès de la tâche difficile qui lui était confiée et parvint à faire accepter aux Bretons un traité par lequel ils consentaient à livrer des ôtages et à payer un tribut aux Romains. Ces faits prouvent d'une manière incontestable la réputation dont jouissait Comius et la position élevée qu'il occupait.

Cependant, la Gaule s'agitait sous la main de ses nouveaux maîtres. Elle comprenait que les Romains en voulaient à son indépendance, et la haine de l'étranger s'éveillait de toutes parts

dans les cœurs. Pour comprimer ces mauvaises dispositions, César fut obligé de répartir ses légions en Belgique, dans des camps retranchés dont on voit encore les restes en plusieurs endroits, entr'autres au village d'Etrun, près d'Arras [1]. Mais ces précautions ne purent empêcher la tentative hardie d'Ambiorix et de Cativolke et le soulèvement général qui éclata dix-huit mois plus tard à la voix de Vercingétorix et dont Comius fut un des principaux instigateurs. Désabusé sur le compte de César et sur les effets de l'occupation romaine, le chef des Atrébates avait abdiqué avec mépris le vain titre de roi d'un peuple d'esclaves, et désormais il devait se dévouer à la cause de l'indépendance avec le même zèle qu'il avait déployé au service des Romains. Il s'appliqua d'abord à fomenter le mécontentement chez les Atrébates, sur lesquels il exerçait la plus grande influence. Puis il alla, prêchant partout la révolte, chez les peuples de la Belgique, et bientôt il eut à sa disposition une force imposante qui n'attendait qu'une occasion pour se déclarer ouvertement.

Cette occasion se présenta tout naturellement lors de la grande guerre des Arvernes (52 avant

[1] Harbaville. Mémorial. V° Etrun.

J.-C.) Dans le mouvement général que l'entreprise héroïque de Vercingétorix excita dans la Gaule, la Belgique répondit avec ardeur à l'appel fait à son patriotisme. Les Atrébates, de leur côté, figurèrent au premier rang des nations insurgées. D'après les conseils de leur chef Comius, ils se levèrent en masse et jurèrent de mourir pour la cause nationale. D'autant plus ardent que ses illusions ont été plus profondes, Comius se distingue dès-lors parmi les plus implacables ennemis du nom romain, et devient bientôt un des chefs les plus influents de la confédération. On le voit, à l'assemblée générale des nations insurgées, travailler de tous ses efforts à organiser une puissante résistance. Là, pour la première fois, les Gaulois donnèrent l'exemple d'un certain ensemble et d'une sorte d'unité, et c'est à Comius qu'on fut redevable de ce résultat. Par ses soins et ses sollicitations, Vercingétorix fut proclamé généralissime de la ligue, titre qui était bien dû à ses talents et à son courage, mais qui pourtant lui était disputé par un grand nombre d'autres chefs, entr'autres par ceux des Edues, qui faisaient sonner bien haut le service que leur insurrection venait de rendre à la cause générale. Cette assemblée donna ainsi naissance à une confédération puis-

sante, unie par une seule volonté, commandée par un seul homme, et l'on put en espérer d'heureux effets dans la guerre qui venait de s'engager.

Il n'entre pas dans notre sujet de retracer cette lutte mémorable de Vercingétorix et de César; il nous suffira d'en raconter le dernier acte, le siége d'Alise, à cause de la part remarquable qu'y prit Comius. C'était une résolution hardie au moment où toute la Gaule se soulevait, de porter la guerre au foyer même de l'insurrection et de mettre le siége devant une place que la nature semblait rendre imprenable. C'est pourtant ce que fit César, et le succès justifia son audace. Aussi, en parlant du siége d'Alise, Plutarque dit que « c'est le fait d'armes qui » acquit à César la gloire la mieux méritée et » celui de ses exploits où il montra le plus d'au- » dace et d'habileté; » et Velleius Paterculus s'écrie, dans son exagération de courtisan, « qu'il fallait être plus qu'un homme pour tenter » ce que César fit à Alise, et presque un Dieu » pour l'exécuter. » [1]

César commença par faire creuser tout autour de la ville un immense fossé qui occupait un

[1] Velleius Paterculus, liv. 2, ch. XLVII.

circuit de onze mille pas (environ seize kilomètres) [1]. La place était située au sommet d'une montagne, et Vercingétorix, avec son armée, campait à mi-côte. Le général gaulois chercha vainement à entraver les travaux des Romains; en peu de temps, il se vit entouré d'un retranchement impénétrable qui l'étreignait de toutes parts et réduisait au désespoir son inquiète énergie.

Dans cette extrémité, il dépêcha des envoyés aux différentes nations gauloises qui se réunissaient pour lui porter secours; il leur exposa la cruelle situation où il se trouvait et les pressa de venir le délivrer, leur indiquant la possibilité de détruire les Romains, en les prenant entre deux ennemis. Les Gaulois confédérés répondirent à cet appel. L'assemblée générale, qui était alors réunie chez les Edues, pour imprimer à l'insurrection une direction utile, hâta de tous ses efforts l'arrivée des contingents et bientôt elle eut réuni une armée de deux cent quarante mille hommes d'infanterie et de huit mille hommes de cavalerie. César énumére avec une scrupuleuse exactitude les noms de tous les peuples qui prirent part à cette guerre et le

[1] César de bell. gall., liv, 7, ch. LXIX.

nombre des troupes que chacun y fournit. On voit, dans cette énumération, que la part des Atrébates fut de quatre mille hommes et celle des Morins de cinq mille.

Il s'agissait de donner un chef à cette nombreuse armée. Ce fut Comius que l'Assemblée désigna. Ce choix indique de quel degré de confiance il jouissait auprès de ses compatriotes. On verra dans la suite s'il sût s'en rendre digne. Comius était, à cette époque, le plus illustre des Gaulois après Vercingétorix. Elevé à l'école de César, il avait appris la guerre aux meilleures sources; ses services étaient éclatants; il était le promoteur et comme le conseil de l'insurrection; ses démarches pressantes avaient rattaché à la ligue beaucoup de nations que le nom romain effrayait; son élévation était donc indiquée par la reconnaissance et l'intérêt commun. Aussi, elle ne paraît avoir rencontré aucune opposition. Il est certainement digne de remarque que Comius, chef d'un peuple qui ne comptait pas au nombre des plus considérables de la Gaule, ait été porté au commandement suprême par le consentement unanime de tant de nations ordinairement jalouses de cette sorte de suprématie et qui venaient de contester les titres de Vercingétorix lui-même. César s'efforça vainement de

rabaisser l'honneur de ces suffrages, en rappelant les bienfaits dont il avait comblé Comius et ses Atrébates, auxquels il avait soumis la nation entière des Morins; il aurait dû savoir que la reconnaissance privée est muette, quand la voix de la patrie se fait entendre.

Sous un chef aussi habile, l'armée confédérée fut bientôt prête à entrer en campagne. Plein d'une noble ardeur, jaloux de faire expier à César, les maux dont il accablait la Gaule, Comius savait inspirer à ses soldats les sentiments qui l'animaient. Tous brûlaient du désir de se mesurer avec les Romains, tous marchaient à l'ennemi avec la ferme espérance d'écraser les oppresseurs de leur pays.

Ils arrivèrent devant Alise, pleins de cette noble ardeur. Ce secours ne pouvait venir plus à propos. Les assiégés réduits aux dernières extrémités, investis de tous côtés par les lignes romaines, se trouvaient depuis longtemps dans l'impossibilité de communiquer avec leurs compatriotes et ignoraient même si on s'occupait de leur délivrance. Les vivres étaient épuisés; les forces cédaient aux fatigues et à la famine. Déjà même on avait parlé de se rendre : il est vrai que cet avis avait été repoussé avec une profonde indignation et qu'un des chefs avait même porté

l'énergie jusqu'a proposer de se manger les uns les autres, plutôt que d'implorer la clémence du vainqueur; mais ce sauvage désespoir n'en montrait pas moins la triste position des assiégés. Aussi on comprend facilement la joie et l'enthousiasme qu'ils ressentirent lorsque, du haut de leur rocher, ils aperçurent enfin l'armée libératrice et qu'ils la virent se ranger dans la plaine.

César allait à son tour se trouver dans un grand péril. Bloqué entre la ville d'Alise et les confédérés, d'assiégeant, il devenait assiégé. Sa position était la même que celle de Condé, enfermé, seize siècles plus tard, par l'armée de Turenne, dans ses lignes devant Arras. Mais si César avait autant et plus de génie que Condé, il s'en fallait de beaucoup que Comius fût un Turenne. Aussi, les résultats furent-ils tout différents.

Arrivés en face des Romains, les Gaulois ne perdirent pas un instant. Comius ne leur donna qu'un jour de repos, et le lendemain il les conduisit au combat. Peut-être cette précipitation nuisit-elle au succès de l'entreprise, peut-être eût-il mieux valu tenir les Romains assiégés et les laisser se consumer en vains efforts. Mais le pressant danger dans lequel se trouvait Vercin-

gétorix n'admettait pas les conseils d'une froide prudence. Il fallait combattre; les Gaulois le firent avec bravoure, sinon avec bonheur. Un premier engagement eut lieu entre la cavalerie des deux nations. Un moment, on put croire que les Gaulois allaient l'emporter; mais César fit avancer sa réserve de Germains, et reprit bientôt l'avantage. Les Gaulois, repoussés dans leur camp, laissèrent beaucoup de morts sur le champ de bataille.

Cette tentative malheureuse ne les découragea pas; seulement, elle leur apprit qu'il ne suffisait point du nombre et de la valeur pour triompher de leurs adversaires, qu'il fallait surtout s'attacher à les prendre en défaut. Dans ce but, Comius employa une journée à faire préparer les différents instruments pour l'attaque des retranchements qui couvraient les Romains du côté de la campagne; et quand il eut pris toutes ses précautions, il lança au milieu de la nuit ses soldats contre l'ennemi. Arrivés au pied du retranchement, les Gaulois poussent de grands cris; c'était le signal qu'attendait Vercingétorix pour attaquer de l'autre côté. L'action devint alors générale; les Romains sont menacés par devant et par derrière. Pour résister à ce double danger, ils prennent résolument la place que

César avait depuis longtemps assignée à chacun sur le rempart, en cas d'attaque, et attendent l'ennemi.

Cependant les Gaulois avançaient en masses serrées. Ils sont accueillis par une grêle de dards, de boulets en plomb et de pierres, amassés pour cet usage dans les retranchements: Ces projectiles sèment la mort de toutes parts. Mais les Gaulois se défendent avec ardeur; leurs traits pleuvent au milieu des Romains et y pratiquent de larges brèches. Des deux côtés les pertes furent considérables. On se fait aisément une idée de l'horreur d'un pareil combat, livré au milieu des ténèbres, entre des ennemis également braves et acharnés.

Pourtant, la prudence et les sages combinaisons de César devaient encore triompher de l'aveugle impétuosité de ses adversaires. Dans la prévision d'une attaque, il avait fait garnir, de distance en distance, le tour des retranchements de chausses-trappes d'un pied de long, solidement *fichées* en terre. Ce fut ce qui sauva l'armée romaine. Cet obstacle inattendu arrêta les Gaulois. Ils se brisèrent à ces aiguillons dont le sol était jonché et bientôt le désordre se mit parmi eux. Les plus éloignés pressaient les plus proches, de sorte que la confusion devint géné-

rale. Un grand nombre roulèrent dans les fossés garnis de pieux, d'autres périrent sous les traits lancés du rempart et des tours. Il fallut renoncer à entamer les lignes romaines et songer à la retraite. Déjà le jour approchait, déjà César faisait sortir des camps situés sur les hauteurs environnantes sa cavalerie destinée à porter les derniers coups dans ces masses dispersées. Les Gaulois durent céder le terrain et se retirer dans leurs retranchements.

Malgré ces deux échecs, Comius voulut encore tenter la fortune, mais cette fois ses efforts ne se dirigèrent plus sur la totalité des lignes romaines. En cherchant le côté le plus vulnérable de ces lignes, il avait découvert qu'une colline située au nord de la ville n'était pas entièrement comprise dans la circonvallation et que, du sommet de cette colline, on pouvait dominer le camp romain. Il résolut d'occuper ce point. Dans ce but, il fit placer des troupes en embuscade, et, vers le milieu du jour, il attaqua la colline qui était défendue par deux légions. En même temps, la cavalerie gauloise se déployait dans la plaine, et le reste de l'armée sortait du camp pour occuper les Romains. De son côté, Vercingétorix, témoin de cette nouvelle tentative, opérait une puissante diversion

et se précipitait sur les retranchements avec la rage du désespoir. Le danger était pressant; César sut encore y suffire. Toujours maître de lui-même au milieu du choc des combattants, il voit tout, il est à tout, il donne partout des ordres, il se multiplie sur tous les points attaqués. Par son sang-froid et ses sages dispositions, les retranchements, un moment compromis, sont délivrés et le camp est sauvé. Vercingétorix se voit contraint de rentrer dans Alise, tandis que les Gaulois, effrayés de cette résistance à laquelle ils ne s'attendaient pas, fuient de toutes parts.

Ce fut le dernier effort tenté pour la délivrance d'Alise. Trois échecs considérables éprouvés coup sur coup, découragèrent ces hommes qui poussaient à l'excès la vigueur de l'attaque, mais qui n'étaient pas suffisamment doués de l'énergie de la résistance. L'armée confédérée se débanda sans que rien pût la retenir. Sa dispersion fut une véritable déroute, et, si César avait eu assez de monde pour la poursuivre, cette immense multitude aurait été entièrement anéantie.

Désormais la défense d'Alise était impossible. Vercingétorix le comprit, et, après avoir adressé ses adieux à ses compatriotes dans une allocu-

tion animée des sentiments les plus nobles, victime prête au sacrifice, il alla faire sa soumission aux Romains. On connaît la fierté qu'il apporta jusque dans cet acte si dégradant pour un homme de sa trempe. Mais César, on est forcé de le dire à sa honte, ne sut pas apprécier la magnanimité d'un tel caractère. Au lieu de s'honorer en honorant un adversaire si glorieux, il le traita comme ces misérables rois de l'Asie, dont les généraux romains se plaisaient à orner leurs triomphes. Il était pourtant digne du plus grand des Romains de comprendre le plus grand des Gaulois.

La prise d'Alise ruinait les projets de Comius, mais elle n'abattit point cette âme ulcérée, pour qui la haine était devenue une seconde nature. Après la soumission de Vercingétorix, il n'y avait que lui qui pût encore arrêter pendant quelque temps les progrès de la conquête dans la Gaule. Ce rôle, il l'accepta avec courage et le soutint avec énergie. Il s'appliqua d'abord à chercher de nouveaux ennemis aux Romains. A son instigation, les Bituriges et les Carnutes profitèrent de l'hiver pour se soulever, et César, malgré les fatigues de la campagne, fut obligé de quitter ses quartiers de Bibracte, pour recommencer une guerre sans cesse renaissante.

Au printemps de l'année 51 avant J.-C., Comius était parvenu à armer, contre les Romains, la nation entière des Bellovaques, qui le prit pour chef. Cette guerre n'est pas un des épisodes les moins curieux de la conquête des Gaules. Nous y voyons, pour la première fois, les Gaulois lutter de tactique militaire avec les Romains et montrer quelque notion de l'attaque et de la défense des camps. L'honneur en revient principalement à Comius, qui devait ses connaissances stratégiques aux leçons de César.

Avec les Bellovaques, combattaient quelques peuples de la Belgique, parmi lesquels on remarque encore les Atrébates, que l'échec de la dernière campagne n'avait pas abattus et que Comius animait de son ardeur. César marcha contre ces nouveaux ennemis à la tête de quatre légions. Comius, toujours infatigable, avait couru jusqu'en Germanie pour solliciter des secours contre les conquérants. Il avait recommandé aux Bellovaques et à Corée, leur roi, de se tenir renfermés, pendant son absence, dans des retranchements et d'éviter tout engagement décisif. Fidèles à ces instructions, les Gaulois établirent un camp fortifié dans une excellente position et, lorsque César voulut les attirer en plaine, ils surent résister au piége qu'il leur

tendait, et, ce qui était plus difficile, à l'impulsion de leur bravoure. César, voyant qu'il ne pouvait les décider à une bataille, prit aussi le parti d'établir un camp retranché, dans la crainte d'une surprise. Dès lors, la guerre dégénéra en une série d'escarmouches, qui firent perdre beaucoup de monde aux Romains et qui ne tournèrent pas toujours à leur avantage.

Sur ces entrefaites, Comius revint de Germanie avec quelques cavaliers. Comprenant le mal que ces combats partiels faisaient aux Romains, il résolut de continuer la guerre dans les mêmes errements. En effet, la position de César devenait chaque jour de plus en plus critique. Privé de ressources, au milieu d'un pays ennemi où les Romains étaient obligés de se procurer, à la pointe de l'épée, toutes les choses nécessaires à la vie, il courait risque de compromettre sa réputation dans une guerre obscure. Il vit qu'il fallait en finir à tout prix; il appela à son secours trois nouvelles légions pour écraser d'un coup des adversaires qui commençaient à devenir redoutables.

L'arrivée de ces renforts décida du succès de la guerre. Persuadées de l'inutilité de leurs efforts, les différentes nations gauloises qui avaient pris part à cette lutte, cherchèrent à

traiter avec César, aux meilleures conditions possibles. Celui-ci, ne voulant point pousser à bout des hommes aussi braves, se contenta de leur demander des ôtages et leur accorda une paix honorable.

Mais Comius ne voulut entendre parler d'aucun arrangement personnel. Quand toute la Gaule était soumise, il résistait seul et refusait de plier le genou devant les conquérants de sa patrie. Pourtant, ce noble caractère n'a pas été compris par les Romains. Il est curieux de voir comment le continuateur des commentaires de César parle de cette illustre victime de l'indépendance nationale. Pour lui, Comius n'est qu'un misérable aventurier contre lequel tout est permis, et c'est sans pudeur qu'il ose rapporter le fait suivant :

Au moment où de dangereux complots agitaient la Gaule, César, appréciant toute l'importance de Comius et l'influence qu'il exerçait sur ses compatriotes, voulut s'assurer de lui. Dans ce but, il donna l'ordre à son lieutenant, Volusenus Quadratus, de s'en emparer, par quelque moyen que ce fût. Quadratus usa, dans cette mission, d'une perfidie détestable. Il invite Comius à une conférence où il doit l'entretenir des intérêts de la Gaule. Celui-ci, ne se défiant

de rien, se rend à cette entrevue, accompagné de quelques officiers seulement, et, au moment où Quadratus lui tend la main, en signe d'amitié, des centurions, postés à cet effet, fondent sur lui et le frappent de plusieurs coups d'épée. Mais cette trahison fut en pure perte. Comius, quoique blessé, se défendit intrépidement et donna le temps à ses amis de le secourir. Malgré l'infériorité du nombre, les Gaulois combattirent avec un acharnement sans égal et parvinrent à tirer leur chef des mains de ses lâches agresseurs.

Telle serait, suivant les commentaires, la cause de l'obstination avec laquelle Comius se refusa désormais à tout traité avec les Romains. On conviendra qu'elle ne fait pas honneur à ces derniers. « Depuis cette époque, dit encore l'auteur que nous citons [1], Comius avait juré de ne jamais paraître devant un romain. » Quand la crainte d'une nouvelle perfidie lui aurait dicté ce serment, on ne pourrait certes pas l'en blâmer. Mais nous pensons que ce n'est pas la prudence seule qui lui a inspiré cette résolution et que sa haine pour tout ce qui portait le nom romain y contribua aussi pour beaucoup. S'il

[1] Commentaires, liv. 8, ch. XXIII.

refusa une honorable capitulation, s'il préféra la vie errante et aventureuse d'un chef de bandes, d'un *outlaw*, aux avantages qu'on lui offrait, c'est qu'il avait une profonde horreur pour la domination étrangère, c'est qu'il ne pouvait voir sans rougir sa patrie aux mains des oppresseurs, c'est qu'il voulut la servir tant qu'il fût humainement possible de le faire. Voilà le véritable motif de l'obstination de Comius, voilà ce qu'avec un peu moins de prévention les historiens romains auraient aisément découvert.

La fin de cet homme, offre quelque chose de dramatique, qui séduit l'imagination. C'est, pour ainsi dire, l'épilogue de la conquête des Gaules. Impuissant contre le découragement universel, il se retira en Germanie, à la tête de quelques guerriers de sa nation, comme lui décidés à vivre libres. Mais il n'en continua pas moins la guerre contre les Romains et ne cessa pas de les inquiéter par des incursions souvent couronnées de succès. Ici s'arrêtent les renseignements que les commentaires nous fournissent sur son compte. Nous le retrouvons cité avec éloge par un historien qui a laissé un ouvrage curieux sur les stratagèmes militaires [1]. Voici par quels

[1] Frontin. Stratagemata, liv. 2, ch. XIII.

traits Frontin rapporte que Comius illustra encore la fin d'une carrière déjà si glorieuse.

César ou ses lieutenants, étaient sans cesse à sa poursuite et le traquaient comme une bête fauve. Un jour qu'il avait été repoussé jusqu'au bord de la mer, les barques sur lesquelles il comptait pour fuir se trouvèrent retenues dans les sables et ne purent être mises à flot. Il aurait été infailliblement fait prisonnier si son génie inventif ne lui eût fourni un heureux expédient. Il fit attacher aux barques des voiles que le vent gonfla. Quand les Romains, du haut d'une éminence, aperçurent ces voiles qui paraissaient être en pleine mer, ils renoncèrent à leur poursuite et revinrent sur leurs pas [1].

Pendant une année encore, Comius fut la terreur des Romains, qu'il fatiguait par des entreprises continuelles. Toujours repoussé et jamais subjugué, il fondait à l'improviste sur les points où on l'attendait le moins, et y portait le fer et le feu. Ces grandes actions et les traits d'héroïsme remplissent cette dernière période de sa vie militaire et souvent il vit

[1] Frontin dit positivement que cette aventure arriva à César *en personne,* mais Rollin croit pouvoir l'attribuer à quelqu'un de ses lieutenans, comme s'il était impossible que César eût jamais été surpris !

fuir devant lui les cohortes romaines. Avant de disparaître de la scène, il eut même la satisfaction de tirer vengeance de Volusenus Quadratus, ce lieutenant de César, qui l'avait attiré dans un infâme guet-à-pens. Mais il le fit vaillamment et comme il convient à un soldat. Au milieu d'un engagement, il aperçoit Quadratus. Aussitôt il lance son cheval contre lui et le provoque à un combat singulier. Le Romain allait succomber sous le courage de son adversaire, déjà il avait la cuisse traversée d'un coup de lance et ne se soutenait plus à cheval lorsque ses soldats vinrent à son secours et l'arrachèrent à une mort certaine.

Mais enfin, il fallut céder à la force des évènements. Une plus longue résistance était insensée, et attirait sur la Belgique des malheurs sans cesse renaissants. Comius songea donc à faire sa soumission. Mais, dans cette extrémité même, il sut conserver toute sa fierté et sa grandeur d'âme. Les Romains attachaient tant de prix à ce dénouement qu'ils lui permirent de traiter avec eux, d'égal à égal et de faire les conditions. Il fut convenu, entre lui et Antoine, qu'il ne rendrait pas son épée au vainqueur et qu'il pourrait se retirer dans le lieu qui lui conviendrait. De cette manière, il ne fut pas obligé, pendant le reste de ses jours, de souffrir le

contact des Romains et put rester fidèle à son serment. A compter de cette époque (commencement de l'hiver 702 de Rome, 50 av. J.-C.), l'histoire ne fait plus mention de lui.

Telle fut la vie de cet homme vraiment extraordinaire, auquel il n'a peut-être manqué qu'un Plutarque, pour que l'histoire en fît un héros. Tout est remarquable en lui : prudence, courage, patriotisme, il eut au plus haut point les vertus qui font les grands hommes. L'Artois doit le placer avec orgueil au nombre de ses plus glorieux enfants. Quand toute la Gaule est soumise, seul il s'oppose à la fortune de César, et soutient cette lutte désespérée avec une énergie et un courage admirables. On peut revendiquer pour lui le titre de *dernier des Gaulois.* Néanmoins il a été mal apprécié par les auteurs anciens qui l'ont jugé au point de vue romain et il n'a pas rencontré plus de justice auprès des écrivains modernes, qui n'avaient pourtant pas les mêmes intérêts à ménager. Eux aussi, ils ont cédé à l'influence romaine, en cela comme en bien d'autres choses, et Comius a continué à être défiguré par des historiens français qui ont sacrifié la France à Rome [1]. Il y a plus, l'histoire

[1] Il faut pourtant en excepter M. Amédée Thierry, qui a su rendre à notre héros la justice qu'il méritait. *Histoire des Gaulois*, t. III, p. 214.

locale elle-même ne l'a pas mieux traité que l'histoire générale. Acceptant sans examen les reproches haineux des commentaires, Hennebert et Dom Devienne ont presque fait un crime à cet homme d'avoir défendu sa patrie contre les Romains. Cette accusation est au moins surprenante et l'on est en droit de demander à ceux qui se proclament les historiens de l'Artois, sinon plus de faveur, du moins plus de justice pour un illustre Atrébate.

Quant à nous qui prenons les récits de César pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire pour des bulletins admirables de narration, mais nécessairement empreints de préjugés nationaux, il nous est permis de réclamer contre le discrédit qu'on a voulu jeter sur Comius. Loin de lui reprocher les efforts persévérants qu'il a tentés pour arracher son pays à la servitude, nous devons le louer de n'avoir pas désespéré de la fortune alors que toute la Gaule s'inclinait devant l'influence étrangère. Il y a, dans cette héroïque constance, quelque chose de grand et d'antique qui plaît à l'esprit, et s'il est vrai que la tenacité soit un des types du caractère artésien, on aime à le retrouver jusque dans le personnage le plus ancien dont l'histoire d'Artois fasse mention.

# NOTICES ET EXTRAITS

DE

# LIVRES IMPRIMÉS ET MANUSCRITS

## de la Bibliothèque de la ville d'Arras.

La bibliothèque de la ville d'Arras doit son origine et la plus grande partie de ses livres à l'abbaye de Saint-Vaast, dans les bâtiments de laquelle elle se trouve. Elle occupe le local où l'avaient placée les religieux, vaisseau qui, par sa grandeur, sa régularité et sa noble simplicité, en fait une des plus belles bibliothèques de France.

Elle n'est pas moins remarquable par les richesses qu'elle renferme, surtout en manuscrits, dont plusieurs peuvent fournir des publications intéressantes. Notre dessein est d'ouvrir aujourd'hui cette voie, dans l'espérance que d'autres plus habiles nous y suivront.

Cette bibliothèque s'était formée par des acquisitions successives auxquelles venaient se joindre des dons faits par les religieux, ou légués par eux, à leur mort.

Quoique destinée à l'usage des religieux et religieuse avant tout, elle renfermait cependant les ouvrages les plus importants et les plus utiles dans chaque branche des connaissances humaines. Aussi crurent-ils devoir la rendre publique, persuadés que la libre entrée de leur bibliothèque contribuerait aux progrès des sciences, en mettant les travailleurs à portée d'y faire des recherches. Le public y était admis deux jours de la semaine, le mercredi et le samedi après-midi, depuis deux heures jusqu'à cinq.

Elle renfermait en 1784, au moment où elle fut ouverte aux lecteurs, trente-trois mille volumes imprimés et six cents manuscrits, comme on le voit par le dernier inventaire fait en 1774. D'après le premier, dressé en 1628, la bibliothèque possédait déjà alors cinq cents manuscrits.

A la suppression des maisons religieuses, la bibliothèque reçut en dépôt les livres de ces maisons, ceux de l'Académie d'Arras et ceux des émigrés. Ces derniers furent rendus plus tard. Les plus précieux d'entre ceux de l'Acadé-

mie furent transportés à Boulogne, à la formation de l'école centrale, où ils sont restés; les autres sont encore à la bibliothèque, sauf quelques volumes insignifiants qu'on rendit à l'Académie, quand elle se réorganisa en 1817.

Les livres provenant des maisons religieuses ne firent guère qu'augmenter le nombre des volumes sans ajouter aux richesses de la bibliothèque. On en prit un certain nombre pour former deux bibliothèques, l'une pour l'évêché, l'autre pour le collége; d'autres furent vendus ou échangés. Il reste encore six mille volumes formant des exemplaires multiples et sans utilité.

En examinant ces volumes destinés à être échangés ou vendus, on a trouvé quelques notes manuscrites, qui ont paru intéressantes. On a pensé qu'elles pourraient être jointes aux extraits des manuscrits qu'on se propose de donner au public. Ces pièces ne sont pas toutes inédites; mais elles donnent un texte assez différent des textes connus et imprimés, pour qu'on ait cru pouvoir utilement les éditer de nouveau.

Nous commençons cette série de petites publications par des pensées de Varron, que nous avons essayé de traduire. Nous y joignons celles que cite Vincent de Beauvais, une vieille traduction, et une autre pièce où il est question de Varron.

# SENTENCIÆ VARONIS.

*Ad Papirianum, Athenis audientem.*

Expedit vulgo timor mortis.

Non est pejus mori quàm nasci; sed demus verba nostro seculo.

Cum naturâ litigat qui mori gravè fert.

Duplex est malum, cùm quod necesse est molestè ferimus.

Mors nulli nova, sed reddita. Vitam utrinque complectitur.

Mors si prima, non pejor est ultima.

Loquaris ut omnes, sentias ut pauci.

# PENSÉES DE VARRON.

*A Papirianus, étudiant à Athènes.*

La crainte de la mort est utile au peuple.

Il n'est pas pire de mourir que de naître; mais trompons notre siècle.

Supporter péniblement la mort, c'est résister à la nature.

C'est doubler le mal que de supporter avec peine ce qu'on ne peut empêcher.

La mort n'est rien de nouveau pour personne, c'est un retour. Elle enserre la vie par les deux côtés.

Si la mort avant la vie n'est rien, elle n'est pas pire après.

Parle comme tout le monde, pense comme le petit nombre.

Ratio est vitæ in multam concedere turbam.

In multis contra omnes sapere desipere est, et contrà.

Sic flet hæres ut puella viro nupta.

Utriusque fletus non apparens est risus.

Fictè referas gratiam invitè danti.

Vix datum ne putes beneficium, sed prædam.

Semel dedit qui rogatus, bis qui non.

Extorquere plus est quàm semel rogare.

Turpissimum est in datis fenus sperare.

Pulcherrimum est cum fenore data reddi.

Ex animo dantis censeatur munus magnum.

Nec sequi, nec fugere fortunam decet, si modō non magis obsit, quàm non noceat.

Potentius imperare fortunæ, quàm regibus.

Vir ergo bonus regum est maximus.

Amici divitum paleæ sunt circa grana.

Vis experiri amicum ? calamitosus fias.

Non refert quis, sed quid dicat.

Captiosus de verbis disputator canis est aerem captans pro prædâ.

Le compte de la vie est une somme de troubles et d'agitations.

En beaucoup de choses être sage contre tous est folie; et par contre, etc.

L'héritier pleure comme la jeune épousée.

Ces pleurs cachent le rire.

A don fait de mauvaise grâce, reconnaissance feinte.

Regarde, non comme don, mais comme butin, ce qu'on donne de mauvaise grâce.

Donner, quand on est prié, est simple don; on donne deux fois, quand on donne sans être prié.

Arracher n'est plus prier.

C'est grande honte de donner avec espoir de plus grand don.

Il est beau de rendre avec usure.

L'intention de celui qui donne fait la grandeur du don.

Il ne faut ni suivre, ni fuir la fortune, pourvu qu'elle ne soit pas plus un obstacle qu'un mal.

Commander à la fortune est plus que commander aux rois.

L'homme de bien est donc le plus grand des rois.

Les amis des riches, c'est la paille autour du grain.

Veux-tu connaître ton ami? deviens malheureux.

Considère, non la personne qui parle, mais ce qu'elle dit.

Disputer subtilement sur les mots, c'est, comme le chien, prendre l'ombre pour la proie.

Qui audit ut auditorum narrator sit, nunquàm fiet par docenti.

Precàrium habet fundamentum, qui ex alienis pendet.

Ad profectum scientiæ nil æquè impedit ut diffidentia.

Mediocriter nosse aliqua non nosse est.

Eò hodie philosophia perducitur, ut præclarè nobiscum agatur, si in his ætatem consumimus exponendis, quibus antiqui suam portionem commodabant contexendis.

Apum mella comedimus, non ipsi facimus.

O hæredes magnifici, qui relictis nil falsa addimus.

Nulla quàm talis melior esset additio.

Quæ optima accepimus, ad posteros ex nobis corruptissima pervenient.

Imperfectum est quidquid ad emendationem venit.

Puerilis est amicitia, quam non præcessit judicium.

Alit concordiam mores ad cohabitantium animos formare.

Nemo suum putet, quod extra ipsum est.

Nullius est quod multorum esse potest.

Vir bonus quòcumque it, patriam suam secum fert; omnia sua arctiùs custodit.

Celui qui écoute un maître pour répéter ce qu'il a entendu, ne deviendra jamais maître.

Qui dépend d'autrui n'a qu'un appui mendié.

Rien n'arrête les progrès dans la science comme le manque de foi.

Connaître médiocrement n'est pas connaître.

La philosophie, de nos jours, arrive à ce point que nous sommes heureux si notre vie tout entière suffit à faire connaître ce que les anciens ont apporté à la construction de l'édifice.

Nous mangeons le miel des abeilles, nous ne le faisons pas.

O dignes héritiers ceux qui n'ajoutent rien de faux à ce qu'on leur a laissé.

Nul accroissement ne serait meilleur que celui-là.

L'excellent que nous avons reçu de nos ancêtres passera de nous à nos descendants, corrompu et gâté.

Ce qui se perfectionne n'est pas parfait.

C'est une amitié d'enfant que celle que n'a pas formée le discernement.

C'est nourrir la concorde que de conformer ses mœurs aux sentiments de ceux avec qui l'on vit.

Ne regardez pas comme vôtre ce qui est hors de vous.

Ce qui est à tous n'est à personne.

L'homme de bien porte partout avec lui sa patrie. Il serre et garde en lui tous ses biens.

Eo vultu dimittendæ sunt divitiæ, quo accipiendæ.

Vulgus quidquam cum gaudio accipit, cum fletu amittit.

Philosophiæ non accommodari tempus, sed dari oportet; ipsa enim præcipuus est dei cultus.

Ex negotio semper ocium sumendum, eo tamen ne ex continuâ assiduitate necesse sit id deseri.

Hic perfectam methodum habet, qui idem est repentinus, qui præparatus.

Præparatis favor, repentinis gratia exhibenda est.

Ex auditis memoriæ referas laudem, ex inventis ingenio.

Non tam laudabile est meminisse quàm invenisse; hoc enim alienum, id proprii muneris est.

Neutrum sine altero scientem facit.

Non in disciplinis fidem, sed scientiam habe.

Fides est media opinionis et scientiæ, neutram attingens.

Elucentissimum est edocendi genus exemplorum subditio.

Corrixandi materiam sæpius dant definitiones.

Fais même visage aux richesses au départ qu'à l'arrivée.

Le vulgaire rit quand il reçoit, pleure quand il perd.

La philosophie ne se contente pas de quelques instants; elle veut tout notre temps. Elle est la meilleure manière d'honorer la divinité.

Après le travail, le repos, si l'on ne veut pas être forcé de l'abandonner par trop d'assiduité.

Il a une méthode parfaite, celui qui, préparé ou non, est toujours le même.

La préparation a droit à la faveur, l'improvisation à la reconnaissance.

Ce qu'on a appris, on le doit à la mémoire; ce qu'on invente, au génie.

Il n'y a pas tant de gloire à se rappeler qu'à inventer; l'un nous est étranger, l'autre est à nous.

L'un sans l'autre ne fait pas le savant.

Dans l'enseignement ce n'est pas la foi, mais la science qu'il faut.

La foi est entre l'opinion et la science; elle ne touche ni à l'une ni à l'autre.

C'est une méthode pleine de clarté que d'instruire par des exemples.

Les définitions donnent souvent matière à des disputes.

Nil illi certum, cui nulla diù placet sententia.

Quod verum est per se lucet; sed non nisi pertinaciter disquirenti apparendum.

Facilitas intelligentiæ veri parit negligentiam.

Quod intricavit alieniloquium imperitis est gravissimum ; id recolunt, id amant, id magnifaciunt; nituntur ut intelligant, gaudent cùm sciant, gloriantur cùm doceant.

Amator veri non tàm spectat qualiter dicatur quàm quid. Intelligentiam verò sequitur judicium dictorum; ultimum est dicendi qualitas.

Illum elige eruditorem, quem magis mireris in suis, quàm in alienis.

Aut diligendi sunt doctores, aut non audiendi.

Inimicorum dicta negligantur non minùs ipsis.

Omnia nosse impossibile, pauca non laudabile.

Sunt quædam, quæ eradenda essent ab animo scientis; inserendi veri locum occupant.

Incorruptum adolescentem doceri unus labor est; corruptum, vel duplex, vel nil proficiens.

Rien de certain pour celui à qui aucune pensée ne plaît longtemps.

La vérité brille de soi; mais elle ne se montre qu'à une recherche opiniâtre.

La facilité de l'intelligence engendre la négligence du vrai.

Ce qu'a embrouillé un langage étrange et ignorant est plein de mystère pour les inhabiles; on le rumine, on l'aime, on le magnifie; on cherche à le comprendre, on jouit de l'entendre, on est glorieux de l'enseigner.

L'ami de la vérité ne considère pas tant l'expression que la pensée; pour lui, après l'intelligence du sens vient le jugement des mots, puis la qualité du langage.

Prends pour maître celui que tu admires pour ce qui est à lui, plus que pour ce qui appartient à d'autres.

Il faut aimer ses maîtres, ou ne pas fréquenter leur école.

Ne méprise pas moins le discours de tes ennemis que leurs personnes.

Tout savoir est impossible, savoir peu ne mérite pas d'éloges.

Il est certaines choses qu'il faut déraciner de l'esprit du disciple; elles tiennent la place de la vérité qu'on y veut semer.

Quand un jeune homme est neuf, l'instruire est un travail; quand il est gâté, le travail est double ou ne produit rien.

Sapiunt vasa quicquid primùm acceperunt.

Contrariè opinari pluribus, nec in omnibus conveniens, nec in aliquibus incontingens.

Multùm interest utrùm rem ipsam, an libros inspicias.

Mens est, clamat philosophia, quæ res ipsæ docuerunt.

Libri non nisi scientiarum paupercula monimenta sunt. Principia inquirendorum continent, ut ab his negociandi principia sumat animus, nil aliud agens, ni forte propter id ipsum intermittit, ne omittat.

Eo tantùm studia intermittantur, ne omittantur.

Injocunda sunt seria quæ non ocium exhilaravit.

Pauca scientibus eadem ipsis tædio fiunt.

Nil illi tædio, cui inquirendorum amplæ et multæ patent viæ.

Pulcherrimus locus semper assidenti odibilis.

Gaudet natura varietate.

Nil magnificum docebit, qui à se nil didicit.

Falsò magistri nuncupantur auditorum narratores; sic audiendi sunt ut qui rumores recensere magni ducunt.

Les vases conservent longtemps l'odeur de ce qu'on y a mis d'abord.

Penser autrement que le plus grand nombre ne convient pas en tout: cela se rencontre en certaines choses.

Il y a une grande différence entre voir les choses mêmes ou les livres.

L'intelligence, dit hautement la philosophie, est l'enseignement des choses elles-mêmes.

Les livres ne sont que des monuments assez chétifs pour la conservation des Sciences. Ils renferment les principes des recherches, où l'esprit trouve des aliments à son activité; et ces recherches, il ne les interrompt que pour n'être pas forcé de les abandonner.

N'interromps tes études que pour n'être pas forcé de les abandonner.

Les études sérieuses déplaisent, si le repos ne les égaie.

Quand on ne sait que peu, ce peu même est un ennui.

Rien n'ennuie celui qui voit ouvertes devant lui les larges et nombreuses routes de la recherche.

Le lieu le plus agréable devient haïssable quand on ne peut le quitter.

La nature aime la variété.

N'attends rien de grand d'un maître qui n'a rien appris par lui-même.

N'appelle pas maîtres ceux dont la parole n'est qu'un écho; écoute les comme gens qui aiment à répéter des bruits.

Nemo deprehenditur mentiens in his quæ nemo novit.

Virtutes ex tempore mutant genus.

Simplex improbabilium assertio, dementia est; laus infinita, probatio.

Excedere communem omnium, vel plurium cognitionem pulcherrimum est, si modŏ non insanis.

Ætates cum earum motibus mutari non minùs laudabile quàm honestum.

Tàm ridenda in sene puerilitas, quàm obstupenda in puero optimorum morum constantia.

Erit quod omni planum omne nulli apparendum.

Nunquàm prævidentia docuit; rem ipsam consule.

In his negociare omne si verum vis eluceat.

Hæ res non sunt quas verborum fecit venustas.

In his quod verum est, ex proximo sumendum, cum id ea non explicant.

Odêre multi philosophiam, quia sciri multa necesse sit. Non est res tanta in amplis contenta spaciis; contenta, cùm libet, evagari quocùmque quid dubium est, viam invenit.

On n'est pas pris en mensonge dans les choses que personne ne connaît.

Les vertus changent suivant le temps.

Affirmer sans preuves ce qui en a besoin est folie; le prouver, mérite les plus grands éloges.

S'élever au-dessus des connaissances de tous ou du plus grand nombre, est très-beau, à moins qu'on ne soit fou.

Changer avec la marche de l'âge n'est pas moins louable qu'honnête.

La puérilité dans le vieillard est aussi ridicule qu'est surprenante dans l'enfant une conduite constamment parfaite.

Il pourra arriver qu'une chose claire pour tous ne se montre à personne.

Jamais une première vue n'a rendu savant; interroge les choses elles-mêmes.

C'est sur les choses même qu'il faut travailler, si l'on veut voir la vérité tout entière.

Les choses ne sont pas ce que les fait la beauté des paroles.

Dans les écrits la vérité doit se chercher dans ce qui avoisine, quand les mots ne la montrent pas.

Beaucoup s'éloignent de la philosophie, parce qu'elle demande de grandes études. Quoiqu'immense, il ne lui faut pas un grand espace : contente d'aller en liberté où est le doute, elle trouve partout passage.

Spectaculum sapienti pulcherrimum philosophiam inutilem mentientes, quoniam non pollicetur divitias studiorum finem : est autem è contrariõ pollicitans contemptum imperiosum.

Diadema sapientis philosophia, quoniam in mente suâ est præmium et menti. Intendere præmittit fortuna corpori; ipsa enim in corpore.

Hanc imperitum vulgus videt, quia solo utitur oculo corporeo, corpore sitam, quæ corporis sunt pollicitantem : Illam autem intuentur, quos mens altior erexit, studium provexit, oblectamentum attraxit.

Imperabis regibus si imperes fortunæ. Quî scies ? contempne ipsam.

Non quæ, vel quot legeris, sed quæ, vel quot scieris attendendum.

Nil novit qui æquè omnia.

Citõ transcursa citiùs labuntur.

Sic multi libros degustant, ut convivæ delicias.

Renuit philosophia fastidientem stomacum; ad simplicem cœnam hilarem invitat convivam; sed mutat pro tempore deliciarum varietatem.

Nescit quõ tendat, qui multas sequitur semitas.

Tantùm vasa retinent, quanti capacia sunt; addita emanant.

C'est un beau spectacle pour le sage que ces gens qui accusent faussement d'inutilité la philosophie, parce qu'elle ne promet pas les richesses comme but des études : En effet, au contraire, elle proclame un souverain mépris pour elles.

La philosophie est le diadême du sage, puisque sa récompense est dans l'âme et pour l'âme. La fortune s'occupe plutôt du corps; en effet, elle est dans le corps.

Celle-ci, le vulgaire ignorant, qui n'a que les yeux du corps, la voit placée dans le corps, promettant les biens du corps; l'autre n'est vue que par ceux dont l'âme plus haute a été élevée par l'étude et attirée par ses charmes.

Tu commanderas aux rois, si tu commandes à la fortune. Comment le savoir? méprise-la.

Vois, non ce que tu as lu ou combien de choses tu as lues, mais combien ou quelles choses tu sais.

On ne connaît rien quand on connaît tout également.

Ce qu'on voit en courant passe vite.

Beaucoup goûtent des livres comme on fait des friandises d'un festin.

La philosophie dédaigne un estomac dégoûté; elle veut un joyeux convive à son frugal repas; mais suivant le temps elle varie ses mets.

On ne sait où l'on va quand on suit plusieurs chemins.

Les vases ne retiennent que ce qu'ils peuvent tenir; le reste s'écoule.

Non quicquam auris, suscipit memoria.

Canale fissum est auris quæ accepta memoriæ non commendat.

Nusquàm deveniet qui, quot videt, sequitur calles.

Omnia omnibus, vel penè adimas, paupercu-lum ex non ademptis divitem appellabis; est igitur pauperies ampliores majorum aliorum divitiæ.

Felicitas et infelicitas ex comparatione, non secundùm se sunt.

Si nemo plùs minùsve alio possideat, jam hæc nil sunt; ex invidiâ igitur paupertatis nomen profectum.

Non essemus pauperes, si nesciremus quid esset paupertas.

Nescire quid sit paupertas, optimus est ad summas divitias progressus.

Non est miser nisi qui se esse credit.

Vis fieri dives? nil cogitando tibi addas, sed aliis demas.

Ex minimis morum sumere signa licet.

Dum vulgus colat justiciam, nil interest utrùm vera prædices.

Timorem mortis vulgo non demi sed augeri uti expedientius oportet.

Multa scit sapiens quæ cum nemine contulit.

La mémoire ne reçoit pas tout ce que l'oreille a reçu.

L'oreille qui ne porte pas à la mémoire ce qu'elle reçoit est un tuyau fêlé.

On n'arrive nulle part quand on suit tous les chemins qu'on voit devant soi.

Enlève tout ou à peu près à tous, tu appelleras alors riche le pauvre à qui tu n'auras rien enlevé; pauvreté n'est donc que plus grande richesse chez les autres.

Le bonheur et le malheur existent par comparaison, et non en soi.

Si personne n'avait ni plus ni moins qu'un autre, la richesse et la pauvreté n'existeraient plus; le nom de pauvreté vient donc de l'envie.

Nous ne serions pas pauvres si nous ignorions ce qu'est la pauvreté.

Ignorer ce qu'est la pauvreté est le plus grand pas vers les souveraines richesses.

Il n'y a de malheureux que celui qui croit l'être.

Veux-tu devenir riche? n'ajoute rien par la pensée à ce que tu as, retranche aux autres.

Les moindres choses font connaître les mœurs.

Pourvu que le peuple pratique la justice, peu importe la vérité des doctrines.

Il faut, non ôter la crainte de la mort de l'esprit du peuple, mais l'augmenter, comme chose plus utile.

Le sage sait beaucoup de choses dont il n'a conféré avec personne.

Ex meditato non duceris in causam.

Lingua mente cuiquam nocentius est.

Non rimaberis viscera ad videndum quid senserint.

Ad mores et opiniones audientium prudens vocem formabit.

In singulis excellere, et nullum profiteri tàm laudabile quàm difficillimum est.

Innatum est cuiquam suis bonis gloriari; differt autem, quŏd sapiens apud se, imperiti in publico.

Dignus est decipi qui, cujus rei auctor, ejus et laudator est.

Non tàm modestè quivis sua miratur quàm aliena; hoc autem fit quoniam nemo sibi invidet.

Utilissima est propriæ invidiæ mordacitas scribenti publicanda.

Quibus scierit facilè ignoscendum id mordaciùs lima coæquat.

Imperitiæ signum est quod difficillimum est exigere citŏ fieri.

Nunquàm illi ars procedit, cui non primùm præfuit exercitatio.

Nulla jactura gravior est scienti quàm temporis.

Se utitur qui tempore non vivit; quîcum benè agitur si juvat.

Tu ne seras pas accusé pour tes pensées.

La langue a plus nui que la pensée.

Ne sonde pas les cœurs pour connaître les sentiments.

L'homme prudent conforme son langage aux mœurs et aux opinions de ceux qui l'écoutent.

Exceller en tout et ne faire montre de rien est chose aussi louable que difficile.

Naturellement chacun se loue de ses avantages; on diffère sur la manière : le sage le fait en lui-même, les sots en public.

On mérite de perdre sa louange, quand on loue ce dont on est l'auteur.

On n'admire pas aussi modestement ses avantages qu'on fait ceux des autres; cela vient de ce qu'on ne se porte pas envie à soi-même.

La malignité de l'envie qui nous est propre est très utile à l'écrivain qui veut se produire au jour.

Ce envers quoi elle sait qu'on sera indulgent et facile est cela même qu'elle mord et rabaisse.

La marque de l'ignorance, c'est de vouloir qu'on fasse promptement les choses les plus difficiles.

Jamais il n'a réussi dans un art, celui qui n'a pas commencé par la pratique.

Nulle perte plus grande pour le sage que celle du temps.

Il jouit de lui-même celui qui ne vit pas selon le temps; son bonheur est d'être utile.

Vita non suî causâ fit, sed ut ea præclarum aliquid fiat.

Viatores non eunt ut eant.

Ad quod niti socordia non patitur, id otiosi votis sibi attribuunt.

Ex illaborato maximè attingere desiderat omnis ociosus.

Inertes ad quod niti volunt vocibus inhiant.

Sic diligendi sunt amici, ut non eos nobis odio haberi posse putemus, sed amicos.

Ex assiduitate commorandi languet amicitiæ desiderium.

Ne bonus sit quærit, qui ocii causas sectatur.

Qui in magnis excellit, invitus et laudabitur.

Nunquàm ad summa tendentem laus frustrata est.

Hæreditarium putes quidquid audisti, lucrum autem quæ inveneris.

Inventores laudat, qui in alienis gloriatur.

Non strenuum appellabis negociatorem qui in nullo rem auxit; nec ego hunc philosophum qui nil invenit.

Sic audita neminisse magni ducimus, ut si nos magnis ortos atavis præclarum putemus.

La vie n'est pas donnée pour elle-même, mais pour qu'elle soit quelque chose de grand.

On ne voyage pas pour voyager.

Ce que la paresse empêche de tenter, on se le donne par ses vœux.

Ce que le paresseux désire surtout, c'est d'arriver sans travail.

Pour atteindre à ce qu'il désire, le paresseux crie et baye.

Il faut aimer nos amis, non comme pouvant nous haïr, mais comme amis.

L'habitude de vivre ensemble fait languir l'amitié.

On veut n'être pas homme de bien quand on cherche des motifs de paresse.

Qui excelle dans les grandes choses sera loué même malgré lui.

Jamais la gloire n'a trompé celui qui tend au grand.

Regarde comme héritage ce que tu dois aux autres, comme gain ce que tu auras trouvé.

On loue les inventeurs, en se glorifiant de ce qui appartient à autrui.

Tu n'appelleras pas bon commerçant celui qui n'a pas augmenté son avoir; ni moi, philosophe celui qui n'a rien trouvé.

Faire cas d'un savoir que nous devons aux autres, c'est regarder comme une gloire d'être issu d'aïeux illustres.

Nichil laudabile quod à quolibet est posse.

Non est felicitas quæ secum recipit miseriam; non ergo felicem faciunt divitiæ.

Adulationis est speculum cùm laus postulationem præcessit.

A peritis non observatorum plurima imperitiæ debentur.

In his excellere quæ nemo novit pulcherrimum est in sciente miraculum.

Gloria est scientis stupor ignorantium.

Quod experimentum docuit, scripto recognoscitur.

Quod usu non compertum, ex scripto non est facile.

Quod fieri facile est, dictu intelligi facillimum.

Non quicquam possit, sed quæ debeat, demonstrator ad expositionem annectat.

Non tàm quæ prosint, quàm quæ attineant considerentur.

Citra perfectionem omne est principium.

Ultra veritatem est, qui in planis quærit offendiculum.

Quum verum subdolæ excedunt disquisitiones et interminatæ, inefficaces, contentiosæ et nil proficientes sunt sapientibus; tamen pucherrima hæc sunt specula.

Nulle gloire à faire ce que tout le monde peut faire.

Le bonheur n'est pas où le malheur peut entrer; les richesses ne font donc pas le bonheur.

Marque de flatterie, quand la louange précède la demande.

On doit à l'ignorance beaucoup de choses que n'ont pas vues les habiles.

Exceller dans les choses que personne ne connaît, est est un beau miracle dans un savant.

L'admiration des ignorants est la gloire du savant.

Ce que l'expérience a enseigné se reconnaît dans les écrits.

Ce que la pratique n'a pas appris n'est pas facile à comprendre dans les écrits.

Ce qui est facile à faire est très facile à comprendre par la parole.

Quand on expose un point de doctrine, il faut faire entrer dans sa démonstration, non tout ce qu'on peut, mais ce qu'on doit.

Considère non tant ce qui est utile en soi que ce qui mène au but.

Tout principe est parfait en soi.

On est hors de la vérité quand on cherche des difficultés dans les choses claires.

Quand des recherches subtiles et sans fin s'écartent du vrai, elles sont pour les sages, inefficaces, contentieuses et sans fruit; ce sont toutefois de beaux miroirs.

Contempnendi sunt ineruditorum contemptus, si ad summa vis progredi.

Multi laudem amittunt, quoniam ipsi eam de se prædicant.

Hoc uno modo sapiens se laudat, quæ in ipso apparent bona, in aliis admirando.

Præclarè cum illo agitur, qui non mentiens dicit quod ab Aristotele responsum est sciscitanti sæpè Alexandro quo docente profiteretur se scientem: « rebus, inquit, quæ non norunt mentiri. »

Prudenti disquisitio ignoratorum tàm jocondior quàm subtilior est.

Desiderata, non habita, magni fiunt; habita vilescunt.

Nil disquirenti nil perfectè notum.

Auditis, non disquisitis gloriari, in nullo laudabilius quàm si, in cervo à venatore tibi dato, egregiè à te aliquid factum putes.

Utile, sed ingloriosum est, ex illaborato in alienos succedere labores.

Alienum est quod auditur.

Sic studendum ut propter id te putes natum.

Suî dominus est qui se philosophiæ mancipavit; quâ nil jocundius, quod æquè incertum inexperienti, quàm et certum experto.

Méprise les mépris des ignorants, si tu veux arriver au grand.

Beaucoup perdent les louanges qu'ils méritent, en se louant eux-mêmes.

Le sage n'a qu'une manière de se louer, c'est de louer dans les autres les biens qui se voient en lui.

Il est bien heureux, celui qui peut affirmer sans mensonge ce que répondit Aristote à Alexandre, qui lui demandait sous quel maître il pourrait dire avoir profité; « Sous les choses, dit-il; elles ne peuvent mentir. »

Pour l'homme sage, la recherche des choses inconnues est d'autant plus agréable qu'elle est plus subtile.

On fait grand cas de ce qu'on désire et qu'on n'a pas; quand on l'a, il perd son prix.

Qui ne cherche pas ne connaît rien parfaitement.

Tirer vanité d'un savoir qu'on doit aux autres et non à soi, n'est pas plus louable que de se glorifier d'un cerf donné par un chasseur, croyant avoir fait belle chasse.

Il est utile, mais sans gloire, de jouir des travaux des autres sans travail.

Ce qu'on apprend de la bouche des autres nous est étranger.

Etudie comme si tu étais né pour cela.

On est maître de soi quand on s'est donné à la philosophie; rien n'est plus agréable qu'elle; elle a pour l'ignorant le charme de l'inconnu, comme pour le savant celui de la vérité.

# PENSÉES

## CITÉES PAR VINCENT DE BEAUVAIS.

Cum naturâ litigat qui mori gravè fert.

Duplex est malum, cùm quod necesse est molestè ferimus.

Loquaris ut omnes, sentias ut pauci.

In multis contra omnes sapere, desipere est.
Fictè referas gratiam invitè danti.

Vix datum ne putes beneficium, sed prædam.

Semel dedit qui rogatus, bis qui non.

Extorquere plus est quàm semel rogare.
Turpissimum est in datis sperare.

Pulcherrimum est cum fenore data reddi.

Ex animo dantis censetur munus magnum.
Amici divitum paleæ sunt circa grana.
Vis experiri amicum? calamitosus fias.
Non refert quis, sed quid dicat.
Alit concordiam mores ad cohabitantium animos formare.

Nemo suum putet, quod extra ipsum est.

## TRADUCTION DU XV^e SIÈCLE.

Contre nature plaide pour quoy tient aucun morir griefve chose.

Le mal est double pour ce qui appartient de nécessité nous souffrons tristement.

Appareille toy à parler comme tous, et que tu sentes tout ainsi comme pou.

Avoir seu moult de choses contre tous c'est dessavoir.

Ren grace fainte au donnant enviz.

Ne cuide pas estre bénéfice la chose envys donnée, mais proye.

Cellui donne une fois qui est prié, et qui n'est prié, donne deux fois.

Ce est plus grand oster que une fois demander.

Layde chose est avoir espoir en dons.

Très belle chose est avoir rendu les choses données avec guerdon.

Grant don est ordonné du courage du donnant.

Les amis des riches sont les pailles entour les grains.

Amy estre esprouvé à force est chétive chose.

Ne racompte pas qui te die mais quelle chose l'en die.

Conformer ses meurs aux courages des habitants nourrist concorde.

Nul ne cuide cette chose estre sienne qui est hors de soy.

Vir bonus, quòcumque it, patriam suam fert; secum et omnia sua custodit.

Eo vultu dimittendæ sunt divitiæ, quo accipiendæ.

Vulgus quidquid cum gaudio accipit, cum fletu amittit.

Non tàm laudabile est meminisse quàm invenisse; hoc enim alienum, id proprii muneris est.

Fides est media opinionis et scientiæ, neutram attingens.

Elucentissimum est edocendi genus exemplorum subditio.

Facilitas intelligentiæ veri parit negligentiam.

Amator veri non tam spectat qualiter dicatur quàm quid.

Illum elige eruditorem quem magis mireris in suis, quàm in alienis.

Omnia nosse est impossibile, pauca non laudabile.

Sunt quædam, quæ eradenda essent ab animo scientis, quia inserendi veri locum occupant.

Multùm interest utrùm rem ipsam, an libros inspicias.

Libri non nisi scientiarum paupercula monimenta sunt. Principia inquirendorum continent,

Bon homme porte son pays avec soy, quelle part que il va et garde toutes ses choses.

Les richesses sont à délaisser à autel voult comme on les reçoit.

Le commun délaisse à pleur tout ce qu'il reçoit à joie.

Ce n'est pas si loable chose avoir remembré comme avoir trouvé ; car l'une chose est estrange et l'autre de propre don.

Espérance est moienne de opinion et de science, ataignant ne l'une ne l'autre.

Manière d'enseigner est chose très évidente en soustraiement de exemples.

Legierté d'entente de vray est périssement de négligence.

La meurté de vraie chose n'affiert pas tant comme en la manière qu'il est dit.

Eslis celluy plus sage que tu merveilleras plus en ses fais que ès estranges.

Connoistre toutes choses est impossible, et savoir moult pou de toutes choses est chose à loer.

Aucunes choses sont à esrachier du courage du sage, por ce que elles occupent le lieu de y insérer chose vraye.

Il appartient moult à sçavoir mon si tu regardes les livres, ou les choses du livre.

Les livres ne sont fors povres monumens de science, contenant les commencemens des choses à enquerre,

ut ab his negociandi principia sumat animus.

Eo tantùm studia intermittantur, ne omittantur.

Gaudet natura varietate.

Nil magnificum docebit qui à se nil didicit.

Falsò magistri nuncupantur auditorum narratores; sic audiendi sunt ut qui rumores recensent.

Tàm ridenda in sene puerilitas, quàm obstupenda in puero optimorum morum constantia.

Citò trancursa citiùs labuntur.

Sic multi libros degustant, ut convivæ delicias.

Renuit philosophia fastidientem stomacum; ad simplicem cœnam hilarem invitat convivam.

Canale fissum est auris quæ accepta memoriæ non commendat.

Non essemus pauperes, si nesciremus quid esset paupertas.

Nescire quid sit paupertas, optimus est ad summas divitias progressus.

Non est miser nisi qui se esse credit.

Nusquàm deveniet qui quot videt sequitur Calles.

affin que le courage preigne d'iceulx commencement de besongner.

Les estudes soient délaissés tant que tant seulement ils ne soient oubliés.

Nature s'esjouyt par diversité.

Cil n'enseignera nulle chose à louer qui n'en a point apris à soy.

Les maistres sont faulsement nommez racompteurs des choses oyes; eulx sont aussi à ouyr comme ceux qui récitent nouvelles.

Aussi bien est enfance à rire au vieillart comme au jeune enfant est merveiller fermeté de très bonnes meurs.

Les choses tost trestornées sont tost escoulées.

Moult de gens goustent ainsi les livres, comme les mengeurs, les délices èz conviz.

Philosophie refuse l'estomac rempli de viandes, mais elle ammoneste le joyeux mengeur à simple cène.

L'oreille qui ne commande au mémoire la chose reçue est un chanel courant.

Nous ne fussions jà povres, si nous ne sceussions qu'est povreté.

Non sçavoir qu'est povreté est très bonne allée à souveraines richesses.

Cil n'est point chétif qui ne le cuide estre.

Cil qui ne les ensuit en nul lieu quant il les voit telz ne le deviendra jà.

Non tàm modestè quivis sua miratur quàm aliena; hoc autem fit quoniam nemo sibi invidet.

Imperitiæ signum est quod difficillimum est exigere citò fieri.

Nulla jactura gravior est scienti quàm temporis.

Viatores non eunt ut eant; sic et vita non suî causa fit, sed ut ea præclarum aliquid fiat.

Qui in magnis excellit, invitus et laudabitur.

Non est felicitas quæ secum recipit miseriam.

Adulatoris est specimen cùm laus postulationem præcessit.

Contempnendi sunt ineruditorum contemptus, si ad summa vis progredi.

Multi laudem amittunt, quoniam ipsi eam de se prædicant.

Hoc uno modo sapiens se laudat, quæ in ipso apparent bona, in aliis admirando.

Desiderata, non habita, magni fiunt; habita vilescunt.

Utile, sed ingloriosum est, ex illaborato in alienos succedere labores.

Nul ne merveille tant atrempéement le sien comme l'estrange; ceste chose est faite pour ce que nul n'envie à soy-mesmes.

C'est signe de sotie que requere forte chose estre tost faicte.

Nul dommaige n'est plus grief au sçavant que de temps.

Les errans ne vont pas affin qu'ils voisent; ainsi la vie est faicte non pas à cause de soy, mais qu'elle fasse aucune chose claire.

Cellui qui surmonte ès grans choses certes sera loué non voulentif.

Ce n'est pas beneurté qui reçoit chétiveté avec soy.

C'est espèce de flatterie, quant le los va avant la requeste.

Les despis des mal enseignés sont à dépriser, se tu veux venir à souveraines choses.

Moult de gens perdent louenge pour ce qu'ils la preschent de eux-mêmes.

Mais le sage se loe en une manière, en preschant des aultres ces choses qui apparent bonnes en eulx.

Les choses desirées et non eues sont grandes, et celles eues sont avillies.

Proffitable chose est et non pas glorieuse succéder sans travail les estranges labours.

---

Le traducteur, dans plusieurs endroits, s'est éloigné du véritable sens ou plutôt a suivi un autre texte.

La pièce suivante, qui paraît traduite du grec, sert de préface aux homélies d'Origène sur la Genèse. On y trouve la liste des ouvrages de cet auteur et une partie de ceux de Varron. Il est bien regrettable que l'énumération des ouvrages de Varron ne soit pas complète. Nous n'avons pas cru devoir copier ces deux listes. Elles n'apprennent rien de nouveau.

---

Marcum Terentium Varronem miratur antiquitas, quŏd apud Latinos innumerabiles libros scripserit. Græci Chalcenterum miris efferunt laudibus, quŏd tantos libros composuerit, quantos quivis nostrûm alienos suâ manu describere non potest. Et quià non otiosum est apud Latinos græcorum voluminum indicem texere, de eo qui latinè scripsit aliqua commemorabo, ut intelligamus nos Epimenidis dormire somnium, et studium, quod illi posuerunt in eruditione secularium litterarum, in congregandis opibus pronere.

Scripsit igitur Varro... ( SEQUITUR INDEX ) et alia plurima quæ enumerare longum est; vix medium descripsi indicem et legentibus fastidium est. At è contrariŏ nostra secula habent homines eruditos, sciuntque pisces in quo gurgite nati sint, quæ concha in quo littore

creverit. De turbarum salivis non ambigimus. Paxamus et Apicius semper in manibus; oculi ad hæreditates, sensus ad patinas; et si quis de philosophis, vel de christianis, qui verè philosophi sunt, trito pallio et sordidâ tunicâ lectioni vacaverit, quasi vesanus exploditur.

Quorsùm Varronis et Chalcenteri mentio facta sit quæritis? ut ad nostrum Adamantinum nostrumque Chalcenterum veniamus, qui tanto in sacrarum scripturarum commentariis sudore laboravit ut justè adamantis nomen acceperit. Vultis nosse quanta ingenii sui reliquerit monumenta? sequens titulus ostendet, etc., etc.....

Videtis-ne et græcos pariter et Latinos unius labore superatos?

---

## N° 2.

Nous donnons ici la préface des annales de Philippe Meyer, faisant suite aux annales de Flandre, de son grand oncle Jacques Meyer.

Philippe Meyer est né à Arras; il serait digne de l'Académie de cette ville d'éditer ces annales, qui font une partie considérable de l'histoire de la Belgique.

*Annales Flandriæ post Jacobum Meyerum continuati, sive commentarius rerum in Belgio gestarum annorum centum et XXX spatio, Videlicet, ab anno 1477 usquè ad 1611.*

*Auctore Philippo Meyero Atrebatio Jacobi pronepote.*

### PRÆMONITIO.

Totum hoc opus auctor orthodoxæ Ecclesiæ et civilis politiæ censuræ ultrò subjicit. Cujus certum est omninò decretum, hosce premere commentarios, neque ullam partem se vivo evulgare. Res enim nostri temporis fas fortassis scribere, nefas edere.

---

### AD BENEVOLUM LECTOREM.

Priusquàm rem aggrediar, paucis tibi, Benevole lector, instituti nostri ratio aperienda videtur. Scripsit Jacobus Meyerus, propatruus, annales Flandriæ, à primâ suæ gentis origine, ad cædem usquè Caroli Burgundionis, qui ad Nancæum occubuit. Cum ejus vitâ annales suos terminavit. A Caroli interitu ad hæc usquè tempora, anni jam centum et triginta tres

effluxêre, quos hoc commentario, pro captu nostro, supplevimus. Belgium, eo temporis intervallo, præpotentes quinque habuit ordine principes; Mariam Burgundam, Philippum regem Castellæ, Carolum quintum imperatorem, Philippum regem Hispaniæ, atque serenissimos Archiduces, Albertum et Isabellam, quos longùm sospitent superi. Gesserunt singuli suis temporibus domi forisque præclarè quàm plurima, quæ nos hoc volumine compendiosè damus. Constat totum opus libris septem, quos rursùs in duos tomos partiti sumus : prior ea continet, quæ in Belgio gesta sunt à Mariæ Burgundæ principatu, ad usquè Caroli quinti imperatoris obitum. Posterior verò bella civilia sub Philippo secundo exorta complectitur. Annos ordimur à calendis Januariis, haud paschate, à quo suos auspicatur propatruus, suæ ætatis morem secutus. Cæterùm non eo inficias, istorum principum historiam à plerisque auctoribus antè me tractatam : Sed ferè per partes. Pauci perpetuo tenore rem ad nostra usquè tempora deduxerunt, atque ferè isti in adversâ parte et religione sunt, suosque affectus suæ parti applicant. De nostratibus loquor. Nam de exteris, quis nescit res Belgicas ab Italis neglectim, à Gallis mendaciter esse conscriptas? Sed de Gallorum vanitate,

quibus solemne est veritati parcere, et sua tantùm mirari, plura alibi, sub hujus commentarii finem. Ad nostra redeo. In supputatione annorum et rerum narratione, aliquoties à nostratibus dissentio, secutus certos codices manuscriptos. Nihilominus suum cuique relinquo judicium. Abest enim vitiligandi pruritus, quo fermè laborat livor, qui aliena tantùm inspicit, ut mordeat. Certè facile est carpere, difficile fortassis meliora dare. Neque hæc dico, quòd reprehendi nolim. Ecquis enim labi non potest? Contrà, lectorem etiam atque etiam rogo, ut erratorum candidè admoneat, quò emendentur. Quòd si fortè quispiam fusiorem rerum gestarum narrationem desideraverit, id pro responso habeat, me ex peculiari instituto, veritati, brevitati, et perspicuitati, studuisse. Quæ si assecutus non sim certè haud voluntas defuit, neque conatus. Ex eâdem causâ est quòd de industriâ certis locis summa rerum tantùm attingam : quandoquidem sit omninò anceps res sui temporis omnes expromere, litterisque committere. Sunt alii qui ex professo fusè et prolixiter scripsêre, multaque attulerunt ad suam historiam amplificandam, quæ ad res Belgicas parùm attinebant. Sunt et alii qui principum pompis, ludis, conventibus, sessionibus,

apparatibus, conviviis, legationibus, fæderibus, sigillatim explicandis, maximam partem occupati, multa interim scitu digna silent. Nullius tamen hîc institutum damno, culpove. Minùs equidem meum præfero. Immŏ herclè cujusque conatus et labores laude dignos censeo. Nam ferè fit, ut quod alter omisit, alter suppleat. Neque novum est aut insolens, rem eamdem à diversis auctoribus diversè tractari. Quin hanc scriptionis varietatem postulare videntur diversa hominum judicia et palata juxtà illud Flacci :

> Tres mihi convivæ propè dissentire videntur,
> Poscentes vario multùm diversa palato.

Hic laconismo, ille asiatismo, alius, naturâ duce, gaudet multifariâ rerum varietate. Verissimum vetus hoc dictum : quot homines, tot sententiæ. In tantâ ingeniorum incertitudine, difficile sit singulis placere. Mihi verŏ fuerit satis, si tu, benevole lector, qualemcumque hunc commentarium, quem usui publico et patriæ dicatum imus, exceperis benignè, posito que affectu, qui in omni re judex est non bonus, de eo arbitrêre. Vale.

## N° 3.

Le trésor de Brunetto Latini, résumé assez complet des connaissances du XIII^e^ siècle, est un recueil de différents morceaux extraits ou traduits des anciens auteurs sur toutes les sciences. C'est de plus un monument littéraire qui honore notre langue. On a lieu d'être surpris que cet ouvrage n'ait pas encore été imprimé.

Le manuscrit de la biblothèque d'Arras, sur le dos duquel est écrit en lettres d'or *Manuscrit gaulois,* pourrait fournir quelques bonnes leçons. On en jugera par les extraits que nous donnons.

———

Ci commence la première partie dou livre dou trésor, ki parole de la naissance de toutes coses.

Cist livres est apelés trésors; car si comme li sires, ki veut em petit liu amasser cose de grandisme possance, non pas pour son délit seulement, mais pour acroistre son pooir & pour asseurer son estat en guerre et en pais, met les les plus chières choses & les plus précieus joiaus, k'il puet selonc sa bone entencion, tout autresi est li cors de cest livres compilés de sapience, si comme celui ki est estrais de tous les menbres de philosophie, en une some briement.

Et la première partie de cest trésor est autresi comme de deniers contans pour despendre toujours ès choses besoignables; c'est à dire k'ele traite du commencement du siècle & de l'ancieneté des vielles istores et des establissemens dou monde, & de la nature de toutes coses, en some; et ce apertient à la première science de philosophie, c'est Théorike, selonc ce ke li livres parole après. Ensi comme sans deniers n'aroit nule moieneté entre les cuvres des gens, ki adreçast les uns contre les, autresi ne puet nus hons savoir des autres choses plainnement, se il ne set ceste première partie du livre.

La seconde partie, ki est traité de vice et de vertus, est de précieuses pières qui donnent à home délit et vertu, cest-à-dire, ques choses on doit faire & quels non, et moustre la raison pourquoi; et çou apertient à la seconde et à la tierce partie de philosophie, c'est à paratike et à logike.

La tierce partie du trésor est de fin or; c'est à dire qu'ele ensaigne à home parler selonc la doctrine de rétorike, et comment li sires doit gouvrener ses gens, ki sos li sont, meismement, selonc les us as Ytaliens; et tout çou apertient à la seconde science de philosophie, c'est pratike. Car si come li or sourmonte toute

manière de métal, autresi est la science de bien parler & de gouverner gens plus noble de nul art dou monde; et pour çou ke li trésors, ki chi est, ne doit pas estre donnés se à home non, ki soit souffisaubles à si haute riceté, le baillerai jou à toi, biau dous amis, car tu es bien dignes selonc men jugement.

Et si ne di-ge pas ke li livres soit estrais de mon povre sens, ne de ma povre science, mais il ert aussi comme une bresche de miel coillie de diverses flours. Car cist livres est compilés seulement des mervilleus dis des autors, ki devant notre tans ont traitié de philosophie, chacuns selonc ce ke il en savait partie. Car toute ne la puet savoir home terrien, pour chou ke philosophie est la rachine de qui croissent toutes les sciences, ke on puet savoir, tout autresi comme une vive fontainne, dont maint ruissel issent et décourent chà et là, si ke li un boivent de l'une et li autre de l'autre; mais çou est diversement, car li un en boivent plus et li autre mains, sans estanchier la fontainne. Pour çou dit Boesces, en son livre de consolation, que il la vit en semblance de dame en tel abit et en si très mervilleuse poissance, ke elle croissoit, quant il li plaisoit, tant ke son cief montoit sour les estoiles et sour le ciel, et pourvéoit à mont et à val, selonc dict et

selonc vérité. A ce commence men conte, car après boin commencement ensuit bone fin. Et notre emperères dist, el livre de loi, que coumencemens est grignour partie de la chose.

Et s'aucuns demandoit pour quoi cist livres est escris en romanc, selonc le patois de France, puisque nous sommes Ytalien, je diroie que ce seroit pour deux raisons, l'une ke nous somes en France, l'autre pour chou ke la parleure est plus délitable, plus coumune à tous langages . . . . . .

Quant li maistres ot finée la première partie de son livre, et que il ot mis en escrit de theorike ce ke s'en apartenait à sen proposement, il vot maintenant ensuivre sa matire, selonc la promesse que il fit en son prologue devant, pour dire des deux autres sciences dou cors de philosophie, ce est de practike et de logique, ki ensègne à home ce qu'il doit faire et ques non, et la raison pourquoi l'en doit les unes faire et les autres laissier; mais de ces deux sciences traitera li maistres auques méléement, pour ce que li leur argument sont si entremeslé que à paines poroient il estre devisé. Et ce est la seconde partie dou trésor ki doit estre de pières précieuses; ce sont les vertus, ce sont les mos et li enseignements des sages, dont chascuns vaut à la vie des homes, et pour biauté, et pour délit et

pour vertu. Car nule pière n'est chière se pour ces trois coses non.

Cist ensignemens sera sour les quatre vertus; dont la première est prudence, ki est segnefiée par la charboucle, ki alume la nuit et resplandit sour toutes pières. La seconde est atemprance ki est signefiée par le saphir, ki porte célestial coulor et est plus gracieuse ke piere dou monde. La tierce est force ki est senefiée par le diamant, ki est si fort que il ront et perce toutes pières et tous métaus : pour quoi il n'est cose ki le puise donter. La quarte vertus est justice qui est segnifiée par l'esmeraude, ki est la plus vertueuse et la plus bele cose que oil de home puise veoir. Ce sont les très chières pières dou trésor, jasoit ce que il soit tous plains d'autres pières ki ont aucune vaillance, selonc çou que li bon entendeour porra veoir et conoistre as parole ke maistre Brunet Latin escrist en ce livre. Mais tout avant volt il fonder sone defice sus le livre Aristotle; & si le translata de latin en romanc, et le posera au comencement de la seconde partie de son livre.....

. . . . . .

Après chou que li maistres ot mis en romanc le livre de Aristotle, ki est autresi come fondement de cest livre, volt il porsuivre sa matire

sur les ensegnemens de moralités por miex descouvrir les dis de Aristotle, selonc çou que l'en trueve par maint autres sages. Car de tant comme l'en amasse et ajoste plus de bones choses ensamble, de tant croist celui bien et est de plus haute vaillance; et ce est preuve que tos ars et totes oeuvres vont à aucun biens.

Mais pour la diversité des choses covient il que li bien soient divers, selonc ce que chascune chose requiert son bien, qui apriès a sa fin; et entre tant de diversités de biens celui est très millours de tous qui aquiert plus de bonté et de grignor vaillance. Car si comme li hom ot la signorie des autres criatures, tout autresi humaine compaignie ne peut estre sans signour. Mais plus noble signour ne porait estre que home, et ensint est de tous homes que il est sour autrui ou il est desous, & si comme les autres criatures sont por l'home, tout autresi est li home por l'home. Car li sires est pour garder ses subjés et il sont pour obéir à son signor. Et li uns et li autre véent au profit de la commune compaignie des gens, sans tort et sans honte. Et jasoit ce que li uns soient clers, dont li uns nos moustre la religion et la foi Jhesu-Christ et la glore des bons et l'infier des malvais, li autres sont juges, ou mire, ou autre mestier de clergie, et li

autre soient lais dont li uns font les maisons, li autre coutivent coses gaignables, li autre sont fèvre u cordoueniers ou d'autre mestier qu'il soient; je dis que il sont tous entendant à celui bien, qui apartient à la passible communités des homes et des cités, pour qoi il apert ke li bien, où entent li gouverneours des autres est plus nobles et plus honorables de tous autres. Car il les adresce, et tous sont por adrescier lui. . .

. . . . . .

Ci commence li livres de bone parleure.

Après çou que maistres Brunet Latins ot complie la seconde partie de son livre, en qoi il démonstre assez bonement quex home doit estre em moralitéz et coument il doit vivre honestement et gouvrener soi et sa maisnie et ses coses, selonc la science de étique et de économique, dont il fit mencion là où il devisa les menbres de philosophie, et que il ot dit quel cose desront la loi et gaste la cité, li fut avis que tout ce estoit une euvre copée, se il ne deist de la tierce science, çou est politique, ki ensaigne comment on doit gouverner la cité. Car cité n'est autre cose ke une gens assamblées pour vivre à une loi & à un gouvreneour, & Tulles dist que la plus haute science de cité gouverner si est rectorique, ce est à dire la science du parler. Car se parleure

ne fust, cités ne seroit, ne nus establisemens de justice ne de humaine compaignie; & jasoit ce que parleure soit donnée à tous homes, Catons dit que sapience est donnée à poi: et por ce, di ge, que parleure sont données de iiij. manières. Car li uns sont garni de grant sens et de bonne parleure, et c'est la flour del monde, li autre sont widie de bone parole et de sens, et cest la très grans mescheanse, et li autre sont wuide de sens, mais ils sont trop bien parlant et cest grandesime périls, li autre sont plain de sens, mais il se taisent pour la povreté de leur parleure; et ce requiert aide.

Et pour ceste diversité furent li sage en contens de cette science, se elle est par nature ou se elle est par art. Et à la vérité dire, devant ce que la tour Babel fust faite, tout home avoient une meisme parleure naturelment, c'est Ebreu, Grieu, Latin. Et nous véons par nature que ceus qui habitent en Orient parolent en la gorge, si comme li Ebreu font. Li autre qui sont en miliu de la tère parolent au palès, si comme font li Grizois, et cil qui habitent ès parties d'occident parolent ès dens, si comme font les Ytaliens. Et jasoit ce que ceste science ne soit en parler seulement si, mais en bien parler, ne porquant Platons dist ke elle est par nature, non pas par

art, à ce que l'en trueve mains boins parliers naturelment sans nul ensegnement : Aristotle dist que elle est mais mauvaise, por ce que par parleure estoient avenu as gens plus de mal ke de bien. Tuilles s'acorde bien que la seulle parleure est par nature; mais en la bone parleure covient iij coses, nature, us, art. Car us et art plain de grant ensaignement n'est autre chose que sapience, et sapience, est à comprendre les coses selonc cho que elles sont. Pour ce que elle est apelée moieneresse des coses, car elle les pourvoit toutes devant, et lor met ciertaine fin et ciertaine mesure; et là où sapience est jointe à parleure, qui dira que il en puise naistre se bien non?

Tuilles dist que au comencement que li home vivoient à loi de bestes, se proprioient maisons sans connoissance de diu, parmi le bois et parmi les repostailes champestres, si que nus ne regaroit mariage, nus ne conisoit pères ne fiz. Lors fu uns sages hons bien parlans, ki tant consilla les autres, tant leur moustra le grandeur de l'ame et la dignité de la raison et de la discrétion, que il les retraist de ces sauvegines, et les aombra à abiter en un liu, et à garder raison et justice : et ensi pour la bone parleure qui en lui estoit acompagnie o sens, fu cest home ausi comme un second

dius qui estora le monde par l'ordre de l'humaine compaignie.

Et si nous raconte l'istoire que Anfion, qui fist la cité d'*autènes*, i faisoit venir les pières et le mairien à la douçour de son chant, c'est à dire, par ses bones paroles, il retraist les homes des sauvages roches, où il habitoient, et les amena à la commune habitation de le cité : et d'autre part s'acorde bien Tuilles à ce que Aristotles dist de parleure que ele est mauvaise art, mais ceste parleure sans sapience. Quant un homs a bonne langue dehors, et il n'a point de conseil dedans, sa parleure est fièrement périlleuse à la cité & as amis. Or est il donc prouvé que l'art de rectorique n'est pas du tout aquise par nature, u par us, mais par ensaignement. Et por quoi je dis que chascuns doit estudier son engien à savoir le. Car Tuilles dist que li hom qui en moult de coses est maindres et plus foibles des autres animaus, les devance toutes, de ce que il puet parler. Dont pert-il magnifestement que celui aquiert très noble cose, qui de ce devance les homes, de quoi li hom sormonte as bestes.

Ne por quant dist li proverbes que norreture passe nature; car selon çou que nous trovons en la première et en la seconde partie de cest livre, l'ame de tos homes est bone naturelment; mais

ele mue sa nature par la mauvaistié dou cors, en qoi elle maint enclose, autresi comme le vin ki empire, pour la malvaistié dou tonnel. Et quant li cors est de bonne nature, il cognorte s'ame et aide à sa bonté, et lors li vallent art et us. Car art li ensègne le commandement, ki à ce convient, et us le fait prest et apert et esmolut à l'œuvre, et por ce veut li maistres ramentevoir à son ami le ruille et l'ensaignement de l'art de rectorique, ki moult li aideront à la soutillesce, ki est en lui par sa bone nature; mais tout avant dira il que est rectorique, et desous cui elle est, et puis de son office, et de sa fin, et de sa matire, et de ses pers; car qui bien set ce, il entent miex le compliement de cestui art.

Ci dist de rectorique.

Rectorique est une science ki nous ensaigne bien plainement et parfitement dire ès coses communes et ès privées, et toute sa entencion est à dire paroles en tel manière, que l'en face croire ses dis à ceus qui les oient, et sacés que rectorique est la science de cité gouverner, selonc que Aristotles dist en son livre, ki est translatés en romans cha en arières; autresi comme ars de frain faire et de seles est sous l'art de chevalerie, li office de cestui art selonc çou que Tuilles dist est de parler penséement por faire croire ce que il dist

Entre l'office et la fin a tel différence que en l'office consire le parleure ce qui covient à sa fin, cest à dire que il paront en tel manière que il soit creus, et en la fin consire il ce qu'il convient à son office, ce est à faire croire par sa parleure. Raison comment : li office de fisicien est à faire cures et médecines pensséement por sanner, et sa fin est sannerp ar ses médecines, et briement l'office de rectorique est à parler penséement, selonc les ensaignemens de l'art, et la fin est cèle cose pour qoi il parole. La matire de rectorique est ce de qōi li parolier dit, ausi comme les maladies sont matire dou fisicien. Dont Georges dist que toutes coses de qoi convient dire sont matire de cestui art, et Magoras dist que ceste matire est ès causes et ès questions, et disoit que causes sont ce, de cui li parleour sont en contens d'aucunes ciertaines gens, u d'autres coses ciertainnes et de ce ne disoit il mie mal.

Mais il disoit que questions est ce sur qoi li parleour sont en contens, sans nomer ciertainnes gens en autre cose qui apartienent as besoignes ciertainnes, si comme est ore de la grandeur dou solel et de la fourme dou firmament. De ce disoit il trop mal, car teus coses ne convient pas à gouverneour de cité, ains sont des philosophes qui s'estuident en parfonde clergie. Pour ce sont

il deceu cil qui cuident que raconter fables, ou anciènes ystoires, ou quant que l'en puet dire, soient matire de rectorique. Mais ce que l'en dit de bouche, ou que il mande par ses letres apenséement, por faire croire, ou pour contençon de de loer ou de blamer, ou de conseil avoir sour aucune besoigne, ou de cose qui requièrent jugement. Tout ce est de la manière de rectorique, mais tout ce que l'en ne dit artificiement, c'est à dire par nobles paroles, grief et plaines de bones sentences, ou par aucunes des coses devant dites, est hors de ceste science et loins de ses ruilles.

Pour ce dist Aristotles que la manière de cestui art est sour trois coses seulement, c'est démonstrement, conseil et jugement; à ce meismes s'acorde bien Tuilles et dist que démonstrement est, quant li parleur loent et blament home, ou autre cose généraument ou partiement. Raison comment : je loe moult biauté de feme, dit li uns, et je les blasme, dist li autres, et c'est dist généralement. Mais partiement, dist li uns : Juilles César fu moult preus et moult vaillans, fait li autres, non fu, mais traites et desloyaus; et ceste question n'a pas liu, se ès coses passées et présentes non; car de ce qui est à venir ne peut nus estre blamés ne prisiés.

Conseil est quant li parleur conseillent sur une cose qui est proposée devant eus, ou généraument ou partiement, pour moustrer li quel soit voir. Profitauble cose est garder pais entre crestiens, dit li uns, non est, fait li autres; mais partiement, dist li uns, profitable cose est la pais entre le roi de France et celui d'Engletere. Non est, fait li autres, et ceste question na pas liu se ès coses futures non. Et quant chascun a donné son conseil l'en se tient, à celui qui moustre plus ferme raison et plus créable.

Jugement est en acuser et en deffendre, ou en demander ou en refuser, pour moustrer de l'home u d'autre cose généraument que elle soit juste u non. Raison comment : généralment je di, fet li un, que tout larrons doivent estre pendus, fait li autres, non doivent pas. Ou dit li uns : cil qui gouvernent la cité doivent avoir grant guerredon, fait li autre, non doivent; mais partiement, dist li un, je di que l'en doit pendre Gouliam, par ce qu'il est lères ataint, non est, fait li autres. Ou je demant guerredon, pour ce que j'ai fait le profit dou commun, non as, fait li autres, ou respont par aventure, tu as desiervi paine; et ceste question na pas liu, se de ses coses passées non, ke il jà faites ; mais de ce se taist ore li contes, pour deviser les pars de rectorique. . . . . .

Del gouvernement des cités.

Ès premiers livres devant sont devisées les natures et li devisement et li commencement des choses del siècles, et li ensègnement des vices et des vertus, et la doctrine de boine parole; mais en ceste daerraine partie veut maistres Brunès Latins acomplir à son ami ce que il li avoit proumis entour le commencement del premier livre, là u il dist que ses livres defineroit en politique, c'est-à-dire des gouvernemens des cités, ki est la plus noble et haute science, et li plus nobles offices ki soit el monde, selon ce que Aristotles prueve en son livre.

& jasoit ce que Aristotles die que politique comprègne généraument tos les ars, qui besongnent à la communité des homes, ne porquant li maistres ne s'entremet se de ce non, qui apartient au cors dou segnor et à sen droit office; car dès lor que jens commencièrent premièrement à croistre et à mouteploier, et ke li péciés del premier home s'esracina sor son linage, et ke li siècles empira durement, si ke li un convoitoient les choses à lor voisin, li autre par lor orguel sousmetoient les plus foibles au geu de servage, il convint à fine force que cil ki voloient vivre de lor droit, et eskiver la force des maufaitors se tornaissent ensamble en un liu et en

un ordre. Dès lors commencièrent à fonder maisons et fermer viles et forterèces et clore les de murs et de fossés. De lors commencièrent il à establir les coustumes et la loi et les drois, ki estoient kemun por toz les bourgois de la vile.

Por ce dist Tulles que cités est uns assamblemens de jens à habiter en un liu et vivre à une loi. Et si comme les gens et les habitacions sont diverses, et li us et li droit sont divers parmi le monde, tout autresi ont il diverses manières de signorie. Car dès lor ke Nemrot, li jaians, souprist premièrement le roiaume dou pais, et que convoitise sema la guerre et les morteus haines entre les jens dou siècle, il convint as homes qu'il eussent segnors de pluisors manières, selonc ce que li uns furent esleu à droit, et li autre i furent par lor pooir; et ensi avint que li uns fu sires et rois dou pais, li autres fut castelains et gardères des castiaus, li autres fu dus et conduisières de l'ost, li autres fu quens et compains le roi, li autres avoient des autres offices, dont cascuns avoit sa tère et ses homes à gouverner.

Mais tout segnor et tout official, u il sont perpétuel à toz jors par els et par leurs oirs, si comme sont roi et conte et castelain et li autre samblable, u il sont à toz les jors de lor vie, si comme est mesire li apostoles, u l'emperères de

Rome, et li autre esleu à lor vies, u il le sont par anées, si comme sont maieur, prevost et postat et li eskievin des cités et des viles, u il sont sor aucunes espéciaus coses, si comme sont li légas et li délégas, et li jugières et li officiaus, à qui li plus grant segnor baillent à faire aucunes coses, u sor coi l'en se met de lor questions.

Mais de toz se taist li maistres en ses livres, que il n'en dist noiant de la segnorie des autres, se de ciaus non, ki gouvernent la vile par anées; et cil sont en deux manières, un ki sont en France et ès autres pais, ki sont sosmis à la signorie des rois et des autres princes perpétueus qui vendent les prouvostés et les baillent à cels ki plus les achatent, poi gardent à lor bonté, ne al pourfit des bourgeois. L'autre est en Itale ke li citain et li bourgois et les communités des viles eslisent lor poestas et lor segnors, tels comme il cuident ki soient plus porfitable au commun preu de la vile et à toz lor sougis; et sor ceste manière parole li maistres, car l'autre n'apertient pas ne à lui ne à son ami; et ne por quant tout segnor quel ke signorie il aient, i poroient penre maint bon ensegnement.

Toutes signouries et toutes dignités nous sont bailliés par les souverains pères, ki, entre les sains establissemens des choses dou siècle, volrent que

li gouvernemens des viles fust fermes de trois pilers, c'est de justice qui doit estre si establement fermée dedens le coer au segnor que il doinst à cascun sen droit, ne que il soit ploiés ne à destre ne à senestre. Car Salemons dist que justes rois n'aura jà mescheance. Révérence doit estre en ses bourgois et en ses sougis, car c'est la seule chose au monde qui porsiut les mérites de foi, ki sormonte toz sacrifices; pour çou dist li Apostles, hounourés, fait-il, vostre segnor. Amors doit estre en l'un et en l'autre : car li sires doit amer ses sougis de grant cuer et de clère foi, et vellier de jor et de nuit au commun pourfit de la vile et de toz homes. Tout autresi doivent il amer lor segnor de droit cuer et de vraie entencion, et doner li consel et aide à maintenir son office; car à çou k'il n'est ke uns sens entr'aus, il ne poroit rien faire se par els non.

## N° 4.

DIEU :

Quel cose faut-il faire pour avoir Paradis ?
Mes dix Commandemens, que je donnay jadis.

*Ce sont les dix Commandemens de le loy.*

Dieu deseure tout ameras
Et cremiras souverament.
Pour nient, ne en vain ne jurras,
Ne perjurras à enscient.
Les festes tu reposeras
Et viveras adont saintement.
Ton père et ta mère honnerras
Et serviras révéraument.
Haine vers nulluy n'auras,
Ains cascun ameras loiaument.
Nul avoir tu ne retenras,
Se il n'est tien bien justement.
Luxure point tu ne feras
Qu'en mariage et déüement.
Pour riens qui soit ne mentiras,
Ains parle véritablement.
Feme d'aultruy ne convoitras
Et semblant n'en feras nullement.

## N° 4.

LE DIABLE :

Suy men conseil; il a grand tort.
Les Commands de Diu sont trop fort.

*C'est le conseil du Diable d'infer.*

Honeurs, avoir, soulas querras,
N'à Dieu ne seras obédient.
Souvent et pour nient tu jurras
Et perjurras orriblement.
Les festes en péciés viveras
Et perdras ton temps follement.
Père et mère peu d'onneur feras,
Et si les courcheras souvent.
Hayne et contens tu auras
Et prenderas tost vengement.
L'aultrui avoir tu prenderas
Et sans sen sceut, ou aultrement.
Fornication tu feras
Non obstant que Diex le deffend.
Fauls tesmoins à le fois seras
Et mentiras hardiement.
Femes souvent tu sohaidras
Et en parleras wastement.

L'aultruy avoir ne desirras,
Son cerf, ne ce qu'à ly appent.

EXORTATION.

Or entendés, petit et grant,
Cel escript qu'icy est présent,
Et soyés en vos cuers pesant.
Se vous amés Dieu loyalment
Auquel signeur estes servant,
Poés chi vir appertement.
Car se de Dieu un seul command
Trespassés aviséement,
Point n'amés Dieu : s'estes errant
Hors de voie de sauvement,
Et paradis alés perdant
Et le glore, qui vous attend,
Et en infer alés courant,
Se vous n'avés repentement.

Tours et engiens souvent querras
Pour l'aultrui avoir faussement.

EXORTATION.

Or entendés à my, serjant,
Qui alés tous à dampnement.
Diex voel que trestout li servant
Tiegnent se loy entirement.
Et s'il falent d'un seul command
Il les renye plainement.
Point ne sui telz, venés avant,
Car je vous ay bien en convent.
Se l'un conseil alés tenant
Des dix, que j'ay cy en présent,
Infer arés, n'alés doubtant,
Où tourmens arés plus de cent,
Et si serés à my semblant
Et dampné perdurablement.

## N° 5.

Del povre clerc qi disoit ave Maria adès, et pour çou fu il saus

Encore ne me puis-je taire
Des courtoisies à retraire
Que fist la virge, et raconter.
Ici après, vous voel mostrer,
Sans prologue et sans sermon faire,
Un miracle de boin afaire.
Biaus est li contes et petis,
Et si est assés briement dis.
Jadis en une vile avoit
Un povre clerc qi se vivoit
De ce q'il pooit pourcacier.
D'huis en huis li convint cachier
Sa viande à val et à mont,
Ensi çon li besoigneus font.
Et des lètres petit savoit,
Aveuc tout çou que rien n'avoit.
Mais je di par droit c'assès sot,
Par une coustume qu'il ot,
Qu'il avoit par acoustumance
Le mère diu en remambrance;
Et tous jours son salu disoit;

Et li dires tant li plaisoit,
Que jà de dire ne cessast
Nul jor à dire n'oubliast.
Ave Maria respondoit,
Maintes fois quand on l'araisnoit :
De l'abondance del cuer ist
Et muet çou que la bouce dist.
Ausi del cuer el fol usage
Est sans plus la lange mesage.
Tant c'à un tans d'un entredit
Vint la mors au clerc, si l'ocit;
Il morut assés povrement;
Et pour l'escumeniement,
Qui en la tère demouroit,
Si que nule ame n'i moroit
Qi en cimetière fust mis,
Ne pour avoir, ne por amis.
Cil clers fu as cans entérés,
El cief de deux cemins férés.
Après el cief de l'an avint
Que sainte eglise à son droit vint,
Et que ses anemis plaissa;
Si que li entredis cessa.
Bien est drois qu'ele vaint partout
Le fol, l'orgueillous et l'estout.
Et quant plus seuffre, plus atent,
Et ses caus plus crueus descent.

Si que nus ne se prent à li
Qui honte n'ait, jel sai de fi.
Durement fu li pules liés,
Quant il fu réconciliés.
Et cil ki leur amis avoient
As cans où enfoui estoient,
Endroit soit cascuns esploita,
Si que le sien en raporta
Et que dans atre furent mis.
Mais li clers qui fu sans amis,
Comme povres et dénués,
Ne fu par nului remués;
Nonques à home n'en sovint;
Tant c'une matinée avint
Que uns clers à escole aloit,
De vile à autre où il estoit.
Avint que li clerçons ala
Et la fosse à cel clerc trova,
Qui d'alès le cemin fu mis.
Sor lui vit une flor de lis
Et si senti en cèle flour
Si grant biauté, si grant douçour,
C'au clerçon forment plot et sist.
Maintenant lès le flor s'asist.
Si coisi en icèle flour
Letres de très bèle coulour,
Trop bien faites et trop bien nées,

Et de fin or enluminées.
Avant se traist et dist ci a:
Ave Maria gratia,
Plena, dominus tecum; voir
Ces letres voel je bien savoir,
Et si lirai tout le sourplus,
Benedicta tu in mulieribus,
Et benedictus fructus ventris tui.
Dix qi m'a hui amené ci,
Dist li clerçons, soit graciés,
Et comme pères merciés.
D'une soif bastons esracha,
Tout entor les flours les fiça,
Que beste avenir n'i péust,
Devant que moustré l'éust.
Courant d'illeuques s'en torna
Dusca son maistre ne fina.
Si li dist, à vois esperdue,
L'aventure q'il ot véue.
Voirs est que cuers d'ome s'esvelle
Quant il ot une grant merveille.
De çou q'il ot oï conter
Isnèlement se fist mener,
Si vit les letres en la flour.
En afflictions et en plour
Se mist quant il ot tout léu,
Et l'escrit en la flour véu.

Il créi, et sot sans doutance
Que c'estoit grans senefiance,
Quant en tel saison flors naissoit
Et dont si boine odors issoit.
Tantost fu la cose séue,
Qui pas ne dut estre créue.
Si que tous li pules i vint.
Lies fu qui de près i avint.
Li évesques de la contrée,
Quant la cose li fu contée,
I vint à grant pourcession
De clers et de religion.
Si i ot moines et convers,
Si que li plains en fu couvers.
Tantost entor la flor fouirent,
Tant cavèrent que le cors virent,
De cui bouce li flours issoit.
La bouce tout entor avoit
Et la langue fresce et vermeille,
Dont il leur vint à grand merveille.
Car tous li cors porris estoit,
Qui de soi bone odour issoit;
Mais l'acoison ne sorent mie.
Tant c'uns clers, qui bien sot sa vie,
Leur aconta son erment
De la glorieuse, conment
Son salu tout adès disoit

Et nule autre euvre ne faisoit,
Tant con il demoura en vie.
De madame sainte Marie
Sorent tantost que ce venoit,
Qui à cel mort guerredonnoit
De çou que tant salué l'ot.
De tère ostèrent à cel mot
Le mort ensi con le trovèrent.
Et cors et flour en aportèrent,
Si hautement com un cors saint.
En toute la vile n'ot sein,
Qi ne sonnast encontre lui,
Et clerc et moine, dui et dui,
A pourcession s'en aloient,
L'ame del cors recommandoient,
Devant un autel Notre Dame,
Si escrisent desuer la lame
Le miracle c'oï avés,
Où essample prendre devés.
Si feront cil qi bien saront
Et ki le grant joie en aront.
Mais jà vilains n'i pensera
Li las ki en infer ira,
Cil sera bien vilains adroit
Et cil est vilains orendroit
Qi par ses rains et par sa bouce
Gaaigne cil vilain reprouce.

Infer, dont nus ne nule n'ist,
Qui tant par an entr'engloutist,
Que nus ne porroit raconter
Ne que la gravèle de mer.
Infers li viex, infers li sales,
Infers qi a plaines ses sales
De dolour, de paour, de honte,
Et de divers travaus sans conte.
Infers sans joie et sans pitié,
Sans repos et sans amistié,
Et sans nule miséricorde,
Infers à cui tous maus s'acorde,
Qi ses serjans de tous biens oste,
Mal ait qi enricist tel oste,
Qi en fu le couce et en paine
Et de lui tormenter se paine.
Vous gens qui en pécié vivés,
Cest oste felon eskivés.
Son mal ostel tost gaaigniés,
Quant à force vous mahaigniés
Pour vos délis, por vos goulées,
Qi en si brief tans sont alées.
Vous caitivaille qui avés
Les iex et goute ne véés,
Qi metés en force et en pris
Le monde encontre paradis.
Mais jà pris n'i porrés trover,
Nient plus con puet de toute mer

Nombrer les goutes, ne prisier,
Que nus ne porroit espucier,
Encontre une goute de saine.
Ensi vostres péciés vous maine,
Qui de sa poire vous fait corme.
Cuidiés vous jà que dix se dorme.
Il ne dort pas, ains s'esmerveille
De çou que cascuns ne s'esveille.
Esveilliés vous car trop dormés,
De çou que trop li monde amés,
Qi vous avillè et désérite
De l'amour del sainct espérite,
Qi vos mesprisons set et voit.
Et pour çou vous lo orendroit
Qe vos meffais laissiés ester,
Assés poés à Dieu prester
Une partie de vo tans.
Or le servés; si ferés sens;
Et vostre dame et votre amie,
La mère diu n'oubliés mie.
Par tout sont ses vertus estables,
En lieu de cançons et de fables
Et main et soir le salués
Et tous vos maus en bien mués,
Pour avoir la joie des cieus
Qe cil nous otroit qi est diex.

Explicit.

———

## N° 6.

### *Les dis des Philosophes.*

A le fois avient que li hom
Bat le cien devant le lyon.
Belle doctrine prent en luy
Qui se castye par aultruy.

Qi plus despend qu'à ly n'affiert,
Sans caup férir à mort se fiert.
C'est trop folement despendu
Quant pour despendre on est pendu.

En toute soef norreture
Ne gist mie boine aventure.
On doit moult hayr le soulas,
Dont en dist en le fin hélas.

Cilz est folz, telz est mes recors,
Qui par se langue perd âme et corps.
Il avient qu'un malvais homs mord
Tel mortel que le met à mort.

Cilz qui son sens voelt garder d'ire
Ne doit croire quanqu'il ot dire;

Car qui fait de s'oreille nasse
Grant doleur à sen cuer amasse.

On ne poet plus bel amender
Le meffait, que par l'équiver.
Qi onques vit et souffrir poet
Il voit partie de ce qu'il voelt.

Qui riens commence il doit sentir
A quel fin il en poet venir.
Nulz ne doit dire, quant riens fait,
De l'œure ains que parfaite l'ait.

Homs qui voet jugier loyalment
Doit garder au comencement
Que trop ne soit d'amour souspris,
Ne de grant hayne entrepris.

De ce que tu poes faire au main
N'ateng le soir, ne lendemain,
Tels maine au matin grant boebant
Qi au soir est le plus dolant.

Folz est qui convoite aultruy terre
Pour tousjours demorer en guerre.
Qui plus convoite qu'il ne doit
Se convoitise le dechoit.

Quand proedome povres devient
A nulluy de ly ne sovient.
Mais quant fortune l'a haut mis
Chascuns voet estre ses amis.

On doit bien oyr et entendre
Ains ke on doit response rendre.
Qui respond avant qu'il n'entend
Sa folie monstre en présent.

Oy et voy et parle poy :
Et se tu parle, saices quoy :
Ly parole est moult bien eslite,
S'el ne vault mielx teute que dite.

Pis est compains qui n'est loyaus
Que playe dont en voit boyaus.
Et à plus grant peine est sanée
Plaie de langue que d'espée.

Homs qui despend plus qu'il ne doit
En povreté morir se voit.
Qui le sien despend folement
Point n'est amés de boine gent.

Tant vault amours, comme argent dure
Quant argens fault amours n'est sûre.

Pour biau parler, ne pour savoir
N'est nuls prisiés, s'il n'a avoir.

Saige felon doit on crémir
Et fol felon doit on fuyr.
Sot de boin aire déporter,
Et saige de boin aire amer.

N'est point sires de sen pays
Qui de ses hommes est hays.
Bien doit estre sires clamés
Qui de ses hommes est amés.

Qui compaignie à saige tient
Par raison saiges en devient.
Qui avoeques le fol s'asamble
Sovent avient qu'il le resamble.

Nulz ne doit dire de nulluy
Qu'il ne voet c'on die de luy.
Qui d'aultruy mesdire vaulra
Regarde soy il se taira.

Homs monte par humilité,
Mesure le tient en chiereté.
Orgueil fait homme tresbuscier,
Perèce le fait mendier.

Qui de sen don pleure et se plaint
Le grâce de sen don estaint.
Mielx vault un don fait de boin cuer
Que ne font quatre contre cuer

Cilz qui tard juge et tost entent
Par raison fait boin jugement;
Car boins et bien seur est le juge
Qui bien entend ains que il juge.

Se tu voelz boin service avoir
Il te convient par estovoir,
Laissier toute ta volonté,
Pour ten maistre servir à gré.

Grant science est d'acquerre amis
Et de les garder, ce m'est vis.
Et mielx vault uns amis en voie
Que ne font denier à coroie.

Des biens que diex t'aura presté
Pour luy en donne en carité.
Boin fait donner, ce poes savoir,
Petit don pour plus grant avoir.

Ly maistres pert se paine toute,
Se li disciples qui l'escoute,

Ne met paine du retenir,
Si qu'il en puist bien souvenir.

Li saiges homs sa langue garde,
Ce ne saurait mie soz faire :
Et saige est cilz que se paine
Ad ce que se langue refraigne.

Il vault trop mielx que on se taise
Que dire parole malvaise.
Et cilx qui volontiers l'escoute
N'est point prudens, ne die ne doute

Souffissance fait riqueté
Et convoitise povreté.
Soit rois, ou n'ait vaillant deux mices
Qui plus convoite, mains est rices.

Saiciez que nulz homs n'est gentiex
S'il n'est à bien faire ententiex.
Nulz n'est vilains fors par ses vices,
Dont il est outrageux ou nyces.

## N° 7.

*Vers sur la mort.*

Vivre tous tamps, et cascun jour morir
Ce doit li homs sagement espérer;
Au vivre doit penser pour soy tenir,
Et au morir pour les maus esquiver;
S'ainsi le fait il ne poet més errer,
Ne perdre Dieu, ne povreté sentir.
A tel conseil se fait boin asentir,
Car on y poet l'ame et le corps sauver.

Or voeil à tous plainement faire cler
Comment on poet ces deux cozes furnir.
Qui toutes deux les volroit aciever,
Il y convient grand soing à maintenir,
Quoy qu'il en doie en ce siècle avenir,
Le cuer on ait ne orgueilleux n'aver,
Et qui ainsi se voelt amesurer
Boine vie a et glorieux fenir.

Quant li homs naist il commence à morir,
Et comme plus vit et mains a adurer,
Et toudis voet li corps l'ame trahyr;
Tel compaignon fait il mais trop amer
Qui si honist ce qu'il deust honnourer.
Et aussi tost que corps est sans espir

L'esquievent cil qui le soloient amer,
Et tout convient sur l'âme retorner.

Penser de s'ame et amender se vie
Ce doit li homs, pour paradis avoir;
Car s'il est hui, demain ne sera mye
Et de la mort ne poet le vie savoir.
Telz est haitiez au main qui moert au soir.
Por ce est sos qui en biauté se fie
Et qui maintient orguel ou felonnie,
Et qui pert l'ame, pour amaser avoir.

Que ferons nous, se la mort nos maistrie,
Et nous ne sommes en point du recevoir ?
Hastons nous tost, amendons nos folies,
Miex ne poons l'anemi décepvoir :
Ou se ce non, je sais très tout de voir
Que nous perdrons de Dieu la compaignie.
Diex nous doinst grace et le vierge Marie
Que de bien faire aions force et voloir.

Quand homs est mort, il n'a si boine amie
Ne amy nul, tant soit son prochain hoir,
Combien qu'il pleure, ce samble, a grand hasquie,
Qu'il ne désire à partir à l'avoir.
Or gard cascuns qu'il fasse son devoir,
Ou se ce non, por voir le certifie,

Ou fu d'infer prendra se manandie
L'ame de ly, sans jamais remanoir.

Las! qui orroit le cri et le hurrie
Des lasses ames qui ne finent d'ardoir,
Et repensast aussi d'autre partie,
Les biens qu'ont cilz qui font le Dieu voloir
En paradis ou joie est sans doloir,
Jà de péchier ne li prendroit envie.
Le doux Jésus sa gloire nous ottrie
Et nous doinst tous avecque luy manoir.

## N° 8.

Li fil Adam, avant venés,
& mez enseignemens tenés.
Ramenbrons nous que summez cendre,
Et qu'il nous convient, sans attendre,
Sanz arester et sanz loisir,
Naissans, vivans, aler morir.

Mi frère, entendés ceste table,
Qui est legière et pourfitable.
Par li sauerons lez discors
D'entre lez amez et lez corpz,
En cascun eage pour véir
Comment on doit vivre et morir.

Je vais morir néz en ce jour,
De vivre n'ay plus de séjour.
Mors ne me laist plus demourer.
Savoir le fay par mon plourer.
Ne puis faire fors que jémir,
Dire ne say : je vais morir.

Enfechonnez, qui és hui nés,
Quant li péchiés originez
T'est ostés par le baptisier,
Tu ne dois pas ce desprisier,
Plus court sentier ne pues tenir
D'aler en vie, sanz morir.

Je vois morir, qui a v. ans
Sui despartiz des alaitanz,
Li mondes me commenche à plaire,
Encore ne sai-je lequel faire,
Le monde amer ou Dieu servir,
S'on ne m'aprent je vois morir.

Enfés, apreng le droite voie
A Dieu servir jouenez te ploie.
N'atent tant que soies rois,
Car il n'est ne conte, ne rois,
Se contre Dieu voelt enroidir,
Qui voist en vie sans morir.

Je vois morir qui a x ans
Estoie fel et mesdisans.
Jurer, mentir, trop bien savoye
Tous boins ensengnemens haoye,
A père, n'à mère obéir,
Onques ne vauch, je vois morir.

Garchonnez, qui sees jà entendre
Qu'est biens et maux tu dois aprendre,
A ton père et à ta mère
Et à aultrui par quel matère
Tu porras sagez devenir,
Pour avoir joie, sans morir.

Je vois morir xv ans perdus
Ay. Dont forment suy esperdus,
Cointes, mignos, jolis esté
Ay, en yver et en esté
Canter, jouer, danser, salir
En tel folour je vois morir.

Jouevenchiaus, enseigner te lay
Preng Dieu à servir sans delay
Car s'à joueneche t'abandonnes
T'ame et ton corps à la mort donnez.
Fors est li chemins à tenir
Qui maine à vie sans morir.

Je vois morir qui près xx ans
Authomne, este, yver, printemps
Ay este en malvais usage
Or fusse entrés en mariage,
Pour plus mon voloir acomplir,
En ce mois; mais je vois morir.

Vallez, entend, qui as ja force
Errant de Dieu servir t'efforche
Car se jouenèche te maistrie,
Tu n'es pas sires de ta vie.
Se jouenes pues mors devenir
T'iras en vie, sans morir.

Je vois morir qui vint et quatre
Ans ay perdu en moy esbatre
Qu'à bien faire ne vauch ouvrer.
Las! bien le cuiday recouvrer,
Se dieus le vausist consentir.
Maiz il ne veult, je vois morir.

Amis, Dieu te convient douter,
Se péchié voelz arière bouter
Ceste virtus fait l'homme sage
Et lui garder de tout oultrage
Amer virtus, péchier haïr
Fait avoir vie sans morir.

Je vois morir, qui, des ans trente
Ay maisement payé le rente
Des biens que Dieus m'avoit prestés.
Or est venus et apostés
Qui le mes veult par droit tolir.
J'ay tout perdu, je vois morir.

Amis, qui as forte jovente
A pénitence met t'entente.
Tant com t'ez vigreus, jouenes, fors
En Dieu servir met ton effors,
S'a droit veulz ses biens retenir
Et avoir vie sans morir.

Je vois morir, qu'en trente et sis
Ans en lieu n'alay ne ne sis,
Qu'en menant vie deshonneste.
Ainsy ay vescu comme beste.
Or cuiday sages devenir.
Maiz je ne puis, je vois morir.

Amis, arme toy d'atemprance
D'estre perdus és en balanche,
Se par li tost ne te secours.
A ta mort, n'as plus que le cours
Par li te pues contretenir,
Et avoir vie sans morir.

Je vois morir, la quarantaine
De ans ay, qu'ainques ne fu saine
M'âme. Mès ore sera sanée,
Se je puis vivre en ceste anée.
Las ! non sera je sench venir
En moy la mort, je vois morir.

Hom, en toy dois avoir science
De tout porter en pacience.
En ceste virtu iert sanée
L'âme de toy et bien gardée.
Maiz garde le sanz departir,
S'avoir veulz vie sans morir.

Je vois morir quarante et trois
Ans ay fourment esté destroiz
D'aquerre cevance mondaine.
Maiz pour le glore souveraine
Acquerre ne vaulz rienz souffrir.
Or soufferay, je vois morir.

Hom, or entend à Dieu amer,
Le monde trouveras amer
L'amour de Dieu te soustenra
Et tout ton cuer te remplira.
Nulz fors Dieus cuers ne puet remplir,
Ne donner vie sans morir.

Je vois morir, qui plus cinquante
Ans ay désoublié le plante
De baptesme por mes péchiés,
Dont tous mes corps est entechiés.
Laver le voel pour enbelir
Las! je ne puis, je vois morir.

Homs, qui as perdu innocence
Embrachier te fault pénitence,
Qui l'ame de toy lavera
Et tes virtus te rendera,
Pour toy garder de renchéir
Et donra vie sans morir.

Je vois morir, cinquante sept
Ans ay fait li dyable rechet,
En moy car onques ne vauch faire
Cose qui à Dieu déust plaire.
Or me repaire à desplaisir
Vivre si vieux, je vois morir.

Malvais crestiens renoyés,
Qui au diable és aloyés
Preng par force contricion
Confesser satisfaction,
Si que tu puisses revenir
A trouver vie sans morir.

Je vois morir, qu'en soixante ans
N'ay aempli ne lieu, ne tamps
Fors en péchiet et en ordure.
Ore n'a péchiés de moy cure.
S'entenderay à Dieu servir
Se je puis, quand je vois morir.

Hom vieus, com dois avoir grand honte,
Quant diablez a, selonc ton compte,
Le cler et le fort de ta vie,
Dieu ne poet avoir que le lie.
Or pleure sus pour resclarcir,
Se tu veulz vivre sans morir.

Je vois morir, soixante neuf
Anz n'ay servi à Dieu un oef
De servir or le serviroye
Volontiers, se je tant vivoye
Que je puisse encore fuir
La mort me tient je vois morir.

Vieux homs, qu'as-tu fait en t'enfanche,
En te force et en te poissance,
Quant tu peus, tu ne voloyes,
Quant tu veuls tu ne pooies,
Par plourer, prier, repentir,
Pues avoir vie sans morir.

Je vois morir qui soixante dix
Ans ay moult bien pour voir le dis
Quant toute me vie remire
Toudis a alé de l'empire.
Or vaurroye à Dieu revenir
Maiz corps me fault, je vois morir.

Tout le tamps que tu as ouvré
Mais ne puet estre recouvré.
En plourant tes péchiés recorde
Et prie à Dieu misériсorde,
Qu'en te fin puisses deservir
A avoir le vie saus morir.

Je vois morir vieux et lassés
Que soixante quinze ans passés
Tant suy à bien faire attendus,
Dont en infer seray pendus,
Se Dieux ne recheup mon espir
En grace, car je vois morir.

Homs, qui veut grace sans deserte
Dieux a tous jours se porte ouverte.
Péchié le clos et virtus l'œuvre,
Se de cuer més le main à l'œuvre
Com tard qu'il soit ne pues falir
Que n'ayes vie sans morir

Je vois morir qui quatre vingts
Ans, m'estuet aler dont je vins.
Trop ay en terre mis m'entente,
Or me tient li mors pour se rente
Qui me fait crosler et crochir
A potences, m'en vois morir.

Hom anchiens, sans délayer
Compter te fault et puis payer
Selonc ce que ouvrés auras
Ton paiement recheveras.
Or fay tel bien qu'au départir
Te doinst diex vie sans ans morir.

Je vois morir quatre vingt et quatre
Ay ans, et si me puet abattre
Mors, de labeur suy tous foulés
Et par nature desmoulés
Il a bienfaits me peusse tenir
Moult me pleut aler morir.

Homs, qu'à Dieu n'a volu entendre,
Or te fault il ou rendre ou prendre
De fais, de dis, ne de pensée
Ne t'en sera heure quitée
Nes tant que on met l'oel à ouvrir
Sera pour vivre ou pour morir

Je vois morir qu'ay ans nonante.
Nature me retrait se plante,
Tolu m'a jà sens et mémoire,
Repos, dormir, mangier et boire.
Ma vie n'est mais que languir
Ma vie las! je vois morir.

Anchiens, à cui nature fault
A ta vie penser te fault,
Comment t'a ouvré en jouenèche
En ta forche et en ta vieillèche.
Penser t'y fault et puis gémir.
T'iras en vie sans morir.

Je vois morir, biaus sires Dieus,
Car trop suy anchiens et vieux,
Ma vie pend à la balance,
Dont sui renchéus en l'enfance.
Comme un enfant m'estuet fenir,
Piechà déusse aler morir.

Homs, Dieus t'a remis en l'enfance,
Pour peser à juste balance
De jour en jour tout ton eage.
Car sçavoir veut par ton ouvrage
Mais parler, penser, consentir
Qu'as deservi vivre ou morir.

Je vois morir, octante et douze,
Car Dieus ma vie plus n'arouse.
Si m'estuet matir et sechier.
En moy sench jà le mort fichier
Qui m'abat et fait amuir,
Ne puis dire, je vois morir.

Homs anchiens, or pues sçavoir,
Que sans Dieu ne pues bien avoir.
Quant sa main trait, tu vas en cendre.
Si te convient ou rendre ou prendre,
Mais si de cuer rens ton espir
En Dieu viveras sans morir.

Je vois morir, mors vient moy querre.
J'ai demouré cent ans en terre,
Assourdis suy, si ne voy goute,
J'ay me force perdue toute
Qui mais ne me puis soustenir,
Abatus suy, je vois mourir.

Homs, qui pour morir te démentes
Gardes qu'aies paiés tes rentes.
Se péchiés a, se t'en délivres
Par confesser et à Dieu livres
Tes virtus qui puisses flourir,
S'iras en vie sans morir.

Je muir, je muir hom décrépites,
Tant suy vieux, ne sçay que vous dites,
Je n'oy, ne voy, ne sçay entendre,
Car cendre suy, s'iray en cendre.
Veuus suy au bout d'enviellir,
Sans sens, sans force, voy morir.

Homs, qui tous eages as héus,
Et en le fin es déchéus,
En toy devons exemple prendre,
Car folours est de tant atendre
A faire bien et pourveir
Pour vivre, quant on va morir.

Je vois morir, piécha déusse
Estre mort, se morir péusse.
Je ne say pour quoi tant demeure
Li mors, je l'atens d'eure en heure,
Je croy ne me sut ou guérir
Trop suy vieux, je ne puis morir.

Folz mais se tu scéusses vivre,
De toy morir fust-on délivre,
S'a bien faire fusses à mort,
A toy fust venue li mors
Mais Dieu ne voelt nulluy périr,
T'atent pour vivre sans morir.

Or sont mort li enfanchonnet,
Enfechon, enfant, garchonnet,
Gouevenchel, jouene, vallet, home,
Viel, anchien, et chil qu'on nomme
Décrépites, tous sans falir
Tous converra aler morir.

Morir las! et nous demeurrons
Demourrer? certes non ferons.
Hui passons, hier fumes passés,
Che sçavons nous en vérité.
Or prions dieu qu'au départir
Il nous doinst vie sans morir. Amen.

---

## N° 9.

*Boëce.*

Fortune mère de tristesce
De doleur et d'affliction
Mettre me fait en ma vieillesce
Mon estude et m'entention
De faire un romant sus Boesce,
Qu'on dist de consolation,
Qui donne confort et léesce
A ceux qui ont turbation.

Raison et cause plus pour quoy
Je commance ce romans faire
Est une dame que je voy,
Cui fortune a esté contraire.
Conforter je la voeil et doy,
Et son cuer envers Dieu atraire.
Or prions tous Dieu le haut roy
Que li romans lui puisse plaire.

En françois n'est pas proprement;
Nul n'en doit avoir desplaisance,
Pour ce qu'à mon commencement
Je ne fu pas norri en France;
Mais tant sachiez certainement
Qu'il contient assez la substance
Des diz du livre clèrement
Et d'aucuns la signifiance.

Resgardez bien le livre tout,
Qui n'est pas legier à entendre.
N'est pas en romant mot-à-mot,
Car tous ne les pourroie prendre
Et s'ainsi estoit, je me doubt
Que l'en ne me peüst reprendre.
Et pour ce ai-je miz sans riot
Ce que ma raison peut comprendre;
Et non pourquant je n'ay pas dit

Riens qui au livre soit contraire;
Maiz ay bien resgardé l'escript,
Duquel l'en peut moult de bien traire,
Lequel un frère prescheur fist,
Qui le livre moult bien déclaire :
Car du frère portoit l'abit;
De lui ay fait mon exemplaire.

Raconte Boesce souvent
Histoires assez convenables;
Maiz qui s'en passe trop briesment,
Elles ne sont tant agréables;
Aussi dit-il courtoisement
Aucunes fictions et fables;
Qui ne les déclaire autrement,
Elles en sont moins délitables;
Et pour ce ay je voulu emprendre
Et miz mon estude et ma cure
A desclairer et faire entendre,
Sans voile et sans couverture
L'istoire forte à comprendre
Et la fable qui est obscure,
Au moins tant com se peut estendre
De petit engin la mesure.
N'ay pas gardé la différence
Qui est moult desguisée chose;
Car li livre par vers commence,

Et puis si se fenyst en prose.
Souvent fait ycelle muance ;
Maiz de ce faire me repose,
Car bien say que ceste ordenance
Pou vault à ce que je propose.

Au premier quant je commençay
Du livre rimer la matière,
En ma pensée proposay
Tous jours garder une manière :
Car li livre rimer cuiday,
Tout selon la rime première ;
Maiz un pou trop fort la trouvay,
Sy l'ay rimé en plus legière.
Aucunes gens vont desprisant
Par aventure cette rime,
Qu'aucunes foiz est consonant,
Sans estre toute léonine.
A teles gens je met avant
Et dy une tèle maxime :
Cilz iroit moult souvent musant,
Qui voudroit tout ouvrer à lime.

Tous ceulz, que fortune enyvre,
Dist que tous de convoitise ardent,
Quant il estudient ce livre
Et diligemment le resgardent,

Sans convoitise les fait vivre,
Se ses commandemens bien gardent,
Le cuer leur fait franc et délivre
Quant il gaignent et quant il perdent.
Des biens mondains, quant il les ont
Joye n'en meinent à oultrage,
Aprèz aussi, quant il s'en vont,
Ne pleurent pas moult du dommage.
Car le livre bien leur espont
De dame fortune l'usage,
Qui vient à ceulz qui mal ne font
Mettre souvent son faulz visage;

Et pour ce, qui estudieroit
Cestui livre à grant diligence,
Fortune point ne priseroit,
N'en ly ne mettroit s'espérance.
Son cuer en Dieu reposeroit;
En lui ne peut estre muance,
Et tous jours en lui trouveroit
Planté de biens et d'abondance.

Loer devons Dieu et cest homme,
Qui nous a fait tèle escripture,
Où de vertus trouvons la somme,
Et de bien vivre la mesure.
Loer devons le lieu de Rome,

Où il a priz sa norreture,
Qui fist présent d'un tel preudome
A toute humaine créature.

Or est raison que je vous dye
Aucune chose à sa gloire.
Boesce fu de rommenie,
Selonc ce que nous dit l'istoire.
Sage, soutil, plein de clergie,
En tout conseil digne de croire,
Honneste homme et de bonne vie
Tous jours avoit Dieu en mémoire.

Avint quant par grant excellence
De clergye et de bonté,
Dieu qui les preudommes avance
L'ot en ce monde hault monté,
En richesces et en puissance,
A moult ses voisins sourmonté.
Maiz fortune par sa muance
A bien poy ne l'a ahonté,
Elle qui tout son temps se peine
Comment ce qu'elle a fait defface,
De Boesce tourna sa resne
Et lui montra sa noire face,
Par envie qui tous jours règne,
Et qui les preudommes menace

Tant le mena et le demeine,
Que du roy li toli la grâce.

N'est home ou monde tant soit fort
Sage, soutil, malïcieux,
Qui trouvast souffisant emport
Contre la langue d'envieux.
Tant fu tel message de mort
Contre Boèce iniquiteux,
Que le roy l'essilla à tort,
Et le fist povre et souffreteux.
Sa fortune qui fu muée
Le déconforta durement.
Maiz sa raison enluminée
Le reconforta doulcement.
Lors proposa en sa pensée
Faire à notre enseignement
Aucune chose de durée.
Or oez le commencement:

« Je souloie jadiz penser,
Ditter, enseignier, et escrire
Les livres qui font à penser,
Et qui sont de haulte matire.
Mon temps souloye demener
En joye, soulacier et rire.
Hélas! or me convient pleurer

Et commencier autre manière.

. . . . . .

Cy prennent fin et sont delivres
De Boëce tuit li cinq livres.
Se vous voulez le nom savoir
Et de la région avoir
Du frère que Dieu enclina,
A ce romant que rimé a,
Au commencier et au parfaire,
Qu'il n'a pas fait sans peine traire,
Le prologue premier lisiez,
Et les grans lettres avisiez.
Car se vous les mettez ensemble,
Elles vous diront, ce me semble,
Le nom et la ville du frère
Et la région toute clère,
Et tout expresse vous dira
Cilz qui le prologue lira.

Se vous voulez savoir l'année
Et la ville et la journée
Où le frère parfist s'entente,
L'an mille et six et trente,
Le derrain jour de mars prenez.
Si saurez quant à fin menez
Fu cilz romans à Poligny,
Dont le frère s'est pou soigny,

Qui le romant en rime a miz.
Dieu gart au frère ses amiz,
Qui ce petit romant a fait,
Et li pardoint tout son meffait.

Explicit Boëce de consolation.

---

## N° 11.

*Cançon.*

A vous, amant, plus k'a nulle autre gent
Est bien raisons ke ma dolour conplaine;
Kar il m'estuet partir or autrement
Et deseurer de ma douche compaine.
Et quant li pert n'est riens ki me remaigne.
Et sachiés bien, amours, chertainement,
S'ains nus morust pour avoir cuer dolent,
Dont n'iert par moi esmeus sens ne lais.

Biau sire Dieus, ki ert il dont, ne coment ?
Convenra il ke jà li conjié prene?
Oil par Dieu, ne peut estre autrement,
Sans li m'estuet aler en terre estrange.
Or ne quit nus ke grans deus m'i soufraigne,
Quant de li n'ai confort n'alegément,
Ne de nul autre avoir joie n'atenc,
Fors ke de li, ne sai se ch'ert jamais.

Biau sires Dieus, q'ert il desconsirer
Del dous soulas et de la compaignie
Et de l'amour que me soloit moustrer
Chèle ki m'est dame et loiaus amie?
Et qant recort sa douche compaignie
Et les dous mots, dont sot à moi parler,
Conment me puet li cuers el cors durer
K'il ne me part, certes moult est mauvais.

Ne me vaut pas Dieus pour noient donner
Tous les deduis k'ai eü en ma vie.
Ains le me fait chièrement conperer.
S'ai grant pauour ses louiers ne m'ochie.
Si fera il, s'ains Dieus fist vilonnie
Ke vilains fait de la mort deseurer
Et je n'i poi l'amour de moi oster,
Et si m'estuet ke je madame lais.

Or sevent bien li faus losengier
Cui tant pesoit des biens k'avoir soloie.
Mais jà de che n'i ert pelerins jours
Ke jà vers aus bien volenté aie,
Si en porai toute perdre ma vie
Ke tant m'ont fait de mal li traietour,
Se Dieus voloit k'il en eussent m'amour,
Ne me poroient karchier plus grignour fais.

Je m'en vois, dame, à Dieu le créatour
Commanc vo cors, en quel lieu ke jou soie.
Ne sai se mais en verrés mon retour,
Aventure est se jamais vous revoie.
Pour Dieu vous proi quel part ke li cors traie,
Ke vous pensés au cuer, viègne ou demour,
Je li ferai se Dieus me doinst hounour,
Ke je vous ai esté amis verais.

---

## N° 12.

*Cançon : **Maistre Willaume**, le viniers.*

Ki merchi prie, merchi merchi doit avoir,
Bone dame, piecha l'ai oï dire.
Atendu ai merchi en boin espoir.
Or ai mestier k'alegiés mon martire,
En tel manière ke vous n'en soiés pire;
Kar ne vous kier faüser ne decevoir,
Vostre plaisir wueil en gré rechevoir.
Se bel vous est, bien mi poés ochirre.

Car vo plaisir ne mit puet desseoir.
Pour chou n'en veul la dolor contredire;
Mais en mon chant vous veul faire savoir

Con vostre amour mon cors me desatire,
Ki fors de moi mon cuer sacque et deschire.
Désir me laist et s'en porte pooir,
Tout ce poés rajoindre et raseoir
A vo plaisirs, ke autres ne m'est mire.

Boine dame, surmontée d'ounour,
Oiés celui ki sans cuer merchi proie,
Mais ne di pas ki soit sans fine amour,
Ains sui vostre, en quel lieu que jou soie.
Mais boine dame, si jou dire l'osoie,
Trop longement conper vostre valour;
Encore proi Dieu k'il la vous doinst gringnour,
Puis soit de moi k'estre en puet, diex m'en oie.

Se mi voliés ochirre au pardestour,
Bone dame, bèle le vous aprenderoie,
Ains n'oi la joie, dont je suis en esrour ;
Pis me feroit s'asaié l'avoie.
Mais s'un seul jour vostre soulas avoie,
Puis m'en dessaisisiés en l'autre jour,
Lors m'averiés doublée ma dolour;
Kar ne set q'est maus, ki n'a éu joie.

## N° 13.

*Cançon : Le duc de Brebant.*

Se kascuns del monde savoit
Coument boine amour set ouvrer,
Jà nus ne s'esmervelleroit
De çou k'ele m'i fait kanter.
Assés i puet on trouver
Plus grand pooir de cestui
Fole gent, plaine d'anui.
Trestout cil ki ami sont
Quident la meillour del mont
Avoir coisie.
C'est encor plus grand maistrie.

Dame, en amours on ne croit
Ke vous me faiciés kans trouver.
Ains dient aucun orendroit
K'autrui i fais pour moi penser.
Mais ce ne me puet grever;
Kar jou ne cant pour nului,
Fors pour vous, à qui jou sui :
Et vostre amour m'en semont,
Ki me maint el cuer parfont.
Là, l'ai sentie,
Et ferai toute ma vie.

Je sais bien ke s'amours voloit,
Le plus lie feroit soupirer,
Et aussi tost, si li plaisoit,
Li feroit joie demener.
Et tant vous os bien conter
Que des siens ni a celui
K'èle ne feroit autrui
Plourer des ieux de son front,
Et puis rire ; et gardés dont
S'à la foie
Puis kanter s'èle l'otrie.

Dame à cui j'ai trestout donné
Et cuer et cors entièrement,
S'il vos daignoit venir en gré
Fait m'averiés biau présent.
Et tant sacent toute gent
Ke vous estes mes confors,
Ma joie et mes dépors ;
Et pour çou vous pri merci,
Ke pour grever vostre ami,
Ne créés mie
Mauparlière gent hai.

## N° 13.

*Cançon : Adans li bochus.*

Li jolis maux que je senc ne doit mie
Ke de kanter me puisse plus tenir;
Kar j'ain de cuer. S'ai pensée enuoisie,
Et boin espoir, pour longement souffrir,
Ne jà de moi n'est madame proie.
Kar à mervelles remir,
Coument nus à cuer d'oir
Que sa dame l'escondie.

Fol est ki trop en son cuidier se fie.
On voit aucun sur le point d'enricir
Emprendre tant, dont il après mendie.
Tout che me fait, de li proijer cremir;
Kar miex me vient user toute ma vie
En mon joli souvenir,
Ke par trop taillant desir
Perdre tout à une fie.

Je ne di pas, dame, ke vostre aie
n'aie toustans desiré à sentir,
Si come bel semblant, sans vilounie,
Ki mout m'aidast à mes maus soutenir

Se je l'eüsse en tout, u en partie.
Mais je ne m'os enhardir
Ke mon penser vous en die.

De vos dous cuers, dame, ne s'umelie
Pour moi metre en volonté de gehir
Mon cuer dont je vous ai encoragie,
Kar je ne m'en porroie adont couvrir,
Coument ke ma proijère fust oie;
Kar pitiés k'on voit iscir
De celi c'on veut servir
Fait se volonté hardie.

Dame vaillans, gracieuse et jolie,
Coument se puet nus cuers contretenir
A vo biauté, j'en sui en jalousie,
Kar lues mes cuers s'i laissa enkair,
Ke vi vo face amoureuse et polie.
Et si puisce jou joir
En vo service et morir,
Mout l'aim de vostre maisnie.

---

## N° 15.

### *Adans li Boçus.*

Je n'ai autre retenance
En amours ke de mon cant,

Et d'une douce espérance,
Qui me vient adès devant,
En recordant,
La biauté qui m'a soupris,
Et le regart atraiant,
En un douc viaire assis,
Cler et riant,
Dont kascuns, en regardant,
Doit estre espris.

Il n'est si douce soufrance
Con de vivre en espérant.
Dont ne puis avoir grevance
Pour tèle dame, en soufrant,
De son samblant.
Veoir est si grans delis,
Ke s'aucuns la loit autant
De chiaus ki m'en ont repris,
D'amour ardant
L'ameroit en escoutant
Ses sages dis.

Cel ki plus sont d'astenance
Et plus sage et plus cremant,
Aroient droite escusance
S'il devenoient amant,
En désirant
La bèle, à cui sui sougis.

Et puis dont k'èle vaut tant
Ne doit avoir hom rassis
Merveille grant
De moi c'on tient à enfant,
Se je suis pris.

Car amour a tel poisance
K'èle fait l'oume astenant
Desirer sans atemprance
Et fait hardi le doutant,
Et le saçant,
Fait sembler entre pourfis
De ce ki fuioit avant.
Ne nus nest de lui si fis,
K'amours errant
Ne lait kangiet en moustrant
Dame de pris.

Hé, dame, de grant vaillance.
Gentiex, d'amoureux samblant
Douce et noble en contenance
Sage en oevre et en parlant,
De cuer joiant
Vous ai servie toudis,
Con fins amis en kantant.
Et si ne puis estre ois,
En requerant

De çou n'avés par samblant
Le cuer au vis.

Veoir n'os pour les mesdis
Vo cors vaillant.
Ains ira por contremant
Cis kans jolis.

---

## N° 16.

*Cançon : Adans li Boçus.*

Hélas il n'est mais nus ki aint
Ensi c'on deveroit amer !
Kascuns l'amant orendroit faint,
Et veut joir sans endurer;
Et pour çou se doit bien garder
Cele c'on prie;
Kar tant est li feme proisie
C'on ne li set ke reprouver.

Et tant l'amant en dangier maint
C'on ele le fait desirer;
Et s'il avient k'il le sourvaint
Haussage en li vaura clamer;

Et cele n'osera parler,
K'il ne le die.
Hélas com je plaing don d'amie
Pour si vilainement ouvrer.

Cascuns ki a viaire taint,
Et ki saroit biau sermoner,
N'aime pas pour çou s'il se plaint,
U s'il est lairges de donner.
D'amie voit on maint vanter
Ki ne l'a mie,
Pour çou doit dame, ains k'ele otrie,
Son ami par oevre esprouver.

Chèle ki par fierté destraint
Trop fin ami, fait à blasmer.
Et ciex si l'ouneur de li fraint
Moyenement convient aler.
Dedalus k'ensi vaut ouvrer
Le senefie,
Et ses fiex ki par se folie
Fu tous ars, par trop haut voler.

Je n'ai riens en amour ataint,
Ne je n'os proier ne rouver,
Pour çou li cuers pas ne m'estaint,
Ains vif de ma dame esgarder,

De souhaitier et d'espérer.
Tele est ma vie.
Ciex ne kace fors vilenie
Ki ne s'en veut à tant passer.

Ha! douce dame, on doit douter
Langue polie.
Pour teus gens sui en jalousie
Ki ne vous puisent enganer.

Dans tous les extraits de vieille poésie, qui précèdent, on s'est contenté d'indiquer la ponctuation et les accents. La classe de lecteurs auxquels s'adressent plus particulièrement les *Mémoires de l'Académie* devait nous épargner tout autre soin. Cependant, pour être bien comprises de la jeunesse curieuse de connaître le moyen-âge, plusieurs pièces auraient eu besoin de notes, et, dans le prochain volume, nous

nous hasarderons à en donner quelques-unes, si ces extraits sont goûtés. Nous pensons qu'on ne saurait trop encourager et faciliter les recherches sur ce moyen-âge qui, d'ailleurs, attire aujourd'hui si vivement l'attention. Malheureusement c'est moins le fond que la forme qu'on en étudie. Certes, la forme n'est pas à dédaigner et cette étude ne laisse pas d'offrir de l'utilité et de l'intérêt; mais si une époque se révèle en partie par ses monuments, il y a sous cette forme, toujours assez facile à connaître, quelque chose de plus intime qu'il faut pénétrer; il y a une âme dont les monuments ne sont que la traduction, et c'est de ce côté qu'il est temps de diriger l'ardeur de nos investigations.

# LIVRES IMPRIMÉS

## à Arras.

SUITE.

### JEHAN BOURGOIS, 1535, in-8°.

Coustumes généralles du conte d'Arthois,avec la table nouvellement adjoustée et le stille de la Chambre d'Arthois.— Caractères gothiques. — Chiffré par feuillets au recto seulement — 56 feuillets, sans compter 12 feuillets non chiffrés consacrés aux tables.

A la fin des *Coutumes generalles*, folio XIX, on lit ce qui suit :

Ces présens articles qui avoient été advisez, redigez et mis en escript par anciens coustumiers de la dite conté d'Arthois, pour ce evoquez après serment solennellement fait, ont été veuz, leuz, consentiz et accordez par les estatz de celle conté d'Arthois, pour ce faire assemblez en la ville d'Arras, le jeudy VIII jour de juing l'an mil cinq cens et neuf, par nous, Robert de Meleuse, seigneur de Rouny, gouverneur d'Arras, conseilier et chambellan de notre très redoutable seigneur et prince monseigneur l'archiduc d'Austriche, conte de Flandres et d'Arthois et maistres Jehan Caulier, conseiller et maistre des requestes de l'hostel de celluy seigneur en ceste partie... A ce

par nous appelez reverends pères en Dieu, messeigneurs les évêques d'Arras et abbé de saint Vaast, pour nous assister et compaigner sans préjudice aux coutumes generalles et localles des bailliajes, chastelleries, villes, terres et seigneuries particulières du dit conte d'Arthois. Fait soubz les seings dessoubz signez présens à la dicte assemblée, l'an et jour dessus dict.

Suivent les :

*Coustumes generalles,* localles et particulières de la ville, gouvernance et advouerie de Béthune desrogans et contraires à celles du conte Darthois.

Précédées du préambule suivant :

En fournissant le bon plaisir de noz très honorez et grans seigneurs monseigneur de Rouny, gouverneur d'Arras et maistre Jehan Caulier, conseiller et maître des requêtes ordinaires de notre très redoubté seigneur et prince, monseigneur l'archiduc d'Austriche, commissaires en cette partie de nos très illustres, très puissans et très redoubtez seigneurs l'empereur des Romains et le roi très chrétien, de rédiger et mettre par escript, vérifier, signer et approuver les coustumes, le titre ci-dessus répété....

Le XXVIII[e] jour de juillet l'an mil cinq cents et IX, et cette ville de Béthune, les coustumes généralles dudit conté d'Arthois à ces fins en ung cayer à nous envoyées, ont par les prélatz, gens d'église, chevaliers, nobles, gens de justice, practiciens et conseilliers de la dicte ville, gouvernance et advouerie de Béthune, soubsignés en fin de ce cayer, été leues et visitées ; toutes lesquelles coustumes du dit conté contenues au dit cayer ont été trouvées correspondans et semblables à celle de la dite ville, gouvernance et advouerie de Béthune, sauf celles et ainsi que cy après sera particulièrement réservé, repris et déclairé.

A la signature et au serment à la suite de la vérification figurent :

Noble homme Charles de Cresfiseul, seigneur de Souruques,

lieutenant général de monseigneur le gouverneur de Béthune, Nicolas de Cammiers, procureur fiscal et autres officiers de monseigneur l'archidúc à Béthume, le dit XXVIII de juillet du dit an 1509.

Folio 24 au verso — coustumes ayant lieu au bailliage de Lens, terminées par la motion que « ces articles ont été veus, leuz, consentiz et accordez par les estatz de ce bailliage pour ce faire assemblez en la ville de Lens le mardi VIIIe jour de juillet de l'an mil cinq cens et neuf, par nous, Anthinien du Payage, escuyer, lieutenant général du dit bailliage, commissaire en cette partie pour mon très redoubt seigneur le conte d'Arthois, à ce par nous appelé Jacques Lucas, procureur fiscal decellui seigneur...

Folio 26 au verso — coustumes d'Arthois au bailliage de Saint Omer — terminées par cette mention — « lesquels articles, après qu'ils ont été advisez, recueillis, mis et rédigez par escript par les practiciens et coutumiers du dit bailliage... Evoquez par nous, Augustin de Renty, escuyer, lieutenant premier et général de monseigneur le bailly de Sainct Omer, commissaire en cette partie... Ont iceulx veus et leus este consentiz, accordez et signez par les estatz d'icelluy conte d'Arthois au bailliage de Saint Omer ce jourdhuy VIIIe jour de juillet de l'an mil cinq cens et neuf... ainsi signé de Renty et autres.

Folio XXXIX. — Coustumes généralles de la conté de Sainct Pol, mises et rédigez par escript, au commandement de monseigneur le séneschal de Ternois et bailly de la conté de Sainct Pol, en obéyssant à la commission de monseigneur le bailly Damiens ou son lieutenant commissaire du roy notre sire en cette partie.

A la suite des tables, on lit :

Ces présentes coustumes furent achevées le XVIIIe jour de mars l'an mil cinq cens XXXV pour Jehan Bourgois, libraire, demeurant en Arras, auprès du petit marché, devant Sainct Géri.

## JEHAN BOURGOIS, 1535, in-8°.

Ordonnances stilles et usages de la Chambre du conseil provincial d'Arthois,--faisant suite au précédent, quoiqu'ayant son titre particulier et sa propre pagination à part, — caractères gothiques, — 35 feuillets chiffrés seulement au recto, plus un feuillet pour la table.

Cette ordonnance de Charles-Quint se termine ainsi :

Donné en nostre ville de Bruxelles le huitième jour de juillet, l'an de grâce mil cinq cens et XXXI, de nostre empire le second et de nos règnes des Espaignes, des Deux-Sicilles et autres le XVI... Ainsi signé Charles. Et plus bas... Ces présentes ont été leues et publiées... en la grant salle de la cour le conte de cette ville d'Arras, lieu ordinaire du dit Conseil d'Arthois, et ce en la présence des advocats et procureurs postulans... Le dernier jour de juillet mil cinq cens XXXI, moi présent, commis du dict Conseil, pour l'absence du greffier ainsi signé M. Demoncheaux.

Le livre, après la table, finit ainsi :

Cy fine ce présent stille, lequel a été de nouveau corrigé et reviseté pour Jehan Bourgois, libraire, demourant en Arras, auprès du petit marché devant Sainct Géri, et a été achevé le XVII[e] jour de mars l'an mil DXXXV.

---

## GUILL. DE LA RIVIÈRE, 1593, in-12.

Déclaration faite par monseigneur le duc de Mayenne, lieutenant général de l'Estat et couronne de France, pour la réunion de tous le *(sic)* catholiques de ce royaume.— Au titre : écusson et devise de Larivière : Valles madent a flumine. A Arras, de l'imprimerie de Guillaume de Larivière, jouxte la copie de Paris, imprimée par Fédéric Morel, imprimeur ordinaire du roy,

1593. In-12 de 24 pages sans chiffres de pagination ; au verso de la dernière page, approbation du 19 mars 1593, de Guillaume Gazet, commis à la visitation des livres en Arras.

---

## Rt MAUDHUY, 1596, in-8°.

Sommaire de la description, etc.

Extrait de l'épître à messire Marc de Rye, chevalier de l'ordre de la Toison-d'Or, etc. :

Il est vray-semblable que si ès premiers temps noz compatriotes eussent apperceu la future gloire des Romains devoir advenir par leurs écrivains, qu'ils eussent aussi mis la main à la plume, pour rédiger par escrit leurs faicts héroiques, et les singularitez et choses plus remarquables de ces quartiers, et seroit encore de nostre eage autant ou plus de mémoire des Belgiens que des Romains... Si les histoires de ceste Belgique étaient aussi bien ventillées que les Romaines, il nous serait facile en cueillir à plein poing ce qui est nécessaire à l'augmentation de la gloire de ces pays, à quoy de nostre temps s'est assez dextrement employé M. L. Guiciardin... Aussitôt que cest épitome ou sommaire me fut mis ès mains par monseigneur M. Antoine Moullart, archidiacre d'Arras, pour le faire imprimer, j'en fus incontinent amoureux... Que si (à l'imitation des Romains) il m'estait loisible de narrer le grand bien que V. E. a causé à ce pays, par la prise tant de Dourlens que de Cambray (places selonc le jugement quasi imprenables) l'ancre et le papier me défaudroient plustôt que la matière. D'Arras, le 24 de décembre 1595. De Votre Excellence le très humble serviteur et subject Robert Maudhuy.

---

## GILLES BAUDUYN, 1597.

L'ordre et suite des évêques de Cambrai, etc.

Nous ne devons pas négliger un extrait de

## à monseigneur l'archevêque de Cambray, abbé de Sainct-Vaast d'Arras.

L'antiquité et la noblesse de vostre ville et église de Cambray, première métropolitaine de la Gaule belgique, ne méritait pas d'être plus longtemps comme ensevelie, je ne diray pas seulement entre les nations étrangères, mais mesmement entre vos Cambrisiens et leurs plus proches voisins les Arthésiens et hennuyers, si quelque homme d'esprit et laborieux (il y en a prou de tels dans vostre diocèse) eust voulu s'esbattre au spacieux et pantureux champ des célèbres louanges de vostre dicte ville et église.

Et, à vrai dire, je ne sçay comment nous excuserions noz ancestres d'une ingrate négligence... si nous ne considérions les grands ravagemens, dégasts et pilleries qu'ont faict en nostre Belgique, premièrement les Wandales et Huns soubz la conduitte du cruel Attila environ l'an 450, puis les Normands environ l'an 837, les Hongrois et Danois environ l'an 903, et finalement les hérétiques et sectaires de nostre temps, tous lesquels estant vrays supposts du prince des ténèbres, ont mis tous leurs efforts à ravager et piller les églises et abbayes, fureter les librairies et chartres, deschirer et brusler les chroniques et histoires, pour nous plonger en une oubliance ou ignorance des choses louablement passées. Mais c'est grand cas que mesme entre les catholiques s'en retrouvent aussi quelques-uns qui n'estiment avoir bien pourveu et donné bon ordre aux thrésors des abbayes et églises, et aux chartres des villes et provinces, s'ils n'ont bien serrez et cachez les registres et escritz contenans les antiquités des lieux... Or jaçoit que... nous manquassent plusieurs histoires fort importantes et nécessaires, toutefois je n'ay espargné ni temps, ni labeur pour approcher au plus près de la vraye et pure vérité... par la recherche des antiquités... signament de vostre église, lesquelles je vous supplie, monseigneur, vouloir garantir de vostre authorité et apposer vostre seau archiépiscopal à ceste histoire

qui représente les vertus de vos nobles devanciers, comme une pièce de tapisserie diaprée de diverses couleurs, et pour tans plus orner la sale de vostre palais archiépiscopal à vostre venüe, j'ay trouvé bon y joindre le suject et premiers traits d'un autre tapis de plus haute lice, qui est au catalogue et dénombrement des chers amys et favorite de Dieu, les féaux et spéciaux médiateurs et protecteurs de votre diocèse de Cambray... lesquels je prie de tout mon cœur vous vouloir estre propices et favorables et vous aider par leurs prières à vous acquitter heureusement d'une charge si principale, pour un jour leur tenir compagnie lassus au céleste palais. — D'Arras, ce 12 de septembre 1597. — Guillaume Gazet, d'Aire, pasteur de vostre église de Saincte Marie-Magdeleine, à Arras.

---

## GILLES BAUDUYN, 1598.

L'ordre des évêques d'Arras, etc.

### On ne devait pas omettre la mention avec extrait de la dédicace à monseigneur le révérendissime évesque d'Arras, messire Mathieu Moulart.

Monseigneur, c'est une chose asseurée que vostre église peut entrer en lice avec les premières et principales de la Gaule, tant Belgique que Celtique, soit pour son antiquité, soit pour sa noblesse et splendeur. L'antiquité de vostre cité et évesché se prouve par les histoires et chroniques... Quant à sa splendeur, elle a tellement rayonné et flamboyé partout que d'icelle ont été choisis entre vos nobles prédécesseurs huit cardinaux et un souverain vicaire de J.-C. en terre, le pape Clément VI du nom, qui est le plus beau lustre, voir le plus grand heur et honneur qui pouvait arriver à vostre église... Considérant que votre ville est fort illustrée de la sacrée manne et de la saincte chandelle et que vostre diocèse est richement pourveu de patrons titulaires au ciel, j'ay trouvé bon d'ajouter à ce recueil

l'histoire et la tradition de ces deux nobles joyaux, et de joindre à vos vertueux devanciers la liste des saincts... spécialement honorés parmi vostre évesché... lesquels nous supplions la larme à l'œil... divertir par leurs prières ceste guerre actuelle pour assembler les puissantes armées des princes catholiques contre le turcq ennemy conjuré de nostre foy, Arras, 10 novembre 1597. V. T. H. S. Guillaume Gazet.

---

## GUILLAUME DE LA RIVIÈRE, 1597, in-4°.

Doctoris Joannis W. Veringi, etc.

On aurait pu citer quelques phrases de sa dédicace à l'archiduc Albert, et notamment cette louange délicate :

Nobis est felicitas, quam ab omni antiquitate majores nostri, qui sapientia præstiterunt, habuerunt in votis, ut regem consequeremus philosophum, et philosophum regnantem...

Mais, ce qui me paraît digne de toute notre attention, c'est une lettre de l'auteur à son imprimeur, Guillaume de La Rivière, et imprimée modestement par celui-ci au verso du dernier feuillet du volume.

On y lit le passage suivant :

Plantini *Riveriæ* es germanus nepos ; id causæ cur te ipsum delegerim.

En rapprochant cette phrase des détails donnés par Toppens, sur *Joanna Riveria,* épouse de Plantin, et restée, après la mort de celui-ci, à la tête de l'établissement d'Anvers, il devient évi-

dent que Guillaume de La Rivière, le plus fécond et le plus distingué de nos imprimeurs d'Arras, au XVI^e^ siècle, non-seulement était petit-neveu de la veuve de Plantin, mais que, de plus, il n'avait fondé son imprimerie qu'après s'être formé dans les ateliers de l'illustre typographe belge.

---

## GUILLAUME DE LA RIVIÈRE, 1599, in-8°.

La servitude des pêcheurs, etc.

C'est par erreur qu'on a signalé cet ouvrage comme *la suite* du *Fouet de l'Académie des Pêcheurs*, imprimé *dès 1597*. Cette dernière date paraissait autoriser cette conclusion; mais la *Servitude* avait été imprimée, non pas à Arras, mais à Mons, en 1596 — et le volume imprimé, à Arras, pour la première fois en 1597, serait *la suite* et non pas le commencement de l'ouvrage.

---

## GILLES BAVDVIN, 1600.

L'union du royaume de Portugal, etc.

Dans l'épître de l'imprimeur à noble, vertueux et magnanime seigneur, messire Jean de Prevdhomme, je remarque ce passage :

Il lui fait valoir le grand contentement que tirerez, lui dit-il, de la lecture de ceste histoire pour divers exploix de guerre qui y sont couchez, lesquels vous seront d'autant plus agréables

parce qu'avez joinct aux bonnes lettres la science militaire, laquelle avez monstré à la pétarderie d'Arras...

---

## GUILLAUME DE LA RIVIÈRE, 1600, in-18.

La violette de l'âme, composée en forme de dialogue par Raymond Sebon, ancien théologien, où est très doctement traicté de la nature de l'homme, pour l'amour duquel toutes choses sont créez. — Par ce traité, l'homme pourra parvenir à une parfaicte connaissance tant de son créateur, comme de soy mesme, le tout mis en françois par D. Charles Blendecq, religieux de Marchiennes.

479 pages.

Le volume commence par une épître .

A Révérend Père Dieu, D. Pierre Gierrart, abbé de la maison de Marchiennes, D. Charles Blendecq, son humble religieux, salut en Jésus-Christ, etc., etc.

Suit l'approbation de François de la Diennée, chanoine de l'église cathédrale de Notre-Dame d'Arras, débutant ainsi :

La violette de l'âme artificiellement produicte de l'entendement du docte Raymond Sebon est de gratieux odeur et grande vertu .. Faict le 26 septembre 1600.

On sait que l'auteur de cet ouvrage n'est autre que *Raymond de Sebonde,* dont Montaigne a écrit l'*apologie*, dans un chapitre de ses *Essais,* et dont il avait lui-même traduit en français la *Theologia naturalis.* La violette de l'âme n'est qu'un abrégé de cet ouvrage.

On sait également que le traducteur, Charles

Blendecq, a composé un livre très rare et très curieux, sous ce titre :

Cinq histoires admirables de quatre personnes possédées du diable en la ville de Soissons, délivrées miraculeusement par la vertu du sainct sacrement, recueillies des actes du notaire royal et du greffier, avec un traité de l'opération et énergie des diables et démons, tant aériens que sousterains. In-8°, Paris, Nicolas Buon, 1613.

---

## GUILLAUME DE LA RIVIÈRE, 1604, in-12.

Histoires admirables et mémorables de nostre temps, recueillies de plusieurs auteurs, mémoires et avis de divers endroits. Nouvellement reveues et repurgés en ceste dernière édition. A Douay, chy Balthazar Bellere, au *Compas d'Or*, MDCIIII, avec approbation, petit in-12, 731 pages (1re partie).

Malgré ce titre, et quoique M. Duthillœul (page 88 de la bibliographie douaisienne, édition de 1842) attribue à ce même B. Billère l'impression de cet ouvrage, il me semble évident qu'il n'en a été que l'éditeur, et que c'est en cette qualité qu'il en a confié l'impression à Guillaume de La Rivière. Le volume se termine, en effet, par l'approbation donnée, au recto du dernier feuillet:

*En la cité d'Arras,* le 3 du mois de décembre 1603, par F. de la Diennée, et A. Herbi, chanoines d'Arras;

et au verso se trouve imprimée en gros caractères cette mention :

A Arras, de l'imprimerie de Guillaume de La Rivière, MDCIIII.

S'il pouvait rester quelque doute à cet égard, nous estimons qu'il cesserait, par le simple rapprochement des réflexions quelque peu amères de Bellère, dans son épître au lecteur, sur les coupures infligées par la censure d'alors à l'ouvrage de Goulart, avant d'en autoriser la réimpression; et du ton satisfait avec lequel nos censeurs d'Arras constatent

Que ce recœuil, estant maintenant repurgé, doresnavant seurement se pourra lire...

---

## GILLES BAVDVIN, 1605.

De l'estat des ames après le trespas : comment elles vivent du corps estant séparées, et des purgatoires qu'elles souffrent en ce monde et en l'autre, après icelle séparation.

Composé par frère Melchior Flavin, religieux cordelier, prédicateur apostolique et pénitentier de N. S. Père, gardien à Tolose. 609 pages, sans l'épître et les tables...

L'épître dédicatoire adressée par l'imprimeur à M. le R. P. en Dieu Michel d'Aillet, abbé de l'église et abbaye de Nostre-Dame d'Eaucourt, contient des détails intéressans sur *les actes* de cet abbé.

... J'ai esté persuadé de le (ce traité de l'estat des âmes) mettre sur la presse, par avoir esté recognu et jugé excellent en toutes ses parties, tissu de bonne grace et un vray bouclier contre les athées, hérétiques, schismatiques, mahumétistes et autres. L'édition duquel traicté... j'ai pris la hardiesse de vous dédier, Monsieur, pour témoignage et arre

de ma longue et humble affection à l'endroit de vous . . et supplie la bonté divine de vous conserver en longue et heureuse vie... au salut du saint troupeau qui vous est en chargé passé tant d'années, de quoy vous vous estes très honorablement acquitté, avant, durant et après ces longues dernières guerres voisines, pendant laquelle avez par vostre très pourveue discrétion... non seulement maintenu vostre abbaye en l'estat auquel les guerres précédentes l'avaient réduict, mais la remis en très bon estat et presque renouvellé tous les bâtimens et édifices, signamment l'église que vous avez courageusement faict rebastir de fond en comble... Votre courage invincible et zèle vraiment divin ne s'est arresté en ces bastimens, ains regrettant l'injuste usurpation du prieuré de Vallefleury situé au diocèse de Beauvais en France... occupé passés soixante ans par estrangiers mal affectionnez à l'église, vous auriez par extrêmes devoirs et très grands frais obtenu finalement la réunion du dict prieuré... encore avez-vous voulu, R. Prélat, pourveoir à la seureté et conservation de vous, de voz successeurs en estat et de vos religieux, et voyant fondre sur ce pays la tyrannie cambrisienne, vous avez cédé à la force et hazard et vous retiré et voz religieux en la ville de Bapalme, comme en asyle, et y faict bastir à neuf un refuge, avec une honorable chapelle... laquelle aurait esté consacrée en l'an 1582 par feu de bonne mémoire Mgr le révme Moulart, évêque d'Arras... Voire désirant pourveoir en tout évent à la seureté et commodité de voz religieux assez incommodez au dict refuge pendant les guerres... Vous auriez prudemment jugé et plus prudemment exécuté, achetant une maison en ceste ville, honeste, spatieuse et commode pour tous voz religieux. Le tout à l'honneur de Dieu et mémoire immortelle de vostre nom, duquel se peut justement dire, zelus domus Domini comedit me...

---

## ROBERT MAUDHUY, 1612, in-12.

La *Peinture spirituelle,* ou l'*Art d'admirer, aymer et louer Dieu,* par Louis Richesme, de la Compagnie de Jésus.

472 pages (petit texte), sans compter 12 feuillets d'épîtres et 8 de tables. Le permis d'imprimer a été délivré *à Arras, le 18 juillet 1612,* par Jean Herren, provincial de la Compagnie de Jésus, en la province du Pays-Bas.

L'auteur suppose que l'église, le réfectoire, la salle de récréation, les jardins, etc. de la maison de probation à Rome, sont ornés de tableaux imaginés par lui-même, sous le titre de tableaux 1° de la Grâce, 2° de la Nature, 3° des Martyrs. Les sujets de ces tableaux fictifs, tirés pour la plupart de l'examen et de l'étude de l'essence, des qualités, propriétés, phénomènes des divers êtres de la nature, servent de textes, en s'appuyant sur les exemples des plus saints membres de la Compagnie, à des exhortations pieuses, sous des formes de langage naïves et originales...

L'ouvrage ne s'adresse point exclusivement aux membres de la Compagnie; l'auteur, dans son épître au R. P. Recteur, s'exprime ainsi :

Si vos frères, qui sont hors de Rome, vivans espars ès autres lieux de l'Univers, et les autres chrétiens qui vous sont tous frères en ce nom, veulent veoir ces tableaux extraits de votre maison, ouvrez-leur la porte de vos dévotions et laissez-les libéralement en prendre leur part comme frères...

## J.-B. ET GUILLAUME DE LA RIVIÈRE, 1627, petit in-4°.

L'histoire de l'ancien Tobie et de son fils le jeune Tobie, qui est pleine de bons enseignemens : contenans comme un père doibt endoctriner son fils, et comme l'enfant craignant Dieu doibt rendre obéissance à son père,

L'histoire de la vaillantise de la noble et vefve Judith.

Le vertueux faict de la noble et honeste Dame Susanne, avec la sentence du jeune prophète Daniel.

Ensemble l'histoire de la belle royne Ester.

55 pages non chiffrées, y compris le titre, recto et verso. Au recto, il est orné de quatre vignettes en bois représentant, la première, l'hirondelle laissant tomber sa fiente sur les yeux de Tobie; la seconde, Judith, au moment de mettre la tête coupée d'Holopherne dans le sac que lui présente sa servante; la troisième, Susanne au bain, surprise par les deux vieillards; et la quatrième, Ester aux pieds d'Assuérus qui lui présente son sceptre. Chacune de ces quatre vignettes est reproduite dans le corps du livre, en tête de l'histoire particulière qu'elle concerne. Au verso du titre se trouve imprimée une autre vignette également en bois, occupant toute la page, entourée d'un encadrement, et représentant la sainte Vierge et l'enfant Jésus dans ses bras; au bas, on lit :

S. Maria, ora pro nobis.

L'ouvrage tout entier, à l'exception des titres, est imprimé en caractères dits *de Civilité*.

---

## GILLES BAVDUYN, 1614, in-12.

Les institutes divines et salutaires enseignemens du R. P. Frs Jean Thaulère, grand docteur contemplatif, en son vivant religieux de l'ordre de S. Dominiqne, où il est enseigné comme on peut facilement fournir à la parfaite union de l'amour de Dieu, par le moyen des sainctes vertus et bons exercices spirituels; avec la vie et épistres du dit autheur, et quelques excellens sermons qu'il fit devant et incontinent après sa conversion, le tout nouvellement traduit de latin en françois par les pères minimes de l'oratoire Nostre-Dame de vie sainte, avec cette épigraphe : Goustez et voyez comme Dieu est doux et suave, psalm. 33.

496 pages, non compris les 8 premiers feuillets non chiffrés consacrés au titre, à un extrait des apologies de Jean Taulère, par le R. P. Louis de Blois, et aux tables. Le titre est mi-partie de caractères rouges et noirs. L'on remarque, en tête de quelques chapitres, des lettres ornées de vignettes en bois. Au verso du dernier feuillet, se trouve le permis d'imprimer :

Ces institutions sont pleines de bons et salutaires enseignemens pour conduire l'âme dévote à la vie spirituelle et d'aiguillons pointus pour la provoquer et espoinçonner à l'amour de Dieu... Faict à Arras, le 5 d'octobre 1595. — G. Gazet, pasteur, commis par monseigneur le Rme.

---

## GUILLAUME DE LA RIVIÈRE, 1616, in-8°.

Practique spirituelle enseignant le moyen de se garder d'offenser Dieu pour éviter l'enfer et acquérir le paradis, dressée par François Arnoux, chanoine en l'église cathédrale de Riez; (épigraphe), l'âme qui péchera mourra, ezech 18.

Tiré probablement d'un recueil contenant des traités du même genre ou du même auteur, à en juger par la pagination qui, après le titre, commence à la page 243 (23), pour finir page 339, portant le mot *fin.*—Suivie de la table terminée, au verso, également par le mot *fin.* L'epitre dédicatoire est adressée à très-noble, très-pieuse et dévote dame, madame Lucresse de Cariosis, vefve de M. Balthazar du Perrier, conseillier du roy en sa cour du parlement de Provence.

Madame, votre dévotionnée affection et les vœux de vos saints désirs arrivez jusqu'à nous, et portez dans nos oreilles par un très ardent soupir tiré du plus profond de vos poumons, tendant à être instruite à vous garder d'offencer Dieu, un jour au moins, avant que mourir, j'ay estimé indigne, à cause du devoir que je vous dois, refuser à mon petit possible vous mettre sur le papier ce que plairoit à Dieu m'inspirer être nécessaire à cest effet... tâchez d'estançonner le désarroy de ce pauvre siècle, et de laisser à vos successeurs une manifeste preuve qu'encores on peut mesnager le ciel et la terre, commander aux autres et à soy-mesme estre honorée des hommes et aimée de Dieu, et vivre, pour à un mot dire, en prospérité sur la terre et estre chérie du ciel...

Le traité n'est pas sans intérêt, malgré la bizarrerie du titre de quelques chapitres — *Cartel*

*de Defy envoyé par la mort, — l'Ame blessée à la mort par le vol de la pensée, — l'Ame balafrée à mort avec le coutelas de la parole,— l'Ame demeure sur la place assommée avec le marteau de l'obstination —....*

Nous serions disposés à admettre que notre *practique* aurait été imprimée à la suite des merveilles de l'autre monde, du même auteur, imprimées même année et même format, par le même imprimeur.

---

## GUILLAUME DE LA RIVIÈRE, 1618, in-12.

Petit manuel contenant quelques pratiques touchant l'oraison. Avec aucuns exercices pieux, visans au culte de la vierge Marie. Le tout recueilli de divers auteurs.

84 pages; terminé par le permis d'imprimer délivré par Guillaume Sucquet, chanoine et escolastre d'Arras ..

Nous citerons cet *avis au lecteur* :

Il est rapporté au *Miroir historial*, de Vincent, que les pseaumes suivans : *Magnificat; ad Dominum; retribue; in convertendo; ad te levavi,* ont été souvente fois usurpez des saincts personnages de la Syrie, avec un *ave Maria* devant chacun d'iceux. Ce qu'entendant S[t] Joscio, religieux de S. Bertin, en une exhortation que fit, en l'abbaye de S. Bertin mesme, quelque archevesque de Cantorbie en son retour d'Italie, commença de réciter tous les jours en grande diligence ce petit psautier à la dite Vierge, laquelle déclara par après combien cet exercice lui agréoit. Car S. Joscio étant mort su-

bitement l'an 1163, comme un grand monde de peuple y accourut à la foulle, voicy, chose admirable, que l'on veit deux très belles roses, sortantes de ses deux oreilles, deux autres de ses yeux, et une cinquiesme de sa bouche, marquée du nom de Maria. A cela adjouste Thomas de Cantimpré, que l'on trouva en chacune d'icelles une des premières lettres des dits pseaumes, qui toutes r'assemblées, font le très auguste nom de Maria. Trois évêques, entre lesquels estoit celuy d'Arras, excitez par un si grand miracle qui dura sept jours, se mirent à louer Dieu qui est vrayement admirable en ses saincts. — Vincent, lib. 1, ch. 116. — Pellert, l. 6. — Stel. p. 1, art. 3. — Thom. à Gantip., liv. 2, c. 29.

---

## MAXIMILIEN DE RAISMES, 1664, in-12.

Le vray tableau de l'église de Jésus-Christ, propre pour la faire reconnoistre d'avec les églises fausses des hérétiques, et par ce moyen induire les âmes dévoyées à reprendre la voye de vérité, et les fidèles à y persévérer. — Seconde édition perfectionnée et augmentée par l'autheur avec la profession de foy catolique et la forme d'absoudre les hérétiques. Avec cette épigraphe : Quiconque se départ et ne demeure point en la doctrine de Jésus-Christ, n'a point Dieu. S. Jean en sa 2 ép., ch. 1.

451 pages, sans compter 27 pages non chiffrées pour les titres, épîtres et approbations, et 5 pour les tables.

Cette édition de 1664 porte pour faux titre, une gravure en taille douce représentant les armes d'Etienne Moreau, évêque d'Arras, au-dessus d'un écusson de forme ovale portant ce titre :

Le vray tableav de l'Église de Jésus-Christ.

Au bas, cette épigraphe :

Vien (sic) et je te monstreray l'épouse femme de l'Agneau, Apoc. 21.

Le titre ci-dessus relaté occupe le second feuillet.—Le troisième présente le portrait également gravé en taille douce du même évêque, avec ce distique chronogramme latin, au bas:

SI posset pIetas, aC CLara SCIentIa pIngI
HâC StephanI SpeCIe qVaM speCIosa foret.

En face du portrait se trouve l'épitre dédicatoire au même évêque, dont nous ne citerons que ce passage :

Comme il a pleu à celuy à l'honneur duquel j'ay entrepris ce petit travail de donner des marques apparentes de ses saintes bénédictions sur ce petit essai, en la prompte distribution de tous nos exemplaires, et dans les bons effets qu'ils produisent tous les jours dans les âmes des fidels catholiques et de plusieurs dévoyez ; j'ay esté, Monseigneur, obligé et inspiré intérieurement de repasser dessus et d'en faire une seconde impression, tant pour satisfaire au désir de plusieurs personnes de mérite... que pour avoir occasion de vous témoigner la joye très sensible et particulière que j'ay de votre heureuse promotion à cette éminente dignité et prélature, où l'éclat de votre nom et le lustre de tant de rares sciences et héroïques vertus... nous font espérer que votre grandeur y paroistra un objet d'admiration aux yeux de tout le mone ; et que vous y reluirez ne plus ne moins qu'un nouveau soleil éclairant les peuples qui orphelins depuis tant d'années, n'aspirent qu'après le bon-heur de votre présence... Votre très-humble, très-obéissant et très-affecté serviteur, F. Matthieu de S. Qventin, pauvre capucin.

L'auteur ne s'est pas contenté de cet hommage. Après l'épître, on trouve 1° cet anagramme :

Estienne Moreav, evesqve d'Arras.
Va, ose, attaque, ennemi des errevrs.

2° Un sonnet, à la fin duquel il a le bonheur de reproduire son anagramme :

Va donc, livre, ose, attaque ennemis des erreurs,
Sous le nom de Moreav digne EVesqVe d'Arras.

3° Enfin, une petite pièce de vers latins terminée par cette strophe :

.... Calvini Vesana proles, frustrà ergŏ laboras
Hinc auferre fidem veram, cùm nescia vinci,
Fortior hæc fiet, Stephano rectore : venenis
Ipse etenim hæreseos Christi purgabit arenam.

A la suite de quatre pages consacrées à exposer le dessein de l'auteur, sont imprimées les permissions et approbations du général, du provincial des capucins, des théologiens du même ordre, et de G. Pollart, chanoine et chantre de la cathédrale d'Arras... En Cité-lez-Arras, ce 17 de novembre 1663.

---

## MAXIMILIEN DE RAISMES, 1666, in-32.

*Le vray tableau,* etc.

Nous avons sous cette date (1666) le même ouvrage que nous venons de décrire, avec ces seules différences, que le faux titre gravé manque,

ainsi que le portrait; que l'on a ajouté au titre ces mots :

Par un Révérend père Capucins.

et que l'épigraphe du titre 1664 a été ici remplacée par celle qui avait été gravée au bas du faux titre de la même édition :

Viens, et je te monstreray l'espouse femme de l'agneau, apoc. 21.

Du reste, aucune différence dans le texte, la pagination, etc.

---

## PIERRE JOLLET, 1674, in-32.

Les très dévotes oraisons de S^te^ Birgitte, touchant la très salutaire passion de notre doux sauveur et benin rédempteur, composées par la dite sainte par inspiration du S. Esprit.

29 pages.

On lit dans l'avis *au lecteur :*

.... Or, sçachez que selon la remarque qu'en fait Olaus le grand dans un exemplaire imprimé à Rome par son soin, dans la maison mesme de cette incomparable espouse du sauveur, notre bienheureuse mère, les ayant elle mesme composées en Suède par inspiration du S. Esprit, et récité dévotieusement quelque temps, on tient qu'en l'église de S. Paul à Rome hors des murailles, l'image d'un crucifix, qui est encore aujourd'hui en grande vénération pour ce sujet, par un signalé miracle, lui parlant, luy dit que ceux qui les liroient en tireroient des grands avantages spirituels pour eux et pour ceux de leurs familles, comme il se voit par le récit de ces priviléges.

Premièrement. Que de la lignée de celuy qui les liroit parcourant tous les jours, l'espace d'un an, quinze âmes seroient délivrées des flammes du purgatoire.

Secondement. Quinze pécheurs convertis et quinze justes confirmés.

Troisièmement, etc.

---

## Ve JEAN LOHEN, 1690, in-32.

Exercice très-dévot envers S. Antoine de Padoue, le taumaturge de l'ordre séraphique de S. François, avec un petit recueil des principaux miracles arrivés depuis l'an 1617. Epigraphe : ipse est arca testamenti. Grég. IX, bulle canon.

121 pages.

HYMNE.

Cinq illustres enfants du père séraphique,
Pour la foy à Maroc ayant versé leur sang,
Le cœur du jeune Antoine, par cet attrait se sent
Noblement animé de ce zèle héroïque :
Enflammé donc de ce désir
D'obtenir la même couronne,
Il quitte Augustin, et se donne
A François, pour être martir.
Que partout Seigneur on vous loüe,
Et recevant pour nous les vœux
De S. Antoine de Padoue
Logez ses dévots dans les cieux,
Ainsi soit-il.
Etc.

(Refrain repris à la fin de chacune des strophes qui suivent.)

On voit page 119 que la *permission* d'imprimer a été accordée par le *R. P. provincial des FF.mineurs Récollects de la province de S.Antoine en Artois....*

Sur la requeste à nous présentée par le V. P. Alexis du Monceaux, prestre, prédicateur et professeur de cette province...

Fait en notre couvent de Dunkerque, ce 8 mars 1690. Fr. Potentian Ozon, ministre provincial.

## ANSELME HUDSEBAUT, 1694, in-12.

Instruction pour bien faire la confession generalle avec l'examen de ses pechez.

23 pages, dont la 1re a pour titre :

Brief examen sur les commandemens de Dien et de l'Église, et sur les principales obligations de chaque état.

L'examen, sous ce dernier point de vue (pages 18-21) comprend :

1° *Les Seigneurs temporels,* sous quatorze articles.

Art. 2. — S'ils n'ont point fait retarder notablement les offices divins sans cause considérable.

Art. 7. — S'ils ont pris garde qu'il y ait des maitres et maitresses d'écoles de bonnes mœurs.

Art. 8. — Que leurs officiers empêchent les désordres, blasphêmes, danses...

Art. 9. — Si par la chasse, garennes, etc., ils n'ont point gâté notablement les terres de leurs sujets.

2° *Les juges et magistrats,* sous douze articles.

Art. 6. — S'ils ont négligé de protéger le bon droit des veuves ou orphelins, ou autres personnes misérables.

Art. 9. — S'ils ont souffert les exactions et injustices des officiers qui leur sont inférieurs.

3° *Les avocats et procureurs,* en six articles.

Art. 3. — S'ils ont refusé de défendre les causes justes des veuves et orphelins.

Art. 4. — S'ils ont tenu les procès en longueur et recherché des délais frustratoires.

Art. 5. — S'ils ont exigé des taxes excessives pour leurs salaires.

4° *Les huissiers, sergents et autres officiers,* en cinq articles.

Art. 5. — S'ils n'ont point menacé ou intimidé les pauvres personnes pour en tirer quelque argent ou profit injuste.

5° *Les tuteurs, curateurs et exécuteurs des testamens*, en quatre articles.

Art. 4. — S'ils ont eu le soin convenable des pupilles tant pour leurs corps que pour leurs âmes, et s'ils ont administré fidèlement leur bien.

6° *Les marchands*, en huit articles.

Art. 2.— S'ils ont acheté des larrons, enfants de famille, etc.

Art. 8.— S'ils ont vendu ou tenu boutique ouverte, les dimanches et fêtes.

7° *Les artisans et ouvriers*, en cinq articles.

Art. 5. — Si, lorsqu'ils ont travaillé à la journée, ils ont bien employé le temps.

8° enfin, *les médecins, apoticaires et chirurgiens*, en douze articles.

Art. 3. — S'ils ont eu soin d'avertir de bonne heure les malades de se mettre en bon état, spécialement lorsqu'ils les ont veus en péril.

Art. 5. — S'ils ont été trop faciles à dispenser du jeune et de l'abstinence des viandes.

Art. 6.— S'ils n'ont point prolongé les maladies pour gagner davantage.

Art. 8. — S'ils ont refusé d'assister les malades qui étoient pauvres.

Art. 12. — S'ils (les apoticaires) ont vendu leurs remèdes plus que de raison.

Par inadvertance, erreur ou transposition de date, l'*approbation* du 28 juin 1686, signée Coquelin, est suivie du *permis d'imprimer, veu l'approbation*, du 8 février 1686, signé de La Reynie.

---

## MARTIN BECQUET, 1696, in-18.

Le miroir des familles chrétiennes dans l'histoire de Tobie,

tirée de la sainte écriture, avec des remarques utiles et morales, par le P. D. V. de la Compagnie de Jésus, tant pour l'instruction des pères et des enfants de famille qui y trouvent d'excellentes leçons pour vivre saintement, que pour la consolation des gens de bien que Dieu éprouve en ce monde par les afflictions. — Quatrième édition.

132 pages.

Précédé d'une *préface où l'on rend raison du titre de ce livre...*

Il n'est point de livre saint qui dût être plus commun dans le monde et dans les familles chrétiennes que celuy de Tobie. On devrait l'y avoir toujours dans les mains et le rendre si familier aux enfants qu'ils le sçussent comme par cœur. C'est pourquoy on n'a pas cru leur rendre un petit service que de détacher cette histoire du corps de la bible, d'en faire une traduction séparée que l'on pût avoir aisément et à peu de frais. On a tâché de le faire le plus qu'on a pu selon le génie d'à présent de la langue françoise, afin que la pureté du langage contribuât aussi de quelque chose à rendre cette histoire et plus fructueuse et plus agréable. On exhorte donc les pères et les mères et les enfants de famille qui aiment la vertu d'avoir tous ce livre...

L'approbation est donnée à Elven, le 10 juillet 1680, par L. du Bonexic, docteur en théologie de la faculté de Paris et recteur de la paroisse d'Elven.

---

## Ve D'ANSELME HUDSEBAUT, 1697, in-12.

Pratique de piété pour honorer S. Joseph, en faveur des personnes enrôlées dans sa confrérie, érigée en l'église des Carmes déchaussés d'Arras, par notre S. P. le pape Innocent XII.

— Epigr[e] : Custos Domini sui glorificabitur. Le gardien du Seigneur sera glorifié, prov. c. 27.

64 pages.

Terminé, à la dernière, par cette

RECOMMANDATION A SAINT JOSEPH.

Fidèle nouricier d'un roy toujours heureux,
Protecteur tout puissant, agrées mon service,
Présentez à Jésus mes désirs et mes vœux,
Et faites qu'avec vous, au ciel je le bénisse. Ainsi soit-il.

---

## PHILIPPE CORNU, 1730, in-4°.

Agapit, martyr, tragédie, sera représentée sur le théâtre du collége de la Compagnie de Jésus, pour la distribution des prix donnés par Messieurs du Magistrat, le mercredy cinq de juillet 1730, à une heure.

17 pages.

Ce programe d'une tragédie que l'on sait avoir été composée en latin par le R. P. de La Rue, outre l'exposition du sujet, renferme également le programme de divers intermèdes de chants, de danses.

1° Vers chantés dans les chœurs — prologue.

SCÈNE PREMIÈRE.

Chœur de jeunes idolâtres qui offrent leurs vœux à Hébé, déesse de la jeunesse, avec solos et reprise en chœur :

Puissante Hébé, déesse aimable,
Daigne jetter sur nous un regard favorable.

SCÈNE SECONDE.

Chœur de jeunes chrétiens qui viennent avec

Agapit pour renverser la statue d'Hébé, avec solos et chœur en reprise également.

Que votre nom Seigneur du couchant à l'aurore
Fasse éclater sa splendeur ;
Que le peuple, qui l'ignore,
Apprenne à louer sa grandeur.

*Premier intermède.*

Chœur de jeunes chrétiens qui s'excitent mutuellement à l'amour de Dieu.

*Deuxième intermède.*

Chœur de jeunes chrétiens qui s'animent à souffrir le martyre.

*Epilogue.*

Chœur de jeunes chrétiens qui célèbrent le martyre d'Agapit.

Puis viennent : *Les Vocations forcées*, drame comique pour servir d'intermède à la tragédie d'Agapit, avec prologue. La scène est à Cadix.

Après la tragédie, le chant et la comédie, se présente *l'Envie*, ballet qui sera dansé sur le théâtre de la Compagnie de Jésus, à la tragédie d'Agapit.

DESSEIN ET DIVISION DU BALLET.

Comme le sujet de la tragédie est le martyre d'Agapit sacrifié à l'envie de Métellus, prêtre d'Hébé, on se propose de représenter ici les artifices de cette passion, ses attentats et ses désastres, qui fourniront les trois parties du ballet.

PROLOGUE. — OUVERTURE.

1re *partie.* — Artifices de l'Envie.

1re entrée. — Soldats mahométans déguisés en prêtres, conduits par l'Hypocrisie.

2e entrée. — Par les artifices d'Eristhée, envieux de la gloire d'Hercule, celui-ci se voit, à son réveil, une quenouille au lieu de massue, et Cupidon lui présente un fuseau. Les ris et les satyres tournent en dérision les faiblesses du héros.

3e entrée. — Méléagre, etc.

4e entrée. — Vénus (représentée par l'élève Desfontaines) inspire aux compagnons d'Ulysse la curiosité fatale d'ouvrir l'outre d'Eole.

2e *partie.* — Les attentats de l'Envie.

Les trois premières entrées : — Ajax et Ulysse, Etéocle et Polynice, Jupiter et Titan.

La 4e : l'origine des Pygmées, parmi lesquels figurent les élèves De Monseron, Demonchy, De Nédonchel.

3e *partie.* — Les désastres de l'Envie.

Trois entrées seulement. — La 1re, encore Vénus, représentée cette fois par le jeune du Halliers ; Calypso et Télémaque.

La 2e, Narcisse.

Dans la 3e, danse Aristide, qui rentre triomphant dans sa patrie.

Le tout est terminé par un *Ballet général* dans lequel figurent l'*Envie* et sa suite, l'*Émulation* et des *Peuples* de toutes les régions qui s'efforcent d'arriver au Temple de la gloire.

On retrouve parmi les chanteurs, danseurs et acteurs principaux, F. Lallart, de Coupigny, de Nédonchel, Réné Watelet, X. Harduin, Ant. Dupuich, R. Ansart, P. Brongniart, de Beaulaincourt, Fromentin, etc., etc.

---

## PHILIPPE CORNU, 1726, in-4°.

### LA DÉFAITE DU SOLÉCISME

**Par Despautère.**

(Intermède de la tragédie latine de Pyrrhus, représentée sur le théâtre de la Cie de Jésus, le 30 août 1726.)

ACTE PREMIER.

Les chevaliers Présent et Prétérit s'entretiennent avec joie du dessein qu'a formé Despautère d'exterminer Solécisme. Pendant cet entretien, Solécisme qui les a entendus, survient et leur reproche leur peu de reconnaissance; l'un et l'autre s'enfuient après l'avoir maltraité. Solécisme, indigné de l'outrage qu'il vient de recevoir, veut se donner la mort. Barbarisme, son frère, le fait changer de sentiment. Tous deux prennent la résolution de se venger; ils ont recours à l'Ignorance, leur mère, laquelle secon-

dée de l'Envie et d'Hortensius jure la perte de Despautère, son mortel ennemi.

ACTE SECOND.

Hortensius envoie Supin déclarer la guerre à Despautère : celui-ci commande aussitôt à Codret de faire avancer toutes ses troupes et lui donne l'ordre de bataille.

Polémarque et Philomaque amènent les troupes composées des noms, des pronoms, des verbes, des nombres, des cas, des points et des virgules, tous fameux héros de la grammaire. Despautère leur déclare ses volontés : Polémarque et Philomaque, après leur avoir fait faire l'exercice, les conduisent au combat. Cependant, Supin qui s'était engagé dans le parti de Solécisme reconnaît sa faute et Despautère la lui pardonne.

ACTE TROISIÈME.

Mercure apporte à Apollon la nouvelle de la victoire remportée par Despautère sur Solécisme. Le chevalier Présent et le chevalier Prétérit, qui avaient fait prisonnier Barbarisme, viennent demander à Apollon de terminer leur différend; pendant qu'ils disputent ensemble à qui aura le prisonnier, Barbarisme s'échappe. Despautère paraît escorté des principaux officiers de son armée : ayant appris la fuite de Barba-

risme, il envoie un détachement pour le reprendre; on lui amène Solécisme qui, confus de sa défaite, veut s'empoisonner. Son désespoir augmente à la vue de son frère Barbarisme qu'on a repris. L'un et l'autre, dans un conseil de guerre, sont condamnés à l'exil. Les muses, pour célébrer la victoire de Despautère, font retentir l'air de concerts.

EXPLICATION DES DIVERS PERSONNAGES.

SOLÉCISME ET BARBARISME sont les fautes les plus grossières qu'on commet contre la langue.

HORTENSIUS, nouveau faiseur de mauvaise grammaire.

DESPAUTÈRE est le premier qui a donné des règles pour enseigner le latin aux enfans.

CODRET est un auteur qui enseigne le même.

Le PRÉSENT, le PRÉTÉRIT, le SUPIN, le NOM, le PRONOM, le VERBE, l'ADJECTIF, le SUBSTANTIF, le GÉNITIF, etc., différents termes dont on se sert pour expliquer aux enfants la grammaire latine.

PERSONNAGES.

| | |
|---|---|
| Apollon. | Le chevalier de la grammaire. |
| Mercure. | Le chevalier Présent. |
| Despautère. | Le chevalier Prétérit. |
| Codret. | Le chevalier des conjugaisons. |
| Solécisme. | Le pronom. |
| Barbarisme. | Le datif. |
| L'Ignorance. | Le génitif. |
| L'Envie. | Le vocatif. |
| Hortensius. | L'adjectif. |
| Le Supin. | L'accent. |
| Le Gazetier. | Le point. |
| Polémarque. | La virgule. |
| Philomaque. | ..... |

La scène, au *Marmoutier*.

Le *Marmoutier* est un lieu où l'on instruit les petits pensionnaires.

---

## PHILIPPE CORNU, 1743, in-8°.

1° Publii Ovidii Nasonis Metamorphoseon.
2° Publii Maronis Æneidos.
3° Phædri fabularum, lib. quinq.

(Editions interlignées pour recevoir le mot à mot.)

---

## PHILIPPE CORNU, 1747, in-4°.

Nous devons signaler aussi des débris de classiques, édités à Arras, pour les élèves de la Compagnie de Jésus.

---

## GUY DE LA SABLONNIÈRE, 1748.

M. F. Ciceronis epistolarum selectarum lib. IV.
(Ejusdem) oratio pro lege Maniliâ.
( It ) It pro A. Licinio Archiâ poetâ.

---

## GUY CHARLES DE LA SABLONNIÈRE, 1747.

P. Virgilii Maronis Bucolicorum egloga prima quæ Tityrus inscribitur; interlocutores : Melibœus, Tityrus.

---

## FRANÇOIS BARBIER, 1738, in-18.

(Sans nom d'imprimeur.)

Confrérie du glorieux martyr S[t] Quentin, érigée en l'église paroissiale de S[te] Croix, par M[gr] l'illustrissime et révérendissime

évêque d'Arras, avec l'abrégé de la vie dudit S^t^. MDCCXXXVIII, avec approbation.

12 pages.

Art. 1^er^ des statuts. — Tous ceux, qui, pour la plus grande gloire de Dieu et pour imiter et honorer saint Quentin, désireront entrer dans cette confrérie, pourront donner leur nom ou le faire écrire, pour être admis par le pasteur de l'église de S^te^ Croix et par les personnes commises à l'administration de la dite confrérie; en laquelle pourront être admises toutes personnes de l'un et de l'autre sexe, pourvu qu'elles ne soient point suspectes d'hérésies ou d'autres crimes énormes.

A la fin se trouve l'approbation de l'évêque François de Baglion de la Salle, du 24 octobre 1737, contresignée Fleur, secrétaire.

---

## BOUBERT DE CORBEVILLE, 1747, in-12.

Le *Calendrier d'Artois,* augmenté pour l'année *1747.*
(Les mots que nous soulignons sont imprimés en rouge.)

Petit in-12 dont les pages ne sont pas chiffrées, et qui comprend 72 feuillets, sans compter les feuillets blancs de même papier que l'imprimé, qui ont été intercallés par l'éditeur entre les mois du calendrier. C'est donc véritablement un agenda qui était offert aux *gens de justice,* et uniquement aux gens de justice, puisqu'il se borne à exposer le personnel de chacune des juridictions d'Artois, les noms de Nosseigneurs du Conseil d'Artois, la composition des Chambres, le journal du Conseil, sa compétence, *les*

*jurisdictions royales* qui lui étaient *subordonnées* c'est-à-dire l'élection provinciale, la maréchaussée royale et provinciale, le siége royal de la maîtrise des eaux et forêts; *les jurisdictions ordinaires*, comprenant la gouvernance ou baillage d'Arras, l'échevinage de la même ville, le siége abbatial de S. Vaast, dans *la cité d'Arras*, les jurisdictions ecclésiastiques, savoir : l'officialité d'Arras, la sale (sic) épiscopale, la sous-prévôté du chapitre, l'échevinage de la Cité ressortissant à la sale épiscopale... et ainsi de suite pour les jurisdictions ecclésiastiques et temporelles des villes de St-Omer, Béthune, etc. A la suite de ce volume, catalogue des livres de droit et de pratique qui se vendent à Arras chez Boubert, libraire, rue des Jésuites, aux Armes du Conseil d'Artois, 1747.

---

## GUY DE LA SABLONNIÈRE, 1750, in-12.

Traité du cassis, contenant ses vertus et qualités, sa culture, sa composition, son usage et les effets merveilleux qu'il produit dans une infinité de maladies et de maux, tant pour les hommes que pour les animaux.

29 pages.

Au nombre des *propriétés admirables*, on signale le cassis comme excellent contre la morsure des vipères, serpens, aspics, scorpions et chiens enragés, contre le poison des mauvais potirons, même des oranges soufflées par le cra-

paud et de tous les fruits infectés par le souffle de cet animal.... L'expérience apprend qu'il n'est pas moins utile aux bêtes qu'aux hommes; mais il faut augmenter la dose à proportion de leur grandeur.... C'est un remède infaillible pour toutes les fièvres, pour la peste, même pour la picotte.... C'est un remède pour réveiller nn apoplectique, le plus prompt et le plus efficace.... Il est prompt pour guérir l'érésipelle.... les coupures d'instrumens, quoique très profondes.... Il sert encore à guérir les panaris.... Il est spécifique pour guérir la jaunisse, contre la gravelle et même fait rendre des pierres et est expérimenté contre les nodus ou nœuds de la goutte. Suit la méthode pour s'en servir sous toutes les formes, et les recettes pour faire le sirop, la conserve en roche, le cassis en liqueur et enfin le ratafia, cassis si cher à nos cordons bleus... Enfin le volume se termine par le récit de quelques cures merveilleuses de bêtes et d'hommes. Nous n'en citerons qu'une seule : Un jardinier de Bretagne avait un enfant qui depuis quelque temps était enflé de la tête aux pieds; il n'eut recours, pour le tirer de ce pitoyable état, qu'à un morceau de bois de cassis d'environ sept à huit pouces de long, qu'il gratta négligemment et qu'il mit bouillir dans deux pintes d'eau; il fit boire

pendant quelque jours à son enfant de cette espèce de tisane, qui le guérit parfaitement.

---

## MICHEL NICOLAS, 1764, in-18.

La sainte confrérie ou confédération d'amour de Notre-Dame auxiliatrice, érigée à Munich par autorité de feu S. A. S. E. de Bavière, confirmée par N. S. P. le pape Innocent XI, le 18 août 1684, avec les prières conformes à l'esprit de cette association. —Le tout traduit de l'allemand en français par un prêtre de la confrérie. Nouvelle édition augmentée.

106 pages, orné de deux vignettes en bois représentant l'une, le buste de la Vierge portant l'enfant Jésus, et au bas ces mots :

Notre-Dame auxiliaire, priez pour nous.

L'autre, la S^te^ Vierge assise, portant également l'enfant Jésus dans ses bras, entourée de chérubins dont l'un à genoux lui présente le livre. On lit au haut de la vignette :

AVgVste Mere AVXILIatrICe, préserVez Vos DéVots en toVs LIeVX.

Et au bas, cette formule de Consécration :

M. D. auxiliatrice, moi
je me dédie et consacre aujourd'hui et pour toujours à Jésus et Marie, le 17

L'approbation a été donnée à Douay en 1743, le 10 juillet, par A. D'Assenoy, régent du collége de St-Vaast, et, le 11 août, par Dubois D^r^ et prof^r^ de la Faculté de théologie, censeurs des livres.—Ces approbations sont suivies d'une note

attestant que le R. P. Ubalde d'Auchy, provincial des capucins de la province de Lille, ayant écrit à Munich en 1743, pour demander si tout ce que rapporte ce petit livre était véritable, on lui répondit que tout y est détaillé dans la plus exacte vérité.

---

## GUY CH. DE LA SABLONNIÈRE, 1767, in-8°.

Calendarium arroasiense, sanctis quorum festa ob occurrentiam aliorum festorum transferuntur, dies assignata in hujus modi kalendario, ita sit propria sedes, ac si eo die obiissent, licet verè alio die obierint. Gavant. in rubr. brev. sec. 7 num. 3.

88 pages.

A la suite du calendrier contenant toutes les fêtes spécialement célébrées par l'ordre, se trouve l'approbation de l'évêque d'Arras, Jean de Bonneguise, donnée le 4 janvier 1767, avec le contreseing de son vicaire-général Fechena et de son secrétaire Mercier.

---

## GUY DE LA SABLONNIÈRE, 1771, in-4°.

L'apprentissage de la vie chrétienne et sociale. Exercice public des pensionnaires du collége d'Arras les lundi 12, mardi 13 et mercredi 14 août 1771, à 8 heures 1/2 du matin et à 2 heures précises du soir.

Messieurs et dames y sont invités.

20 pages.

1er EXERCICE, DU LUNDI 12 AOUT.

L'exercice du matin

Commencera par un entretien familier entre MM. de Hau-

tecloque et Berthaut, d'Arras, sur la nécessité de former son cœur et d'éclairer son esprit par le développement de la loi naturelle.

Par une suite de raisonnements, on arrive à recommander aux élèves la lecture de l'Écriture-Sainte comme nécessaire pour bien connaître et remplir ses obligations et ses devoirs; de là, la transition est facile à l'examen public des élèves sur tout l'Ancien Testament; puis on développe les motifs qui doivent nous déterminer à profiter des explications données sur la Bible.

Exercice du soir.—Principes de conduite du vrai chrétien pour l'homme considéré, comme être raisonnable,---conduite envers nos semblables,--idée générale de la société et des professions les plus importantes dans l'ordre politique.

.... Ce premier exercice finira par un petit drame qui tend à convaincre les élèves qu'ils ne doivent jamais mépriser les enfants des pauvres, et que la vertu seule met de la distinction entre les hommes. L'action est censée se passer dans une maison de campagne, où deux écoliers arrivent avec leur père et leur oncle, dès le premier jour des vacances; l'oncle veut entreprendre leur éducation...

... Pour ne pas abuser de la patience du public, à qui la distribution des prix a paru trop longue les années précédentes, on a cru pouvoir employer trois jours pour cet objet. Ainsi les récom-

penses données au travail et aux succès seront distribuées à la fin des deux premiers exercices... Les prix de sagesse et de bonne conduite sont réservés pour le dernier jour.

Second exercice.---Des principaux devoirs que nous avons à remplir envers Dieu.--Puis, devoirs envers nous-mêmes... terminé par un petit drame qu'on peut appeler une leçon pour les enfants qui soupirent après l'instant des vacances, sans avoir acquis le droit de se divertir dans ce temps de relâche.

Les interlocuteurs sont : de jeunes élèves, leur précepteur et l'oncle d'un d'entr'eux qui vient chercher son neveu pour passer ses vacances avec lui. Ces écoliers sont censés profiter d'un instant d'absence de leur mentor pour s'entretenir et se dissiper dans la salle d'étude...

Troisième exercice. — Suite de nos devoirs envers Dieu et envers nous-même. Après l'examen des vertus essentielles à tous les hommes... un petit drame, qui tend à nous inspirer une sorte de respect pour les enfans qui emploient l'argent de leurs menus plaisirs au soulagement des pauvres.

L'action est censée se passer dans la chambre d'un jeune étudiant, entre son père et lui, et le frotteur de la maison....

L'examen sur les vices à éviter, suivi de la manière de se conduire dans le monde, lorsque l'âge et les circonstances permettent d'entrer en société, est complété par une leçon pour les enfans de condition, lorsqu'ils sont orgueilleux,

impertinents et mutins. — Elle est donnée sous le voile d'un drame... L'action se passe sur la terrasse du jardin d'une maison de campagne....

Enfin, sous la dénomination de *prix de vertu,* une récompense sera décernée, par le principal du Collége, à celui des élèves qui aura donné les preuves les plus authentiques de piété de sagesse, de modestie et d'application... Ce pensionnaire sera couronné avec le plus de pompe et de solennité qu'il sera possible.

---

## GUY DE LA SABLONNIÈRE, 1774.

Des fruits de l'éducation chrétienne et sociale. — Exercice public des pensionnaires du Collége d'Arras d'après le plan de conduite qui leur a été donné l'année dernière par le principal dudit collége et qui a été développé dans ses conférences publiques de l'année 1774.

Le vendredi 12 et le samedi 13 août 1774.

Avertissement pour les élèves.

Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum.

Epist. S. P. ad Rom, etc.

Tout tourne à l'avantage de l'âme pénétrée de l'amour de Dieu.

Pourquoi, jusqu'ici, plusieurs d'entre vous, chers élèves, n'ont-ils pas profité de nos instructions? Pourquoi le plan de conduite qui a été l'objet particulier de l'exercice public de l'année dernière, n'a-t-il pas été la règle invariable de leurs actions? C'est que l'amour des bagatelles a détruit en eux tous les sentimens de l'amour divin...

Le développement de cette pensée occupe une

page in-4°, petit texte, et se termine par la citation de ces deux passages :

Quœrite primùm regnum dei et hæc omnia adjicientur vobis. Luc, 12.

Ne tardes converti ad Dominum, et ne differas de die in diem. Eccles. 5.

Précis du plan de conduite en 132 articles, dont les élèves rendront compte dans les deux exercices.

L'examen sur le plan de conduite est divisé en trois parties : devoirs envers Dieu, envers nous-mêmes, envers nos semblables.

Dans une note :

On prévient le public que l'on ne fera paraître parmi les élèves que ceux qui sont bien reconnus propres à l'intéresser dans ces exercices.

... Ce premier exercice finira par un petit drame, dont le but est de faire rougir les élèves qui ne montrent pas envers leurs maîtres le respect, la soumission, l'amour et la reconnaissance qu'ils leur doivent. Outre le précepteur, y figurent des élèves indociles, sous le nom de M. Récalcitrant et de M. de la Réplique; des élèves dociles sous le nom de M. Bon-Cœur, M. le Sage et M. le Sincère; et M. Leferme, père de M. Récalcitrant.

Le second exercice qui roule également sur le plan de conduite est varié par un exercice particulier sur l'histoire de France et la géographie.

. . . . . .

On représentera ensuite un petit drame à la louange du jeune roi qui nous gouverne; on a cru devoir intéresser la jeunesse au bonheur de la patrie et lui faire partager la joie publique en offrant à son imagination les rares services d'un prince et d'une princesse jaloux de prendre les vrais moyens de se faire déclarer les amis du bien et les bienfaiteurs d'une nation qui les adore.

Le drame est intitulé *le bon Seigneur.*

Les personnages sont : le marquis du Sentiment, le comte de Sans-Fard, Jacques Probe, Bastien le Franc, un laquais du marquis; la scène est au salon du château du marquis du Sentiment, situé dans un village de la province d'Artois.

---

GUILLAUME DE LA RIVIÈRE, 1615, in-12.

Méditations sur les mystères de la foi, divisées en sept parties, qui correspondent aux trois voies purgative, illuminative et unitive.

Composées par le R. P. Du Pont, de la Cie de Jésus, et réduites en abrégé par le R. P. Nicolas d'Arnaya, de la même compagnie.

Traduites d'espagnol en français par le R. P. Langar, observantin.

Revues et corrigées en cette seconde édition.

---

LEMAISTRE, AN X, in-18.

Almanach départemental du Pas-de-Calais, pour l'an x de la

République, par J.-B. Picquenard, secrétaire-général de la préfecture du même département.

342 pages.

On y trouve une description du département du Pas-de-Calais et quelques détails historiques sur Arras.

Cet almanach fut suivi de quatre autres dans le même format ; dans le premier, c'est-à-dire celui de l'an XI, imprimé chez Galand, il y a une notice assez détaillée sur les anciens almanachs d'Artois, dont le premier a paru en 1755 et le dernier en 1790 ; ces almanachs sont au nombre de trente-un. Les neuf premiers furent imprimés à Amiens et les vingt-deux autres chez Michel Nicolas à Arras, ou chez sa veuve.

Le troisième almanach départemental (an XII), ainsi que les deux qui suivirent (an XIII) et 1806, imprimés chez la veuve Nicolas, parurent sous le titre d'Annuaire statistique. Celui de l'an XII contient 1° une notice sur le diocèse d'Arras; on en trouve une autre un peu différente dans celui de l'an XIII; 2° une notice sur la ville d'Arras, dans laquelle on indique les personnages célèbres auxquels cette commune a donné le jour : François Bauduin, Jean-Grégoire Bauvin, Charles de l'Écluse, Gayet, Ferri Delocre, Mallebranque et Noël Regnault. Dans celui de 1806, on consacre

trois pages au récit du départ de nos troupes du camp de Boulogne.

---

### Ve NICOLAS, 1803, in-18.

Almanach ecclésiastique, à l'usage du nouveau diocèse d'Arras pour l'an 1803.

88 pages.

Cet almanach contient une notice sur l'ancien diocèse d'Arras ; la cérémonie de l'installation et prise de possession de M. l'Evêque d'Arras (Mgr La Tour d'Auvergne); le tableau des divisions du diocèse avec les noms des ecclésiastiques qui ont été nommés et agréés pour remplir les cures et succursales; la liste des membres du Chapitre de la Cathédrale.

---

### MICHEL NICOLAS (sans date), in-12.

Rituale parvum atrebatense jussu Joannis de Bonneguize editum.

313 pages.

---

### Veuve NICOLAS, an XII, 1803-1804, in-18.

Annuaire statistique du département du Pas-de-Calais.

220 pages.

«L'activité, l'industrie, l'ardeur et le savoir-faire, ce sont des caractères assez rares dans ce département, mais il y en a peu où l'on trouve ordinairement plus de bonne foi, plus d'honneur, plus de probité, et où ceux qui ont à traiter avec les

habitans soient mieux reçus. En apportant ces dispositions, leur procédé généreux et sincère les met en droit d'exiger la réciprocité ; aussi y répondent-ils avec la plus parfaite confiance ; mais leur éloignement est sans retour si l'on vient à les tromper ; il est même dangereux de leur manquer.

Quoiqu'aux premières approches ils paraissent froids, difficiles, cachés et défiants, néanmoins ils sont dociles, ouverts, soumis, reconnaissants. En les fréquentant, on trouve en eux des hommes fort accommodans. Leur manière d'agir, vraie, unie et simple est soutenue de désintéressement et de bon sens. Ils sont nés généralement tranquilles et exempts des agitations d'esprit qui mettent les hommes dans de grands mouvements; mais ils n'en sont pas moins laborieux, très appliqués chacun dans son état, au genre de vie qu'ils ont embrassé, exacts à leurs devoirs, attachés à leur religion et aimant beaucoup leur patrie. »

## 1743, in-18.

Calendrier pour l'année 1743, contenant les noms des présidents et gens tenant le conseil provincial d'Artois et de tous les officiers des jurisdictions siégeantes en la ville et cité d'Arras, avec le nom des rues où ils demeurent, et les jours d'audience.

72 pages.

Commence par ces vers :

L'HYVER.

Régler l'Etat auprès d'un bon fagot,
Vuider les pintes et le pot ;

Caresser tour à tour Philis et la bouteille,
Et se mettre à l'abri du cruel aquilon,
En suçant le jus de la treille;
C'est passer aisément la fâcheuse saison.

LE PRINTEMPS.

Philomène revient dans ces aimables lieux,
Tout nous paroît charmant et tout brille à nos yeux :
Nos guérêts sont couverts d'une belle verdure,
Et le brillant Phébus ranime la nature.

L'ÉTÉ.

Lorsque je vois Phébus, par sa perruque blonde,
Sur le haut du cancer échauffer notre monde,
Dorer par sa chaleur de Cérès l'heureux don,
J'espère recueillir une bonne moisson.

L'AUTOMNE.

C'est dans cette saison qu'il faut se réjouir,
Si Cérès par ses bleds, si par ses fruits Pomone,
Si l'aimable Bacchus par le jus de la tonne
Ont bien voulu nous enrichir.

---

## Ve NICOLAS, 1786, in-8o.

Supplément aux pièces concernant l'Académie des belles-lettres d'Arras.

19 pages.

On y donne le catalogue des principaux ouvrages lus dans les séances de l'Académie, parmi lesquels figurent plusieurs mémoires de M. Harduin, secrétaire de cette Académie. Ces mémoires n'ont pas été imprimés. On ne sait pas ce qu'ils sont devenus. Peut-être ont-ils été emportés à Boulogne à la formation de l'École centrale.

Discours de M. Derobespierre sur l'origine et l'injustice du

préjugé qui fait rejaillir sur les parents des criminels, l'infamie attachée à leurs supplices.

---

## LEDUCQ DÉFONTAINE, 1812, in-8°.

Abrégé des lois et règlements sur la restauration et la conservation des chemins vicinaux, par Leducq, chef de division à la préfecture.

79 pages.

---

## LECLERCQ CAMMIER, 1820, in-24.

Recueil des entretiens de Jacqueline et de Colas et de plusieurs chansons sur les fêtes d'Arras.

64 pages.

Iraus-tu vire el fête d'Arras?
Disait Jacquèline au gros Colas.

---

## AUG. LECLERCQ.

Observations faites par M. le chevalier de Sombrin, sur la nécessité de réviser les lois et règlements sur la chasse, les gardes-champêtres, les juges de paix et les chemins vicinaux; suivies de quelques réflexions sur l'état actuel du clergé.

16 pages.

Il faut être extrêmement concis pour traiter tant et de si graves matières en si peu de pages.

---

## AUG. LECLERCQ, 1827, in-8°.

Opuscule politico-économique sur la cherté des vivres, blés et autres graines céréales, par M. François de Bunneville.

32 pages.

---

## G. SOUQUET, 1827, in-12.

Précis nosographique des indigestions et coliques dans les

animaux domestiques, par J.-B.-S. Everts, médecin vétérinaire.
190 pages.

C'est dans le but de venir en aide aux cultivateurs victimes des empyriques et guérisseurs qui fourmillent dans les campagnes, que l'auteur a publié cet opuscule élémentaire où ils trouveront l'indication de remèdes simples et faciles à trouver, qu'ils pourront employer, en attendant les secours de l'artiste vétérinaire.

---

## G. SOUQUET, 1831, in-12.

Poésies d'Eugène Dufaitelle.
184 pages.

---

## G. SOUQUET, 1832, in-8°.

Les Rosati d'Arras, par M. Parent-Réal.
15 pages.
Liste des membres de cette société, parmi lesquels figurent MM. Carnot et Beffroy Dercigny, dit le cousin Jacques.

---

## GORILLIOT-LEGRAND, 1836, in-18.

Cantiques et chants divers pour les salles d'asile, recueil approuvé par Mgr l'Évêque d'Arras.
74 pages, plus 18 pour les airs notés des cantiques.

---

## AUG. TIERNY, 1839, in-8°.

Notice sur l'ancienne cathédrale d'Arras et sur la nouvelle église de St-Nicolas.
Ou y trouve les noms des évêques d'Arras inhumés dans le chœur de l'ancienne cathédrale.
44 pages.

## AUG. TIERNY, 1840, in-8°.

Salmigondis (salgama condita salis), L. D. Maraicher.
23 pages.

C'est un discours sur la science des jardins.

---

## BRISSY, 1842.

Histoire de Sainte Angèle, fondatrice de l'ordre de Sainte Ursule, suivie de notices historiques et biographiques sur les communautés d'Ursulines du nord de la France et de la Belgique, par M. l'abbé Parenty, chanoine d'Arras.

444 pages.

Cette histoire, pleine de recherches, est un des premiers ouvrages de M. Parenty. Elle a été suivie d'autres travaux du même genre. Il faut espérer que ce savant modeste complètera cette série de biographies religieuses, qui jettent un si grand jour sur l'histoire ecclésiastique du diocèse.

---

## GUILLAUME DE LA RIVIÈRE, 1602, in-12.

Le Mémorial de la vie chrétienne, par Louis de Grenade, de l'ordre des prescheurs; traduit d'espagnol en françois par N. Colin. — A Douay, chez Jean Bogard.

Deux parties, dont la première contient 348 pages sans la table, et la seconde 433.

Très bien imprimé. Ouvrage connu et souvent édité.

---

## ROBERT MAUDHUY, 1611, in-8°.

Nomenclator, omnium rerum propria nomina gallico idiomate indicans. Auctore Hadriano Junio.

136 pages... [1]

---

Ce travail, sur les livres imprimés à Arras, n'est pas encore terminé. Il reste deux sortes d'ouvrages, dont on se réserve de parler : des Mémoires et des pièces de circonstance. Les Mémoires concernent ou des affaires entre particuliers, ou des prétentions contraires de communautés, abbayes, seigneuries. Les jurisconsultes, chargés de soutenir les droits et les intérêts rivaux, ont appuyé leurs discussions sur des chartes et des édits qui présentent beaucoup d'importance et d'utilité.

Quant aux pièces de circonstance, on y trouve en général, nous l'avouons, plus de passion que de talent; mais elles serviront un jour à éclairer

[1] Ces derniers renseignements sont dûs, en grande partie, à M. de La Roche de Duisans qui a mis à notre disposition, avec une vivacité et une bonne grâce dont il nous pardonnera de le remercier ici, son savoir de bibliophile et sa bibliothèque si riche en documents sur le pays.

l'histoire, et, à ce titre, nous croyons devoir en parler; ce que nous ne ferons, du reste, qu'en gardant toujours les plus sévères convenances. L'exhumation de certaines publications peut déplaire; mais avec un système qui vouerait à l'oubli certaines opinions d'autrefois, parce qu'il y aurait quelque inconvénient à les remettre en mémoire, on ne pourrait jamais connaître la vérité. C'est l'absence de ces documents particuliers qui a causé le vague et l'obscurité de certaines périodes de l'histoire, que regrettent tant aujourd'hui les esprits sérieux. Ajoutons encore que la publicité de ces œuvres appelle d'autres productions semblables, et, en provoquant la discussion, doit faire nécessairement jaillir la lumière.

# LISTE

PAR ORDRE D'ANCIENNETÉ

## DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE D'ARRAS.

## MEMBRES COMPOSANT LE BUREAU

**Au 15 juin 1855.**

(*Le Bureau se renouvelle tous les deux ans.*)

PRÉSIDENT.

MM. l'abbé Parenty, chanoine titulaire, vicaire général du diocèse.

CHANCELIER.

Wartelle (Charles) ✻, membre du conseil général, ancien représentant à l'assemblée nationale.

VICE-CHANCELIER.

Proyart, chanoine titulaire, vicaire-général du diocèse.

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

MM. Cornille, président du tribunal civil, ancien représentant à l'assemblée constituante.

SECRÉTAIRE ADJOINT.

De Mallortie, professeur au collége d'Arras.

ARCHIVISTE.

Billet, avocat, ancien membre du conseil général.

ARCHIVISTE ADJOINT.

Godin, archiviste du département.

---

## MEMBRES HONORAIRES.

MM. Bergé de Vassenau, ancien conseiller de préfecture, ancien membre résidant.

Burdet (Aimé), ancien membre résidant.

Vène ✻, officier du génie en retraite, ancien membre résidant.

Dainez, proviseur au lycée de Rouen, ancien membre résidant.

Biot, membre de l'Institut.

Duhays, anc. député, anc. membre résidant.

Hautecloque ✻ (baron de), ancien maire d'Arras.

MM. Luynes (le duc de), membre de l'Institut.

Cournault C. ✻, colonel du génie en retraite, ancien membre résidant.

Dorlencourt aîné, juge au tribunal de première instance de Douai, ancien membre résidant.

Warenghien (de) ✻, conseiller à la cour impériale de Douai, anc. membre résidant.

Lenglet (Guillaume), président du tribunal de St-Pol.

Lamarle, directeur de l'école des ponts-et-chaussées à Gand, anc. membre résidant.

Larzillière, professeur de mathématiques, ancien membre résidant.

Drapier ✻, inspecteur des ponts-et-chaussées, ancien membre résidant.

Blanquart de Bailleul, intendant militaire, ancien membre résidant.

Foissez, professeur en retraite, ancien membre résidant.

Gauja ✻, ancien préfet du Pas-de-Calais.

Létang (de) G. O. ✻, général de division, sénateur.

Lallier, vice-président du tribunal de première instance de Lille, ancien membre résidant.

Kerckhove (le comte de), président de l'académie d'archéologie de Belgique.

MM. Boistel, juge d'instruction au tribunal de première instance d'Avesnes, ancien membre résidant.

Herlincourt (baron d'), ancien maire d'Arras, ancien membre résidant.

Fayet ❋, recteur de l'académie de la Haute-Marne, ancien membre résidant.

Parisis (Monseigneur) O. ❋, évêque d'Arras.

Montalembert (le comte de), de l'Académie Française.

Du Hamel (le Comte Victor), ❋, commandeur de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand, ancien Préfet du Pas-de-Calais.

Payen, membre de l'Institut.

Vincent, membre de l'Institut.

Caumont (de), président de l'Institut des Provinces.

Peligot, de l'Institut.

De Mérode (le comte).

Leverrier, de l'Institut, sénateur.

Delalleau, ancien recteur de l'Académie du Pas-de-Calais.

Macquart, entomologiste, ancien membre du conseil général du Pas-de-Calais, à Lille.

## MEMBRES RÉSIDANTS.

MM. Crespel-Dellisse ✻, fabricant de sucre indigène.

Thellier de Sars, ancien président du tribunal civil d'Arras.

Cornille, président du tribunal civil, ancien représentant à l'assemblée constituante.

Harbaville ✻, ancien conseiller de préfecture, membre de plusieurs sociétés savantes.

Billet, avocat, ancien membre du conseil général.

Herlincourt (le baron Léon d') ✻, député au Corps législatif, membre du conseil général.

Brégeaut, pharmacien, professeur à l'École de Médecine.

Dudouit ✻, ancien maire d'Arras, ancien membre du conseil général.

Dassonneville, prof. à l'Ecole de médecine.

Colin (Maurice), O. ✻, ancien maire d'Arras, président du tribunal de commerce de cette ville.

Wartelle (Charles) ✻, membre du conseil général, ancien représentant à l'assemblée nationale.

MM. Luez, ancien conseiller de préfecture, secrétaire général.

Répécaud, C ✻, colonel du génie en retraite.

Broy, professeur au collége d'Arras.

Colin (Henri), juge-suppléant au tribunal civil d'Arras.

Ledieu, directeur de l'École de médecine.

Héricourt (le comte d'), maire de Souchez, membre de l'Institut des provinces et de plusieurs sociétés savantes.

Parenty (l'abbé), chanoine titulaire, vicaire général.

Godin, archiviste du département.

Derbigny ✲, ancien directeur de l'enregistrement et des domaines.

Caron, professeur au collége d'Arras.

Plichon ✲, maire d'Arras, ancien représentant à l'assemblée nationale.

Proyart, chanoine titulaire, vicaire général.

Lestocquoy, docteur en médecine.

De Mallortie, professeur au collége.

Lecesne, avocat, ancien conseiller de préfecture, secrétaire général.

Linas (de), membre non residant du comité historique.

Dutilleux, peintre.

Robitaille, chanoine titulaire.

N***.

## MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM. Delzenne, ancien professeur de mathématiques, à Lille.

Demarles ✻, pharmacien à Boulogne.

Desbrochets ✻, chef de bataillon du génie en retraite.

Hurtrel-d'Arboval, médecin-vétérinaire.

Lefebvre-Dupré, ancien président du tribunal de Béthune, membre du conseil général.

Willermé, docteur en médecine, à Paris.

Barbier, docteur en médecine, à Amiens.

Marguet, ancien ingénieur des ponts-et-chaussées, à Boulogne.

Morin, littérateur, à Paris.

Prévost ✻, ancien maire, membre du conseil général, à Hesdin.

Tordeux, pharmacien, à Cambrai.

Cavesne ✻, ingénieur en chef au corps royal des ponts-et-chaussées.

Raymond, littérateur, à Chambéry.

Petit, littérateur, à Péronne.

Le Glay ✻, (le docteur), conservateur des archives générales du département du Nord, membre correspondant de l'Institut de France (académie des inscriptions et belles-lettres), à Lille.

MM. Coquin, docteur en médecine, à Péronne.
De Rheims, pharmacien, à St-Omer.
Devilly, littérateur, à Metz.
Hédouin, avocat, à Boulogne-sur-Mer.
Desmazières, botaniste, à Lille.
Salgues, docteur en médecine, membre de l'Académie de Dijon.
Derosne (Charles), à Paris.
Dubrunfaut, professeur de chimie, à Paris.
Lefebvre, cultivateur, à Coulogne-lez-Calais.
Corne, ancien député, ancien procureur gén[1].
Évrard (P.-B.), docteur en chirurgie, à St-Omer.
Labarraque, pharmacien, à Paris.
Pierquin, docteur en médecine, à Montpellier.
Quenson ✻, président du tribunal civil de St-Omer.
Duchaussoy, commandant au corps royal d'artillerie, à Cambrai.
Dubois, ancien professeur de rhétorique au collége de Louis-le-Grand.
Perrot, géographe, à Paris.
Mouronval, docteur en médecine.
Geoffroy-St-Hilaire, naturaliste, à Paris.
Malo (Charles), homme de lettres, à Paris.
Audiffret, homme de lettres.
Fourment ✻ (le baron de), sénateur.

MM. Maugé, homme de lettres.
De Férussac.
Audouin, naturaliste, à Paris.
Demontesquiou (Anatole de).
Moufle (Auguste), littérateur, à Paris.
Decailleux, conseiller.
Kuhlmann, professeur de chimie, à Lille.
Barrois (Théodore), filateur, à Lille.
Celnart (Mme Élisabeth), à Clermont-Ferrand.
Dusevel (H.), membre de plusieurs sociétés savantes, à Amiens.
Ducroquet, agriculteur, à Montreuil.
Rivail, chef d'institution, à Paris.
D'Astis ✲, ancien directeur des contributions directes.
Wains-Defontaine.
Bourrelet (l'abbé).
Dancoisne, notaire, numismate, à Hénin-Liétard.
Duthilleul, bibliothécaire, membre de plusieurs sociétés savantes, à Douai.
Saint-Amour (Jules), ancien représentant, à Saint-Omer.
Robert (l'abbé), membre de plusieurs sociétés savantes, au Transloy.
Sauvage, homme de lettres, à Évreux.
Louandre (Charles) homme de lettres, à Paris.

MM. Le Glay (Édward) ✻, sous-préfet à Gex, membre de plusieurs sociétés savantes.

Rouyer (Jules), numismate, rédacteur à l'administration générale des postes, à Paris.

Schayes, conservateur du Musée royal d'armures, d'antiquités et d'artillerie, membre de l'Academie royale de Belgique, à Bruxelles.

Tailliar ✻, conseiller à la Cour impériale, membre de plusieurs sociétés savantes, à Douai.

Dénoix (Mme Fanny), à Beauvais.

Labourt, ancien magistrat, à Doullens.

Doublet de Bois-Thibault, à Chartres.

Le Bas (Phil.), membre de l'Institut, à Paris.

Corblet (l'abbé).

Lesbros ✻, colonel du génie retraité.

Quenson ✻, juge au tribunal d'Hazebrouck.

Derbigny fils, ancien conseiller de préfecture, à Lille.

Dard (le baron Camille), avocat à la cour impériale de Paris.

Robert (Victor), homme de lettres, à Paris.

De Coussemacker, juge, à Dunkerque.

Dinaux (Arthur) ✻, rédacteur en chef des archives du Nord, à Valenciennes.

Botson (Louis), docteur en médecine, à Equerchin (Nord).

MM. Henneguier, avocat, membre de la commission départementale des monuments historiques, à Montreuil.

Gachet (Émile), chef du bureau paléographique, membre de plusieurs sociétés savantes, à Bruxelles.

Godefroy de Méniglaise (le marquis de) homme de lettres, à Paris.

Gomart, secrétaire de la société des sciences, belles lettres et agriculture de St-Quentin.

De Laplane (Henri), ancien député, inspecteur des monuments historiques, secrétaire perpétuel adjoint de la société des Antiquaires de la Morinie, à St-Omer.

De Cuyper (J.-B.), membre de plusieurs sociétés savantes, à Anvers.

De Kerckhove (le vicomte Eugène), membre de l'Académie d'archéologie, à Anvers.

Schaepkens, professeur de peinture à Maestrick.

Delvincourt (Jules), membre de plusieurs sociétés savantes, à Paris.

Thomassy (Raymond), homme de lettres.

Danvin (Bruno), docteur en médecine, à St-Pol.

Deschamps de Pas, ingénieur des ponts-et-chaussées, à St-Omer.

MM. De Saint-Genois (le baron Jules) ✱, ancien archiviste de la Flandre, membre de l'Académie royale de Belgique, à Gand.

De Baecker, homme de lettres, à Bergues.

Le Bidart de Thumaide (le chevalier), secrétaire général de la Société libre d'émulation, à Liége.

De Bertrand (Raymond).

Garnier, conservateur de la bibliothèque de la ville d'Amiens.

De Barthelemy.

Kervyn de Littenhove.

Cousin, de Dunkerque.

Derode, de Dunkerque.

Bigant, conseiller à la cour de Douai.

Morand, juge suppléant au tribunal de Boulogne.

# LISTE

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

## DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE D'ARRAS.

### MEMBRES HONORAIRES.

MM. Bergé de Vasseneau, ancien conseiller de préfecture, ancien membre résidant.

Biot, membre de l'Institut.

Blanquart de Bailleul, intendant militaire, ancien membre résidant.

Boistel, juge d'instruction au tribunal de première instance d'Avesnes, ancien membre résidant.

Burdet (Aimé), ancien membre résidant.

Caumont (de), président de l'Institut des Provinces.

Cournault C. ✲, colonel du génie en retraite, ancien membre résidant.

Dainez, proviseur au lycée de Rouen, ancien membre résidant.

MM. Delalleau, ancien Recteur de l'Académie du Pas-de-Calais.

Dorlencourt aîné, juge au tribunal de première instance de Douai, ancien membre résidant.

Drapier ✻, inspecteur des ponts-et-chaussées, ancien membre résidant.

Du Hamel (le comte Victor), ✻, commandeur de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand, ancien Préfet du Pas-de-Calais.

Duhays, ancien député, ancien membre résidant.

Fayet ✻, Recteur de l'Académie de la Haute-Marne, ancien membre résidant.

Foissez, professeur en retraite, ancien membre résidant.

Gauja ✻, ancien préfet du Pas-de-Calais.

Hauteclocque ✻ (baron de), ancien maire d'Arras.

Herlincourt (baron d'), ancien maire d'Arras, ancien membre résidant.

Kerckhove (le comte de), président de l'Académie d'archéologie de Bruxelles.

Lallier, vice-président du tribunal de première instance de Lille, ancien membre résidant.

Lamarle, directeur de l'école des ponts-et-chaussées à Gand, anc. membre résidant.

MM. Larzillière, professeur de mathématiques, ancien membre résidant.

Létang (de), G. O. ✻, général de division, sénateur.

Leverrier, de l'Institut, sénateur.

Luynes (le duc de), membre de l'Institut.

Macquart, entomologiste, ancien membre du conseil général du Pas-de-Calais.

Mérode (le comte de).

Montalembert (le comte de), de l'Académie Française.

Parisis (Monseigneur), O. ✻, évêque d'Arras.

Payen, membre de l'Institut.

Peligot, de l'Institut.

Véne ✻, officier du Génie en retraite, ancien membre résidant.

Vincent, membre de l'Institut.

Warenghien (de) ✻, conseiller à la Cour impériale de Douai, ancien membre résidant.

## MEMBRES RÉSIDANTS.

MM. Billet, avocat, ancien membre du conseil général.

Brégeaut, pharmacien, professeur à l'École de Médecine.

Broy, professeur au collége d'Arras.

Caron, professeur au collége d'Arras.

Colin (Henri), juge-suppléant au tribunal civil d'Arras.

Colin (Maurice), O. ✻, ancien maire d'Arras, président du tribunal de commerce de cette ville.

Cornille, président du tribunal civil, ancien représentant à l'assemblée constituante.

Crespel-Dellisse ✲, fabricant de sucre indigène.

Dassonneville, professeur à l'Ecole de Médecine.

Derbigny, ✻, ancien directeur de l'enregistrement et des domaines.

Dudouit, ✲, ancien maire d'Arras, ancien membre du conseil général.

Dutilleux, peintre.

Godin, archiviste du département.

Harbaville ✲, ancien conseiller de préfecture, membre de plusieurs sociétés savantes.

MM. Héricourt (le comte d'), maire de Souchez, membre de l'Institut des Provinces et de plusieurs sociétés savantes.

Herlincourt (le baron Léon d') ✠, député au Corps législatif, membre du conseil général.

Lecesne, avocat, ancien conseiller de préfecture, secrétaire général.

Ledieu, ✲ directeur de l'Ecole de Médecine.

Lestocquoy, docteur en médecine.

Linas (de), membre non résidant du comité historique.

Luez, ancien conseiller de préfecture, secrétaire général.

Mallortie (de), professeur au collége.

Parenty (l'abbé), chanoine titulaire, vicaire général.

Plichon ✵, maire d'Arras, ancien représentant à l'Assemblée nationale.

Proyart, chanoine titulaire, vicaire général.

Répécaud, C ✠, colonel du génie en retraite.

Robitaille, chanoine titulaire.

Thellier de Sars, ancien président du tribunal civil d'Arras.

Wartelle (Charles), ✵, membre du conseil général, ancien représentant à l'Assemblée nationale.

## MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM. Audiffret, homme de lettres.

Audouin, naturaliste à Paris.

Barbier, docteur en médecine, à Amiens.

Barrois (Théodore), filateur, à Lille.

Bigant, conseiller à la Cour de Douai.

Bourrelet (l'abbé).

Botson (Louis), docteur en médecine, à Equerchin (Nord).

Cavesne ✲, ingénieur en chef au corps impérial des ponts-et-chaussées.

Celnart (Mme Elisabeth), à Clermont-Ferrand.

Coquin, docteur en médecine, à Péronne.

Corblet (l'abbé).

Corne, ancien député, ancien procureur général.

Cousin, de Dunkerque.

Dancoisne, notaire, numismate, à Hénin-Liétard.

Danvin, (Bruno), docteur en médecine à Saint-Pol.

Dard (le baron Camille), avocat à la Cour impériale de Paris.

D'Astis ✲, ancien directeur des contributions directes.

De Baecker, homme de lettres, à Bergues.

MM. De Barthelemy.

De Bertrand (Raymond).

Decailleux, conseiller,

De Coussemacker, juge, à Dunkerque.

De Cuyper (J.-B.), membre de plusieurs sociétés savantes, à Anvers.

De Férussac.

De Kerckhove (le vicomte Eugène) membre de l'Académie d'archéologie, à Anvers.

De Laplane (Henri), ancien député, inspecteur des monuments historiques, secrétaire perpétuel adjoint de la société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.

Delvincourt (Jules), membre de plusieurs sociétés savantes, à Paris.

Delzenne, ancien professeur de mathématiques, à Lille.

Demarle ✻, pharmacien, à Boulogne.

Demontesquiou (Anatole).

Dénoix (Mme Fanny), à Beauvais.

Derbigny fils, ancien conseiller de préfecture, à Lille.

Derode, de Dunkerque.

Derosne (Charles), à Paris.

De Rheims, pharmacien, à St-Omer.

Desbrochets ✻, chef de bataillon du génie en retraite.

MM. Deschamps de Pas, ingénieur des ponts-et-chaussées, à St-Omer.

De Saint-Genois (le baron Jules) ✻, ancien archiviste de la Flandre, membre de l'Académie royale de Belgique, à Gand.

Desmazières, botaniste, à Lille.

Devilly, littérateur, à Metz.

Dinaux (Arthur) ✻, rédacteur en chef des Archives du Nord, à Valenciennes.

Doublet de Bois-Thibault, à Chartres.

Dubois, ancien professeur de rhétorique au collége Louis-le-Grand.

Dubrunfaut, professeur de chimie, à Paris.

Duchaussoy, commandant au corps impérial d'artillerie, à Cambrai.

Ducroquet, agriculteur, à Montreuil.

Dusevel (H.), membre de plusieurs sociétés savantes, à Amiens.

Duthilleul, bibliothécaire, membre de plusieurs sociétés savantes, à Douai.

Evrard (P.-B.), docteur en chirurgie, à St-Omer.

Fourment ✻ (le baron de), sénateur.

Gachet (Émile), chef du bureau paléographique, membre de plusieurs sociétés savantes, à Bruxelles.

Garnier, conservateur de la bibliothèque de la ville d'Amiens.

MM. Geoffroy-St-Hilaire, naturaliste, à Paris.

Godefroy de Meniglaise (le marquis), homme de lettres, à Paris.

Gomart, secrétaire de la société des sciences, belles lettres et agriculture de St-Quentin

Hédouin, avocat, à Boulogne-sur-Mer.

Henneguier, avocat, membre de la commission départementale des monuments historiques, à Montreuil.

Hurtrel-d'Arboval, médecin vétérinaire.

Kervyn de Lithenhove.

Kuhlmann, professeur de chimie, à Lille.

Labarraque, pharmacien, à Paris.

Labourt, ancien magistrat, à Doullens.

Le Bas (Phil.), membre de l'Institut, à Paris.

Le Bidart de Thumaide (le chevalier), secrétaire général de la Société libre d'émulation, à Liége.

Lefebvre-Dupré, ancien président du tribunal de Béthune, membre du conseil général.

Lefebvre, cultivateur, à Coulogne-lez-Calais.

Le Glay * (le docteur), conservateur des Archives générales du département du Nord, membre correspondant de l'Institut de France (académie des inscriptions et belles lettres), à Lille.

MM. Le Glay (Edward) ✻, sous-préfet à Gex, membre de plusieurs sociétés savantes.

Lesbros ✻, colonel du génie retraité.

Louandre (Charles), homme de lettres, à Paris.

Malo (Charles), homme de lettres, à Paris.

Marguet, ancien ingénieur des ponts-et-chaussées, à Boulogne.

Maugé, homme de lettres.

Morand, juge suppléant au tribunal de Boulogne.

Morin, littérateur, à Paris.

Moufle (Auguste), littérateur, à Paris.

Mouronval, doct[r] en médecine à Bapaume.

Perrot, géographe, à Paris.

Petit, littérateur, à Péronne.

Pierquin, docteur en médecine, à Montpellier.

Prévost ✻, ancien maire, membre du conseil général, à Hesdin.

Quenson ✻, président du tribunal civil de St-Omer.

Quenson ✻, juge au tribunal d'Hazebrouck.

Raymond, littérateur, à Chambéry.

Rivail, chef d'institution, à Paris.

Robert (Victor), homme de lettres, à Paris.

Robert (l'abbé), membre de plusieurs sociétés savantes, au Transloy.

Rouyer (Jules), numismate, rédacteur à l'administration générale des postes, à Paris.

MM. Saint-Amour (Jules), ancien représentant, à St-Omer.

Salgues, docteur en médecine, membre de l'Académie de Dijon.

Schaepkens, professeur de peinture à Maestrick.

Schayes, conservateur du Musée royal d'armures, d'antiquités et d'artillerie, membre de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles.

Sauvage, homme de lettres, à Évreux.

Taillar ✡, conseiller à la Cour impériale membre de plusieurs sociétés savantes, à Douai.

Thomassy (Raymond), homme de lettres.

Tordeux, pharmacien, à Cambrai.

Wains-Defontaine.

Willarmé, docteur en médecine, à Paris.

# CONCOURS

*Ouvert par l'Académie d'Arras.*

## PROGRAMME

### DES SUJETS PROPOSÉS.

### Prix à décerner en 1855 :

HISTOIRE.

1° Histoire de l'une des villes de l'ancienne province d'Artois.

**PRIX : Médaille d'Or de la valeur de 300 fr.**

---

2° Éloge historique de Victor Jacquemont, naturaliste, mort à Bombay, le 7 décembre 1832.

**PRIX : Médaille d'Or de la valeur de 200 fr.**

---

POÉSIE.

Une pièce de vers sur un sujet dont le choix est laissé aux concurrents.

**PRIX : Médaille d'Or de la valeur de 200 fr.**

**Conditions générales.**

Les ouvrages envoyés au Concours de 1855 seront adressés (sans frais de port), au Secrétaire perpétuel de l'Académie. Ils devront lui être parvenus avant le 1er octobre 1855. Ils porteront en tête une épigraphe ou devise, qui sera reproduite sur un billet cacheté, contenant le nom et l'adresse de l'auteur. Ces billets ne sont ouverts qu'autant qu'ils appartiennent à des ouvrages méritant un prix, un encouragement ou une mention honorable; les autres sont brûlés.

Les concurrents ne doivent se faire connaître ni directement ni indirectement.

Les ouvrages imprimés ou déjà présentés à d'autres sociétés ne seront pas admis.

Les membres de l'Académie résidants et honoraires ne peuvent pas concourir.

L'Académie ne rendra aucun des ouvrages qui lui auront été adressés.

PARENTY, *Président.*
T. CORNILLE, *Secrétaire perpétuel.*

# TABLE DES MATIÈRES.


Pages.

Discours de réception de M. Dutilleux, membre résidant. . . . . 5

Discours de réception de M. Robitaille, chanoine titulaire, membre résidant . . . . . 25

Réponse de M. Parenty, président, à MM. Dutilleux et Robitaille . . . . . 41

La Mouche et le Taureau, fable par M. Derbigny . . 51

Le Canard et le Chien, par le même . . . . . 53

Notice sur Quènes de Béthune, par M. d'Héricourt. . 57

Rapport sur le concours de poésie, par M. de Mallortie 69

Fragmens du poème qui a obtenu une médaille d'or . 87

Discussions relatives à la fondation d'hospices régionaux et à l'aliénation des biens des hospices . . 93

Considérations sur l'Empire Romain, par M. Lecesne. 123

Notice sur M. le baron de Stassart, ancien membre honoraire, par M. d'Héricourt. . . . . 147

Notice sur M. Lesueur, ancien membre correspondant, par M. Billet, avocat . . . . . 179

Notice sur Comius, chef des Atrébates, par M. Lecesne. 195

Notices et extraits de livres imprimés et manuscrits de la bibliothèque de la ville d'Arras, par M. Caron. 225

Pensées de Varron, avec traduction . . . . . 228

Pages.

Pensées de Varron, citées par Vincent de Beauvais, avec une vieille traduction. . . . . 254
Pièce latine, où il est question de Varron, et qui sert de préface aux *Homélies d'Origène sur la Genèse.* . 262
Préface des Annales de Philippe Meyer, faisant suite aux Annales de Flandre de son grand oncle, Jacques Meyer . . . . . 264
Extraits du livre du trésor de Brunetto-Latini. . . 268
Petites pièces de vieille poésie . . . . . 286
Recherches sur les livres imprimés à Arras. . . . 341
Liste par ordre d'ancienneté des membres de l'Académie d'Arras . . . . . 393
Liste par ordre alphabétique . . . . . 405
Programme des sujets mis au concours . . . . . 417

Arras, Typographie A. COURTIN.

# ERRATA.

| *Au lieu de :* | | *Lisez :* |
|---|---|---|
| Page 341 | Meleuse | Meleun |
| — — | conseiller | conseillier |
| — — | maistres. | maistre |
| — 342 | évêques | évêque |
| — — | saint | Sainct |
| — — | bailliajes | bailliages |
| — — | Le titre ci-dessus répété | *Le titre ci-dessus répét .* |
| — — | Cresfiseul | Crespiœul |
| — 343 | motion | mention |
| — — | Anthinieu | Anthoine |
| — — | redoubt | redoubté |
| — — | Damiens | Damyens |
| — — | XVIII^e^ | XVII^e^ |
| — 344 | cour | court |
| — 345 | advocats | advocatz |
| — — | jugement *ajoutez :* | humain |
| — 346 | pantureux | plantureux |
| — — | pour tans | pourtant |
| — — | au catalog. | un catalog. |
| — — | favorite | favoritz |
| — 348 | Toppens | Foppens |
| — 349 | que tirerez | « *que tirerez* |
| — 350 | père Dieu | père en Dieu |
| — 351 | repurgés | repurgées |

| *Au lieu de :* | *Lisez :* |
|---|---|
| Page 351 chy | chez |
| — — Billère | Bellère |
| — 353 en chargé | en charge |
| — — zelus, etc. | *zelus* |
| — 354 Richesme | Richeome |
| — 355 noble et vefve | noble vefve |
| — — que lui présente | tenu ouvert |
| — 357 l'âme qui péchera | *l'âme qui péchera* |
| — Cariosis | Carriolis |
| — — à soy-même | à soy-même, |
| — 358 merveilles de l'autre monde | *merveilles de l'autre monde* |
| — 359 pellert | pelbert |
| — — à Gantip. | à Cantip. |
| — — catolique | catholique |
| — — quiconque se départ | *quiconque se départ* |
| — 360 de tout le mone | de tout le monde |
| — — affecté serviteur | affectionné serviteur |
| — 362 capucins | capucin |
| — 364 généralle | générale |
| — 366 Bonexic | Bouexic |
| — 367 à la dernière | à la dernière page |
| — 369 de Monseron | de Mouscron |
| — du halliers | du hallier |
| — 371 d'Hortensius | d'Hortensius, |
| — 375 Baillage | Bailliage |
| — — les jurisdictions | puis les jurisdictions |
| — — des propriétés admirables | de ses propriétés admirables. |
| — 376 c'est un remède | c'est le remède |
| — — cassis si cher, *supprimez* : | si cher |
| — 378 de Bonneguise | de Bonneguize |
| — — Fechena | Péchena |
| — 379 de Hautecloque | de Hauteclocque |
| — 345 Extrait *ajoutez* : | de l'Epître |
| — 384 Gayet | Gazet |
| — 387 Philomène | Philomèle |
| — 389 Beffroy Dercigny | Beffroy de Reigny |

— —

# ACADÉMIE D'ARRAS.

# MÉMOIRES

DE

# L'ACADÉMIE D'ARRAS.

## TOME XXIX.

ARRAS,

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE DE A. COURTIN,

Rue du 29 Juillet

1856.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

# M. MARTIN,

ANCIEN INGÉNIEUR DES PONTS-ET-CHAUSSÉES,

Membre de l'Académie d'Arras,

Lue à cette Académie dans sa séance du 3 août 1855,

Par M. BILLET, avocat. [1]

Quand un homme de bien disparaît de ce monde, après y avoir laissé, pendant une longue et honorable carrière, des exemples de probité et de dévouement à son pays, il est du devoir de ceux qui lui survivent de rendre un hommage public à ses éminentes qualités. L'exemple d'une vie bien remplie est une leçon profitable pour tous. Si la science a besoin de traditions pour se développer et grandir, la vertu qui fait le bon citoyen, le patriote, le bon père de famille, a besoin d'avoir les siennes, pour rappeler aux hommes, que, sans l'accomplissement du devoir,

[1] Quelques-uns des *détails* que renferme cette Notice ont été puisés dans un journal du Midi.

le talent, quel qu'il soit, ne saurait seul faire respecter la mémoire de celui qui n'aurait pas tenu compte de ces dons, que Dieu mit en nous pour notre bonheur et celui de nos semblables.

Que d'hommes modestes descendent dans la tombe, sans qu'une voix amie se fasse entendre pour rappeler les services qu'ils ont rendus à leur pays ! Quand on a vécu dans l'étroit et saint horizon de la famille, sans faste et sans bruit, doit-on en être moins bien apprécié de ses contemporains ? Nous ne le pensons pas, et c'est pour cela que nous allons retracer succinctement la vie d'un homme modeste, dont la longue carrière a été consacrée au service de son pays.

Le 13 mai dernier, un grand concours de personnes se pressait dans l'église Saint-Bruno, à Bordeaux, pour rendre les derniers devoirs à l'un des rares survivants de cette expédition d'Egypte, qui a laissé, dans le monde savant, des souvenirs qu'on croirait évoqués des beaux temps de l'antiquité. Celui que tant de citoyens accompagnaient pieusement à sa dernière demeure, c'était Pierre-Dominique Martin, ingénieur des ponts-et-chaussées en retraite, mort le 11 mai, à Rions, près Bordeaux, dans sa 84$^{e}$ année. Cette longue carrière a été trop bien remplie pour que

nous ne cherchions pas à en tracer rapidement quelques traits.

Né à Toulouse, le 11 septembre 1771, d'une famille honorable et plébéïenne, Martin, fit ses études d'une manière très brillante, au collége de cette ville, où il les termina en 1787, pour suivre alors des cours de mathématique et de dessin, tout en travaillant déjà, comme prélude à cette carrière d'ingénieur, qui devait être plus tard si complète, dans les bureaux de l'un des ingénieurs des États du Languedoc, M. Courtalon, qui devint, bien des années après, son ingénieur en chef, dans le département du Pas-de-Calais. Admis à l'école du Génie, en 1788, Martin, y resta jusqu'à la fin de 1790, puis entra à l'école des Ponts-et-Chaussées, par suite des lois des 12 juillet 1792 et janvier 1793, sur l'organisation du corps des Ponts-et-Chaussées. Martin fut désigné, en arrivant à l'école, pour professer à ses condisciples les éléments des mathématiques. Ainsi, comme Claude Deschamps, dont Bordeaux conserve l'éternel souvenir, Martin a eu le bonheur d'approcher et d'entendre le célèbre Perronet, de recevoir de ses mains de nombreux prix d'architecture de Ponts, et de mériter toute son amitié. Bientôt, par suite des graves événements politiques, qui se passaient

alors, dans ces années si terriblement remplies, il fut nommé ingénieur du camp sous Paris, en 1792, et à la suite, capitaine du génie, de première classe ; mais sa modestie lui fit refuser ce grade élevé pour son âge, afin de rester dans le corps auquel il était fier d'appartenir.

Attaché à l'expédition d'Egypte, comme ingénieur des ponts-et-chaussées, il fut nommé membre de la commission scientifique de cette expédition, et comme tel, il coopéra au grand ouvrage sur l'Egypte, dont nous possédons un exemplaire à la Bibliothèque d'Arras, grâce à la bienveillante intervention de M. Siméon, ce préfet du Pas-de-Calais, qui a laissé de si honorables souvenirs parmi nous. C'est dans ce bel ouvrage que Martin, a donné entr'autres mémoires, la description de toute la province du Fayoûm. Revenu en France en 1801, avec l'armée, il fut replacé dans le service ordinaire des Ponts-et-Chaussées, et chargé d'un arrondissement, dans le département de Seine-et-Oise, où il eut plus d'une fois l'occasion de conférer avec le premier consul Bonaparte, qu'il avait vu de si près en Egypte.

En 1804, utilisant avec cette ardeur laborieuse qui ne l'a jamais quitté, les instants de loisir que pouvait lui laisser son service, il publia un

ouvrage estimé, ayant pour titre : *Mœurs, Usages et Coutumes des anciens Peuples*, qui avait été préparé par M. Malliot, son ancien professeur de dessin à Toulouse. Cet ouvrage, édité avec soin après de nombreuses recherches pour compléter le travail déjà considérable de M. Malliot, valut à Martin le titre *d'Associé-correspondant de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Toulouse.*

En avril 1810, Martin fut envoyé dans le Pas-de-Calais, après avoir coopéré dans le département de Seine-et-Oise à diverses constructions et rédigé de nombreux et importants projets, notamment celui d'un canal de l'Oise à la Seine, par la vallée de Montmorency et la plaine de Saint-Denis. Son séjour dans le Pas-de-Calais, fut de onze années, de 1810 à 1821, époque à laquelle il fut appelé dans le département de la Gironde. Dans cet intervalle il restaura complétement les routes d'Arras à Cambrai, à Douai et à Marquion.

Martin construisit deux grands ponts en pierre; l'un à la Porte-de-Cité, à Arras; l'autre à Sainte-Catherine-lès-Arras, sur la Scarpe (1816-1817). Il rectifia aussi et assura la navigation de cette rivière.

Il rédigea un long et important projet sur la

canalisation de la Canche. Travail immense dont nous avons fait l'analyse dans un rapport que nous avons présenté à l'Académie d'Arras, le 18 août 1835, sous ce titre : *Canal d'Arras à Boulogne.*

Parmi les autres travaux importants qui furent faits pendant le séjour de Martin, à Arras, nous citerons encore :

1° La construction de la chaussée pavée d'Arras à Cambrai, sur les territoires de Vis-en-Artois, Dury et Marquion;

2° Le projet de suppression des trois écluses simples de Pelves, Tréhout, Brebières, sur la Scarpe, et le relèvement des digues de Pelves à Biache, de Biache à Brebières, de Brebières à Corbehem, exécuté en 1813, et extrait d'un projet général d'amélioration de la Scarpe, dressé par Martin, à la date du 1er avril 1811, approuvé par M. Molé, alors directeur général des ponts-et-chaussées, qui, depuis, a figuré si honorablement parmi les hommes parlementaires dont la France conservera le souvenir,

3° Le projet de réparation du radier sous la décharge de l'écluse haute de Brebières;

4° Le projet de construction d'une arche au pont de cette commune;

5° Le projet d'abaissement du radier de la décharge de l'écluse basse au même lieu;

6° Le projet de réparation du pont établi sur la Scarpe, dans la commune de Rœux;

7° Le projet de construction du radier à la suite de la porte en aval de l'écluse de Corbehem;

8° Le projet de réparation du pont de Fampoux, exécuté;

9° Le projet de rétablissement de la bascule du pont-levis de Blangy, exécuté depuis.

10° Le projet de rétablissement du marche-pied de l'écluse basse de Brebières.

11° Les réparations extraordinaires et urgentes à exécuter aux digues au-dessus de Biache et de Corbehem.

12° L'établissement d'une passerelle sur la Scarpe, entre Pelves et Plouvain, au lieu et place d'une ancienne porte d'écluse, projet approuvé, mais non exécuté.

13° Le projet de rétrécissement du bassin d'Athies, non exécuté.

14° Le projet de restauration de l'écluse de Vitry en amont de cette grande commune et se rattachant au projet de desséchement du marais, non exécuté.

15° Le projet de reconstruction d'une porte neuve en aval du sas de l'écluse basse de Brebières.

Tous ces projets peuvent se ranger sous la

qualification générale de *travaux de reconstruction* et *perfectionnement de la navigation de la Scarpe.*

Martin a aussi étudié un projet d'une grande importance relatif au *desséchement de la vallée de la Scarpe.*

Divers projets de curage dans la vallée de la Sansée.

Le moulin de M. Noché, sur la Gache à Sauchy-Cauchie.

Le moulin de Lens sur le Souchez.

Le moulin de Sarton sur le ruisseau de St.-Pierre.

Le moulin de Courrières sur l'ancien canal de Lens à la Deûle.

Divers travaux d'intérêt communal pour Arras (suppression de l'abreuvoir du Wetz-d'Amin; construction de l'abreuvoir des Casernes).

Nonobstant tous ces travaux, Martin trouva le moyen de coopérer à ceux de l'Académie d'Arras, qui l'avait choisi pour secrétaire perpétuel à l'époque de sa réorganisation, en 1816, sous l'administration de M. Malouët, alors préfet du Pas-de-Calais; puis, obéissant aux nobles impulsions de son cœur, il forma à Arras, sous la protection de cet excellent administrateur et avec le concours du Conseil Municipal, deux grandes

écoles d'enseignement mutuel, qui ont plus tard servi de modèle à celles du département du Pas-de-Calais. C'est pendant son séjour à Arras, que Martin donna son *Histoire de l'Expédition d'Egypte,* écrite, pour ainsi dire, au jour le jour des événements.

Pendant ses neuf années de service dans la Gironde, de 1821 à 1830, outre divers travaux de *constructions de routes,* Martin a rédigé des projets d'améliorations de la Garonne sur une grande étendue en amont de Bordeaux et construit des *ponts suspendus,* l'un sur le *Drot,* l'autre à *Langon sur la Garonne,* en 1829 et 1830, époque à laquelle ce genre de construction était loin d'être aussi connu et répandu qu'il l'a été depuis. Martin a publié sur ce dernier pont, en 1832, un *Mémoire* détaillé fort estimé, qui a longtemps formé un guide sûr pour les constructions semblables faites depuis. Après ces importants travaux, Martin, quoique plein encore d'activité, prit sa retraite à la fin de 1830, et quitta le corps des ponts-et-chaussées avec le *même grade d'ingénieur* ordinaire, qu'il occupait déjà tant d'années auparavant, en partant pour l'Egypte, n'ayant jamais voulu, ce que tant d'autres ont fait et font encore, à notre époque de courtisanerie et d'égoïsme, qu'au-

cune démarche fût faite en son nom, pour obtenir un grade supérieur ou des distinctions honorifiques.

Mais cette retraite ne devait pas être le repos pour Martin; dès la fin de 1832, il rédigeait le projet d'un pont suspendu à Saint-Jean-de-Blagnac sur la Dordogne, et il livrait ce pont au public en 1834. Dans le même temps, cet esprit actif et pénétrant, comprenant d'avance, et l'un des premiers, tout l'avenir des chemins de fer, se livrait à l'étude de ces voies nouvelles, si peu connues alors, et rédigeait les projets complets de trois chemins de fer importants, de Bordeaux à Langon, de Bordeaux à Libourne, de Toulouse à Montauban. Ces projets étaient prématurés à cette époque, ils ne purent être exécutés alors ; et Martin n'a pu voir leur réalisation complète, lui qui, jusqu'à ses derniers jours, prenait un si vif intérêt à tenter les conquêtes de la science et de l'industrie.

Ces travaux d'ingénieur ne l'empêchaient pas de s'occuper ailleurs; et, pendant près de dix ans, jusqu'à l'âge de soixante-dix-sept ans, comme maire de la commune de Rions, où il s'était retiré, on le vit constamment préoccupé de tout ce qui pouvait améliorer les communications rurales, et la ville de Rions a été dotée, par

ses soins actifs et vigilants, de fontaines distribuant l'eau sur plusieurs points;

Cette longue carrière si bien remplie devait recevoir une éclatante récompense qui, pour venir tard, hélas! n'en devait pas moins rendre heureux celui qui la recevait sans l'avoir sollicitée, en lui montrant la joie qu'elle causait à ses enfans. Le 7 mars dernier, le pouvoir exécutif, dans sa sollicitude pour tous les anciens souvenirs de la première armée d'Orient, avait nommé Martin chevalier de la Légion - d'Honneur. Malheureusement, cette haute distinction venait bien tard, et celui des fils de Martin, qui avait été délégué pour remettre cette croix si bien méritée, n'a revu son vénérable et bien-aimé père que pour l'embrasser une dernière fois. Le 11 mai, Martin, calme et serein comme le juste seul peut l'être, s'est endormi avec l'humilité et la foi du chrétien, laissant ainsi un enseignement de plus à ses nombreux enfans, pieusement accourus près de son lit de mort. Dans sa longue et laborieuse carrière, Martin a toujours pensé qu'au dessus de la région où s'agitent les passions, où dominent les préjugés, plane l'éternelle et inflexible loi du devoir, que les hommes ne peuvent discuter sans folie ni enfreindre sans remords, et qui nous fait juger, quand nous

lisons l'histoire, que la cause vaincue n'est pas toujours la plus misérable.

Dans sa longue carrière, Martin n'a jamais méconnu ce qu'il y avait de grandeur et de puissance dans cet amour profond de l'égalité qui est le caractère distinctif de la nation française, mais de l'égalité sainement entendue, qui est le droit pour tous de s'élever du rang le plus humble à la position la plus haute, quand on y est porté par son mérite.

Martin était convaincu, aussi, que la Révolution Française, dans ses phases successives, avec toutes ses gloires et ses périls, n'a pas été accomplie pour substituer à l'*aristocratie féodale* déjà si réduite en 1789, [1] cette devise d'une nouvelle aristocratie moins respectable que la première, *au plus riche*, mais bien celle qui n'exclut personne et qui tend à élever tout le monde, *au plus digne;* que cette idée devrait inspirer toutes nos lois et être le terme de tous nos efforts.

A Rions, comme à Bordeaux, où Martin a été inhumé, un concours nombreux a témoigné de l'affection que ce caractère élevé et bienveillant avait su se concilier, et les regrets sincères de

[1] M. Alexis de Tocqueville, de l'*Ancien Régime et de la Révolution*.

tous ont adouci la douleur de celle qui, pendant quarante années, a été la compagne affectionnée et fidèle de cet homme de bien, et des cinq fils auxquels il laisse un précieux héritage, l'exemple d'une vie laborieuse et honnête dont le but honorable a constamment été l'accomplissement sévère de la vérité et du bien public.

Quatre des fils de Martin ont suivi la carrière de leur honorable père.

MM. Emile Martin, dont le nom a déjà jeté un grand éclat dans la science métallurgique par des travaux admirés des ingénieurs les plus célèbres de l'Angleterre; Armand Martin, ingénieur des ponts-et-chaussées, au Mans; Edmond Martin, ingénieur, chef du mouvement des chemins de fer du Midi, et Adolphe Martin, attaché au chemin de fer de Paris à Lyon; le cinquième Adrien Martin a embrassé la carrière militaire et sert en qualité de volontaire dans le 11$^{e}$ régiment de ligne, maintenant sous Sébastopol.

# Étude sur Nicolas Gosson,

AVOCAT,

Né à Arras en 1506.

On croit généralement qu'il était réservé à notre siècle de voir la bourgeoisie se mêler à la politique. On a surtout reproché aux avocats de quitter trop facilement leurs cabinets pour les assemblées délibérantes, et l'on a proclamé bien haut que les affaires publiques n'en iraient que mieux s'ils ne s'en occupaient pas. Pourtant, ce spectacle n'est pas nouveau : à toutes les époques de l'histoire, les classes éclairées de la démocratie ont cherché à revendiquer une part légitime dans le gouvernement. Partout où il y a eu quelque liberté de parole, il s'est produit des hommes qui

se sont servis de ce puissant moyen pour faire adopter ce qu'ils croyaient bon et utile. Sans rappeler cette étonnante démocratie athénienne, où de simples artisans discutaient les plus hautes questions politiques, ni ces puissans plébéïens de Rome qui remuaient le monde à la voix de leurs tribuns, qui ne connaît ces riches communes de Flandres dont les habitans étaient continuellement appelés à traiter d'égal à égal avec les comtes et les rois, dont les magistrats se montrèrent si souvent dignes des hommes d'État les plus consommés ? Là il ne paraissait point étonnant qu'un jurisconsulte, vieilli dans l'étude des lois, mît au service de la cité son expérience et les ressources de son érudition, qu'un avocat, habitué à manier la parole, fût choisi pour défendre devant les princes les intérêts de ses concitoyens. Personne en effet ne pouvait désespérer de la fortune dans un pays où les circonstances faisaient éclore des *Brasseurs-Rois*.

Arras aussi a eu sa commune indépendante et ses orateurs populaires. Si l'histoire n'a point élevé aussi haut sa réputation que celle de Gand, de Bruges ou d'Anvers, c'est que l'esprit de sagesse qui a presque toujours présidé aux conseils de sa bourgeoisie, l'a préservé de ces grands éclats qui laissent après eux de vives lumières,

mais qui coûtent aussi bien des larmes. Néanmoins, le trouble et l'agitation ne lui ont pas toujours été épargnés. Là, comme dans tous les états libres, les passions allaient quelquefois plus vîte que la raison. Alors l'effervescence générale se traduisait en scènes émouvantes qui n'auraient point déparé un théâtre plus vaste, alors l'entraînement des idées suscitait des natures d'élite qui s'élevaient tout-à-coup au-dessus de la foule pour la diriger et se perdre avec elle. Un de ces épisodes a surtout marqué d'une manière toute particulière dans l'histoire d'Artois, c'est celui des troubles survenus dans cette province pendant les années 1577 et 1578 [1]. Un homme y tient une place importante et mérite une étude spéciale: cet homme, c'est Nicolas Gosson. Nous n'avons pas l'intention de faire le récit détaillé de ces troubles, mais nous voulons apprécier, au point de vue plutôt moral qu'historique, cette figure curieuse de Gosson; nous espérons que cette appréciation ne sera pas sans intérêt.

[1] On ne peut parler des troubles de 1577 et 1578 sans rendre hommage au travail que M. A. d'Héricourt a publié sur cette période. Il est seulement à regretter que ce travail soit resté incomplet. On doit faire des vœux pour que l'auteur se décide à mettre prochainement sous les yeux du public toutes les pièces de cette affaire.

Nicolas Gosson naquit à Arras en 1506. On est peu d'accord sur son origine. Un de ses contemporains [1] affirme *qu'il venait de fort petit lieu*: un auteur qui passe pour exact [2] dit, au contraire, qu'il était fils de Jean Gosson, seigneur de Coury, et de Catherine de Labie. Dans cette diversité d'opinions il est difficile de se prononcer. Au reste, ces détails sont peu importants pour nous qui ne faisons aucune différence entre le gentilhomme et le roturier, pourvu qu'ils soient gens de mérite. A cet égard nous ne saurions refuser notre estime à Gosson. En effet, il appartient à cette forte génération du XVI^e^ siècle qui a produit les Montaigne, les de Thou et les Erasme. Comme eux il dut à la science ce que d'autres doivent à l'inspiration. Il fut complétement de son époque. Sous ce rapport, il ne peut y avoir de doute : ses ennemis même, et il en eut beaucoup, s'accordent tous pour rendre hommage à son talent. On sait ce que la connaissance du droit demandait de patience, alors que les lois ne formaient point, comme aujourd'hui, un *corps* complet et homogène, mais étaient disséminées dans une infinité de *coutumes* dissem-

[1] Pontus Payen.

[2] Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas.

blables et souvent contradictoires. Dire que Gosson devint un des plus habiles jurisconsultes de son époque, c'est indiquer assez tout ce qu'il y avait d'érudition dans son esprit. A la science du droit, il joignait au plus haut degré le don de la parole. L'impression que produisaient ses discours se retrouve dans tous les récits de ses contemporains. On peut donc affirmer que rien ne lui manqua de ce qui fait l'avocat accompli.

On aime à se représenter cet homme distingué s'appliquant pendant toute sa vie à consulter les lois et la jurisprudence, à éclairer de ses conseils ceux qui en avaient besoin, à défendre, devant les tribunaux, les causes qu'il avait étudiées, avec la rectitude de ses vastes connaissances. Au fond d'un de ces vieux logis que le goût de la renaissance embellit de ses charmes, il nous semble apercevoir Gosson entouré d'une famille dont il faisait le bonheur et la gloire, partageant ses moments entre les relations intimes et les affaires judiciaires. Après avoir joui de la conversation de quelques hommes instruits, comme il s'en trouvait alors beaucoup dans la capitale d'une province importante, il se rendait au conseil d'Artois, où ses paroles étaient écoutées comme des oracles; quelquefois il était appelé devant l'échevinage pour donner son avis dans

les matières difficiles qui intéressaient la cité. Partout où il y avait à traiter quelque question d'administration publique, son expérience était invoquée comme un guide indispensable. Cette haute position est la plus belle récompense qu'on puisse recevoir de la reconnaissance de ses concitoyens; elle serait, encore aujourd'hui, le but envié d'une carrière honorable.

Au milieu de ces occupations, Gosson trouva le temps d'attacher son nom à une œuvre importante de jurisprudence qui est parvenue jusqu'à nous. Cette œuvre c'est le commentaire de la coutume d'Artois. La fin du xv^e^ siècle et la première moitié du xvi^e^, avaient été marquées par un travail général de refonte dans les coutumes. De tous côtés on sentait le besoin de mettre la législation en harmonie avec les progrès de la civilisation et surtout de lui donner des formes de rédaction plus claires et plus précises. La dernière publication de la coutume d'Artois est de 1544 ; on peut croire que Gosson, qui était alors dans toute la maturité de son talent et de sa réputation, a été consulté sur un sujet qu'il connaissait si bien. Mais il ne s'en tint pas là. Comme en Droit la règle ne peut jamais se passer d'explications il voulut établir de quelle manière on devait entendre les nouvelles cou-

tumes : c'est à cette tâche utile qu'il consacra ses dernières années.

Il serait superflu d'analyser ici le travail de Gosson ; il suffira d'en indiquer l'esprit, pour en faire connaître la haute portée. Le commentaire qui nous occupe est écrit en latin. C'était, comme on sait, la langue savante du XVI^e^ siècle. A cette époque, un livre qui avait quelque prétention à la durée, aurait cru se manquer à lui-même en parlant comme tout le monde. C'est à peine si on permettait à Marot et à Rabelais, l'usage de l'idiome vulgaire. Gosson a suivi en cela l'exemple général, et il faut reconnaître qu'il n'eut pas tout-à-fait tort. Chez lui la langue de Cicéron a une clarté et une élégance qu'on ne retrouve pas toujours dans les écrits de son temps. Peut-être, s'il se fût exprimé en français, eût-il été moins compris alors, et ne le serait-il plus du tout aujourd'hui.

Ses explications procèdent par voie d'analyse : c'est la méthode la plus sûre, lorsqu'il s'agit de l'interprétation des lois, c'est celle qui a prévalu chez tous les jurisconsultes de l'école moderne. Mais du temps de Gosson, alors que Bacon n'était pas encore né, et que *l'on jurait sur la parole du maître,* il y avait quelque hardiesse à rompre avec la scolastique du moyen âge et à s'abstenir

du dogmatisme synthétique. C'est déjà la grande réaction de Cujas qui fait son chemin dans le monde et qui prépare l'œuvre de la régénération du Droit. Un autre mérite du travail de Gosson, c'est sa tendance bien marquée vers l'équité. Toutes les fois qu'un passage est obscur ou qu'une solution se débat contre la rigueur des principes, Gosson incline du côté de *l'esprit* contre *la lettre.* C'est lui qui a écrit ces lignes remarquables : « Dans cette contestation et autres » semblables, le plus sûr et le plus facile est de » donner le premier rang à la raison d'équité, » de régler suivant elle toutes les matières, parce » qu'elle est la source du Droit véritable et de la » bonne justice. Par ce moyen on aura ce qu'on » demande, c'est-à-dire un jugement juste et » sage.[1]» Cette théorie semble toute naturelle aujourd'hui ; mais il a fallu longtemps pour la faire prévaloir sur le culte irréfléchi et invétéré des textes.

Les considérations de Gosson, sur la nature des gouvernemens, empruntées d'Aristote, sont justes et élevées. Suivant lui, « il y a trois sortes de » Républiques, l'une, qui est gouvernée par l'au- » torité d'un seul, comme la République des Fran- » çais , des Anglais , des Siciliens. Les Grecs la

[1] Gosson, sur la Rubrique. § 8.

» nommaient *Basileia*, les Latins *Regnum*. On
» tient que c'est la meilleure, pourvu que l'on
» trouve un Prince, un Roi ou un Empereur,
» digne d'une telle Principauté, d'un tel Royau-
» me, ou d'un tel Empire; c'est-à-dire, qui excelle
» par dessus les autres en sagesse et en vertu; le-
» quel, à l'exemple d'un pilote très-expérimenté,
» puisse bien gouverner la République, comme
» un vaisseau, et le conduire heureusement
» au port. Qu'il se souvienne qu'il est homme,
» qu'il a été donné au Peuple; et que le Peuple
» ne lui a pas été donné; que les lois et le droit,
» la dignité, l'honnenr et la conservation du pu-
» blic lui ont été confiés : qu'il comprenne que
» personne ne peut, ni par force ni par industrie,
» réussir en des affaires si importantes, sans le
» secours des hommes; et que c'est peu de chose
» d'avoir des armées au dehors, si l'on n'est
» muni d'un bon conseil chez soi. L'autre espèce
» de République, est celle qui est gouvernée par
» l'avis et par la prudence des nobles, comme
» est celle des Vénitiens et des Génois. On
» l'appelle en grec, *Aristocratia*, et en latin,
» *Optimatum potestas*. Cette administration pa-
» raît, à quelques uns, la meilleure et la plus
» heureuse, parce qu'à peine, entre plusieurs
» milliers de personnes, peut-on en trouver une

» d'un génie si sublime, d'une sagesse et d'une » vertu si accomplies, qu'elle puisse seule par- » faitement gouverner toutes choses. Ce qui » serait mieux fait, et plus facilement par la » sagesse et le discernement de plusieurs qui » soutiendraient courageusement le public, et » qui en défendraient l'utilité et la dignité ; si » bien que sans avoir égard à leur intérêt par- » ticulier, ils rapporteraient toutes leurs actions » à la République. La troisième espèce de Répu- » blique, est celle qui est gouvernée par une » assemblée de plusieurs hommes égaux : Elle est » nommée par les Grecs *Timocratia*, et *Censûs*, » *potestas* par les Latins; telle est celle des » Suisses et des Lucquois. Elle n'est point à » mépriser, pourvu qu'elle soit exercée confor- » mément aux lois, aux coutumes et aux maxi- » mes. » [1] Ces idées sont remarquables, Montesquieu ne les désavouerait pas.

L'opinion de Gosson sur les fiefs est neuve et hardie. Voici comment il s'exprime à ce sujet : « Encore que nos fiefs semblent tirer leur origine » des clientèles des anciens, dont ont parlé César » dans ses commentaires et Denis d'Halicarnases, » en ses antiquités, depuis ce temps-là, cependant, » nos fiefs ont tiré toute leur nature, de nos

[1] Gosson, notes sur la Rubrique.

» mœurs et de nos coutumes, quant au droit de » succéder, de vendre, d'échanger, de donner, » de céder, et à l'égard de tout autre droit. De » là vient qu'on peut dire généralement que les » fiefs, parmi nous, aussi bien qu'en France, sont » réduits à l'exemple des autres biens patrimo- » niaux [1]. » Cette solution, peut être un peu radicale dans un temps de privilége et d'aristocratie, se termine par ces mots remarquables : « Du reste, je crois que les coutumes de chaque » province y ont été introduites et reçues du » consentement des peuples. » Cette opinion est digne assurément de fixer l'attention : elle contient en germe l'idée du *contrat social*, plus de deux cents ans avant J.-J. Rousseau.

Gosson explique d'une manière au moins originale les querelles du sacerdoce et de l'empire. Voici comment il touche cette corde délicate : « Quelques-uns ont douté, autrefois, si la recon- » naissance de l'empire était due au Pape. Car » l'Empereur Frédéric Barberousse reçut trois » couronnes, savoir : à Milan, celle de fer, ce » qui marque l'empire; à Aix-la-Chapelle, celle » d'argent, parce que l'empire d'Allemagne est » au-dessous de la dignité d'Auguste; et à Rome,

[1] Gosson. *Notes sur l'Article XIV de la Coutume.*

» celle d'or, parce que les figures des empereurs » sont gravées sur une petite médaille d'or. Et, » attendu que le Pape Adrien avait donné cette » couronne d'or à l'Empereur Frédéric, il crut » si bien lui avoir conféré l'empire par une » grâce spéciale qu'il ne fit point difficulté de » s'en dire le maître. Il faut pourtant bien avoir » d'autres sentiments. Car, pour assurer l'ordre » de tout l'Univers, le ciel a fait deux présents à » la terre : l'Empire et le Sacerdoce, celui-ci » pour gouverner les choses spirituelles, et celui-» là pour conduire les affaires temporelles. Ces » deux Etats règlent et soutiennent le monde » entier ; ce sont comme les deux colonnes de » toute l'Eglise, qui s'affermissent par un secours » mutuel, et qui sont fondés pour toujours sur » la pierre angulaire [1]. » Si les intérêts divisés pouvaient se payer de paroles, cette solution devrait mettre tout le monde d'accord : elle tend évidemment *à rendre à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu.*

Le travail de Gosson s'arrête à l'article XXVI de la Coutume. Dans la préface du commentaire de Gosson publié à Anvers en 1582, voici ce qu'on lit : « Au lecteur, salut. Nicolas Gosson, qui vivait

[1] Gosson. *Notes sur l'Article XVII de la Coutume.*

» de notre temps, homme habile et de bonnes » mœurs, s'était appliqué en sa vieillesse à l'étude » et à la rédaction. Afin de laisser à la postérité » le fruit de son travail et d'une longue expé- » rience, il avait entrepris d'éclaircir le droit et » les coutumes de son pays par des commen- » taires conformes à la raison et à l'équité. Mais » la guerre civile survint, et, comme dans ces » sortes de changements l'on fait plusieurs rè- » glements pour la sûreté des villes, il fut malgré » lui, du commun accord des chefs et de tout le » peuple, choisi pour remplir une des charges » publiques. Il s'acquittait exactement de son » emploi lorsqu'il succomba sous la puissance et » les intrigues de ses ennemis, ainsi qu'il est ar- » rivé autrefois à plusieurs grands et considéra- » bles personnages de la République. C'est pour- » quoi il laissa son ouvrage inachevé. » En effet, à la suite du commentaire sur l'article XXVI, nous lisons ces lugubres paroles : « Ici l'auteur s'est » arrêté parce que la mort est venu l'atteindre. » On ne peut se défendre d'un sentiment de res- pect et de tristesse, en pensant que Gosson n'a cessé d'écrire qu'en cessant de vivre, et que cette vie si utile et si remplie s'est terminée sur un échafaud.

C'est cette fin tragique que nous allons essayer

de raconter. Gosson était plus que septuagénaire lors que se manifesta le grand mouvement de séparation qui souleva les Pays-Bas contre la Maison d'Espagne. Les tendances réactionnaires des Espagnols, les cruautés du duc d'Albe, le désir d'affranchissement et de nouveauté qui agitait alors les riches provinces de la Flandre et de la Hollande avaient fait naître les complications les plus graves. Le contre-coup de cette crise politique et religieuse ne pouvait manquer de s'étendre jusqu'en Artois. Arras, une des villes les plus considérables des Pays-Bas, fut vivement sollicité par les émissaires du prince d'Orange de s'unir aux tentatives de résistance qui s'organisaient de toutes parts : ces sollicitations produisirent bientôt leur effet. Les concessions, peu sincères il est vrai, faites par le gouverneur et les Etats d'Artois amenèrent de nouvelles exigences. On ne se contenta plus de l'armement des habitants et de leur organisation en quinze compagnies, espèce de garde civique qu'on retrouve à l'origine de tous les troubles. L'élection des échevins dans un sens plus populaire, n'ayant pas répondu à l'attente des mécontents, on jugea à propos de frapper un grand coup et, sans la permission des magistrats, la bourgeoisie fut convoquée publiquement dans la

grande salle des Pélerins de Saint-Jacques, près de l'église de Sainte-Croix. Là, on résolut d'élire quinze tribuns du peuple, à l'exemple de ce qui s'était fait à Bruxelles. Mais cette première tentative échoua sous les efforts adroits des *Joannistes*, c'est-à-dire des partisans de Don Juan d'Autriche. C'est à cette occasion que Gosson paraît pour la première fois comme homme politique. Dans une assemblée de la haute bourgeoisie, tenue à l'Hôtel-de-Ville, pour aviser aux moyens d'empêcher l'établissement du tribunal, Gosson osa prendre la défense de la nouvelle institution. On comprend l'effet que produisit cette défection sur ceux qui regardaient Gosson comme un de leurs plus fermes champions. Un témoin de cette scène rapporte, en ces termes, l'étonnement qu'elle causa dans les rangs de l'aristocratie artésienne : « Me Nicolas Gosson, » advocat, personnaige de grand scavoir et éru- » dution, fait un long discours touchant l'insti- » tution des quinze tribuns, disputant la chose » *in utramque partem*. Enfin, conclud qu'il estoit » convenable, veu la nécessité du temps, de con- » firmer ce quy avoit été fait et arresté en l'as- » semblée de Saint-Jacques. Nous fusmes estran- » gement estonnez d'ouïr ung tel langaige sortir » de sa bouche, car nous pensions assurément

» qu'il tiendroit nostre partie pour abollir et » renverser ce nouveau tribunal, de sorte que » depuis ce jour, commanchasmes avoir mau- » vaise opinion de lui. » On peut, en effet, se demander comment Gosson, qui appartenait par son talent et sa fortune aux classes les plus élevées de la société, se décida à faire cause commune avec le peuple. Quelques-uns ont attribué cette résolution au ressentiment qu'il éprouvait contre le conseil d'Artois pour la perte d'un procès, au sujet d'un retrait lignager [1]. Ce serait aller chercher un bien grand effet à une petite cause. L'affaire dont il s'agit était finie depuis un grand nombre d'années et Gosson *avait eu tout le temps de maudire* ou d'oublier *ses juges*. Il semble plus exact d'attribuer l'intervention de Gosson dans les divisions intestines de son pays à des convictions bien arrêtées ou à cet entraînement qui ne permet pas aux esprits supérieurs de se reposer quand l'agitation règne autour d'eux. Sans doute, il est plus prudent, dans les orages politiques, de se tenir à l'écart, d'éviter de se compromettre avec aucun parti ; mais cette abstention n'est pas toujours facile. Il y a certaines positions qui obligent. L'égoïsme est alors

[1] *Manuscrits de Père Ignace*, Tome 2. Page 204.

plus qu'une faute, il est une impossibilité. Une république de la Grèce avait porté une loi qui punissait de mort tout citoyen qui resterait neutre dans les discordes civiles. Les événements font le plus souvent ce que cette loi voulait faire.

L'échec éprouvé par ceux qui demandaient l'établissement du tribunal ne fit qu'irriter leurs désirs. D'après les conseils de Marnix de Sainte-Aldegonde[1], le confident et l'ami du prince d'Orange, les mécontents envoyèrent à Bruxelles Pierre Crugeot, pour solliciter du gouvernement ce qu'ils désespéraient d'obtenir de l'autorité locale. Cet homme, d'un esprit vif et délié, était le bras du parti avancé à Arras, comme Gosson allait en devenir la tête. Il fut parfaitement accueilli par le prince d'Orange, qui l'admit même plusieurs fois à sa table, et, après quelques semaines de séjour à Bruxelles, il rapporta l'ordre formel de l'archiduc Mathias au gouverneur et aux Etats d'Artois de procéder sans délai à l'installation des quinze tribuns. On voulut encore tergiverser, mais, dit un narrateur

[1] Un savant professeur, M. Edgard Quinet, a récemment publié une biographie intéressante de ce personnage, dont le nom se trouve accidentellement mêlé à l'*Histoire d'Artois*.

de ces événements, « le dit gouverneur fut telle-
» ment importuné de ces factieux et bons pa-
» triotz, dont ils usurpaient le titre, que force
» lui fut de procéder à l'installation de ces beaux
» quinze. [1].»

Cette espèce de comité de salut public fonctionna d'abord mieux qu'on n'aurait pu l'espérer d'hommes nouveaux pour la plupart, portés au pouvoir sans préparation et qui avaient à lutter contre l'opposition occulte ou patente d'une portion notable de leurs concitoyens. S'ils se livrèrent à quelques excès blâmables, au moins ils ne versèrent point le sang. C'était un grand mérite, cinq années après la saint Barthélémy. On le doit certainement à Gosson, qui représente, dans la commission, l'élément modérateur et qui usa toujours de l'influence dont il jouissait sur ses collègues, pour sauver les têtes désignées à l'animadversion populaire.

Il ne faudrait pas croire que cette grande réaction contre les antiques institutions de la ville d'Arras ne fût qu'un de ces bouleversemens capricieux qui élèvent, pour quelques jours, la lie à la surface. Il eut un but plus large et plus pratique. Ce but, c'était la formation d'un puis-

[1] Vallerand Obert. Manuscrits de la Bibliothèque d'Arras. Page 59.

sant Etat, s'étendant du Zuyderzée à la Somme, et ayant pour base le principe de la fédération et de l'indépendance communale. Ce vaste projet, mûri silencieusement dans la tête du prince d'Orange, aurait peut-être plus profité à l'Artois que les vicissitudes qui devaient bientôt l'éprouver. Cela aurait mieux valu que de passer tour à tour de l'Espagne à la France, pour finir par voir absorber ses franchises municipales dans la centralisation du XIX^e^ siècle. Mais, le grand obstacle qui s'est toujours opposé à la réunion de la Belgique à la Hollande, la question religieuse s'opposa aussi à la réalisation de ce projet. Le peuple de l'Artois était trop sincérement catholique pour faire longtemps cause commune avec le protestantisme. Il aima mieux sacrifier ses intérêts à ses croyances. On ne peut le lui reprocher. Il y a dans la foi religieuse, même quand elle s'égare, quelque chose de respectable qu'il faut savoir plaindre et pardonner.

Les quinze tribuns étaient les instruments, peut-être aveugles, de la profonde combinaison du prince d'Orange. Mais ils ne jouissaient pas, à Arras, d'une influence assez considérable pour la faire réussir. Ils commirent des fautes qui compromirent leur autorité. Parmi ces fautes, la plus grave fut l'appel d'une compagnie d'aven-

turiers, qui prirent le nom de *verts-vêtus*. Cette compagnie était commandée par un certain Ambroise Leducq, véritable officier de fortune, dont le type est particulier aux guerres de Flandre. Habitué à vendre ses services au plus offrant, cet homme n'avait ni foi ni loi. Il fit régner à Arras le despotisme du sabre et y devint la terreur des honnêtes gens. On peut croire que les tribuns subissaient ces excès plutôt qu'ils ne les encourageaient, mais ils s'étaient mis dans cette alternative de vivre sous une protection mauvaise, ou de mourir faute d'appui.

Cette situation leur aliéna peu à peu les esprits, et leur autorité commença à crouler par la base. Pour la relever, ils crurent, comme tous les pouvoirs aux expédients, qu'il fallait se faire craindre pour être respecté, et ils eurent recours à une mesure révolutionnaire qui ne saurait être trop blâmée. Ce fut l'arrestation des échevins. Cet attentat contre une magistrature, jusqu'alors vénérée, fut décidé dans la maison même de Gosson, et l'exécution en fut fixée au 6 octobre 1578. Elle réussit complètement. Les factieux, aidés par les *verts-vêtus*, forcèrent l'Hôtel-de-Ville et se saisirent des échevins, du procureur-syndic, du greffier et du lieutenant du gouverneur. De là, ils se rendirent à Saint - Vaast et

arrêtèrent don Jean Sarrazin, abbé, et don de Haussi, son religieux. Gosson joignit le rigorisme des principes à la hardiesse de l'entreprise. A toutes les sollicitations qui lui furent faites en faveur des prisonniers, il répondit par ces paroles qui pouvaient être fort prudentes, mais qui étaient fort dures : « Mes amis, pour-» voions à notre seureté, la chose nous touche » de plus près que peut être ne pensez... Ils ont » le cœur rempli d'orgueil et l'esprit bruslant » d'un désir de vengeance qu'ils dégorgeront » infailliblement sur nous, sy tôt qu'ils seront » en liberté. » On a dit que la politique ne doit pas avoir d'entrailles, mais il est fâcheux que la raison d'état puisse s'étendre jusque sur des concitoyens. Au reste, Gosson ne voulut jamais aller jusqu'au bout de cette carrière que d'autres ont parcourue avec une logique si désespérante. Un de ses ennemis les plus passionnés le reconnaît en ces termes : « Aulcuns furent d'opinion de » les précipiter (les magistrats) des fenestres de » la maison de ville, massacrer quant et quant » les gens d'église et de relligion avecq bon » nombre des plus riches bourgeois mal affec-» tionnez, et donner le pillaige au menu peuple » pour curée, afin de l'obliger tant plus à suivre » leur party. Nonobstant, Gosson, que j'ay tou-

» jours cogneu d'ung naturel abhorrant l'effusion » du sang humain, détesta ung si cruel conseil » et feit de si belles remonstrances à ses com- » paignons que l'exécution du massacre fust mis » en surséance[1]. » Cette conduite est digne de louanges : elle rachète bien des fautes.

L'emprisonnement des magistrats produisit un effet opposé à celui que les tribuns en attendaient. Il donna du courage aux plus timides et désillusionna complètement ceux qui étaient de bonne foi. De toutes parts il se forma une espèce de ligue contre l'arbitraire. Pour le renverser, il suffisait d'acheter Ambroise Leducq : la chose n'était pas difficile. « Il vous plaira noter, dit » l'auteur à qui nous empruntons ces détails, » que le capitaine Ambroise et son lieutenant » Mordacq avoient esté gaigniez le lundy par la » bonne industrie des capitaines Saint-Vaast, Le » Maire, et aultres capitaines et bourgeois no- » tables de la ville, soubz promesse que l'on ne » toucheroit à leurs personnes et biens, de ma- » nière qu'ils offrirent volontairement leur ser- » vice tant pour la délivrance du magistrat que » en touttes aultres choses où on les voudroit em- » ployer[2]. » Les tribuns ignoraient ce pacte :

[1] Pontus Payen.

[2] Pontus Payen.

leur aveuglement croissait même avec le danger, à ce point que Gosson, le plus modéré d'entre eux, força les membres du conseil d'Artois à venir conférer chez lui de l'élargissement des magistrats. Cette conférence amena les récriminations les plus amères. Gosson la termina par ces mots : « Et bien, Messieurs, que pensez-vous » faire ? nous sommes six contre ung. » Ce manque de convenances a lieu d'étonner de sa part ; il aurait dû, par état et par habitude, mieux connaître le respect qu'on doit à l'autorité, même désarmée.

Mais le moment approchait où cette autorité allait réagir de toute sa puissance contre ceux qui l'avaient méconnue. Le mardi 21 octobre 1578, pendant que les tribuns trônaient à l'Hôtel-de-Ville, leurs adversaires rassemblaient au Marché - au - Poisson toutes les forces dont ils pouvaient disposer. Quand on vint avertir les tribuns du mouvement qui se préparait, ils refusèrent d'abord d'y croire. Ensuite ils s'adressèrent à leur soutien ordinaire, Ambroise Leducq, pour en obtenir aide et protection. Mais celui-ci envoya Mordacq son lieutenant « dire et déclai- » rer auxdits Gosson et consors qu'ils ne se » apuiassent sur luy ni ses gens. » Ce coup de foudre ruinait complètement la puissance des

quinze. Gosson le comprit parfaitement ; aussi chercha-t-il de suite à tirer parti de la dernière ressource qui lui restait. Dans ce but, il essaya de faire signer aux magistrats prisonniers un acte, par lequel « ils promecteroient par serment » de n'attenter aulcune chose contre messieurs les » députez, et bailleroient caution de mille escus » pour seureté et asseurance de leur promesse[1]. » Mais ceux-ci avaient été avertis sous main que leur délivrance était proche ; « ils respondirent » par escript quilz endureroient plustôt la mort » que d'accepter et approuver des conditions » tant préjudiciables à leur honneur. » Après cette tentative infructueuse, il n'y avait plus d'espoir de salut. Les compagnies bourgeoises avançaient vers l'Hôtel-de-Ville *au son des tambourins* : les hommes de garde n'essayèrent même pas de faire résistance, et les tribuns furent obligés de quitter en fugitifs ces lieux qu'ils avaient envahis en conquérants. « Le lendemain, qui » estoit le mercredi vingt - deuxième jour dudit » mois d'octobre, messieurs du magistrat et » autres officiers de la ville, s'assemblèrent de » grand matin avecq messieurs du conseil d'Ar- » tois, tenantz encore cependant les bourgeois

[1] Manuscrits de la Bibliothèque d'Arras.

» en armes soulz leurs enseignes en leurs quar-
» tiers, et procédèrent à la destitution des quinze
» tribuns et puis à l'emprisonnement des dits
» Gosson, Crugeot, Bertoul, Morand Camp, Mor-
» dacq et de neuf à dix autres des plus séditieux,
» qui furent tous pris et resserrés en la prison
» ordinaire, sauf Gosson, auquel fut donné une
» chambre honneste de la maison de ville [1].»

Ce drame intéressant devait finir d'une manière terrible. Les vainqueurs furent impitoyables. En vain, quelques voix généreuses s'élevèrent en faveur des malheureux égarés par les passions politiques, on leur répondit par les arguments ordinaires en pareille circonstance. On alla même jusqu'à invoquer, dans le débat, cette maxime d'une casuistique plus que suspecte : *fidem frangenti, fides frangatur eidem.* Le gouverneur insista fortement pour que prompte et sévère justice fut faite. Etant entré dans la chambre où les échevins tenaient conseil, il se fit rendre compte du sujet de la délibération et emporta la décision par un coup d'autorité. Sans même attendre le résultat de l'instruction criminelle, il fit dresser immédiatement une potence au milieu de la place, défiant ainsi les

[1] Nicolas Ledé. Manuscrits de la Bibliothèque d'Arras.

juges et les accusés. On comprend ce que devait être un pareil procès ; c'est à peine s'il eut lieu pour la forme. Pierre Bertoul, Allart Crugeot et Valentin Mordacq furent condamnés à être pendus, et le jeudi 23 octobre ils subirent leur peine avec beaucoup de courage. Ces monstruosités judiciaires paraissent à peine croyables de nos jours, où l'adoucissement des mœurs a conduit à l'abolition de l'échafaud politique.

Quant à Gosson, sa haute position, ses relations puissantes exigeaient plus de ménagemens. Les échevins le firent comparaître devant eux et lui demandèrent s'il avait quelque chose à dire pour sa défense. Gosson ne parut pas comprendre le sens de la situation qui lui était faite : il resta avocat jusqu'au bout, lorsqu'il fallait être chef de parti. Au lieu de se draper en victime, il disputa misérablement sa vie par des arguties de procédure. Peut-être espérait-il gagner du temps, et permettre ainsi au prince d'Orange de tenter quelque chose pour le sauver. Mais ce calcul fut facilement déjoué par ses ennemis. L'affaire marcha avec une rapidité exclusive de toute justice En quelques heures les échevins condamnèrent Gosson à avoir la tête tranchée, et le conseil d'Artois, qui s'était réuni dans une chambre de la maison de ville, nommée l'Argenterie, ayant

confirmé la sentence, les préparatifs du supplice eurent lieu sans désemparer.

Le lundi 24 octobre 1578, à minuit, quelques heures seulement après la sentence, Gosson sortit de l'Hôtel-de-Ville, assisté du gardien et d'un autre religieux de l'ordre de Saint - François. C'était un lugubre spectacle de voir la Petite-Place éclairée de torches et de flambeaux, et *la Maison Rouge* remplie de troupes prêtes à marcher au premier signal, et l'échafaud dressé, attendant la pâture que le sort des révolutions allait lui jeter. Toutes les fenêtres étaient garnies de monde. Le gouverneur lui - même s'était donné le triste plaisir d'assister au supplice de Gosson, tout comme Henri II et Diane de Poitiers assistaient au supplice des réformés. Le peuple, pressé en rangs immobiles, était attentivement surveillé et n'osait même faire entendre un regret en faveur de celui qu'il avait coutume d'appeler son père. Lorsque le greffier criminel donna lecture de la sentence, du haut de la bretesque, on aurait pu l'entendre distinctement à l'autre bout de la place. Gosson, apercevant les échevins et le gouverneur appuyés aux fenêtres ne put s'empêcher de s'écrier: « Les voilà les petits » gallandiaux, à la male heure, ai-je empesché » l'exécution qui s'en debvait faire, ils seroient

» maintenant en ma place, et vous aussi, mon-
» sieur le gardien, avec vos semblables. » Puis, par un reste d'illusion qui n'abandonne jamais les hommes politiques, il se mit à haranguer la foule, espérant peut-être qu'un mouvement aurait lieu pour le délivrer: « Qu'est-cecy messieurs
» les bourgeois, disait-il, n'aurez-vous pas pitié
» de moy, avez-vous déjà mis en oubly les belles
» harangues que j'ai faictes si souvent en vos as-
» semblées, n'aurez-vous pas mémoire des ser-
» vices que j'ay rendus à vous tous en général et
» à chascun de vous en particulier? Messieurs
» d'Arras, le labourier, quy a ung bon arbre dans
» son jardin, se gardera bien de le coupper. L'on
» va maintenant coupper le meilleur arbre de
» votre jardin. Soyez asseurez que pour l'advenir
» n'en tirerez le bon fruict comme soliez faire
» du passé. » Mais ces paroles demeurèrent sans effet. Le peuple abattu ne se redresse pas facilement. Gosson comprit qu'il n'y avait rien à attendre de ce côté : Il monta sur l'échafaud en proie au plus violent désespoir. Au moment suprême il poussa des plaintes entremêlées de sanglots et protesta de toutes ses forces de son innocence. Pour terminer cette scène lamentable on le fit mettre à genoux devant un escabeau et le bourreau lui trancha la tête d'un coup d'épée.

Cette mort n'est peut-être pas celle d'un héros; mais il est probable que les récits qui nous en ont été conservés ne sont pas d'une scrupuleuse exactitude. En effet, ils émanent principalement de Pontus Payen et de Valerand Obert, catholiques fervents, qui ne voyaient en Gosson qu'un hérétique et qui l'ont trop souvent traité avec une partialité manifeste. Pourtant, il n'est pas bien établi que Gosson ait jamais fait profession de protestantisme ; il paraît plutôt certain qu'il se borna à partager les opinions éclectiques et rationalistes de cette époque, où le grand Lhôpital était soupçonné d'incliner vers les idées nouvelles, et où Catherine de Médicis elle - même prenait assez facilement son parti *d'entendre la messe en français.*

Un autre reproche a été fait à Gosson, c'est son alliance avec la démagogie. Sous ce rapport, il n'est pas facile de le justifier complètement. Mais si l'ambition ou la faiblesse l'entraînèrent plus loin qu'il n'aurait voulu, les mérites de sa vie doivent faire oublier les erreurs de sa fin. Comme Marino Faliero, avec qui il offre plus d'un point de ressemblance, il a cru être le réparateur d'une grande injustice, il fut l'instrument d'une grande destruction. Sans doute, il a regretté plus d'une fois tout le chemin qu'il fit

à la suite ou à la tête d'une multitude désordonnée. En effet, il ne pouvait pas être le partisan aveugle de l'anarchie, lui qui a écrit ces lignes : « A la république est opposée la puissance po-
» pulaire qui, en négligeant les lois et les
» statuts, dirige les affaires publiques par igno-
» rance ou par violence, et dans la seule vue de
» l'intérêt particulier. »

# RAPPORT

## SUR L'OUVRAGE DE M. FILON,

Doyen de la Faculté des Lettres de Douai,

INTITULÉ :

# HISTOIRE DE LA DÉMOCRATIE ATHÉNIENNE,

Par M. E. BROY, membre résidant.

Lu en Séance particulière de l'Académie le 20 Juin 1856.

Messieurs,

Vous m'avez chargé de vous rendre compte de l'ouvrage de M. Filon, intitulé : *Histoire de la Démocratie Athénienne*. Je vais essayer de répondre à votre désir. Toutefois, comme pour apprécier dignement les grands écrivains, il faudrait avoir fait une étude longue et approfondie des matières qu'ils traitent, vous comprendrez la réserve que j'ai dû m'imposer en cette circonstance. Je n'ai pas oublié la circonspection

que Quintilien recommande à ceux qui veulent juger les écrits des hommes distingués :

« Modestè et circumspecto judicio pronuntiandum est, ne » (quod plerisque accidit) damnent quod non intelligunt. » Ac si necesse est in alterutram errare partem, omnia » eorum legentibus placere, quam multa displicere malue- » rim. »

Je tâcherai de mettre ce précepte en pratique, et je me bornerai à vous présenter une courte analyse de cet ouvrage ; heureux si, à l'aide des citations qu'il me fournira, je puis vous en faire connaître le plan et vous donner une idée de son mérite.

De nos jours, Messieurs, la meilleure histoire ancienne n'est plus un livre qui intéresse beaucoup de monde ; les lecteurs de cette sorte d'ouvrages ne se recrutent guère que parmi les hommes voués eux-mêmes à la science, ou tout au plus, parmi les jeunes élèves de nos écoles, obligés d'en faire leur étude, sous peine de manquer le but qu'ils se proposent d'atteindre.

Il fallait donc un grand courage, je dirai plus, il fallait avoir la conscience de ses forces, et la conviction de l'utilité d'un pareil travail, pour oser l'entreprendre. Cependant, M. Filon l'a fait, et il n'a point failli à sa tâche. On lui saura gré

d'avoir écrit un livre qui offre plaisir et instruction à tout lecteur sérieux et de bonne foi.

C'est sous un nouveau point de vue que l'auteur a envisagé la république d'Athènes. Il retrace les diverses phases que la démocratie y a subies, et montre tour-à-tour cette forme de gouvernement grande et humiliée, puissante et avilie, abattue et restaurée, enfin tombant de nouveau pour ne plus se relever.

M. Filon n'a rien négligé pour donner une histoire véridique et impartiale. Il a consulté la plupart des auteurs anciens. Les historiens et les philosophes, les orateurs et les poètes ont été mis successivement à contribution, et, au moyen de leurs opinions souvent différentes ou opposées, mais qu'il a eu la patience de comparer et de discuter avec soin, il est parvenu à répandre la lumière sur les points les plus obscurs de l'époque qu'il décrit.

Prenant Athènes à l'origine de la démocratie, l'auteur entre dans de curieux détails qui nous font connaître l'organisation intérieure de la ville, sa division en *tribus* et en *phrairies*. Il nous explique les attributions des *Archontes* et des *Prytanes*, ainsi que les fonctions de l'Aréopage.

« Mais ce serait se tromper gravement, dit-il,

» que de croire qu'il y eût une égalité parfaite » entre les habitants de l'ancienne Attique. Les » guerriers et les laboureurs marchaient avant » les pasteurs et les artisans. Une caste domi- » nante, sous le nom d'*Eupatrides*, était déposi- » taire de l'autorité.» Le pouvoir suprême fut bien modifié dans sa forme après Codrus, mais pourtant sans sortir de la maison régnante. Les *Eupatrides*, une fois en possession de la souveraineté, formèrent le conseil de l'Aréopage, dont les membres se recrutaient parmi les chefs des puissantes familles qui venaient y siéger par droit de naissance.

M. Filon démontre ainsi que la liberté, à cette époque, était le privilége exclusif de quelques familles; et on voit dans Aristote, qu'avant Solon, Athènes était la proie d'une oligarchie qui ne connaissait aucun frein.

Dracon lui-même, en rédigeant son code, n'avait pas trahi les intérêts de la classe puissante à laquelle il appartenait. On peut supposer que « la rigueur excessive de ses lois, était » destinée à contenir l'opposition du peuple. »

Ce fut Solon qui constitua la démocratie, et cette démocratie avait une certaine analogie avec les gouvernements tempérés. Car, « il la régla » de telle sorte, qu'on croyait y retrouver l'oli-

» garchie dans le corps de l'Aréopage, l'aristo-
» cratie dans la manière d'élire les magistrats,
» et la démocratie pure dans la liberté accordée
» aux moindres citoyens de siéger dans les
» tribunaux. »

L'Aréopage ne paraissait pas suffire à Solon pour réprimer les écarts du peuple et le contenir dans de justes limites. Le législateur institua un Sénat, composé de 400 membres. Ce Sénat discutait d'avance toutes les lois qui devaient être portées à l'Assemblée générale.

On voit par là que la constitution de Solon n'était autre chose qu'une transaction offerte à tous les partis. Elle fut pourtant impuissante à mettre un terme à leurs prétentions rivales. La lutte recommença bientôt et favorisa l'ambition de Pisistrate. Tous les actes de ce chef sont marqués au coin de l'intérêt populaire. Il poursuit la civilisation athénienne, et ses fils imitent son exemple ; « mais dans un pays accoutumé
» à la liberté, le bien même que produit le des-
» potisme ne suffit pas pour le faire absoudre,
» et après dix-huit ans, les Pisistratides sont
» renversés. »

Le plus difficile, dit Aristote, ce n'est pas de fonder un gouvernement démocratique, mais de le faire durer. « Tout état n'est pas fait pour

» supporter cette forme extrême de la démo-
» cratie où l'universalité des citoyens prend part
» au gouvernement; » aussi l'ostracisme fut-il inventé afin de se débarrasser des personnages réputés menaçans pour la république. Mais l'ostracisme était-il toujours exercé dans l'intérêt véritable de l'Etat? Il est bien permis d'en douter, lorsqu'on voit les citoyens les plus recommandables par leurs talents et leurs vertus, tour-à-tour chassés de la ville ou dépouillés de leurs biens. Il est donc certain que trop souvent ce n'était qu'une affaire de parti et de vengeance.

Cependant les progrès de la démocratie continuent. On récompense dignement le courage que les Athéniens ont déployé dans les batailles de *Platée* et de *Mycale:* on les admet à l'archontat, *Thémistocle* et *Aristide* sont à la tête des partis de l'Agora, et malgré la rivalité de ces génies supérieurs, Athènes conserve sa suprématie. Elle est devenue puissance essentiellement maritime.

L'auteur, qui n'admet pas avec certains historiens modernes que les Sénateurs aient été de tout temps désignés par le sort, place l'origine de cet usage à l'époque où nous sommes, c'est-à-dire après l'institution de l'*isonomie* qui fut proposée par Aristide. Le peuple pouvant désormais arriver aux charges, paraît satisfait. C'est

ici la période la plus pure et la plus brillante de l'histoire d'Athènes : « Au-dedans, point de luttes » ardentes entre les partis; au dehors, l'activité » des citoyens est occupée par de glorieuses » entreprises. Athènes peut menacer à son tour » le roi des Perses et le faire trembler: » Nous sommes au siècle de Périclès.

Ce serait ici le lieu de dire un mot de ce beau siècle dont le nom seul rappelle tant de chefs-d'œuvre dans les arts et dans les lettres, et d'évoquer le brillant cortège avec lequel Périclès se présente aux regards de la postérité ; mais il nous suffira d'avoir indiqué le magnifique tableau que nous trouvons à ce sujet, dans l'ouvrage qui nous occupe.

M. Filon fait remarquer une chose qui paraît en effet surprenante : Périclès qui sortait d'une illustre famille de la race des *Alcmœonides*, était, selon Plutarque, d'un caractère fort peu démocratique. Pourquoi donc ne se mit-il pas à la tête des nobles et des riches ? « c'est que la place » était prise, et que Cimon l'occupait depuis » longtemps. » Dans le brillant parallèle que l'auteur fait de ces deux chefs de parti, il nous les montre, malgré leur opposition, avec des vues nobles et hautes qu'on pourrait avouer des deux côtés.

Il nous peint Cimon rêvant une aristocratie active et modérée, méritant ses privilèges par ses services et son désintéressement, se posant chez ses concitoyens comme « un de ces grands » seigneurs des états modernes qui savent faire, » de leur immense fortune, un emploi vraiment » populaire. »

Il nous représente Périclès « voulant une dé- » mocratie glorieuse et bien ordonnée, délibérant » et agissant comme un seul homme, sous l'im- » pulsion de l'éloquence et de la raison, et visant » à la prépondérance exclusive d'Athènes. »

Si la magnificence de Cimon ne pouvait être égalée par son rival, celui-ci accordait au peuple des prérogatives qui le grandissaient en popularité : c'est l'établissement du salaire des juges, c'est le droit d'entrée au théâtre, et enfin l'aréopage dépouillé de ses attributions politiques ; toutes mesures qui sont autant de coups portés à l'aristocratie. Le bannissement de Cimon en devenait la conséquence naturelle.

Délivré de son rival, Périclès règne dans Athènes. Peu importe à quel titre. Toutes ses propositions sont des lois. Il représente seul la République. On ne peut donc s'empêcher de reconnaître que si la démocratie subsiste encore, c'est en réalité la domination du premier citoyen.

Le double but de Périclès n'était pas douteux : il voulait se perpétuer au pouvoir et attirer les Grecs dans l'alliance d'Athènes. Pour cela, il s'attache ses concitoyens en les flattant, en leur montrant que la « République Athénienne est » l'école de la Grèce, que la vie y est plus douce » que partout ailleurs, » et chaque compliment adressé à Athènes, est en même temps une épigramme contre Sparte.

Mais la faveur populaire n'a qu'un temps : Périclès n'atteint ni l'un ni l'autre but. Ses ennemis l'accablent, il est dépossédé du commandement et disgrâcié, tandis que les alliés de Sparte restent fidèles à cette ville.

Tant que la démocratie fut dirigée par une main habile, elle sut se contenir dans les bornes de la modération. Mais après Périclès, tout changea de face. Des hommes vils et incapables arrivèrent au pouvoir, et le gouvernement tomba bientôt dans une corruption qui devait précipiter sa chûte.

En effet, dès ce moment, Athènes devient une arène d'intérêts personnels et de passions indomptables. L'esprit de démagogie a pénétré jusque dans le sanctuaire; les institutions religieuses elles-mêmes sont frappées d'impuissance; il faudrait de nouvelles lois, de nouveaux

dieux, et les jugements de l'ostracisme ne sont plus dictés que par la haine et la vengeance.

Au reste, tel est le caractère des réactions politiques. Toutes les époques, tous les pays se ressemblent sous ce rapport; et quand M. Filon nous retrace les confiscations et les massacres des citoyens dans Athènes, nous croirions qu'il fait l'histoire de ces tristes jours que les temps modernes ont eu aussi à enregistrer. Et chose inconcevable pourtant ! au milieu de tant d'excès et de misères, les Athéniens conservaient encore le goût des expéditions militaires : ils étaient toujours prêts à prendre les armes à la moindre lueur de succès : « C'est, dit M. Filon, que » les aventures plaisent au parti démocratique, » parce qu'elles donnent, au plus grand nombre, » l'espoir d'une condition meilleure. »

Cependant, le désastre de la Sicile avait rendu l'avenir d'Athènes plus sombre encore. Tandis qu'Alcibiade, retiré à Sparte, triomphait des malheurs de sa patrie, le « gouvernement exci- » tait de plus en plus des haines ardentes » contre lui, et tous les jours ses ennemis re- » crutaient de nouveaux adhérents. » Une révolution était imminente ; elle s'accomplit sous Pisandre, en faveur de l'oligarchie.

Mais ce pouvoir nouveau sera-t-il durable et

pourra-t-il consolider ce qu'il aura établi ? Nous ne saurions l'espérer, lorsque nous voyons les soldats ne l'accepter qu'à regret et après une certaine résistance. Que peut-on, en effet, attendre d'un gouvernement qui condamne les généraux vainqueurs, pour le crime imaginaire de n'avoir pas fait enlever les morts après la bataille? « Ce fait, dit M. Filon, prouve bien que » le respect des lois était éteint dans la plupart » des cœurs et que la population athénienne, » esclave de ses passions et de ses caprices, » n'était plus digne d'exercer le droit de justice » dont le législateur l'avait investie. »

Que le principe aristocratique triomphe avec Lysandre à Ægos-Potamos ; que les Trente publient des lois destinées à effacer jusqu'aux dernières traces de la démocratie ; cette tyrannie ne tardera pas à se briser. Le gouvernement mixte de Thrasybule n'empêchera pas l'esprit de discorde et d'exclusion de se réveiller, lorsqu'il s'agira de restreindre les droits politiques.

Nous arrivons au procès de Socrate. Comment se fait-il que celui qui n'avait été que suspect sous les Trente, ait été condamné lorsqu'Athènes eut recouvré la liberté ?

Ecoutons M. Filon : « Socrate condamnait l'u- » sage de désigner par la voie du sort les magis-

» trats et les juges. En outre, aucune des fac-
» tions qui combattaient dans l'Agora, n'avait pu
» l'enrôler sous sa bannière. Il était seul de son
» parti. Il rêvait un gouvernement que les Athé-
» niens ne se pressaient pas de réaliser : le gou-
» vernement de la justice et de la raison : »

Nous ne suivrons pas l'auteur dans les détails de ce douloureux épisode de l'histoire ancienne: Il prouve d'une manière évidente qu'Anytus avait des griefs personnels contre le philosophe. Mais ce n'est pas tout : Socrate qui se posait en véritable réformateur de la philosophie, avait heurté les intérêts, les passions et les préjugés de son temps : il avait confondu l'ignorance des faux savants ; en fallait-il davantage pour soulever contre lui des haines implacables ?

Désormais les beaux jours d'Athènes étaient passés sans retour. La démocratie avait dévié de sa route et conduisait le peuple à sa ruine. Dans cette arène de *haines impitoyables* et de *convoitises effrénées*, on rêvait pourtant encore l'égalité absolue entre les personnes: on ne pensait pas aux conséquences du traité d'Antalcidas qui venait de livrer aux Perses la Grèce désarmée. Aussi en était-on réduit à souffrir patiemment les railleries bouffonnes des poètes comiques, dont la satire faisait justice par le ridicule de ces fausses idées de réforme sociale.

L'auteur est naturellement amené à parler des systèmes émis sur les diverses formes de gouvernement. Il fait connaître la République idéale de Platon, si différente de la société terrestre qui existait en réalité, puis, il expose à nos regards le second monument que ce philosophe a élevé à la science politique.

Dans les *Lois*, le génie de Platon s'était un peu dégagé de l'idéal. Ce traité est, selon l'expression d'Aristote, un amendement à la *République*. Le philosophe y fait le sacrifice de ces institutions singulières qu'il avait d'abord présentées comme le type de la perfection. Mais ses doctrines n'étaient pas plus populaires que celles de son maître, et elles n'eurent pas d'action sur ses concitoyens.

Nous trouvons ensuite quelques belles pages consacrées au discours d'Isocrate, intitulé: l'*Aréopagitique*. M. Filon détermine à quelle époque se rapporte ce discours, et dans quelles circonstances il a été écrit. Il incline à penser qu'il a été composé à loisir pour exprimer les idées politiques de l'orateur, et qu'il n'a jamais été prononcé. Isocrate se déclare nettement partisan de la démocratie. Il voudrait que l'on revînt au gouvernement de Solon et de Clistène, mais il oublie trop, dit l'auteur, que « les lois anciennes

» ne peuvent pas toujours se concilier avec les » circonstances nouvelles, et que si l'amour des » nouveautés est un danger, l'immobilité et le » retour en arrière ont aussi leurs inconvénients » et leurs périls. »

Qu'aurait-il donc fallu pour retarder la chûte de l'Etat? Il aurait fallu réformer les mœurs, rendre au peuple l'idée morale qu'il avait perdue, et fixer son humeur légère.

Mais la Société Athénienne, c'était la lutte perpétuelle des intérêts et des passions, « c'était » *l'individualisme* poussé jusqu'à ses dernières » limites » Aussi Philippe put-il bientôt grandir impunément, et, sans trop d'obstacles, constituer l'unité Grecque au profit de la Macédoine.

En vain Athènes possède encore deux hommes d'un patriotisme et d'un talent éprouvés. *Démosthène* et *Phocion* tenteront les derniers efforts pour la sauver ; mais ni les paroles des orateurs, ni les conseils des hommes d'Etat ne pourront rendre les citoyens plus sages ; « ils voyaient l'abîme ouvert devant eux, et ils y couraient, » Et Démosthène et Phocion auront le sort que tant de grands hommes avaient éprouvé précédemment.

La démocratie reparaîtra bien encore une fois ; mais ce ne sera plus qu'un nom : Athènes

« *a désappris la liberté;* » elle doit subir la domination étrangère. Bientôt Sylla paraîtra pour combler la mesure de ses maux : Athènes sera pillée, saccagée, presque détruite, et il ne lui restera plus de son antique gloire que la consolation de voir ses vainqueurs venir puiser chez elle, comme à leur source, l'éloquence et la philosophie.

M. Filon, avant de terminer, jette un regard sur Athènes devenue ville romaine. Il rappelle ce que firent les premiers empereurs pour maintenir sa suprématie littéraire, et retrace l'impression profonde que produisit Saint - Paul lorsqu'il vint faire entendre ces sublimes dissertations auxquelles l'Agora n'était point accoutumé.

Une chose qui nous frappe à chaque instant et qu'on ne saurait trop admirer dans le livre de la *Démocratie Athénienne,* c'est le soin de l'auteur à n'admettre les faits comme certains que quand ils reposent sur une autorité incontestable.

Ainsi, veut-il arriver à la connaissance de la vraie cause de l'accusation portée contre Socrate? Ce n'est qu'après avoir comparé et pesé les diverses opinions émises à cet égard, qu'il tire cette conclusion : *que c'était, au fond, une affaire*

*politique.* Veut - il répondre à notre désir de savoir si les Athéniens pleurèrent, en effet, la victime après l'avoir immolée ? Il discute les assertions différentes de *Diodore de Sicile*, de *Diogène de Laërte* et de *Plutarque;* il leur oppose celles de *Platon* et de *Xénophon*, et conclut, du silence de ces deux auteurs : *que l'opinion générale avait absous les juges.* Enfin, veut-il fixer nos doutes sur la condamnation , *méritée ou non*, de Démosthène dans l'affaire d'Harpalus? Il prouve que la culpabilité de l'orateur a été admise sans examen, et, sur l'autorité de *Quintilien* et de *Pausanias,* il le déclare pur de la tâche honteuse dont on a voulu le flétrir.

Voilà, Messieurs, l'analyse, bien imparfaite sans doute, du livre de M. Filon. J'ai tâché d'en suivre le plan et la marche afin de placer sous vos yeux l'ensemble des causes et des résultats, dans l'ordre où ils sont présentés.—J'en ai dit assez, je pense, pour vous convaincre que malgré la modestie de l'auteur qui déclare, dans sa préface, n'avoir pas eu l'intention de refaire l'histoire d'Athènes, il n'en a pas moins donné une très-bonne histoire, dans laquelle il a constamment mêlé l'utile à l'agréable.

M. Filon a parfaitement démontré comment le peuple Athénien, en prétendant rendre son

pouvoir indépendant des lois fondamentales, et gouvernant d'après sa passion et son caprice, a détruit son propre pouvoir. Il a décrit les progrès de la corruption de la démocratie, et peint à grands traits le déplacement général des principes, les luttes incessantes, les troubles et les agitations qui devaient amener la ruine d'Athènes, et il a tout présenté avec l'impartialité d'une conscience honnête et pure.

Un livre qui joint à ces précieux avantages le mérite d'un style toujours élégant et d'une irréprochable pureté, et où les qualités de l'érudit brillent comme celles du philosophe, ne saurait, selon nous, manquer d'atteindre le but que son auteur s'est proposé. Grâce au savant doyen de la Faculté des Lettres de Douai, nous pourrons maintenant apprécier à leur juste valeur ces fameuses institutions pour lesquelles on est trop porté à s'éprendre d'un bel enthousiasme; et nous nous croyons suffisamment autorisé à proclamer « que l'*Histoire de la Démocratie Athé-* » *nienne* contient plus d'une leçon utile aux » États modernes. »

# RAPPORT

PAR

M. L'ABBÉ ROBITAILLE,

Membre résidant,

## SUR UN OUVRAGE DE M. DE CAUMONT,

OFFERT PAR L'HABILE ARCHÉOLOGUE

*A l'Académie d'Arras.*

MESSIEURS,

Tout ce qui sort de la plume de M. de Caumont, sur les matières archéologiques, a le double caractère du savoir et de l'autorité.

Le livre, dont l'illustre fondateur des congrès scientifiques de France vient de faire hommage à l'Académie d'Arras, est un simple *Rapport verbal fait au conseil administratif de la Société Française pour la conservation des monuments*, et, néanmoins, il excite au plus haut point l'intérêt du lecteur, en lui rappelant avec une grâce parfaite ce qu'il sait déjà, en complétant ses premiers aperçus par la découverte de nouveaux documents, et surtout en étendant la

sphère de ses connaissances par les investigations faites dans des terres inconnues jusque-là.

Un pareil travail échappe à l'analyse. Ce n'est pas une de ces promenades paisibles, où les objets divers, disséminés sur la route, se groupent et se laissent saisir par une vue d'ensemble dans un vaste et délicieux panorama ; mais une course rapide, un coup d'œil à vol d'oiseau à travers la France, la Hollande et l'Allemagne. Les monuments surgissent et se succèdent avec la vîtesse de l'éclair. Un hameau, une ville, une province même, sont parcourus en un instant par l'infatigable voyageur. Ici il cueille quelques fleurs fraîchement écloses, là il relève quelques épis laissés par mégarde sur le champ dont lui-même ou ses collègues dans la science ont enlevé la moisson, donnant ainsi le droit de lui appliquer ces deux vers si connus :

> Et ne prenant que la fleur d'un sujet,
> Vole bientôt sur un nouvel objet.

Quel moyen, Messieurs, de saisir les traits de son habile et fugitif pinceau, ou d'en réunir les riches productions pour les mettre sous les yeux du spectateur, quand, plus heureux que votre rapporteur, on aurait souvent exploré les contrées diverses, qui sont le théâtre de ses savantes

excursions ! Un compte rendu analytique est donc ici impossible.

La tâche de la critique est plus facile, grâce au talent d'écrivain et à la sûreté des études de M. de Caumont. Sa manière de narrer est simple, mais brillante, comme celle du touriste le plus exercé. Il court, il saute, il vole et toujours son style est coulant, sa phrase lucide, ses liaisons naturelles. Le besoin d'être théoricien, artiste et précepteur à la fois, ne nuit pas à la pureté de sa diction. La langue assouplie sous la pression des termes techniques, conserve partout sa douceur, son élégance et sa richesse.

Aussi vous voyagez sans le savoir porté par le moëlleux véhicule de sa narration. Vous passez d'une ville à une autre ville, d'une région à une autre région sans fatigue et sans ennui, tant est grande l'aptitude de votre cicerone; tant la route vous intéresse et vous captive ! Si vous avez vu, vous aimez à vous ressouvenir ; si vous êtes au début de vos recherches, vous en élargissez le cercle, et quand vous posez le pied sur une terre étrangère, vous en admirez les étonnantes merveilles. Des dessins nombreux dus au crayon d'artistes distingués, se joignent au texte pour faciliter vos études, et en augmenter le charme, donnant ainsi un corps à vos pensées et subs-

tituant la réalité à l'imagination. Parfois peut-être vous vous surprenez demandant à l'auteur de vous faire entrer plus avant dans l'intelligence des précieux trésors qu'il vous découvre. Rappelez-vous alors que vous lisez un compte-rendu, dans lequel il vous renvoie à ses précédents ouvrages, vous promet de combler par lui-même certaines lacunes et vous indique d'autres sources où vous pourrez abondamment puiser.

Au milieu de ses révélations archéologiques, M. de Caumont a consigné des remarques importantes sous le rapport de l'histoire de l'art. Ainsi, page 23, il signale à Jublains, sous la domination Romaine, le système encore en usage aujourd'hui d'extraire l'eau des puits à l'aide d'un rouet sur lequel s'enroule la corde destinée à remonter les sceaux; page 28, il trouve dans un magnifique tissu, découvert au fond du tombeau de Mgr de Beaumont, fondateur de la cathédrale d'Angers, une nouvelle preuve de l'introduction du tissage en France au XIIIme siècle; page 26 il constate la supériorité artistique des églises, qui dépendaient des abbayes sur celles dont le patronage était laïc. Les architectes des ordres religieux néanmoins n'avaient pas, au XIIme et au XIIIme siècle, le monopole de l'art de bâtir. « Depuis

» longtemps, en effet, dit M. l'abbé Godart » St-Jean, dans son cours d'archéologie sacrée, » les écoles établies au siége des évêchés pou- » vaient former des architectes séculiers ou » laïques, libres des règles et des traditions des » moines, et donnant naissance à des écoles » provinciales, parce qu'ils étaient guidés non » seulement par leur goût et leur inspiration » propre, mais par les exigences du climat, la » nature des matériaux qu'ils avaient sous la » main et aussi par les monuments anciens dignes » de servir de modèles.»

A l'occasion de la chasuble confectionnée par Ste-Aldegonde au VII^me^ siècle, si l'on en croit une tradition accréditée en Belgique, il montre, page 105, la nature et la richesse des produits de l'antique industrie textrine. Selon lui, pourtant, l'archéologie ne sait pas encore distinguer au moyen d'analogies décisives, les diverses fabrications et leurs différentes époques, parce qu'il n'y a pas un assez grand nombre d'étoffes publiées avec leur origine et leur date certaine. Parlant plus loin des chasubles de St-Thomas de Cantorbéry et de St-Dominique, il en révèle le symbolisme, en décrit la forme primitive et raconte les diverses modifications qu'elle a subies dans le cours des âges. Il regrette l'abandon de ces formes an-

ciennes dont la noblesse et la grâce contrastent, il faut l'avouer, avec la roideur et l'amaigrissement des chasubles actuelles. Toutefois, en appelant le retour à l'antiquité, il est bon de n'être pas absolu. L'ornement le plus grandiose est rarement le plus commode, et plus rarement encore en rapport avec la médiocrité des revenus de nos églises.

L'auteur arrive en Allemagne et nous apprend (page 122) que le congrès archéologique de ce pays a été institué en 1852 seulement, sur les mêmes bases que le congrès archéologique de France, dont l'origine remonte à 1834. D'où il suit que notre patrie peut, à juste titre, revendiquer la gloire de l'initiative de ces solennelles assemblées, dont les travaux intéressent si vivement la science. Celle de Nuremberg, à laquelle assista M. de Caumont pour représenter le bureau du congrès de France en 1853, était présidée par le frère du roi de Saxe, le prince Jean, appelé depuis au trône, qui en dirigeait les opérations avec un talent, un dévouement et une bonté remarquables. Les efforts des congrès ne seront pas inutiles en Allemagne pour arrêter le vandalisme de certains architectes. Car là, comme dans nos contrées, la fureur des alignements, selon le mot heureux de M. de

Montalembert, l'amour du badigeon et le goût du grattage, ont fait leur œuvre de destruction.

Je quitte l'éminent voyageur au milieu des richesses archéologiques des villes d'Allemagne, pour dire que son excellente brochure me laisse un regret, dont je le prie de me pardonner l'expression. Ce regret regarde notre pays.

M. de Caumont a touché à peine notre sol. Il dit peu de choses de notre ville, moins encore du reste de notre département. Trente-quatre pages il est vrai, sont consacrées à son excursion à Arras; mais ne vous fiez pas à la pagination. Dans ce chapitre, une si large part est donnée aux communications étrangères, que, le compte fait, il y a tout au plus six pages pour le Pas-de-Calais. Vraiment c'est peu, lorsqu'on se rappelle qu'au moment où le livre parut, la onzième session du congrès scientifique venait de se tenir à Arras.

Ce département, dit l'auteur, n'est pas aussi riche en archéologie que beaucoup d'autres. N'était-ce pas un motif de plus de mettre en lumière les rares monuments qu'il renferme, afin de ne pas le faire passer pour plus deshérité qu'il ne l'est réellement? Or, à l'exception du beffroi d'Arras, d'une maison de la grande place, et d'une inscription Gallo-

Romaine, du beffroi de Béthune et de l'église de Lillers, on ne trouve aucune de nos œuvres artistiques. Pas un mot des églises de Calais, de Béthune et d'Aire; ni de cette cathédrale de St-Omer, à laquelle tant de siècles ont payé leur tribut et dont ils ont fait une œuvre magnifique, malgré la variété de style : oubli d'autant plus regrettable qu'une note de sa part eût peut-être déterminé le gouvernement à s'occuper de cet intéressant édifice, dont le dépérissement s'opère chaque jour. Pas un mot non plus des églises moins considérables, mais très précieuses au point de vue archéologique, et conservées en assez grand nombre sur le sol artésien. Son silence, sur quelques monuments d'Arras, est plus étonnant encore. Pourquoi ne pas mentionner notre hôtel de ville, qui mérite bien un regard, malgré ses mutilations; l'église de St-Jean-Baptiste, dont certaines parties ne sont pas sans quelque valeur; mais surtout cette élégante chapelle des Bénédictines du Saint-Sacrement, admirable bijou d'architecture fleurie, que nous a légué notre habile compatriote, M. Alexandre Grigny, dont le nom devrait naturellement figurer sur des tablettes destinées à conserver le souvenir des gloires artistiques du pays. Sa récente construction n'explique pas suffisamment l'oubli du célèbre archéologue.

Si son court séjour parmi nous ne lui a pas permis de se livrer à une étude plus approfondie de nos monuments, il était utile de le dire pour l'honneur de la contrée et l'instruction du lecteur. Il aurait pu d'ailleurs, être renseigné à cet égard, par des hommes compétents dont plusieurs siègent dans cette savante assemblée, et par le bulletin de la statistique monumentale du Pas-de-Calais.

A propos de cette statistique, je dois une explication au célèbre archéologue, en ma qualité de membre de la commission des antiquités départementales. « Cette commission, dit M. de » Caumont, décrit quelques monuments, mais » elle laisse de côté les autres. Son travail n'est » donc pas une véritable statistique monumen- » tale. Il eût mieux valu explorer et décrire tous » les édifices, commune par commune et canton » par canton, comme je l'ai fait moi-même dans » le Calvados. »

Je demande d'abord si, pour mériter le nom de statistique, le travail de la commission devait nécessairement signaler tous les monuments, quelle qu'en fût la valeur? D'un autre côté, n'était-ce pas le surcharger, sans avantages pour la science, au risque d'ennuyer par une nomenclature fatigante et des détails dépourvus

d'intérêt ? N'était-ce pas s'exposer à le laisser inachevé par suite d'incidents imprévus, comme il est arrivé à plusieurs sociétés savantes dont les travaux furent arrêtés presque à leur début? M. de Caumont a suivi le plan qu'il regrette n'avoir pas été adopté par la commission du Pas-de-Calais, et il a réussi. Mais il est un de ces hommes qui ont le pouvoir de tout oser, et il y aurait de la témérité à prétendre au même succès en marchant dans la même voie.

La commission, du reste, est loin de rejeter la pensée de reproduire tous les monuments qui lui paraîtront mériter une attention sérieuse. Elle a pris au contraire, les moyens d'atteindre ce but, en ne mettant pas de pagination générale à ses bulletins, se ménageant par là la facilité d'y faire entrer plus tard toute espèce d'objets d'art, par ordre de date, ou de mérite, ou d'identité de style, ou enfin en les groupant par commune et par canton.

En commençant par faire un choix parmi les œuvres archéologiques du département, elle a cru intéresser plus vivement à son apparition dans le monde savant et faire ressortir davantage ses laborieuses recherches, se réservant de les compléter si l'avenir ne lui fait pas défaut.

Je désire que ces observations soient accueillies

avec bienveillance par l'illustre auteur du rapport que je viens d'examiner; car on ne saurait être indifférent à l'approbation de celui dont les jugements en archéologie sont de véritables arrêts. Je désire aussi, Messieurs, que ces observations vous paraissent, à vous-mêmes, justifier la marche suivie par la commission des antiquités départementales dans la composition de son bulletin.

# Philosophie Biblique

MISE EN REGARD

## DE LA PHILOSOPHIE RATIONALISTE,

Par M. l'abbé ROBITAILLE,

Membre résidant

Le désir de la science est naturel à l'homme. Ce sentiment, comme tout ce qui dépend du caractère et du génie des peuples, exerce sur eux un empire différent ; mais en se repliant sur eux-mêmes, tous l'aperçoivent gravé au fond de leur cœur. On le trouve à des degrès différents chez le laboureur, qui s'efforce de perfectionner la culture de son champ, comme dans le chimiste qui sonde les secrets de la nature ; dans le père de famille qui s'appliqne à la diriger dans la voie du bien, comme dans le savant qui étudie les mœurs des nations ; dans le citoyen paisible qui aspire au progrès de son art, comme

dans l'observateur avide qui vole à la découverte d'une terre inconnue.

Ce noble instinct ne doit pas être abondonné aux caprices de l'imagination, moins encore à l'ardeur inquiète d'un esprit aventureux, qui ne connaît ni règle, ni frein. Les connaissances profanes, quelque estimables qu'elles soient, quelques douces jouissances qu'elles procurent, ne peuvent pas être le premier objet des études de l'homme. Les payens eux-mêmes l'avaient compris. De là cet adage si connu : *Ab Jove principium.* Il est une science, en effet, sans laquelle toutes les autres sont insuffisantes et souvent funestes ; c'est celle de la religion, dont l'origine est céleste et que contiennent ces antiques et précieux monuments, appelés livres divins, parce qu'ils sont l'ouvrage de Dieu. C'est à la lecture de ces pages sacrées que se réalise le vœu d'un sage (saint Augustin) venu des ténèbres de l'infidélité à la lumière de l'Évangile. Là l'homme connaît son auteur ; il apprend ce qu'il est lui-même et quels devoirs lui impose sa haute destinée.

L'Écriture Sainte, dit Bossuet, est un trésor immense de vérités ; mais par une erreur d'autant plus imperceptible et plus commune, qu'elle prend sa source dans l'amour de soi, on s'attribue des connaissances qu'on lui doit à elle seule.

Fort de sa raison, on croit trouver en elle le principe des idées pures que l'on a sur la divinité et ses attributs, sur l'homme, sur sa nature et sur sa fin. Mais rappelons-nous l'époque où la sagesse éternelle voulut instruire la terre : consultons les livres regardés comme le dépôt sacré de la science de l'ancien monde, et nous verrons que, malgré leur vaste savoir, les sages de l'antiquité étaient étrangers aux notions devenues pour nous si familières.

En effet, ces philosophes tant renommés attribuent la formation de l'univers au hasard, à la nécessité, aux diverses combinaisons de la matière. Si dans la marche du monde, ils reconnaissent l'action d'un être suprême, ils en font un composé bizarre, un assemblage monstrueux, auquel une raison éclairée ne saurait donner un nom. C'est un Dieu impuissant, qui succombe sous le poids de son œuvre, laissant à des divinités subalternes des soins auxquels il ne peut se livrer ; un Dieu indifférent à ce qui se passe sur la terre, ou trop grand pour s'en occuper; tel qu'un monarque, retiré au fond de son palais, demeure étranger au gouvernement de ses Etats, dont il abandonne les rênes aux mains de ceux qui l'entourent, pour couler ses jours dans un honteux repos; un dieu-monstre, se multipliant

au gré d'une imagination en délire, peuplant les champs, les forêts, la mer, les fleuves, les fontaines, le foyer domestique, se reproduisant dans les créatures les plus abjectes et se traduisant en passions infâmes et cruelles à la fois. Cette croyance était générale ; car si quelques esprits supérieurs ont soupçonné l'unité de l'essence divine, ils ont cru devoir en dérober la connaissance à la multitude.

Les livres saints nous peignent l'auteur de la nature sous des traits bien différents ; toutes les idées qu'ils nous en donnent sont nobles et magnifiques. Il est celui qui est ; parce que seul il est Dieu et ne communique sa gloire à personne. Vérité suprême, toute vérité en découle comme de sa source. Son être précède les temps. A l'heure marquée il crée le monde en se jouant ; car sa voix s'est fait entendre au néant, et sa parole féconde a donné le mouvement et la vie à toute créature. Il parle et l'univers lui répond : me voici ; il veut et tous les êtres sont présents pour exécuter ses ordres. Son immensité, du reste, remplit tous les lieux ; en lui, tout se meut, tout vit, tout respire. De plus, rien n'échappe à ses regards ; il perce les ténèbres les plus épaisses ; et pénètre ce qu'il y a de plus caché dans les profondeurs de l'abîme comme dans

les hauteurs des cieux. Il possède tous les trésors de la science et ses ouvrages sont marqués au coin d'une sagesse infinie, à laquelle sont jointes l'innocence et la sainteté, dont il fait ses vêtements et qui forment cette beauté sans tâche, dont les beautés de la terre ne sont qu'un faible reflet.

A ce tableau des sublimes perfections de Dieu, l'Écriture ajoute ces attributs non moins admirables qui le montrent comme le père de tous les hommes. Sa Providence veille sur les ouvrages que sa main a formés et leur prodigue les soins les plus touchants. Il donne à l'insecte sa nourriture de chaque jour, à la plante sa sève vivifiante, au lis de la vallée l'éclat du trône de Salomon. Mais il réserve son amour pour l'être qu'il a daigné former à son image. Ses yeux sont fixés sur l'enfant au berceau, en même temps qu'il soutient les pas chancelants du vieillard. Il les garde comme la prunelle de son œil et ne permet pas qu'un seul de leurs cheveux tombe sans sa permission ; car, il fait de l'homme le roi de la nature et lui donne pour domaine l'univers entier.

En possession d'une vérité qui lui révèle l'auteur de son être et des merveilles du monde, l'homme est appelé à des conquêtes nouvelles. Un coin du voile qui couvre les mystérieuses

profondeurs de l'essence divine se lève devant lui ; il voit l'éternelle, l'ineffable génération du verbe divin, Dieu de Dieu, lumière de lumière, et consubstantiel à son père : car il lit ces paroles dans le début majestueux de l'évangile de Saint-Jean : « Au commencement était le verbe, » le verbe était en Dieu et le verbe était Dieu. »

Ces deux personnes divines s'unissent dans l'éternité par les liens d'un substantiel amour, d'où découle, par voie de procession, le Saint-Esprit, éternel comme le père, éternel comme le fils, avec lesquels il vit dans une inaltérable unité de nature, de puissance et de gloire.

La raison humaine ne sait pas, il est vrai, quel invisible anneau unit à une nature unique trois personnes distinctes, également adorables ; mais elle comprend que le flambeau de la foi est le guide à suivre dans l'étude des vérités de la révélation dont elle a reconnu l'authenticité, et s'abaissant devant les hauteurs de la science de Dieu, elle emprunte dans un élan d'admiration le langage inspiré de saint Paul et s'écrie : « O profondeur de la sagesse de Dieu ! Vos per- » fections, Seigneur, comme vos voies sont in- » connues à l'homme : je les adore à travers le » nuage qui les dérobe à ma vue. Mais en les » contemplant en énigme, un doux sentiment

» occupe mon âme. Un jour les ténèbres se dis-
» siperont ; les vérités, aujourd'hui l'objet de
» ma croyance, apparaîtront à découvert, et je
» verrai la lumière dans sa source même. »

Cette grande pensée, les livres saints la déposent dans le cœur de l'homme, en lui donnant les titres de sa noblesse. Ce n'est plus un aveugle destin qui le jette sur la terre, en lui cachant la raison de son être et la fin de sa création. Son origine est céleste, et il est dans ce monde la plus belle expression de la sagesse de son auteur, comme il est l'image la plus parfaite de sa substance. Loin de lui, ces faux-sages et leurs théories flétrissantes de l'humanité, qui ne voient en elle que les propriétés et les instincts de la brute! Loin ces doctrines dissolvantes, qui ne considèrant en nous que l'être qui passe, se brisent contre l'écueil de la mort, où elles n'offrent plus à l'âme alarmée que le spectre affreux du néant! Instruit à l'école des divines écritures, il a appris qu'outre cette substance passagère, cette forme extérieure, qui le met visiblement en contact avec les choses du temps, il possède une substance plus excellente, côté immortel de lui-même par lequel il touche à l'éternité.

Il faut le dire, toutefois, ces sublimes priviléges sont accompagnés d'imperfections qui

déparent une si belle œuvre, et on se demande pourquoi ce contraste frappant de tant de grandeur et de tant de bassesse. Ce problème dont les siècles de l'antiquité païenne ont vainement tenté de donner la solution s'explique ici comme un enseignement de l'enfance.

L'homme, dans l'ivresse d'un orgueil insensé, aspire à la science infinie et veut placer son trône à côté de celui de l'éternel. La punition suit de près son crime. La terre, frappée par la main qui l'a formée, devient une vallée de larmes ; la mort s'assied au berceau de l'humanité, dépouillée désormais des plus beaux dons de sa primitive origine ; et par un jugement incompréhensible, mais juste et incontestable, le premier coupable communique à ses descendans le mal qu'il recèle dans son sein, tel qu'un fleuve dont la source est empoisonnée, porte partout avec ses eaux impures la désolation et la mort

Au milieu de ces tristes révélations apparaît, comme l'aurore d'un bonheur nouveau et inconnu, la promesse d'un réparateur. Les prophètes l'annoncent ; ils en tracent le portrait fidèle, ils vont jusqu'à fixer d'une manière certaine l'époque où naîtra l'attente des nations, celui auquel les destinées du monde sont si étroitement liées. Bientôt les siècles d'épreuve

s'écoulent, soutenus par l'espérance d'un Rédempteur, et enfin le monde a donné naissance au Dieu de son salut

Oui, les échos de Juda ont répété cette étonnante parole : « Dieu a été vu sur la terre. » La nature a senti sa présence et subi ses volontés. A sa voix les vents ont fui, la mer a calmé ses flots, le soleil s'est voilé, la mort, perdant ses imprescriptibles droits, a vu ravir ses victimes à la nuit des tombeaux. L'histoire a enregistré ces faits éclatants, témoignages irrécusables de sa divinité, mais elle a aussi conservé le souvenir de ses vertus si nobles et si touchantes à la fois. Sa douceur inaltérable, sa tendre compassion pour les malheureux, son dévouement pour l'humanité, son invincible patience au milieu des privations et des tourments, et ce courage héroïque qui lui fait souffrir la mort non avec le dédain de l'orgueil, mais avec le calme de l'innocence.

Ainsi, l'homme n'est plus à lui-même une énigme ; il connaît le principe de son être et ses hautes destinées. Mais comment atteindra-t-il ce but vers lequel il s'élance de toute l'intensité de ses désirs? Qui lui tracera le chemin du bonheur véritable ? Qui dirigera ses pas incertains et placera sur son passage des jalons protecteurs,

pour le préserver des égarements funestes de l'ignorance et des passions? C'est encore la Sainte Écriture.

Les sages avaient bien tracé à leurs disciples des règles de conduite : mais que sont ces enseignements auprès de ce code divin, où règne une morale si pure et si parfaite? Que sont les ouvrages de Lycurgue, de Solon, de Platon et de Socrate, si on les compare aux livres de l'ancien et surtout du nouveau testament? Au milieu de préceptes vraiment dignes de la raison, que de concessions qui alarment la pudeur, que de lois opposées à l'équité naturelle, que de honteux mystères dans les joies publiques et jusque dans le culte de la divinité! Que tout cela est éloigné de cette législation évangélique si sage, si en harmonie avec la dignité et les besoins des nations comme des individus ; de ces hommages si majestueux, rendus au vrai Dieu ; de ces rapports touchants établis entre le créateur et sa créature, de ces relations diverses qui unissent l'homme à l'homme, à la famille et à la société! Ici surtout qu'elle est admirable la doctrine des vrais disciples de l'Evangile! Voyez la à l'œuvre dans un de ces hommes qu'elle a formés : ses biens, il s'en dépouille, pour les verser dans le sein du pauvre ; ses joies, il les partage avec

ceux dont le cœur est flétri par la douleur ; ses consolations, il les donne à la veuve et à l'orphelin. Il sait au besoin sacrifier sa dignité, son repos, sa vie même. Ainsi, il se dérobera aux jouissances de la famille, quittera sa patrie et franchira les mers pour porter aux peuples barbares le bienfait de la vérité et de la civilisation.

Il a de plus des devoirs à remplir à l'égard de lui-même : combattre les prétentions exagérées de la raison, calmer les orages intérieurs d'un cœur passionné, éteindre, ou du moins ralentir le foyer du mal, allumé par la dégradation de son origine, opposer à l'orgueil l'humilité, à la soif des honneurs la modestie, aux saillies de son caractère la modération, aux revers la patience, aux épreuves de toutes sorte l'énergie et la constance.

Telle est la philosophie des livres saints, seule digne de l'homme, parce que seule elle explique parfaitement les mystères de son origine et le conduit sûrement à la fin pour laquelle il est créé.

A l'apparition des enseignements du christianisme, la science humaine s'émut. Depuis long-temps, maîtresse du monde intellectuel, et en possession de tracer aux hommes les règles de la sagesse, elle vit avec un étonnement mêlé

de stupeur, cet ensemble de doctrines, inconnues aux écoles de l'Egypte, de la Grèce et de l'Italie, qui expliquaient les plus hautes questions philosophiques et les difficiles problèmes devant lesquels s'étaient arrêtés les sages des âges précédents. Les idées contenues dans les livres saints, concernant l'auteur et le mode de la création, l'origine, la nature et la destinée de l'homme, les principes de la morale et leurs déductions relatives à l'individu, à la famille et à la société, étaient si nettes, si précises, si positives; elles jetaient une si vive lumière sur le terrain de la philosophie, où tant d'esprits éminents s'étaient livrés, pendant des siècles, à des recherches infructueuses, qu'elles produisirent un effet immense sur les savants et la multitude elle-même. Un petit nombre de ceux, qu'on voyait à la tête du mouvement scientifique, en subirent immédiatement la puissance, et, comprenant, à la vue d'un symbole si simple et si complet à la fois, la vanité de leurs études, ils embrassèrent la nouvelle doctrine, où ils trouvaient les véritables bases des connaissances humaines. Bientôt les masses s'ébranlèrent sous l'empire de la parole ardente des apôtres, et le premier siècle de l'ère vulgaire n'était pas encore écoulé, que déjà l'Évangile illuminait toutes les contrées connues et s'imposait à l'Univers entier.

En général, cependant, les écoles opposèrent une grande résistance aux envahissements d'un enseignement qui brisait avec tout le passé philosophique, et dès ce moment commença cette lutte de la raison humaine, que l'on retrouve dans presque toutes les pages de l'histoire, et qui, après dix-huit siècles, se montre encore aussi animée qu'à son origine.

Montrer les phases diverses et les péripéties de cette lutte, mettre en lumière les nombreux systèmes qui se sont partagé les esprits et ont encore une influence quelconque sur la marche de l'humanité toute entière, ce serait un travail trop long, et, d'ailleurs, inutile, au point de vue de la question qui nous occupe. Pour apprécier convenablement les efforts de la science et les résultats de ses investigations, il suffira de tracer quelques grandes lignes qui indiquent le terrain exploré par elle et les routes diverses qu'elle y a suivies à travers les siècles. Ainsi, s'arrêter aux écoles les plus célèbres de l'antiquité, faire voir leur affinité, leur liaisou intime avec les opinions modernes les plus accréditées, ce sera mettre en regard de la philosophie chrétienne ce que la raison de l'homme, abandonnée à elle-même et marchant en dehors des vraies traditions sociales, a trouvé de plus propre à éclairer l'intelligence

et à la diriger dans l'étude et la solution des problèmes qu'elle rencontre.

Peut-on dire, d'abord, que la philosophie épicurienne ait tracé dans les champs de la science un sillon assez profond pour être signalée comme une école sérieuse, ayant son point de départ et son symbole déterminé? Si, dans la pratique elle a compté et compte encore aujourd'hui de nombreux adeptes, a-t-elle été soutenue comme une théorie et formulée comme système ? Lucrèce l'a tenté sans succès ; car si son livre a réuni des suffrages, même dans notre siècle, c'est plutôt au point de vue du mérite littéraire que comme production philosophique. Néanmoins, les diverses sectes du gnosticisme, du manichéisme et du dualisme des premiers siècles de l'ère vulgaire ont avec elle des points de contact frappants. Et le mahométisme, de son côté, est fortement imprégné des doctrines qui font consister le vrai bonheur dans la jouissance des plaisirs des sens.

Quoiqu'il en soit, cette philosophie, pure, à son début, dans les idées d'Epicure, qui mettait la fin de l'homme dans l'étude de la vérité, dégénéra bientôt en une véritable débauche d'esprit, source d'une profonde dégradation morale ; en sorte que, depuis longtemps, dans notre

langue, les mots voluptueux et épicurien sont synonimes. Elle était, du reste, fortement empreinte d'athéïsme, comme le prouvent les ouvrages de Lucrèce; caractère par lequel elle se rapproche d'une école dont nous allons parler.

L'athéïsme a-t-il jamais existé comme doctrine dont quelques hommes se seraient démontré la vérité? On peut assurément en douter; car où sont les preuves de la non-existence de Dieu? Toutefois, l'école athée offre des noms connus: Protagore, Démocrite, Épicure, Lucrèce, Pline le Jeune, parmi les anciens; et parmi les modernes, Cardan, Viviani, Thomas Hobbe, Spinosa, et une partie des philosophes du dix-huitième siècle. Non qu'ils eussent foi dans leurs idées, comme on peut le voir dans les lettres d'Helvétius, de d'Alembert, de Diderot et autres de la même école; mais ils rejetaient tout dogmatisme à cet égard et semblaient flotter incertains, ou plutôt, selon l'expression de La Bruyère, «indolents» devant cette vérité si fondamentale.

L'école matérialiste remonte bien haut dans les annales de la science. On trouve cette doctrine chez la plupart des philosophes de l'antiquité, à l'exception de Platon et de ses disciples. On sait qu'elle consiste à regarder les phéno-

mènes intellectuels, la pensée, le sentiment et la volonté, comme les attributs, le produit de la matière; qu'elle a été reprise en sous-œuvre et systématisée par Épicure et ses adeptes, et que de nos jours elle compte un grand nombre de partisans, principalement dans certaines écoles de médecine. Locke n'ose dire si la pensée est incompatible avec l'essence de la matière et croirait donner des bornes à la puissance divine, s'il affirmait le contraire. L'école écossaise paraît ajourner la question de la nature de l'âme. Kant lui-même et toutes les écoles allemandes représentées par Fichte, Schelling et Hégel ont des principes opposés au véritable spiritualisme.

Le scepticisme, comme système est attribué à Pyrrhon, d'où il est souvent appelé Pyrrhonisme. Son principe fondamental est de ne rien affirmer, mais de tenir l'esprit en suspens sur sur chaque chose. On a souvent demandé s'il était possible d'arriver à un doute universel et absolu et on a toujours répondu négativement à cette question ; parce que ce doute conduirait à la ruine totale de l'intelligence.

Cependant le scepticisme, en fait de vérités métaphysiques et morales a été érigé en théorie par les anciens philosophes et dans les siècles suivants. Une nombreuse école, datant de David

Hume, au XVIII^me siècle, à laquelle Bayle a donné son nom, soutient que tout ce qu'on regarde comme vérité sur Dieu, sur l'homme et sur l'Univers peut être combattu par des raisons aussi puissantes que celles dont on se sert pour l'établir, d'où suit la nécessité de douter de tout.

Avant de passer en revue les opinions anciennes qui ont jeté de plus profondes racines dans le sol et se reproduisent sous de nouvelles formules, au sein de la société actuelle avec une énergie et une puissance qu'on ne saurait méconnaître, il est bon de se demander quelles données vraiment philosophiques ressortent des doctrines dont nous venons de donner l'analyse, quelles en sont les bases, les conditions et les résultats? Que nous apprennent-elles sur les vérités les plus fondamentales? Quel est l'auteur de la nature? Qu'est-ce que l'homme? D'où vient-il? Où va-t-il? Y a-t-il une autre vie au-delà du tombeau? L'être intelligent diffère-t-il de la brute? Aura-t-il une autre destinée? La vertu et le vice sont-ils choses indifférentes, et l'idée de la morale est-elle distincte de celle de l'utile? Questions sur lesquelles tous ces systèmes gardent le silence, ou contiennent des solutions inacceptables et vraiment désespérantes.

Mais à côté de ces écoles si évidemment impuissantes à établir les principes les plus élémentaires, on en vit paraître une à Alexandrie dans les premiers siècles du christianisme, dont Potamon et Plotin furent les chefs, et qui eut pour objet de composer d'éléments pris dans toutes les philosophies connues, sans excepter celles des livres saints, une philosophie nouvelle à laquelle on donna le nom d'Eclectisme. Dans ce choix de doctrines recueillies chez tous les peuples, on reconnaissait de nombreuses traces du panthéisme, formulé dans l'Inde aux siècles antérieurs, avec une forte aspiration vers un progrès indéfini, conséquence immédiate de l'éclectisme, dont le principe est l'agglomération de toutes les idées vraies qui se font jour dans le monde savant, pour former une magnifique synthèse de toutes les conceptions humaines. Cet enseignement avait quelque chose de séduisant et même un côté très-utile, si on l'avait renfermé dans de justes limites. Mais on lui donna uniquement pour bases les données rationalistes et on l'étendit aux vérités religieuses les plus fondamentales ; en sorte qu'au lieu d'un bel édifice, harmonisé dans ses parties diverses, on fit un assemblage monstrueux de notions contradictoires, qu'une intelligence éclairée ne pou-

vait admettre. Ce système, néanmoins, fut adopté par la célèbre école d'Athènes et propagé avec ardeur par tous les philosophes, jusqu'au règne de Justinien, dont les édits sévères prohibèrent tout enseignement opposé aux traditions bibliques. Les incursions des barbares et la prépondérance des doctrines catholiques laissèrent peu de place aux spéculations purement philosophiques pendant les diverses époques du moyen-âge. Mais aux siècles derniers, la raison sortit de l'état de contrainte, où elle avait été réduite et recommença la lutte avec plus de vivacité que jamais. Elle produisit hardiment son programme et le donna comme inconnu à toute l'antiquité, afin de lui concilier plus d'intérêt. C'était un mensonge. Ces brillantes théories n'avaient de de nouveau que les formules, quant au fond elles venaient des Indes et des écoles de l'ancienne Grèce. Les nouveaux philosophes s'appelèrent rationalistes ; c'est-à-dire, qu'ils faisaient profession de marcher au seul flambeau de la raison humaine, ou de n'admettre que ce qu'elle conçoit clairement par ses seules forces naturelles.

Sous ce nom commun toutefois, l'armée philosophique fut loin de se trouver compacte et de se grouper autour d'un même symbole. Il y avait au contraire, parmi eux, des nuances pro-

fondes; car s'ils se réunissaient sur le point fondamental du rationalisme, ils ne tardaient pas à se diviser dans ses applications les plus immédiates; de là les dénominations principales d'éclectiques, de panthéïstes et de progressistes, qui subsistent encore aujourd'hui, où ces trois grandes divisions se partagent le monde philosophique, bien que la doctrine du progrès paraisse être pour le moment la dernière formule de la science et celle qui compte le plus de défenseurs actifs.

Les éclectiques actuels, différant par le langage et par les formes de ceux d'Alexandrie et d'Athènes, adoptent le même point de départ que leurs devanciers. Leur philosophie est la réunion de tous les principes épars dans les divers systèmes connus, et comme le résumé de toutes les opinions qu'ils croient conformes à la vérité; ce qui leur permet de puiser à pleines mains dans l'enseignement chrétien, tout en faisant une large part aux découvertes de l'esprit humain, auquel ils attribuent faussement une foule de connaissances dues aux seules lumières de la révélation.

Le panthéïsme fait du monde le développement de la substance de Dieu, comme il faut le conclure de l'étymologie du mot lui-même. Si Dieu,

en effet, est l'unique substance, tous les autres êtres n'en étant que des modifications, il suit que Dieu n'est pas réellement distinct du monde, qu'il est tout dans le monde, ou que tout y est Dieu.

Quoiqu'en disent les philosophes français, après leurs confrères d'outre-Rhin, ce système était vieux déjà à la naissance du christianisme. La forme la plus ancienne du panthéïsme, ou la théorie de l'émanation, qui fait de l'Univers une génération, une germination, ou une évolution de la substance divine, est le fond de toutes les cosmogonies orientales, et on la retrouve dans l'Inde, la Perse et l'Egypte, d'où elle passa, diversement modifiée par le mélange des doctrines grecques et des idées chrétiennes, dans l'école néoplatonicienne et dans la plupart des sectes gnostiques. Spinosa, et plus tard l'école Kantiste, dont plusieurs philosophes français subirent l'influence, l'ont revêtue d'une forme plus scientifique et plus rationnelle; mais ils n'en ont pas changé les principes constitutifs.

Le progrès, auquel depuis quelque temps surtout on donne le nom d'*indéfini*, est le terrain sur lequel on rencontre la science actuelle. On ne parle plus que de l'indéfini; indéfini dans le passé du monde, indéfini dans l'état présent de

l'humanité, indéfini dans son avenir. Cette doctrine se formule dans les livres, fait l'objet de thèses publiques, se reproduit dans les entretiens familiers et semble être comme un drapeau sous lequel veut marcher le monde savant tout entier.

Néanmoins, ce mot progrès indéfini, ou le sens qu'on y attache généralement, peut-il constituer un système sérieux ? L'indéfini, ou les indéfinis divers, qu'on nous révèle chaque jour avec tant de confiance, contiennent-ils des notions véritables ? Est-il possible d'en faire sortir des idées propres à former un corps de doctrine? N'est-ce pas au contraire l'absence complète de toute idée certaine, l'indéfini étant opposé à toute définition, sans laquelle il ne saurait y avoir de vérités pour l'intelligence? D'où il suit rigoureusement que dans le système du progrès indéfini il n'y a pas sur la terre de vérités absolues, ni par conséquent de bien et de mal absolu.

Mettons maintenant en présence ces conceptions diverses de la philosophie rationaliste et les données bibliques, c'est-à-dire la philosophie des livres saints que nous avons exposée sommairement en commençant.

Toute philosophie sérieuse doit nécessairement faire connaître l'origine de l'humanité, le dernier terme de son existence, sa destinée défini-

tive, les lois de son développement historique, métaphysique et moral, ou, autrement, les moyens d'atteindre le but vers lequel elle doit tendre. Or, que nous dit la science actuelle sur ces hautes questions ?

Pour les uns, l'homme est le produit des forces de la nature : avant d'arriver à la forme que nous lui voyons, il a dû passer par tous les degrés inférieurs de la série des êtres. A l'origine, il vivait dans un état voisin de celui des animaux ; mais, à la vue des phénomènes extérieurs, il s'éveilla à la vie de la pensée, et la pensée, dans son développement graduel et progressif, se révéla successivement sous des formes de plus en plus parfaites.

Dans cette cosmogonie, qui nous ramène aux plus mauvais jours du moderne et de l'ancien matérialisme, la nature apparaît seule comme agent primitif, donnant l'être à l'Univers. L'homme sort de son action, d'abord informe et inerte, puis doué d'un mouvement semblable à celui de la végétation des plantes, pour passer de là au règne animal et arriver enfin, après une longue série de transformations, à l'état de créature intelligente.

Pour les autres, le monde n'est pas une substance véritable, mais la simple modification

de la substance de Dieu. C'est un reflet, un rayon échappé de son sein, sans cesser de lui appartenir, comme la branche sortie du tronc par l'effet de la sève naturelle ne cesse pas de faire un seul tout avec lui. L'Univers est un jet du ciel, une émanation de l'être immense hors duquel rien n'a l'être, un produit nécessaire de sa puissance d'expansion. Mais qu'entend-on par-là ? Est-ce quelque chose de semblable à la germination d'une semence, à l'éclosion d'un germe, à l'épanouissement d'une fleur ? Ces images sont-elles vraies ou ne sont-elles que des symboles ? Ne s'agit-il, dans cette opinion, que d'une création intellectuelle sans réalité extérieure ou physique ? Dans la première hypothèse, tout est divin dans le monde, le monde lui-même étant une partie de la divinité, ou la modification nécessaire de l'être divin. Dans la seconde, l'Univers n'est plus qu'un fantôme dépourvu de toute réalité objective, et n'ayant d'être que dans la puissance du moi humain ou dans les régions spéculatives de sa subjectivité.

Enfin si on interroge les défenseurs du progrès indéfini sur le point de départ de l'humanité, on ne rencontre également que des mystères profonds. L'indéfini dans la série des siècles antérieurs à son existence, l'indéfini dans les attri-

buts de sa nature, l'indéfini dans les conditions de son perfectionnement, l'indéfini dans les évolutions diverses par lesquelles elle est arrivée à la vie intellectuelle et morale. L'indéfini ou le vague partout, voilà le nouveau programme de la science humaine sur la création en général et sur celle de l'homme en particulier.

Ce programme n'est ni plus positif, ni plus net, ni plus saisissable en ce qui regarde la destinée ou la fin dernière de l'humanité, qu'en ce qui concerne son origine ? Le progrès, en effet, ne se conçoit que comme un acheminement vers un terme définitif, comme un mouvement partant d'un point donné pour atteindre un but déterminé à l'avance, autrement ce serait une marche sans commencement et sans fin, des aspirations sans limite ni dans le passé, ni dans l'avenir, des efforts sans motifs et sans résultats, véritable travail de Sisyphe dans la durée de siècles indéfinis. Cependant ce sont là les formules adoptées par les panthéïstes et les progressistes pour exposer leur système. Selon eux, l'humanité, partie d'un point inconnu, s'avance progressivement vers un terme qui fuit toujours devant elle. Les individus disparaissent, les générations s'évanouissent, les formes passagères de la substance absolue sont successivement

remplacées par des formes nouvelles, sans que rien puisse arrêter ce roulement perpétuel des individus et des peuples. La société se perfectionne, mais les auteurs de ce perfectionnement ne sont pas destinés à recueillir le fruit de leurs labeurs, car les individus, les nations et les États ne sont que les moments déterminés de l'évolution éternelle de la substance divine, et chaque moment est un passage et une préparation, à un moment postérieur, auquel succéderont des moments indéfinis. Tel est le symbole de nos modernes philosophes sur l'avenir de l'humanitè, symbole nouveau dans la manière de se formuler, mais dont il est facile d'apercevoir les points de contact avec celui des défenseurs de l'ancienne métempsychose.

Dans une pareille philosophie il n'y a pas de place pour la morale; car, à l'exception du principe de l'identité universelle, tout est sujet au changement. Ce qui est vrai et bon aujourd'hui peut ne l'être plus demain, les systèmes qui se contredisent n'étant que des formes transitoires du vrai, du bon et du beau. Ainsi, la morale, la vérité, le droit, le bonheur, le bien et le mal, sont des phénomènes passagers, restreints aux temps et aux lieux, dépendants des circonstances et soumis à la loi fondamentale du progrès.

L'individu, la famille, la société civile, la société religieuse, ne sont que des particularités fugitives, des formes idéales, dont il ne reste plus rien après leur disparition de ce monde, par l'effet des évolutions successives et nécessaires de tous les êtres qui composent l'Univers.

Trois conditions, du reste, sont indispensables à l'existence d'une loi morale, un principe supérieur imposant l'obligation, la liberté dans la créature à qui elle est imposée et une sanction suffisante. Or, aucune de ces choses n'existe dans la doctrine du progrès. Il n'y a pas de principe supérieur, imposant une obligation permanente, puisque la base du système est la mobilité incessante et l'évolution successive des êtres; il n'y a pas de liberté dans l'individu entraîné nécessairement par le flux et le reflux du mouvement imprimé au monde; il n'y a pas non plus de sanction dans cette absence d'état permanent de punition et de récompense. Ainsi on n'a qu'une morale illusoire, une liberté nominale, un Dieu sans pouvoir législatif, et par conséquent on manque de notions certaines sur les conditions du perfectionnement de l'humanité et les voies qu'elle doit parcourir pour remplir sa destinée suprême.

La plupart des partisans de ces théories nébu-

leuses avouent sans détour qu'elles ne sauraient être le partage de tous les hommes; et par suite de cette conviction, ils scindent le monde en deux catégories inégales en nombre; mettant d'un côté les intelligences d'élite, à qui ils adjugent pour règle de croyance et d'action les inspirations de la raison pure, ou les enseignements du progrès; et de l'autre, le reste du genre humain, condamné à demeurer dans les degrés inférieurs de la science, ou dans les régions du sentiment religieux au-delà duquel il ne saurait s'élever; admettant ainsi des directions opposées, des vérités en désaccord entre elles et effaçant par là-même la différence radicale des contradictoires.

Nous venons de tracer le tableau analytique des doctrines que la philosophie rationaliste nous offre comme le dernier mot de la science humaine et le résultat de ses investigations depuis des siècles. Il y a loin de là à cet enseignement si simple et si digne à la fois qui naît des traditions de la philosophie biblique. Ici, comme on l'a vu, tout se suit, tout s'enchaîne, tout s'explique sans effort, tout repose sur les conditions d'existence de l'humanité et sur les données historiques de tous les peuples.

1° Au sommet de l'édifice, un être souverai-

nement parfait, sans commencement comme sans fin, se détermine, il y a six mille ans, à agir en dehors de lui-même; et de son action toute puissante sur le néant sort le monde avec tout ce qu'il contient. Chaque créature, nécessairement dépendante de son auteur, et unie à lui par des liens étroits, a néanmoins son être propre, sa substance distincte, sa réalité subjective et objective, par où se comprend le monde des esprits et des corps. L'homme n'arrive pas à la vie de la pensée par des transformations successives et des évolutions indéfinies; il est créé dans la plénitude de l'âge et doué des attributs qui le mettent immédiatement en rapport avec le Dieu dont il reçoit l'existence et les êtres divers qui l'environnent.

2° La fin de la création est connue au berceau du monde. L'humanité ne marchera pas un seul instant au hasard, ni vers un but indéfini, dont elle ignore la nature : nécessairement active et intelligente, elle aspire à la contemplation de la vérité sans nuage et à la jouissance d'un bonheur sans terme.

3° Les moyens d'atteindre ce noble but lui sont préparés dans un ensemble de dons divins et de lois diverses, qui lui indiquent la route à suivre et lui aident à la parcourir, lui laissant à

côté de la connaissance du devoir, la liberté entière de l'accomplir, ou de s'en éloigner. Notions précieuses, qui expliquent l'histoire de sa chute et de sa réparation par le verbe divin, et par suite celle de ses erreurs, de ses maux et de ses espérances.

Ainsi les conditions du développement de l'humanité apparaissent clairement établies et contiennent la véritable idée du progrès, qui ne peut être qu'une marche en avant d'un point de départ connu vers un état de perfection définitive. Donc l'homme cultivera ses aptitudes pour le bien et pour le beau, il perfectionnera chaque jour son esprit et son cœur, au prix de ses travaux et de ses sacrifices, et il arrivera enfin à l'état permanent de la récompense.

# LECTURES

*Faites en Séance Publique*

Le 27 Août 1856.

# DISCOURS D'OUVERTURE

PRONONCÉ

Par M. le Colonel **RÉPÉCAUD**,

Président de l'Académie,

DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 29 AOUT 1856.

MESSIEURS,

Si les Académies provinciales ne peuvent prétendre à l'honneur de produire des chefs-d'œuvre d'art ou de littérature, de faire de ces découvertes scientifiques qui font époque dans l'histoire des progrès de la société, elles ont une mission qui, pour être plus modeste, n'est pas sans utilité : elles poursuivent le but de leur institution, en encourageant, par divers moyens, les personnes studieuses, et stimulant leur zèle par l'appât des palmes qu'elles distribuent, en recueillant dans les bulletins ou mémoires qu'elles publient, les faits et les observations qui peuvent être des éléments de progrès, en échangeant,

entr'elles, ces mémoires, pour que ce qu'ils renferment d'utile soit profitable à tous, et que l'erreur, si elle y pénètre, soit combattue, l'inexactitude rectifiée.

Les séances publiques des Académies ont particulièrement pour objet la diffusion des connaissances récemment acquises; elles offrent une occasion naturelle de récapituler les nouvelles découvertes scientifiques, de décrire les travaux importants récemment exécutés ou qui sont en cours d'exécution, de discuter les projets d'une utilité générale dont la réalisation paraît prochaine.

C'est ainsi que (en 1847), dans le discours d'ouverture d'une de ces séances publiques, je parlais de la découverte d'une nouvelle planète, par un astronome, qui est un membre honoraire de cette Académie : je disais qu'avant M. Leverrier, une seule grande planète avait été ajoutée à celles connues dans les temps les plus anciens, celle aperçue, en 1781, par le célèbre sir Williams Herschel, et qui, annoncée par lui, comme étant une comète, avait été mise au rang qui lui appartient par un astronome français, De Saron.

Je disais aussi qu'en outre des huit grandes planètes il en existait d'autres qui, à cause de leur petitesse, ne sont visibles qu'au moyen de

puissants instruments ; que, le premier jour du siècle actuel, la première de ces planètes minuscules avait été vue par l'astronome Piazzi de Palerme, que huit autres avaient été successivement découvertes dans la même zône, et que l'on avait supposé assez naturellement que le groupe de ces petits astres se compose des débris d'une grande planète, dont l'illustre Képler avait soupçonné l'existence. Si je répète aujourd'hui, en quelques mots, ce que j'ai dit avec bien plus de développements, il y a neuf ans, c'est que j'ai à ajouter que le nombre de ces petites planètes connues augmente incessamment, et qu'il est maintenant de trente-sept.

Mais, dira-t-on, si une planète a été brisée par le choc d'une comète ou par l'effet d'une explosion, n'est-il pas à craindre que le globe que nous habitons ne subisse le même sort ? Que l'on se rassure à ce sujet : le choc d'une comète ne doit plus être redouté depuis que le savant Herschel a reconnu que la matière qui compose un de ces astres errants est si tenue, si subtile, qu'il n'a pas craint d'évaluer à quelques kilogrammes, et même à moins d'un kilogramme, le poids de sa masse entière mise en contact avec la terre. Mais le danger d'une explosion n'est-il pas plus sérieux ?

La cause d'une explosion existe, on ne peut en disconvenir, elle est manifestée par les tremblements de terre et par les volcans, et elle serait plus redoutable si elle rencontrait plus de résistance, parce que la force expansive s'accumulerait et agirait finalement avec plus de violence ; mais la croûte terrestre qui enveloppe le foyer de cette force, a fort peu d'épaisseur comparativement au rayon du globe, elle n'oppose pas partout une égale résistance, et là où elle est moins résistante, s'ouvre un cratère, lorsque les cratères anciens, plus ou moins obstrués, ne donnent plus une issue suffisante aux matières incandescentes qui tendent à s'échapper du sein de la terre. Ces cratères de volcans sont des soupapes de sûreté qui préservent le globe d'une explosion, et l'on peut dire que si la planète imaginée par Képler a jamais existé et si elle a été détruite par l'action d'une force expansive agissant dans son intérieur, c'est que la croûte solide qui l'enveloppait avait plus d'épaisseur et opposait, dans tous les sens, à cette force, une résistance plus égale que ne le fait la croûte terrestre à une force semblable.

Au reste, la supposition du morcellement violent de cette planète hypothétique n'est qu'une sorte d'explication d'un fait observé qui semblait

en désaccord avec la loi qui régit notre système planétaire, et quand on considère la prodigieuse variété qui existe dans les œuvres de la création, on peut bien croire qu'il a plu au divin Créateur de placer au centre des huit grandes planètes, au lieu d'une neuvième planète, grande aussi, et qui semblait y avoir sa place marquée par les lois de la gravitation, un groupe nombreux de petites planètes qui, par leur nombre, suppléent à leur exiguité relative.

Si les découvertes des astronomes nous font connaître et admirer la grandeur et la magnificence des œuvres de l'Être par excellence, de l'Être éternel qui a créé les corps célestes et qui régit leurs mouvements par des lois invariables, elles nous donnent aussi une haute idée de la dignité de l'homme, de cette créature privilégiée que Dieu a doué d'un degré d'intelligence qui lui permet de déchiffrer peu à peu les secrets de la nature.

Les mêmes sentiments ne doivent-ils pas nous animer quand nous arrêtons notre pensée sur les objets qui nous entourent, sur les merveilles que les physiciens y découvrent et nous révèlent, sur les forces naturelles que l'observation des phénomènes nous manifeste, enfin sur l'intelligent et utile emploi de ces forces qui viennent suppléer à notre faiblesse.

Ainsi la force expansive de la vapeur, maintenant soumise à la volonté de l'homme, sert de véhicule à des machines dont la puissance est irrésistible, la régularité d'action parfaite, et l'on sait quels prodigieux résultats sont dus à l'usage qu'on en fait dans les usines, comment cette force entraîne ces machines elles-mêmes et nous avec elles, sur les mers comme sur la terre, avec une rapidité qui n'est pas sans danger, mais qui procure de grands avantages à la société humaine.

A l'eau vaporisée, on a essayé de substituer différents gaz ; mais, jusqu'à présent, cette vapeur a conservé sa supériorité, comme agent moteur, et il en a été de même lorsqu'on a voulu remplacer, sur les chemins à rails, sa force expansive par la pression d'une colonne d'air : ce n'est pas la force résultant du poids de cette colonne atmosphérique qui a fait défaut, c'est l'appareil imaginé pour appliquer cette force qui était défectueux.

Un mécanicien qui avait été membre de notre Société académique et qui avait fondé, en cette ville, un grand atelier de construction de machines, a bien cherché à perfectionner cet appareil, et le moyen imaginé par lui, à cet effet, était ingénieux ; mais le succès n'a pas répondu à son attente.

De même que les inventeurs du premier appareil qui, exécuté en Irlande, a été imité près de Paris, à Saint-Germain, M. Hallette rejetait l'emploi des machines mobiles, sur les routes de niveau, comme sur les rampes les plus rapides et croyait qu'une seule voie suffirait même sur les routes les plus fréquentées. Il y a là une double erreur, et je l'ai signalée : ainsi je pense que les machines fixes ne doivent être employées que sur les rampes trop rapides pour les machines mobiles, comme auxiliaires de celle-ci, pour éviter soit de longs détours, soit la construction de ponts, pour franchir des vallées profondes ou le percement de montagnes, par des tunnels d'une grande longueur. Dans tout autre cas, rien ne peut remplacer ce qu'on appelle improprement une locomotive.

Mais, qu'ai-je dit, en attribuant à l'air, à l'eau, aux gaz, la vertu génératrice des forces que nous utilisons ! L'air, l'eau, toutes les substances matérielles ne seraient que des êtres inactifs, inertes, s'ils n'étaient eux-mêmes animés par des forces à jamais mystérieuses que nous ne connaissons que par leurs effets, et que la science est cependant parvenue à mesurer. C'est la force attractive appelée gravité qui donne à l'air et à l'eau, ~~en les dilatant~~, la faculté de produire le mouve-

ment ; c'est une force qu'on ne sait désigner que par le nom de chaleur et dont on ne comprend l'action qu'en imaginant l'existence d'une substance, dirai-je immatérielle? qu'on appelle calorique. C'est le calorique qui produit la vapeur de l'eau et les différents gaz, et leur communique sa force d'expansion. Mais le calorique n'est pas la seule substance éthérée imaginée par les physiciens pour expliquer les phénomènes qu'ils observent, ils ont eu besoin de supposer qu'il existe un fluide lumineux, un fluide galvanique, des fluides magnétiques et électriques.

Considérant que la nature n'est pas moins simple dans les moyens qu'elle emploie, que grande et magnifique dans les effets qu'elle produit, j'ai toujours été disposé à croire qu'il n'existe qu'un seul agent de cette espèce, un seul fluide éthéré, dont le Créateur a bien su diversifier l'action et dont il se serait passé, si telle eût été sa volonté toute puissante. Si ces fluides agissent diversement, si leur action se manifeste ordinairement par des effets différents, souvent aussi ils produisent des effets de même nature. Ne peut-on pas penser que le fluide lumineux n'est peut-être que le calorique en mouvement ? Et cependant il n'est pas, comme le

calorique, un agent moteur soumis, par la science, à la volonté de l'homme. N'y a-t-il pas d'intimes rapports entre le fluide électrique et celui de la lumière? Tous deux éclairent et tous deux se meuvent avec une rapidité qui étonne l'imagination la plus hardie.

Le fluide électrique peut, comme le calorique, fournir une force à l'industrie, une force bien moins intense, il est vrai, que, cependant, on a cherché à utiliser pour imprimer le mouvement aux navires, essai infructueux, mais qu'on renouvelle avec quelqu'apparence de succès.

A l'Exposition universelle de Paris, on a pu voir une sorte de mouvement perpétuel, produit par l'action électrique, mais autant vaudrait une simple pendule, jusqu'à ce qu'on ait trouvé une application utile, un usage spécial de ce faible appareil.

Ce qui donne du prix à une force, mise à la disposition de l'homme, ce n'est pas toujours l'intensité de cette force, c'est souvent, c'est surtout sa nature, sa cause productrice, le mode de son action, la faculté d'interrompre cette action.

Ainsi, grâce à de récentes découvertes, que j'indiquerai succinctement, la force électrique ou électro-magnétique, malgré sa faiblesse relative, est devenue l'agent mystérieux d'un ap-

pareil réellement merveilleux : on comprend que je veux parler de la télégraphie électrique.

Le fer s'aimante lentement et conserve longtemps ses propriétés attractives et répulsives; un physicien allemand ayant reconnu qu'au moyen de l'électricité un cylindre de fer doux pouvait instantanément être aimanté et aussi rapidement être dépouillé de sa vertu magnétique, et le savant Arago, ayant imaginé un moyen de donner plus de force à cet aimant transitoire, la télégraphie électrique a bientôt atteint un degré de perfection qui, à juste titre, a excité l'étonnement universel. Qui aurait jamais pu prévoir la transmission instantanée de la pensée aux plus grandes distances? Je dis *instantanée*... jugez si cette expression est exagérée. Si un fil conducteur d'électricité entourait le globe, la pensée, ou, si l'on veut, le signe de la pensée, parcourerait ce fil dans tout son développement, plus de dix fois dans la durée d'une seconde.

Et la mer n'arrête pas ce rapide messager, ne ralentit pas sa course; déjà il a rapproché la France de l'Angleterre, bientôt il mettra en contact la France européenne et la France africaine; et n'a-t-on pas vu, pendant la généreuse et glorieuse expédition de Crimée, immerger dans

la mer Noire, un cable électrique ayant près de 600 kilomètres de longueur, et compléter ainsi, très-avantageusement, la communication immédiate des gouvernements alliés et de leurs armées? Bientôt enfin on devra à la télégraphie électrique la détermination plus précise des longitudes et latitudes terrestres.

Je pourrais mentionner encore d'autres découvertes et inventions récentes, la photographie, la galvanoplastie, mais j'en ai dit assez sur ce sujet pour donner une haute idée des progrès de la science et de l'industrie, de cette noble industrie que la science dirige; progrès qui se succèdent avec une rapidité toujours croissante, parce qu'une invention ainsi qu'une découverte en prépare une autre, et qu'un succès encourage à poursuivre un succès nouveau. Il me reste, pour remplir le cadre que je me suis tracé, à parler de ces œuvres grandioses où se déploie la puissance de l'homme civilisé, où son intelligence, ce don de Dieu, se montre avec éclat; de ces créations qui excitent un intérêt général parce qu'elles tendent à augmenter le bien-être de la société humaine.

Ces caractères de grandeur et d'utilité appartiennent bien au projet de percement de l'isthme de Suez. La jonction de deux mers, la séparation

de deux vastes continents, de deux parties du monde, constituerait assurément le plus grand changement qu'il soit donné à l'homme d'opérer sur la surface du globe.

L'utilité de cette œuvre a été contestée, et pour y faire renoncer, on n'a pas craint de divulguer un projet absurde, rassuré qu'on était contre son adoption, par les difficultés ou plutôt par l'impossibilité de son exécution; projet impossible parce qu'on aurait eu à percer un appendice du Liban; absurde en ce que son exécution aurait transformé tout le bassin du Jourdain en une mer profonde. Maintenant le projet du canal égyptien a l'assentiment universel, et le concours de tous les gouvernements, à son exécution, est assuré. Voyons donc à quel besoin il doit pourvoir et sur quelle base il doit être établi pour remplir son objet. Les mers qui semblaient devoir séparer pour toujours diverses parties de la terre, sont devenues, au contraire, grâce à l'audace de l'homme et à son génie, la grande voie de communication entre les contrées les plus éloignées, la route la plus courte, depuis qu'à la voile enflée par le vent et qui, depuis longtemps avait remplacé la rame si faiblement maniée par l'homme, on a substitué la roue à aubes et l'hélice, ces rames d'une espèce nou-

velle auxquelles la vapeur imprime un mouvement qui, par réaction, est transmis au plus grand vaisseau comme au plus petit navire, et l'entraine rapidement contre vent et marée, dans la direction qu'il convient au navigateur de choisir.

Mais ce choix, s'il n'est plus gêné, comme autrefois par les vents contraires et par les courants, s'il est libre en pleine mer, est loin de l'être quant à la direction générale du parcours, le vaisseau qui serait dirigé suivant la ligne la plus courte entre le lieu de son départ et celui de sa destination, serait arrêté, le plus souvent, par un continent qui se dresserait devant lui.

Jusqu'à la fin du xv^e^ siècle, un vaisseau sortant d'un port européen ne pouvait être conduit dans les mers Asiatiques; les navigateurs avaient bien atteint l'extrêmité méridionale de l'Afrique, mais ils n'avaient pas encore doublé le cap des Tempêtes, et c'est pour frayer un chemin vers ces mers, celles de la Chine et de l'Inde, que Christophe Colomb, ne doutant pas de la rotondité de la terre, conçut le projet de s'acheminer vers la côte orientale de l'Asie, en se dirigeant vers l'Occident; mais ce qu'il n'avait pu prévoir, après d'héroïques efforts pour atteindre son but, il se trouva arrêté par une barrière in-

franchissable ; un vaste continent s'élevait devant son navire, et ce n'était pas l'Asie ! Colomb échouait donc dans son entreprise ; mais il était dignement dédommagée de cet échec, il avait découvert un nouveau monde. La route qu'il cherchait, existait cependant, mais il aurait eu à faire un bien grand détour pour la suivre jusqu'au bout, et ce n'est que vingt-huit ans plus tard, en 1520, que le détroit de Magellan a été découvert ; alors la route orientale de l'Inde était ouverte aux navigateurs. Deux ans après la découverte de l'Amérique, le cap des Tempêtes avait été doublé, et l'espoir qui lui avait fait donner le nom de cap de Bonne-Espérance se trouvait réalisé.

Ainsi, depuis plus de trois siècles, un vaisseau peut faire le tour du monde, en passant au sud de l'Afrique ou au sud de l'Amérique ; mais s'il part d'un port européen pour se rendre dans le Grand-Océan, ou de la Méditerranée pour aller dans la mer Indienne, quel immense détour il a à faire et combien son parcours ne serait-il pas raccourci s'il pouvait marcher plus directement vers son but, s'il n'était arrêté là par l'isthme qui réunit les deux Amériques, ici par l'isthme qui rattache l'Afrique à l'Asie, si ces deux isthmes étaient coupés, disons mieux, s'ils étaient rem-

placés par des détroits. L'isthme Américain est, vers Panama, plus étroit que celui de Suez ; mais il est traversé, dans toute sa longueur, par une chaîne de montagnes, où il serait difficile, sinon impossible d'ouvrir une tranchée assez profonde pour donner passage aux vaisseaux ; on n'a pas renoncé, cependant, à entreprendre ce percement, en partant du golfe de Darien ; en attendant, on a essayé d'établir, entre les deux mers, une communication *fluviale*, en canalisant le Rio de San-Juan, de son embouchure jusqu'au lac Nicaragua; mais il est douteux que cette ligne navigable puisse être prolongée jusqu'au Grand-Océan.

Je ne parle de l'isthme de Panama que pour comparer les difficultés de son percement avec celles que peut présenter l'isthme de Suez, où il n'y a pas de montagnes à percer ; j'ajouterai un mot, cependant, au sujet des projets de communication entre les deux Océans, et je pourrais saisir l'à-propos pour faire l'éloge du Prince, à qui la France est redevable du rétablissement de l'ordre, je le pourrais, sans craindre d'être mis au rang des flatteurs du pouvoir ; car ce que j'aurais à dire ne serait qu'une répétition de ce que j'ai écrit à une époque où ce Prince, réfugié sur une terre étrangère, était à l'abri des flatteries.

Ce que je pensais du captif, qui venait de briser sa chaîne, ce que je disais de lui, à l'occasion d'un de ses écrits, a été publié alors dans un journal de cette ville et reproduit plus tard dans un autre journal (on comprendra dans quelle intention), au moment où on allait procéder à la seconde élection présidentielle. Je me bornerai à citer un fait : Le Prince proscrit n'utilisait pas ses loisirs forcés seulement en achevant son grand ouvrage sur l'artillerie et en résumant ses opinions sur les grandes questions qui s'agitent de nos jours, il étudiait les projets de communication de l'un à l'autre Océan, publiait un mémoire sur le canal de Nicaragua, était en relation avec les hommes capables de lui donner d'utiles renseignements sur cette grande question, négociait avec les gouvernements des territoires que le canal de son choix devait traverser, enfin il était sur le point de passer en Amérique pour y arrêter définitivement les bases de son projet et en diriger l'exécution lorsque, retenu par les événements survenus en France, il s'est vu appelé à de plus hautes destinées.

Après cette digression je ne m'occuperai plus que de l'isthme Egyptien :

Le général Buonaparte, après avoir visité les environs de Suez, non sans avoir été exposé à

subir le sort du Pharaon poursuivant les Hébreux, chargeait les ingénieurs attachés à l'expédition dont il était le chef, d'étudier le projet d'un canal de communication entre la Méditerranée et la mer Rouge. Il ne se proposait pas de percer l'isthme, d'opérer, par le moyen d'un canal réellement maritime, par la création d'un détroit, la jonction absolue des deux mers, l'homme éminent dont les vues étaient toujours grandioses, les restreignait ici, et cela peut étonner, mais s'explique par la situation du général de l'armée française vis-à-vis de l'ennemi qu'il avait à combattre.

L'Angleterre dominait les mers, et toute communication à travers l'isthme n'aurait pu profiter qu'à cette puissance qui s'en serait réservé la jouissance exclusive, ou l'aurait annulée ; tandis qu'un canal partant d'Alexandrie et aboutissant à Suez aurait pu être protégé contre toute attaque par mer. Cette explication se déduit du rapport dans lequel M. Lepère, ingénieur en chef, rédacteur du projet de ce canal, interprétant sans doute l'opinion du général, reconnaissait que cette communication intérieure ne serait utile qu'à l'Égypte, tandis que le percement de l'isthme pourrait être d'une utilité universelle. Le projet de ce percement, ébauché, et

à regret écarté par cet ingénieur, n'était pas celui d'une jonction réelle des deux mers ; le canal tracé de Péluse à Suez, et compris entre deux sas éclusés, n'aurait pas été à l'usage des grands navires, et M. Lepère entrevoyait même quelque difficulté à entretenir le chenal de Suez à la profondeur nécessaire aux frégates et aux corvettes.

Les deux projets rédigés sous les inspirations du futur Empereur, ont servi de types aux nombreux projets conçus depuis un demi-siècle pour relier la Méditerranée et le golfe arabique, ils se partagent donc en deux classes distinctes : Suivant les uns, un canal ouvert entre Alexandrie, le Caire et Suez, remplacerait l'antique voie navigable qui se composait de la branche occidentale du Nil et du canal des Pharaons, de Darius, des rois grecs de l'Egypte, des empereurs romains et des califs ; mais cette voie ne pouvait servir qu'à des bateaux, à des trirèmes tout au plus, et l'on prétend donner au nouveau canal la profondeur exigée par les grands navires.

Mais comment lui conserver cette profondeur dans la traversée du Nil ou de ses branches ? Pour donner une idée des difficultés que présenterait une telle entreprise, à cause des va-

riations de niveau de ce fleuve et des attérissements qui en exhaussent le fond, il me suffira de dire quel moyen a été proposé par un ingénieur distingué, pour éluder ces difficultés qu'il regardait sans doute comme insurmontables.

Monsieur Talabot, ingénieur, a imaginé de construire sur le Nil, au dessus de sa bifurcation, un pont-canal qui n'aurait pas moins d'un kilomètre de longueur et de vingt-cinq mètres de largeur ; le niveau de l'eau y serait à douze mètres au-dessus de celui des hautes eaux du fleuve, et à plus de trente mètres au-dessus des basses eaux des deux mers.

Pour faire monter un vaisseau à une telle hauteur, il ne faudrait pas moins de dix sas de part et d'autre de ce pont colossal, et, pour alimenter ce bief de partage d'une espèce nouvelle, on aurait à élever les eaux du Nil à la hauteur de 12 mètres 1/2 à l'époque des crues, et à 16 mètres 1/2 pendant l'étiage. L'auteur du projet ne portait qu'à 600 ou à 800 chevaux de vapeur la force nécessaire pour opérer cette ascension de l'eau alimentaire du canal; mais on a calculé que cette force ne devait pas être inférieure à celle de 4,800 chevaux, dans la saison des eaux basses et des grandes chaleurs, soit à cause de la plus grande hauteur ascensionnelle, soit parce

qu'alors le volume d'eau à fournir au canal devrait être augmenté, être de près de deux millions de mètres cubes, chaque jour, pour compenser les pertes résultant d'évaporation et d'infiltrations plus abondantes.

Ai-je besoin de dire que ce projet, qui semble n'avoir été conçu que pour étonner par sa hardiesse, a donné lieu à bien des critiques que je crois superflu de reproduire.

Les auteurs d'un autre projet, MM. Barrault, d'accord avec M. Talabot sur ce point, que le canal doit avoir son origine dans le port d'Alexandrie, écartent l'idée de lui faire traverser le Nil au sommet du Delta, sur un pont gigantesque, et, quant à son tracé direct au travers du Delta, où il aurait à traverser successivement les diverses branches du Nil, ils disent que « jamais personne ne s'est avisé ni ne s'avisera » de cette conception bâtarde. »

Il ne leur reste donc qu'une ressource: à partir du golfe de Suez, ils adoptent le tracé de l'antique canal jusqu'au lac Temsah, là, continuant à s'avancer vers le Nord, ils tranchent le col del Ferdaun, traversent le lac Bellah, et, s'écartant de la direction de Péluse, ils traversent le grand lac Menzaleh dans toute sa longueur, et en sortent près de Damiette pour traverser la

branche orientale du Nil et suivent le bord de la Méditerranée, en traversant encore le lac de Bourlos et la branche occidentale du Nil, celle de Rosette, pour aboutir enfin au port d'Alexandrie.

Ce canal aurait 400 kilomètres de développement, ainsi que le précédent, et diverses rigoles navigables et nécessaires à son alimentation auraient un égal développemeut, et cependant le Caire, la capitale du pays, et la moitié du Delta, seraient encore sans communication, par eau, avec Alexandrie.

Ils pensent avoir, par ce moyen, annulé les difficultés de la traversée de ce fleuve, mais ils les ont atténuées, tout au plus; car le canal s'envaserait bientôt, ainsi que les deux branches du Nil, si chacune de celles-ci ne débouchait pas dans un chenal d'une profondeur invariable, et MM. Barrault ont eux-mêmes déclaré que le creusement et l'entretien d'un tel chenal sont impossibles.

Ce canal, où les eaux seraient tenues au niveau des hautes eaux de la mer Rouge, à deux mètres au-dessus des basses mers, serait nécessairement terminé par deux sas et serait alimenté principalement par les eaux du Nil, sur-élevées au moyen de barrages, ce qui occa-

sionnerait des envasements et peut-être des débordements.

Les auteurs des deux projets que je viens d'esquisser, et de ceux de la même catégorie, se fondent sur ce que la ville d'Alexandrie doit conserver le privilége d'être le port principal de l'Égypte, ou plutôt son unique port sur la Méditerranée; suivant eux, ce serait dépouiller cette ville d'un droit acquis par une longue jouissance, que d'ouvrir entre Suez et Tineh (qui a remplacé l'antique Péluse) un canal sur lequel serait créé, disent-ils, un port rival de celui d'Alexandrie; ils ont prétendu d'ailleurs que l'ouverture du chenal de ce canal, dans la Méditerranée, serait très difficile, et sa conservation impossible. Pour trouver quelque chose de sérieux dans la première de ces allégations, il faut confondre deux questions assurément bien distinctes : celle d'un système de navigation dans le Delta du Nil et celle d'une communication nouvelle à établir entre les mers d'Europe et les mers qui baignent les côtes d'Asie, au sud et à l'est.

Mais, que sur le canal de l'isthme il soit établi un simple port de relâche, et que ce port soit sans communication commerciale avec les canaux du Delta, celui d'Alexandrie sera encore, pour l'Égypte, l'unique port d'importation et d'expor-

tation. Alexandrie n'aura rien perdu, son importance sera plus grande qu'elle n'a jamais été.

Et quel obstacle s'opposerait donc, comme on l'a prétendu, au creusement, à la viabilité de tout chenal qui déboucherait dans le golfe de Péluse ou sur tout autre point de la Méditerranée, situé à l'est d'Alexandrie ? — C'est, a-t-on dit, la permanence d'un courant qui entraîne les vases charriées par le Nil et les dépose à l'est des embouchures de ce fleuve, de sorte que le fond de la mer aurait si peu de consistance dans ces parages, que l'on essayerait vainement d'y creuser un chenal, par la raison que tout déblai opéré par la drague serait immédiatement comblé, et cependant, ajoutait-on, ce chenal devrait avoir 8 mètres de profondeur au-dessous du niveau de basse mer et être prolongé jusqu'à 8 kilomètres du rivage.

Cette objection serait grave si elle était fondée, mais il a été constaté que le chenal de la Méditerranée serait à creuser dans un fond de sable et de graviers, consolidé depuis plusieurs siècles, dont la hauteur et la pente ne varient plus, et que cette pente étant plus forte qu'on ne l'avait supposé, la longueur du chenal et de ses jetées pourrait se réduire à 6 kilomètres ; il est à croire d'ailleurs qu'une seule jetée suffirait, celle de

gauche, destinée à arrêter les galets amenés du nord-ouest, par les lames du fond.

Les détracteurs de tout projet de communication entre les deux mers, qui prétendaient que le cap de Bonne-Espérance est un des jalons de la voie la plus sûre, la plus économique (ils disaient même la plus courte), pour aller de l'Europe dans l'Inde, représentaient la mer Rouge comme impraticable et la rade de Suez comme intenable; mais ils ont été réduits au silence par les navigateurs anglais, leurs compatriotes.

Ces objections contre tout projet de communication directe entre les deux mers étant écartées, voyons si ces projets ne présentent pas de trop grandes difficultés d'exécution et si leur réalisation aurait un résultat complétement satisfaisant. Celui indiqué par M. Lepère et que cet ingénieur regrettait de ne pouvoir proposer, ne pourrait être adopté sans modification, parce qu'il était entaché d'une erreur de nivellement : cette opération délicate avait été faite au milieu d'une population hostile, et interrompue, à plusieurs reprises, par les attaques des Bédouins, et d'après son résultat, M. Lepère, qui ne pouvait plus en vérifier l'exactitude, avait admis que le niveau moyen de la mer Rouge est supérieur à

celui de la Méditerranée de $9^m$ 90 au maximum et en moyenne de $8^m$ 50. Le savant Laplace ne croyait pas à une telle différence de niveau entre deux mers aussi rapprochées et son doute a été justifié, en 1847, par un nouveau nivellement fait avec les meilleurs instruments et les soins les plus minutieux. Cette nouvelle opération a prouvé que le niveau de basse mer ne diffère pas sensiblement d'un côté à l'autre de l'isthme, celui de la mer Rouge est même inférieur, dans les grandes marées, au moment de la basse mer, à celui de la Méditerranée ; cependant l'amplitude de la marée étant, en moyenne, de $2^m$ 00 au sud et seulement de $0^m$ 40 au nord de cet isthme, il en résulte que la mer Rouge s'élève au-dessus de la Méditerranée, de $1^m$ 60 au moment de la haute-mer.

Je ne sais si M. Lepère doutait de l'efficacité du déversement des eaux de l'une dans l'autre mer (avec une pente qu'il devait évaluer à $8^c$ par mètre) pour approfondir son canal et le maintenir à sa profondeur ; mais il jugeait sans doute nécessaire de faire des chasses dans l'un et l'autre chenal : et pour cela, il aurait tenu les eaux, dans le canal, au niveau des hautes eaux de la mer Rouge, au moyen de deux sas éclusés établis l'un à Suez, l'autre à Péluse. Les auteurs

du projet adopté par le vice-roi et approuvé par une savante commission *internationale*, ne pouvaient pas penser à des chasses dans le canal où la pente de l'eau ne serait que de 1 millimètre 1/4 par mètre, et en haute mer seulement; mais voulant en opérer dans les deux chenals, quelque faibles qu'elles pussent être, ils ont aussi enfermé leur chenal entre deux sas, auxquels ils ont accolé deux bassins ou réservoirs des eaux destinées aux chasses.

Ce projet, présenté par M. Lesseps au vice-roi qui lui a accordé la concession de l'entreprise, n'est donc pas un projet de jonction absolue des deux mers; mais seulement celui d'un canal éclusé qui établirait une communication entre ces deux mers. Une conception plus hardie, la création d'un détroit, l'ouverture d'une voie réellement maritime, n'est-ce donc qu'un rêve irréalisable? Je ne le pense pas. Suivant l'avant-projet rédigé par MM. Linant-Bey et Mougel-Bey conformément aux vues de M. de Lesseps, le canal serait creusé à la profondeur de 6 mètres au-dessous du niveau des basses eaux de la Méditerranée, et ces ingénieurs du vice-roi n'hésitent pas à dire que « si la com-» pagnie concessionnaire, dans le but d'aug-» menter le tirant d'eau du canal, voulait avoir

» une profondeur de 6$^{m}$ 50$^{c}$ ou même de 7$^{m}$
» au-dessous du même niveau, il serait facile de
» l'obtenir, au moyen de dragues, sans in-
» terrompre la navigation. » Serait-il donc moins facile d'opérer ce creusement jusqu'à 8$^{m}$ de profondeur? Assurément, cela n'est pas impossible, et quand l'on considère qu'avec ce tirant d'eau, le canal n'aurait plus besoin d'être éclusé, que ce serait un véritable détroit qui réunirait les deux mers, on a sujet de s'étonner, dirai-je, de la timidité des deux ingénieurs qui n'ont pas proposé cet approfondissement. On ne peut pas dire qu'ils aient méconnu les avantages de cette jonction, car M. Linant-Bey proposait, il y a quelques années déjà, le percement de l'isthme par un canal non éclusé. Il est vrai qu'alors il pouvait croire encore, avec M. Lepère, que la mer Rouge, par suite de l'élévation relative de son niveau, déverserait ses eaux dans la Méditerranée, ce qui aiderait au creusement du canal et empêcherait son envasement.

Maintenant qu'il ne peut plus compter sur l'effet d'une chasse d'eau naturelle, a-t-il jugé nécessaire, comme je l'ai dit, d'en créer une artificielle, pour chaque chenal, en sacrifiant la simplicité de son ancien projet, ou bien a-t-il cédé à des exigences, à mon avis, fâcheuses? Je ne sais.

Quoi qu'il en soit, il me paraît regrettable que M. de Lesseps et ses deux collaborateurs n'aient pas débarrassé le canal de l'isthme de ses écluses, de ses bassins et de tout leurs accessoires, s'ils n'ont pas eu, pour cela, des motifs plus puissants que celui que je viens d'indiquer.

Des chasses d'eau avec des retenues de moins de deux mètres de hauteur, au maximum, des réservoirs d'une étendue restreinte, dont l'enveloppe pourra bien être rendue *étanche*, à grands frais, mais dont le fond sera très perméable, cela ne promet pas des chasses bien efficaces dans un large chenal dont la longueur sera de plusieurs kilomètres.

Que l'on ait recours à ces chasses d'eau dont l'effet incertain serait sans doute insuffisant, cela ne se concevrait que si l'on n'avait pas un autre moyen de conserver aux deux chenals, comme au canal, la profondeur requise pour la navigation; mais ce moyen existe, c'est le dragage, le dragage opéré à l'aide de machines à vapeur. « Dans les dépenses d'établissement du canal,» disent MM. Linant et Mougel, dans leur avant-projet, « la partie relative aux chasses excéde-» rait certainement le capital correspondant à la » dépense annuelle des dragages. » Oui, l'emploi du dragage suppléerait économiquement aux

sas éclusés, aux réservoirs, tandis que ces travaux d'art ne dispenseraient pas d'avoir recours au dragage, pour conserver au canal et aux chenals leur profondeur.

Puisque le percement de l'isthme peut s'opérer au moyen d'un simple déblaiement, de quelquels digues à opposer aux affouillements et de jetées destinées à arrêter les alluvions marines, puisque cette opération facile et économique aurait un résultat plus complet que l'ouverture d'un canal éclusé où la navigation serait entravée par la manœuvre des écluses, par les chasses d'eau, et interrompue par les réparations à faire aux portes des sas et des bassins, pourquoi ne pas s'en tenir à ce moyen naturel?

Tout canal ou détroit, doit, au sud, aboutir nécessairement au golfe de Suez; mais, au nord, il n'est pas indispensable qu'il aboutisse au golfe de Péluse, où les uns prétendent que l'on rencontrerait des difficultés insurmontables, où les autres conviennent que rien de favorable à l'entreprise ne se présenterait.

On pourrait donc conserver le tracé de M. de Lesseps, dans la vallée des Lacs-Amers et du lac Temsah, puis s'écartant de la direction de Péluse, coupant le col del Ferdaun, traverser le lac Manzaleh dans toute sa longueur et débou-

cher dans la mer à l'est du cap de Damiette. Une jetée appuyée à ce cap, couvrirait un plus grand espace que partout ailleurs et créerait une sorte de rade à l'abri des alluvions marines; et, dans le lac on établirait facilement une station de relâche.

Un projet de détroit s'exécuterait avec plus de facilité et de célérité que celui d'un canal éclusé; on ne pourrait cependant mettre la main à l'œuvre qu'après avoir creusé une rigole qui amènerait les eaux du Nil sur la ligne des terrassiers à employer entre le golfe de Suez et le lac Manzaleh, en même temps que l'on réunirait les bateaux dragueurs et les outils de terrassement. On pourrait cependant, sans attendre que la rigole-aqueduc fût creusée, percer le seuil de Suez et le col del Ferdaun, si l'on pourvoyait au besoin des terrassiers employés sur ces deux points, d'une part, en transportant de l'eau du Nil, par le chemin de fer du Caire à Suez; de l'autre, en creusant quelques puits sur la ligne de l'ancien canal de Trajan, dans la partie où il suivait l'ouadi Boumilah.

On pourrait donc, en même temps que se creuserait la rigole-aqueduc et que l'on ferait extraire et transporter à pied-d'œuvre les matériaux à employer aux jetées et digues, ouvrir

aussi, entre le golfe de Suez et le lac Manzaleh, une rigole que l'on élargirait et approfondirait graduellement, draguer dans ce lac et faire une coupure dans la digue naturelle qui le sépare de la Méditerranée. L'eau de la mer Rouge ne tarderait pas à se déverser dans l'autre mer, en haute mer du moins, et quand la rigole aurait assez de profondeur pour recevoir des bateaux dragueurs, on l'approfondirait graduellement par le dragage et on l'élargirait.

En même temps on pourrait ébaucher (à la drague) les deux chenals et les digues ou jetées destinées à empêcher leur comblement par les alluvions marines.

Le rélargissement et l'approfondissement graduel de cette coupure rendrait possible la traversée de l'isthme, d'abord par des bateaux, puis par des navires de plus en plus grands, et l'on continuerait ce travail jusqu'à ce que le canal fût praticable par les plus grands vaisseaux employés jusqu'à présent, sauf à l'approfondir de nouveau, par le même moyen, si l'industrie réussit dans l'essai qu'elle fait de construire des bâtiments de commerce de dimensions colossales.

En suivant cette marche, on ne serait arrêté que par l'impossible, on ne ferait rien qui ne soit utile, rien qu'on soit exposé à faire de

nouveau pour le modifier, et il n'en serait pas de même, dans l'exécution d'un canal éclusé : les dimensions données à ces sas, ou du moins la largeur de leurs portes et la hauteur de l'eau au-dessus de leurs radiers, seraient insuffisantes pour les grands bâtiments dont je viens de parler, et dont l'usage peut devenir général ; il faudrait donc, alors, démolir ces sas et les bassins y-accolés, pour les reconstruire sur de plus grandes dimensions; on devrait d'ailleurs opérer cet approfondissement devant lequel on recule maintenant ; mais l'abaissement des radiers, le rélargissement des portes serait-il possible? Qui oserait l'assurer? Ne faudrait-il pas s'en tenir à l'approfondissement, et alors que de temps perdu, que de millions inutilement dépensés!

Ma conclusion est donc, et on a dû le pressentir, que c'est par un détroit creusé entre Suez et Damiette, qu'il convient de mettre en communication la mer Rouge et la Méditerranée. Je crois que cela est possible ; mais ma conviction ne fût-elle pas partagée, ce serait encore ce qu'il faudrait entreprendre, parce que dans le cas où l'on ne réussirait pas, si l'on reconnaissait l'impossibilité de compléter le creusement, on n'aurait rien fait d'inutile et l'on pourrait revenir au canal éclusé, en lui donnant plus de profondeur

que ne lui en accorde le projet adopté, en renonçant aux chasses d'eau dans les chenals, chasses d'un effet douteux et certainement insuffisant, auxquelles le dragage, dont elles ne dispenseraient pas, suppléerait avantageusement.

# Discours de Réception

DE

## M. AUGUSTE PARENTY.

*Séance publique du 27 Août 1856.*

MESSIEURS,

En prenant place dans votre savante compagnie, ma première pensée, comme mon premier devoir, est de vous offrir l'expression de ma gratitude pour les bienveillants suffrages dont vous m'avez honoré. Ces suffrages me sont d'autant plus précieux que j'avais moins de titres à la haute distinction qu'ils m'ont accordée. Si, pour les justifier, le désir d'apprendre et l'amour du travail peuvent suppléer au savoir, j'espère ne pas tromper complètement votre attente. Je n'oserais cependant me flatter de remplir le vide que laisse parmi vous la retraite de mon honorable prédécesseur. M. le docteur Dasson-

neville était votre collégue depuis vingt-cinq ans; ses qualités personnelles, ses connaissances médicales, ses études sur l'histoire naturelle et la Chimie lui avaient conquis un rang élevé dans votre estime. Vous lui en avez donné plus d'une preuve en l'appelant aux premières charges de votre société. Vous avez vu avec regret son éloignement; toutefois, en quittant Arras, il ne cesse pas de faire partie de l'Académie; il lui reste attaché avec le titre de membre honoraire. Je suis sûr, Messieurs, de partager vos sentiments en émettant le vœu, qu'en cette nouvelle qualité, il vienne encore parfois s'associer à vos travaux.

Quelques essais sur l'organisation administrative et la statistique de notre département, tels sont jusqu'ici mes seuls titres littéraires. Ce genre d'études n'est pas cependant dépourvu de tout intérêt. Le siècle dernier nous a légué une série de publications qui, sous le nom modeste d'Almanachs, contiennent de précieux documents sur l'ancienne province que nous habitons. Les Almanachs d'Artois nous donnent la description géographique de cette province, de ses subdivisions, de ses villes principales, et une notice chronologique des comtes et comtesses qui l'ont possédée en souveraineté. Ils nous rappellent

quelles étaient les conditions nécessaires pour faire partie de la noblesse et, dans un tableau fidèle, ils dessinent le caractère et les mœurs des Artésiens.

Depuis plus de soixante ans, de nouvelles institutions sont venues en remplacer d'autres qui avaient pour elles la consécration des siècles. Le souvenir de ces dernières tend à s'effacer ; c'est à peine si l'on sait encore ce qu'étaient les Etats d'Artois, le Conseil provincial, l'élection, la gouvernance, les bailliages, les échevinages, la maréchaussée, la maîtrise des eaux et forêts. Les Almanachs nous retracent leur origine, leur organisation et leurs attributions, en même temps qu'ils nous transmettent les noms des titulaires des fonctions qui s'y rattachaient. Pour prouver l'ancienneté des États d'Artois, l'auteur du premier Almanach (1755) s'exprime ainsi : « Les » Atrébates, comme tous les autres peuples des » Gaules, avaient leurs États dès avant la con- » quête de Jules-César. Les Romains, et après » eux les Rois et les Princes propriétaires de » cette province, y ont toujours conservé la » même forme de gouvernement, qu'ils avaient » trouvée, et les États ont subsisté jusqu'à pré- » sent. »

Depuis le retour de l'Artois à la Couronne, ses

États militaires se composaient de trois ordres : l'Etat-Major, l'Artillerie et le Génie. Les Almanachs en font connaître la constitution, de même qu'ils décrivent l'organisation religieuse de la province. Ils indiquent la circonscription de l'Évêché d'Arras et de celui de Thérouanne qui, plus tard, fut transféré à St-Omer. Nous y trouvons la liste des Prélats qui ont occupé le siége d'Arras, un tableau complet des charges et bénéfices ecclésiastiques, des Abbayes et des nombreux établissements religieux qui ont disparu à la révolution de 1789.

Par l'étude de ces publications, l'administrateur, le magistrat, l'économiste peuvent faire une utile comparaison des anciennes institutions avec celles qui nous régissent aujourd'hui. En parcourant la nomenclature des membres des diverses administrations, plus d'une famille peut s'honorer de la part importante que ses ancêtres ont prise à la direction des affaires publiques, à une époque déjà éloignée de la nôtre.

Au point de vue statistique, les Almanachs d'Artois contiennent quelques données sur le commerce et l'industrie ; mais leurs auteurs semblent s'être plus spécialement attachés à constater le mouvement intellectuel de la province. Après avoir fait connaître l'origine de nos principaux

établissements d'instruction, ils présentent la nomenclature des livres qui composaient la bibliothèque de la ville d'Arras, la liste des ouvrages publiés annuellement et les noms des auteurs nés et vivants en Artois, avec indication de leurs écrits. Votre Compagnie savante, Messieurs, a sa place marquée dans chacun d'eux. Autorisée d'abord sous le titre de Société littéraire et érigée plus tard en Académie royale des belles lettres, elle embrassait, dès sa création, tous les genres de littérature, mais l'objet principal de ses études était la langue française et l'histoire d'Artois. La liste de ses membres honoraires et de ses membres ordinaires nous fait connaître qu'elle renfermait dans son sein les hommes les plus distingués de la province. Les Etats d'Artois, le Conseil provincial, la noblesse, le Clergé, y étaient représentés par leurs membres les plus éminents. Par le résumé de ses séances publiques, nous apprenons que, suivant ses statuts, elle s'occupait avec le même soin de toutes les branches des connaissances humaines. La poésie, l'histoire, la météorologie, la minéralogie et l'économie politique venaient tour à tour rehausser l'éclat de ces séances littéraires. Sagement progressiste, à une époque où l'agriculture suivait encore pas à pas la routine des temps anciens,

l'Académie s'efforçait de lui ouvrir la voie des améliorations. Dès 1762, l'un de ses membres, dans un rapport savamment écrit, signalait la nécessité et la facilité de créer en Artois une société d'Agriculture. Vingt ans plus tard, quand les Etats mettaient à sa disposition une somme annuelle destinée a être décernée à l'auteur du meilleur ouvrage sur un sujet d'histoire, d'économie rurale ou de commerce, la première question qu'elle mettait au concours était celle-ci : « Toutes les terres de l'Artois sont-elles propres » à être ensemencées chaque année, et quelle se- » rait la méthode à suivre pour faire produire » des récoltes tous les ans, avec avantage, à » celles que l'on jugerait utile de dessoler? »

Si les familles constatent avec un légitime orgueil le nombre et la valeur de leurs aïeux, nous savons par les Almanachs d'Artois que votre Compagnie, Messieurs, peut être fière aussi de compter parmi ses fondateurs, les illustrations de cette ancienne province. C'est pour elle un titre de gloire de pouvoir dire que depuis plus d'un siècle, elle consacre avec succès ses efforts aux études littéraires, historiques et scientifiques, sans négliger les questions d'économie publique de la plus haute importance. Fidèle aux traditions du passé, elle peut sans crainte mettre

en parallèle ses travaux actuels avec ceux de ses devanciers ; ses publications d'aujourd'hui n'ont pas moins d'intérêt pour l'histoire et pour la science, que celles du siècle dernier.

Lorsqu'après la révolution, l'organisation politique et administrative de la France fut assise sur des bases nouvelles, on comprit l'utilité de continuer les Almanachs d'Artois. De 1802 à 1849, dix-huit Annuaires statistiques du Pas-de-Calais furent publiés à des intervalles inégaux. Les plus intéressants de ces Annuaires sont sans contredit ceux de MM. Leducq et Alexandre, qui furent mes prédécesseurs dans l'administration et que l'Académie compta au nombre de ses membres résidants. Après avoir indiqué la constitution générale de la France, la composition des grands corps de l'Etat, ils consacrent une notice spéciale à chaque branche de l'administration départementale et rappellent avec soin le nom de tous les fonctionnaires. Ils ne se bornent point à de simples aperçus statistiques, mais ils présentent une monographie complète de notre beau département. Le sol est divisé, selon les natures de propriétés, par arrondissements et par cantons ; les rivières et les cours d'eau sont décrits avec indication des lieux où ils prennent leur source et des communes qu'ils traversent. Les anciennes

provinces qui composent le Pas-de-Calais, les villes et quelquefois même les simples bourgades ont leur histoire particulière. De savantes observations météorologiques sont consignées dans cette publication; les événements imprévus qui de loin en loin viennent jeter l'effroi parmi les populations y sont également enregistrés avec la mention des pertes qu'ils ont occasionnées. Les Annuaires indiquent quelles sont les ressources minéralogiques du pays, en même temps qu'ils procurent au botaniste la liste des plantes et des arbres qui croissent sur notre sol, et au naturaliste la nomenclature des oiseaux, des reptiles, des poissons, des insectes et des testacées.

Des notes fournies par les médecins les plus éclairés font connaître l'état sanitaire du départment, les maladies dont il est infecté et les diverses circonstances locales qui sont favorables ou nuisibles à la santé publique. Une statistique des opérations du conseil de révision contient le tableau des cas de réforme des conscrits. La population est divisée d'après les âges et les sexes, par arrondissements et par cantons, et le tableau des naissances, des mariages et des décès constate le mouvement qu'elle subit incessamment.

Le mode d'exploitation des terres est indiqué pour chaque canton, et les auteurs des Annuaires

donnent la situation de l'agriculture et de l'industrie de même qu'ils signalent l'importance de leurs produits.

Il est bien regrettable, Messieurs, que cette publication n'ait pas eu lieu régulièrement chaque année. Interrompue fréquemment, elle avait depuis deux ans cessé de nouveau de paraître, lorsqu'en 1851 je fus chargé de la continuer. Je n'avais d'abord qu'un but, celui de faire connaître l'organisation des divers services publics ; mais de bienveillants suffrages m'engagèrent à donner plus de développements à mon travail; plusieurs de mes amis, que je suis heureux de voir figurer parmi vous, me prêtèrent un concours aussi utile qu'empressé, et peu à peu l'Annuaire prit une extension que je n'avais pas songé d'abord à lui donner, quoiqu'il soit encore fort incomplet. Aidé de vos conseils, Messieurs, je m'efforcerai d'en acroître l'intérêt en résumant sous les deux titres principaux : *Administration* et *Statistique*, des indications utiles à consulter pour le présent, et qui, peut-être, ne seront pas entièrement perdues pour l'histoire de notre département.

On peut dire avec vérité, Messieurs, qu'en France l'administration nous entoure comme l'air que nous respirons. La naissance, le mariage, les décès, le service militaire sont autant

de circonstances qui mettent le citoyen le plus obscur en contact avec elle. Protectrice des intérêts religieux, moraux et matériels, elle distribue l'enseignement à tous les degrès depuis la salle d'asile de l'enfance jusqu'aux facultés des sciences et des lettres. Elle offre un refuge à la misère pour tous les âges de la vie. Par ses soins ou sous sa puissante impulsion, s'organisent des institutions charitables et des associations de prévoyance. Chargée de veiller sur la santé publique, elle prend des mesures pour assainir les habitations et elle s'efforce de prévenir ou de combattre les maladies qui trop souvent affligent les populations. L'agriculture lui doit des encouragemens de diverses natures qu'elle distribue, tantôt dans des concours locaux au milieu des populations rurales, tantôt dans des fêtes régionales et quelquefois au centre de l'Empire, sous les yeux même du chef de l'État, dans des réunions plus solennelles où elle convie les nations étrangères. L'industrie et le commerce qui, avec l'agriculture, constituent les éléments de la richesse publique, trouvent aussi en elle une protection et des encouragements qui assurent leurs progrès. Par une sage réglementation, elle détermine les rapports qui doivent exister entre les patrons et les

ouvriers et elle prémunit la santé des enfants employés dans les usines contre l'abus d'un travail disproportionné avec leurs forces. Sous sa direction, s'effectuent les grands travaux qui, depuis un demi siècle, ont changé la face de notre pays. Les ports maritimes, les canaux, les rivières, les chemins de fer, en un mot, toutes les voies de communication auxquelles est si intimement liée notre prospérité matérielle, sont l'objet de sa constante sollicitude. Il est donc éminemment utile de populariser la connaissance du mécanisme administratif, en indiquant, non-seulement les attributions et les noms des personnes investies de fonctions publiques, mais encore les formalités à remplir pour traiter les affaires qui intéressent un grand nombre de citoyens. Mais à côté des règles fondamentales qu'il importe de mettre à la portée du plus grand nombre, il est des questions d'un ordre supérieur qui méritent de fixer au même degré l'attention de l'administrateur et de l'économiste. Telles sont celle de l'assistance des enfants trouvés ou abandonnés dont vous mettiez la solution au concours dès 1844, et celle de l'assistance médicale dans les campagnes, qui naguère donnait lieu parmi vous à d'intéressants débats. C'est répondre à un besoin sérieux que de tracer,

dans un résumé succinct, les formalités administratives, de passer en revue quelques questions qui offrent un intérêt général et de répandre la connaissance des décisions contentieuses sur des points de droit d'une application fréquente.

La statistique n'a pas pour objet de fournir à un petit nombre de savans, au moyen d'une série de tableaux plus ou moins exacts, les élémens de stériles discussions. Par l'inventaire scrupuleux et la classification méthodique des faits qui s'accomplissent, tant dans l'ordre moral que dans l'ordre matériel, elle tend à rendre l'homme meilleur et à augmenter son bien-être. En effet, que de faits s'accomplissent sous nos yeux et dont un observateur judicieux peut tirer les plus utiles inductions !

Le monde est sujet à des fluctuations continuelles ; à tout instant, la mort y fait des victimes et de nouveaux venus apparaissent pour remplacer ceux qu'elle a moissonnés. Est-il un sujet d'études plus intéressant que la constatation du mouvement de la population ? Elle nous apprend si la durée de la vie s'accroît ou diminue, si la population suit une marche progressive ou décroissante et, par d'ingénieux rapprochements, elle nous fait remonter aux causes de son augmentation ou de sa diminution. A des intervalles

plus ou moins rapprochés, des maladies de diverses natures viennent attaquer certaines contrées et y augmenter les chances de mortalité. Constater le caractère de ces maladies, les phénomènes atmosphériques qui les ont précédées ou accompagnées, leur degré d'intensité, les moyens curatifs employés et leurs résultats, ce n'est pas satisfaire une vaine curiosité, mais c'est éclairer la science et lui donner désormais des armes pour combattre les fléaux qui, parfois, déciment les populations. S'il est important d'observer les maladies physiques, il n'est pas moins utile pour la science d'enregistrer les maladies mentales, d'en rechercher les causes et d'indiquer les moyens de guérison.

L'enseignement élémentaire prend chaque jour de nouveaux développements. Il n'est pas sans intérêt d'observer sa marche et d'apprécier son influence sur les mœurs publiques, en comparant ses progrès avec l'accroissement ou la diminution de la criminalité.

Par l'examen comparatif des lois pénales, des institutions judiciaires et des systèmes de répression, la statistique constate les meilleurs moyens de contenir les mauvais penchants, de punir et d'amender les coupables et de donner ainsi à la société de nouveaux gages de sécurité. Elle re-

cherche quelles sont les lois qui contribuent le plus puissamment à calmer les passions et à moraliser les cœurs. Elle nous fait connaître dans quelles limites il est possible de prévenir la misère par des institutions de prévoyance ou de la soulager soit par la charité privée soit par l'assistance publique.

Depuis cinquante ans, l'agriculture a réalisé parmi nous d'incontestables progrès. Par la multiplication des engrais, par un meilleur assolement dû surtout à l'introduction des cultures industrielles, elle est parvenue à mettre la plupart des terres en état de produire une récolte chaque année. D'importants travaux de dessèchement étendent chaque jour ses conquêtes. Enfin, le perfectionnement des instruments aratoires lui procure les moyens de diminuer ses frais de main-d'œuvre, en même temps qu'elle accroît l'importance de ses produits. La statistique nous enseigne la marche qu'elle a suivie pour réaliser ces améliorations, et, à côté des progrès accomplis, elle en signale de nouveaux à effectuer. Elle nous dit quel est le régime qui convient le mieux à l'agriculture de chaque contrée, comment sont remplacés les produits insuffisants et sur quels points peuvent s'écouler ceux qu'avilirait une trop grande abondance.

L'industrie, de son côté, plus encore que l'agriculture, est dans une voie incessamment progressive; elle multiplie ses usines et augmente le nombre de ses ouvriers, malgré l'extension qu'elle donne de jour en jour à l'application de la vapeur. Ici elle demande à la terre de lui rendre de riches dépôts que la Providence lui a confiés; plus loin, par de merveilleux efforts du génie, elle transforme la matière brute en magnifiques produits manufacturés. La statistique constate également les résultats qu'elle a obtenus et lui prépare de nouveaux succès par la comparaison de ses produits dans les diverses contrées.

Enfin, le perfectionnement des voies de communication est devenu l'un des besoins les plus impérieux de notre époque ; il est aussi l'une des questions les plus dignes des recherches et des études de la statistique. Leur organisation administrative et financière, les conditions techniques de leur premier établissement et de leur entretien, les résultats de leur exploitation, l'influence qu'elles exercent sur l'agriculture, l'industrie et le commerce, tels sont les divers points de vue sous lesquels elles peuvent être utilement envisagées.

Je craindrais, Messieurs, d'abuser de votre

indulgence en insistant davantage sur la statistique. Ce n'est pas à vous, d'ailleurs, qu'il faut montrer l'utilité de cette science; il suffit de lire vos mémoires pour être convaincu que depuis longtemps vous l'avez suffisamment appréciée. Aussi, en venant aujourd'hui vous entretenir d'administration et de statistique, mon but est bien moins d'en faire ressortir l'importance que de vous faire connaître dans quelles limites je compte pouvoir concourir à vos travaux. Quand donc, Messieurs, plusieurs de vos honorables collègues vous auront fait d'intéressantes communications sur l'histoire locale, l'archéologie, la littérature, les sciences morales et physiques, quand d'autres auront charmé vos séances par les doux accents d'une poésie aussi pure que spirituelle, s'il vous reste quelques instants de loisir, je pourrai, avec votre autorisation, vous soumettre, à mon tour, des documens administratifs et statistiques, qui, je l'espère, ne seront pas dénués de tout intérêt. Ces matières prêtent peu à l'élégance du langage; mais je m'efforcerai de vous les présenter sous une forme aussi simple que précise et de manière à ne pas fatiguer votre attention. Heureux si je puis ainsi justifier à vos yeux les suffrages que vous m'avez accordés, et me rendre à moi-

même le témoignage que je n'avais pas trop présumé de mes forces, en acceptant l'honneur de siéger parmi vous!

Séance publique du 27 Aout 1856.

# RÉPONSE

*Par M. le Chancelier Wartelle-Deretz,*

AU DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. Aug. PARENTY.

Monsieur,

Je suis heureux d'avoir exceptionnellement la mission de répondre au discours que vous venez de prononcer. S'il était besoin de justifier le choix de l'Académie, les vues que vous venez de développer avec tant de sagesse et de précision suffiraient pour prouver qu'elle ne s'est pas trompée; mais déjà vous vous étiez fait connaître par des travaux sérieux et des publications intéressantes qui annonçaient et la tournure de votre esprit et la portée de votre intelligence; le volume que vous publiez chaque année est une œuvre à la fois utile et instructive, remarquable par la facilité des recherches, par la méthode et

l'ordre qui y règnent, et aussi, par le mérite beaucoup plus rare d'intéresser toutes les classes de lecteurs, qualités qu'on ne saurait trop recommander pour ces sortes d'ouvrages.

Personne ne se trouvait mieux placé que vous, qui avez fait de la statistique l'objet de vos études spéciales, pour faire ressortir les avantages de cette science destinée à exercer une influence si heureuse pour le bonheur de l'humanité. On ne peut rien conclure contre l'avenir qui lui est réservé de son infériorité actuelle : cette infériorité n'est qu'un nouvel exemple d'une bizarre anomalie que présente l'histoire de l'esprit humain. Il semble que l'homme ait pris à tâche de s'attaquer d'abord aux choses qui sont le plus loin de sa portée. Il y a plusieurs milliers d'années qu'il a commencé à observer les astres ; ce n'est que depuis hier, pour ainsi dire, qu'il a songé à étudier ce qui est plus près de lui, et sous sa main.

L'expérience et le raisonnement sont la base du progrès des sociétés.

Si quelques sciences semblent exclusivement basées sur l'emploi du raisonnement, comme la philosophie, les mathématiques, le droit, l'expérience et l'observation n'y sont cependant pas étrangères ; et, s'il était possible de concevoir une

science toute de raisonnement et qui semble ne toucher en rien à l'expérience, on pourrait affirmer que cette indépendance n'est qu'apparente, puisque cette science serait une émanation de l'intelligence humaine qui ne peut se développer que sous cette double influence.

La statistique, ayant pour but le bonheur de l'homme et le bonheur des peuples, l'amélioration physique et morale de l'humanité, est une science essentiellement gouvernementale ; elle doit varier avec l'esprit des nations et avec les diverses époques ; c'est à la politique qu'il appartient de tracer le cadre que doit remplir la statistique, et il convient que celle-ci suive cette direction avec toute la déférence qui doit lier le corps à l'esprit.

Une condition essentielle est que la statistique sache grouper ses résultats dans l'ordre de leur importance, et mettre soigneusement en relief ceux qui se distinguent par leur utilité. L'une des grandes difficultés de cette science est la multiplicité des matières qu'elle embrasse. Il faut écarter tout ce qui n'a qu'un intérêt de curiosité et se garder d'envahir le domaine des autres sciences. Enregistrons les produits des basses-cours, mais ne faisons pas à cette occasion de l'histoire naturelle ; publions le résultat

de nos récoltes, mais ne professons pas la botanique. Il est de principe encore qu'en statistique un fait vraiment important doit être nécessairement vulgaire.

A qui doit incomber la tâche de rédiger une statistique nationale? Evidemment aux agens du pouvoir, qui seuls peuvent grouper tous les les faits généraux, contrôler les renseignements qui lui parviennent et les livrer à la publicité avec une autorité que des particuliers et même des associations isolées ne peuvent lui donner. Un grand nombre de personnes s'en occupent par délassement ; elles ne peuvent recueillir que des documents empruntés çà et là à diverses sources d'observation, et se livrer à des publications sans harmonie et sans but défini.

A l'état d'isolement et sous la forme volumineuse où ils paraissent aujourd'hui, les renseignemens statistiques ne contribuent que médiocrement à l'éducation publique. Dans un pareil état de choses, il n'y a que les hommes voués à l'étude des questions spéciales qui puissent se former une idée juste de l'utilité que l'on pourrait faire sortir de ce genre de recherches, et de la puissance des moyens de gouvernement qui s'y trouvent en germe.

La statistique ne peut trouver des données cer-

taines et produire des résultats utiles que lorsque des observations prolongées lui auront donné une autorité irrécusable. La difficulté de se procurer des renseignemens exacts, de les réunir, de les coordonner, d'enregistrer jour par jour les faits réguliers et aussi les perturbations aux lois ordinaires naturelles, tout cela demande un esprit droit, impartial, attentif, exempt de toutes préventions et de préjugés, supérieur aux entraînemens de l'imagination. L'impulsion est donnée aujourd'hui au monde savant, des matériaux, fruit de longues et sérieuses méditations, s'accumulent chaque jour dans le silence du cabinet, et nos successeurs auront des élémens précieux de comparaison qui nous ont manqué. Chacun peut apporter sa pierre à l'édifice, car le champ est vaste ; il s'agit d'une science qui comprend toutes les questions d'économie sociale, politique, financière, administrative, agricole, commerciale. En même temps qu'elle enregistre les faits, elle analyse les causes, elle embrasse l'ordre physique tout entier et aussi tout l'ordre moral; ses enseignements n'ont rien d'hypothétique ni d'abstrait, mais reposent sur des observations matérielles et certaines; son but est en général de signaler ce qui est avantageux ou nuisible à l'homme: aussi cette étude est-elle dans son ensemble d'un intérêt universel.

L'harmonie, dans les théories politiques, se rétablira par la force même des choses, lorsque l'observation du corps social aura été tellement perfectionné qu'il ne sera plus permis à des hommes instruits d'ignorer aucun fait important, ni à des hommes raisonnables de porter deux jugements différents sur le même fait. Telle est la haute mission réservée à la statistique, lorsque cette science sera définitivement constituée et qu'elle occupera, comme moyen d'éducation et de gouvernement, la place qui lui est due.

Vous êtes, Monsieur, dans une position singulièrement favorable pour concourir à ce grand travail national. Votre amour de l'étude, la manière dont vous avez rempli, depuis plusieurs années, la tâche difficile que vous vous étiez imposée, l'importance du département, l'accueil bienveillant et intéressé de tous les hommes vraiment dévoués au gouvernement qui nous régit, tout nous garantit que vous remplirez l'engagement que vous venez de contracter, et que l'Académie n'aura qu'à s'applaudir de vous compter parmi ses membres.

# DISCOURS DE RÉCEPTION

PRONONCÉ

Dans la Séance publique du 27 Août 1856,

PAR

M. A. LAROCHE,

Ancien Magistrat, Propriétaire à Duisans,

Membre résidant.

MESSIEURS,

L'un des hommes les plus spirituels et les plus érudits de nos provinces, connu de plusieurs de vous par des relations agréables, de tous par ses œuvres, et notamment par son *Puy d'Arras* et par ses *Trouvères Artésiens*, rendait compte naguère, dans les *Archives du Nord*, de l'un des derniers volumes de vos Mémoires.

M. Arthur Dinaux se plaisait à constater que l'Académie était *l'une des plus anciennes sociétés*

*littéraires du Nord de la France*, et à reconnaître que *ce corps savant n'avait point dégénéré...* Il applaudissait, en outre, aux habitudes académiques de votre Société, « dans laquelle les ré-» cipiendaires font un discours de réception... et » où les membres décédés ont, en souvenir de » leurs travaux, une biographie. »

En venant aujourd'hui, Messieurs, nous acquitter de notre premier devoir, nous commencerons par nous féliciter de cette bonne fortune qui nous affranchit de l'obligation plus pénible de provoquer, de partager vos larmes.

Mon collègue [1], bien qu'en regrettant avec nous un éloignement sans esprit de retour, n'a pas eu la douleur de constater le décès du docteur Dassonneville.

Plus heureux encore à l'égard de mon prédécesseur [2], je le vois avec bonheur rester parmi nous et continuer de faire partie de la Compagnie avec le titre de membre honoraire.

C'est là, Messieurs, pour vous, une précieuse consolation ; elle ne l'est pas moins pour moi

[1] M. Parenty venait de prononcer son discours de réception à la même séance.

[2] M. Dudouit, ancien président du tribunal de commerce, ancien maire d'Arras, etc.

qui me sens impuissant à compenser une telle perte !

Quelle comparaison, en effet, pourrait-on établir entre quelques années de magistrature, et l'exercice prolongé de la difficile présidence de ce tribunal consulaire chargé de juger ses pairs ?

Entre l'administration d'une simple commune rurale et celle de l'ancienne capitale de l'Artois, restée forcément et à bon droit, en dépit des rivalités, chef-lieu du département ?

Entre quelques services rendus dans l'inspection d'orphelins dispersés dans les campagnes, ou à titre de secrétaire des conférences de Saint-Vincent-de-Paul, et cette haute surveillance des hospices et des prisons, cette prévoyante création d'une maison de refuge, ces puissants encouragements donnés aux bonnes œuvres et spécialement aux salles d'asile par la centralisation, au foyer domestique, des dons sollicités par les grâces unies à la charité ?

Entre ce long repos anticipé au sein de la famille enfin, et tant d'années consacrées à l'utilité publique, couronnées par l'estime et l'affection de tous les citoyens ?

En m'appelant, Messieurs, malgré tous ces désavantages, du fond de mon humble retraite, à

l'insigne honneur de partager vos travaux, d'apprendre de vous l'art de tirer meilleur parti des miens, vous semblez, par l'unanimité de vos suffrages, m'interdire jusqu'à la liberté de m'en reconnaître indigne, sous peine d'accuser, en quelque sorte, la rectitude de votre jugement.

Cette faveur inespérée me touche bien plus profondément encore, Messieurs, si, et l'on m'a autorisé à le penser, je dois la regarder, non-seulement comme une preuve de bienveillance personnelle, mais aussi comme un hommage indirect à la mémoire de deux membres de ma famille maternelle et de l'ancienne Académie, MM. de Duisans [1] et de Fosseux.

De là, Messieurs, un nouveau devoir pour moi; le désir exprimé antérieurement par quelques-uns d'entre vous de me voir rédiger une notice sur la carrière littéraire de mon aïeul, l'ancien secrétaire perpétuel, devient aujourd'hui un ordre; j'obéis.

M. F. Dubois de Fosseux, issu d'une famille dans laquelle on comptait un député des États à la Cour, un président à mortier au Parlement

[1] L'on trouve, dans le *Calendrier d'Artois* de 1789, un extrait de l'éloge de M. de Duisans, prononcé par M. d'Hauteville, à la séance publique de 1788.

de Tournai et plusieurs conseillers au conseil d'Artois, naquit à Arras, le 14 décembre 1742. En 1751, il perdait son père, mais l'orphelin avait pour mère une de ces femmes fortes qui se trouvent toujours à la hauteur de leurs devoirs. Petite nièce de Boileau, elle n'eut garde de négliger l'instruction de son fils. Tout en partageant la surveillance de son éducation avec ses propres parents, et nommément avec Gilbert Des Voisins, elle le fit entrer au célèbre collège de Clermont, dirigé par cette sainte Société, la digne et constante rivale de l'Université, dans l'art d'instruire la jeunesse. Ce cours d'études se termina d'une manière brillante par le premier prix de rhétorique, remporté avant l'âge de quinze ans, au concours de 1757.

L'on croyait alors que l'exercice de diverses charges à la Cour, même sous Louis XV, devait compléter l'éducation d'un jeune homme. M. de Fosseux passa donc quelques années dans les fonctions d'*Écuyer du Roi*; ce n'était pas là une honorable sinécure; il fallait même une constitution robuste pour résister à des courses journalières, de douze à quinze lieues, à franc-étrier, en changeant jusqu'à six fois de monture, pour accompagner S. M. aux grandes chasses royales et aux nombreuses stations dans ses maisons de plaisance.

Aussi, après une grave maladie due à un excès de fatigue, le jeune écuyer rentra-t-il dans sa ville natale.

Il y retrouvait les plaisirs de Paris, et même la *Comédie de Société*, dans laquelle il excellait, s'il faut en juger d'après les vers que lui adressait un académicien, M. le comte de Couturelle :

Formé par Melpomène ainsi que par Thalie,
Il règne dans ton jeu, dont notre âme est ravie,
Tant de noblesse et de simplicité,
Un si grand air de vérité,
Que, sous ton heureuse figure,
L'art, à nos yeux, semble être la nature.

Ces plaisirs délicats n'étaient pas les seuls : les dîners, les soupers chers à nos pères, les bals, les concerts de tout temps prisés à Arras, se succédaient dans la capitale de la province. Les chefs militaires de la garnison répondaient aux politesses de la société par des invitations à des *punchs*, à des *cafés*.

Les fêtes se multipliaient surtout pendant la tenue périodique des États, et, plus d'une fois, retraçant ces splendeurs du passé, les récits du vieillard nous représentèrent nos rues sillonnées, éclairées toute la nuit par la foule des équipages précédés de leurs coureurs armés de falots éblouissants.

Mais ces divertissements bruyants ne procurent qu'une distraction éphémère et bientôt à la fatigue du corps succède la lassitude, le vide de l'esprit.

M. de Fosseux l'éprouva, et c'est à l'un des membres de l'ancienne Académie qu'il faisait remonter le mérite de sa conversion à l'étude; non pas qu'il fût resté jusque-là dans une complète inertie : dès lors, une comédie, *les Fausses Apparences,* une tragédie même, *Lausus*, témoignaient de ses goûts littéraires.

Mais ses études manquaient de suite, de méthode.

M. de Grandval, littérateur distingué, voulut bien donner une direction à cette ardeur juvénile ; il obtint de plus, pour lui, la faveur d'assister aux séances de l'Académie et lui procura ainsi des guides et des modèles.

Enfin l'élève parut digne d'être admis parmi ses maîtres ; il fut nommé *membre ordinaire,* et, se montrant reconnaissant, il proclama, dans son discours de réception, *l'utilité de la littérature contre l'ennui, dans la solitude comme dans la société.*

J'ai été frappé, Messieurs, de la facilité avec laquelle j'aurais pu m'approprier les pensées et jusqu'aux expressions du début de son discours,

lorsqu'il exprime sa défiance de lui-même et ses craintes « en voyant à la tête de l'Académie, » un homme non moins éclairé que profond, » qu'un esprit juste, un discernement fin, un ju- » gement sûr ne laissent jamais balancer sur le » choix de ce qui mérite d'être applaudi ou cri- » tiqué; » et aussi lorsqu'il se rassure « parce » qu'il sera jugé par des compatriotes, qui, dé- » pouillés de tout ce que le mérite n'a que trop » souvent de sévérité et de hauteur, n'en ap- » portent ici que l'aménité et les charmes. » Je m'abstiens de toute analyse de la thèse elle-même, persuadé qu'elle ne trouverait aucun contradicteur dans cette enceinte, sans partager d'ailleurs les modestes appréhensions de l'auteur de faire sentir à ses auditeurs précisément ce qu'il veut montrer à éviter.

Dans la séance publique de 1764, M. de Fosseux prononçait un discours [2] *sur le bonheur*, dans lequel il se proposait d'établir que le bon-

[1] En 1763, l'abbé de Lys, météréologue distingué; en 1856, le savant colonel du génie, Répécaud.

[2] Ce discours fait partie de la foule d'ouvrages manuscrits et imprimés, enlevés à l'Académie et à la Bibliothèque d'Arras, pour en doter gratuitement, sous prétexte d'*Ecole centrale*, la Bibliothèque de Boulogne, tenue d'ailleurs avec tant de distinction par M. Gérard.

heur ne se trouve que dans l'alliance de *la probité*, de la vertu, avec *la médiocrité*, non-seulement de fortune, de condition, de caractère, de sensibilité, mais même d'esprit et de connaissances... Je crains fort que cette proposition ne paraisse malséante à tant de savants qui m'entendent. Quoiqu'il en soit, l'auteur passe en revue tour à tour les rangs les plus élevés et les plus infimes de la société, et il les exclut successivement de la jouissance du bonheur qu'il réserve uniquement pour les conditions médiocres, *moyennes*.

Une chose remarquable, Messieurs, c'est qu'en 1764, contrairement aux opinions alors admises, il plaçait dans cette dernière catégorie les deux classes de citoyens qui, récemment, ont eu le plus d'influence sur la solution des questions sociales en France, les *laboureurs* et les *soldats*.

C'est ainsi qu'il s'exprimait : « Le laboureur » fait fleurir sa patrie, le soldat travaille à » sa conservation. L'un s'occupe à enrichir » l'État, l'autre à le défendre. Celui-ci produit » l'abondance, celui-là la tranquillité. Le pre- » mier, à la sueur de son front, nous donne les » richesses, le second, au prix de son sang, » nous en fait jouir. L'un et l'autre, enfin, con- » courent au bonheur public par des voies dif-

» férentes, et, en rendant leurs concitoyens heu-
» reux, ils le sont eux-mêmes...»

Les *Réflexions sur le malheur* suivirent de près ce discours et en sont le complément. L'auteur cherche à prouver que le malheur même est un bienfait pour l'homme. Le bonheur n'acquiert de prix que par le mélange des peines, comme la vertu ne s'élève qu'à force de combats. C'est trop souvent le malheur lui-même qui raffermit dans la vertu ou qui y ramène. C'est le creuset où l'âme s'épure.

Lorsqu'on a cherché le bonheur en suivant de mauvais penchants, ou qu'on est en butte aux coups du sort, les charmes de la vertu paraissent dans tout leur jour. Désespéré, accablé de maux on aperçoit cette dernière ressource, on veut l'essayer, et bientôt les fleurs naissent autour de vous, et couvrent les épines dont la vie semblait remplie.

Dans le discours suivant, M. de Fosseux développa les avantages de *la lecture*, et, entraîné par cet attrait pour le paradoxe qui n'est que trop ordinaire chez les hommes d'esprit, il se complait à faire, entre l'*histoire* et les *romans*, un parallèle tout en faveur de ceux-ci.

L'on pourrait croire, Messieurs, que ce sujet vient d'être traité récemment dans le but d'excu-

ser certains lecteurs de notre temps qui s'arrêtent toujours *au rez-de-chaussée* de leur journal, selon l'expression pittoresque d'un rédacteur de feuilletons.

L'histoire, suivant l'auteur, n'a presque jamais ce qu'on y cherche le plus, le mérite *de la vérité*. Chaque historien s'ingénie à assouplir les faits pour les plier à son système, il les transforme et les défigure, quand il ne les compose pas dans son cabinet, comme les harangues qu'il prête à ses héros.

De plus, l'histoire est funeste à l'*humanité*, en exaltant les conquérants, en leur suscitant des imitateurs, toujours prêts à se frayer une route sanglante à travers les ruines et les désastres des peuples. Enfin, elle n'est pas moins contraire à *la morale*, en nous montrant, à chaque page de ses annales, la vertu méconnue, le crime triomphant.

Dans les romans, au contraire, le vice est toujours représenté avec les couleurs les plus odieuses; lors même qu'il triomphe et qu'il paraît arriver à son but, on découvre les remords qui le dévorent, et l'on préfère le sort de la vertu persécutée à celui du crime heureux.

En vain, reproche-t-on aux romans de donner de l'action aux passions, puisque ce n'est que pour les diriger vers une fin honnête.

En résumé, les bons sont rares, mais d'un prix inestimable.

« O lecture ! s'écrie l'auteur en terminant, ô » lecture! aliment de notre âme, flambeau de » notre vie, tu nous tiens lieu de la plus ai- » mable compagnie ; tu rends supportables la » solitude la plus affreuse et la plus triste cap- » tivité ; tu charmes enfin tous les dégoûts et » toutes les peines de la vie. »

Cet élan d'enthousiasme en faveur de la lecture n'était pas un vain et stérile artifice oratoire pour donner du mouvement au discours. M. de Fosseux a laissé un recueil manuscrit en 36 vol. in-4°, de 700 pages chacun, contenant 34,727 numéros d'extraits ou analyses de ses lectures.

C'était préparer des matériaux pour l'avenir ; pour l'avenir, dis-je, car dans l'ordre chronologique de ses travaux, il existe ici une longue lacune, et cela s'explique naturellement : M. de Fosseux, pour emprunter le style de l'époque, avait dû négliger pour quelque temps le culte de Minerve pour celui de l'amour et de l'hymen. Le 6 novembre 1769, l'on vit Messieurs de l'Académie se grouper autour de deux de leurs collègues, MM. d'Hendecourt et de Fosseux,

s'unissant, au même autel, aux deux sœurs, M^lles De Boulongne [1].

Ce changement d'état contribua sans doute à donner plus de gravité, plus de maturité à l'homme de lettres. Il ne tarda pas à désavouer ses licences d'imagination en l'honneur des romans, ses attaques téméraires contre la noble muse de l'histoire.

Pour qu'il ne restât aucun doute sur son retour aux saines doctrines, il composa successivement les éloges historiques du chancelier de L'Hôpital, de l'abbé Suger, de J.-B. Rousseau, de Louis XII, proposés comme sujets de prix par l'Académie française ; et de plus, celui du Dauphin, père de Louis XVI, dans lequel on retrouve des souvenirs touchants de l'ancien écuyer de Louis XV, et qui mérita une mention honorable [2].

[1] Leur mère appartenait à cette famille des Lallart de Berlette, de Lebucquière, etc., dont le dernier représentant vient d'abandonner nos murs, emportant, avec les regrets de tous les hommes de bien, ceux de cette portion malheureuse de la société, que, fidèle à une bienfaisance héréditaire, il s'appliqua si noblement et si constamment à relever et à moraliser.

[2] Voir, à la fin, sous le titre d'*addition*, un fragment de ce discours.

Les bornes de cette séance ne me permettent point d'entrer dans l'examen particulier de chacune de ces compositions profondément méditées, consciencieusement élaborées.

Je pourrai du moins citer comme témoignages contemporains les nombreuses pièces de vers inspirées par ces discours à plusieurs membres de l'Académie, à MM. Harduin, de Grandval, de Couturelle, etc. Je me bornerai à deux.

La première, du comte de Couturelle, est accompagnée d'une petite note autographe du poëte qui vous portera peut-être à m'excuser de ne vous point faire connaître *textuellement* le discours sur L'Hôpital :

A M. de Fosseux, sur la complaisance qu'il eut de venir me lire RAPIDEMENT cet éloge pendant TROIS HEURES.

Et la force, et la grâce, et la vérité pure,
Dans ton ample discours, tu sus tout réunir ;
Je craignais de t'en voir commencer la lecture,
Puis, j'ai craint cent fois plus de te la voir finir.

Poussant plus loin l'hyperbole, M. Legay, après avoir entendu la lecture de l'éloge de J.-B. Rousseau, improvisait ce quatrain :

Ce sublime Rousseau, victime de l'envie,
Aurait oublié ses malheurs,
S'il eût prévu, pendant sa vie,
Que Fosseux, sur sa tombe, eût répandu des fleurs.

Vous ne vous méprendrez point, Messieurs, sur le motif qui me porte à vous mettre sous les yeux ces bagatelles plus ou moins poétiques. Il ne s'agit pas pour moi de composer de ces hommages une couronne pour en décorer le front de mon aïeul. Si je les recueille, c'est parce qu'il me semble que ce sont ces détails qui peignent l'esprit et le goût d'une époque : rien, d'ailleurs, ne prouve mieux les sentiments de fraternité qui unissaient entr'eux les académiciens. Ne nous sentons-nous pas involontairement reportés vers ces temps, si loin de nous, où les écrivains des XVI^e^ et XVII^e^ siècles ne soumettaient leurs ouvrages à la redoutable épreuve de la publicité, qu'après les avoir placés sous la sauvegarde des éloges, en prose et en vers, en grec et en latin, de tous leurs amis ?

A l'époque où l'on aurait pu croire M. de Fosseux absorbé dans la composition de ces œuvres historiques, il se chargeait seul, sans secours étranger, de l'instruction de ses enfants, et outre les sciences accessoires, il enseignait à ses trois filles comme à ses trois fils, non-seulement leur langue maternelle, mais aussi celle de Cicéron, de Virgile et d'Horace.

C'était s'écarter des usages reçus : M. de Fosseux sentit le besoin de justifier sa méthode, et

il prononça, à la séance publique de 1782, un discours *sur l'utilité de la langue latine pour les femmes.*

L'orateur établit d'abord brièvement cette utilité : 1° Pour la demoiselle entrée en religion et puisant directement dans la méditation des textes sacrés, le dédain des choses de la terre et l'avant-goût des félicités du ciel ; 2° pour la demoiselle restée en célibat dans le monde et pouvant se dédommager dans le commerce *des anciens* de son peu de sympathie pour *les modernes.*

Mais il insiste plus énergiquement sur l'utilité de cette même langue, pour la femme engagée dans le mariage.

« A quoi donc lui servira la langue latine, » dira-t-on ? A se charger de l'éducation de ses » enfants. »

L'auteur présente alors le tableau séduisant d'un père venant, après s'être acquitté des devoirs de son état, se délasser dans le sein de sa famille, et y trouvant sa compagne entourée d'élèves qu'elle a portés dans son sein, qu'elle a nourris de son lait, et qui lui devront en outre leurs connaissances et leurs talents.

Il excite les mères, ces tendres mères qui font leur unique étude de la félicité de leurs enfants, à avoir le courage de s'élever au dessus des pré-

jugés, et il leur prédit qu'elles trouveront une récompense digne d'elles dans la douce perspective de voir leurs filles rendre à leurs propres enfants le même service, et, par suite, la science, le mérite et la vertu se perpétuer parmi leurs descendants, de génération en génération.

Dans ce même discours, l'auteur réfutait d'avance l'objection tirée du danger pour les femmes de tomber dans le pédantisme, en citant les *Genlis*, les *Bourdic*, les *Bussy*, les *Beauharnais* « touchant, avec la main des grâces, la lyre d'Apollon » et il ajoutait galamment : « je ne » chercherais pas des exemples si loin, si je ne » savais que c'est offenser le mérite, que de le » louer en face. »

Déchirant le voile transparent de cette allusion délicate aux talents poétiques de l'une de nos compatriotes, M. Le Prevost d'Exmes lui adressa une épître, dont j'extrais quelques vers

Je l'ai vu ce glorieux Lycée,
Où dans Arras, s'exercent les talents...
...J'applaudissais un certain orateur,
A vos talents, qui sut bien rendre hommage,
Sans vous nommer, jeune et belle Renard...
...Que n'ai-je voix en cette Académie ?
Un beau fauteuil je vous fais accorder,
Femme d'esprit, femme jeune et jolie,
Heureux le corps qui peut vous posséder !

La spirituelle Mme Renard répondit modestement :

Ma muse sans ambition,
Aux honneurs du Lycée, est bien loin de prétendre...
Mais, d'une douce émotion,
Je n'ai pu, j'en conviens, dans ce lieu, me défendre,
Alors que des vertus, des muses, l'orateur
Daigna si doucement répandre
Sur ma tête un nectar délicat et flatteur.
Il parla de mon sexe, en citoyen, en sage ;
Puissent les femmes de notre âge
Adopter un plan séducteur !...

Indépendamment de cet incident, le discours eut du retentissement et devint même un sujet de polémique dans les feuilles littéraires.

L'auteur voulut défendre son système, et, à la séance publique suivante, dans un discours *sur les femmes et sur l'éducation*, il se proposa de répondre à ceux qui osaient refuser aux femmes le génie propre à diriger une éducation.

Ce que l'on appelle du bon sens, un peu de ce que l'on nomme de l'esprit, un certain nombre de connaissances, une façon de penser délicate, une patience à toute épreuve, de la finesse, de la fermeté, surtout de la douceur ; voilà, comme le fait observer l'auteur, ce que nous trouvons aisément dans les femmes.

Après avoir repris et développé en détail chacune de ces assertions, il reconnaît que cela ne suffit pas, qu'il faut aimer son élève ; mais que peut-on comparer au cœur d'une mère ?... Ce n'est pas tout encore que d'aimer son élève, il faut en être aimé ; qui remplira mieux ces conditions qu'une mère ? Qui connaît mieux ce chemin secret qui mène au cœur d'un enfant ?

Revenant avec une nouvelle force sur un argument de son précédent discours, l'auteur représente aux mères que si la nature en leur donnant la patience, la douceur, la sensibilité, a évidemment indiqué que les vertus domestiques étaient leur partage ; elle a voulu manifestement aussi que l'union des mères avec leurs enfans fût plus intime que celle des pères, par cela même que l'enfant puise sa vie dans le sein de sa mère, y habite, y vit de sa substance, et, après sa naissance, trouve encore la nourriture dans le sein maternel. Serait-ce sans motif que la nature agit ainsi ? Non sans doute. C'est un dépôt sacré qui ne doit point être livré à des mains étrangères, que les mères ne doivent abandonner jamais!

Encouragé par le succès de ces derniers discours, M. de Fosseux prit pour sujets les deux suivants : 1° *la Langue des Femmes ;* 2° *leur Tête.*

Dans le premier, il débutait ainsi :

« J'ai pris dans les dernières séances de l'Aca-
» démie l'habitude de parler des femmes, c'est
» une habitude dont je me déferai d'autant plus
» difficilement que j'en connais tous les avan-
» tages. On n'a, dit-on, jamais ennuyé les femmes
» en leur parlant d'elles-mêmes : on n'ennuie
» point non plus les Français en leur parlant des
» dames.... Je suis donc rassuré sur l'ennui que
» je pourrais inspirer, certain de vaincre, par la
» nature de mon sujet, ce terrible ennemi des
» orateurs et des Académies. »

Entrant en matière, et, adoptant cette habile tactique qui sait faire des concessions à propos, l'orateur reconnaît que, si les femmes sont accusées d'aimer beaucoup à parler, cette accusation, d'après le témoignage unanime des moralistes de tous les âges et de tous les lieux, est fondée.

Parmi ses preuves, il se trouve un certain nombre d'épigrammes dans le genre de celle-ci :

Qu'une femme parle sans langue,
Et fasse même une harangue
Je le crois bien :
Qu'ayant une langue au contraire,
Une femme puisse se taire,
Je n'en crois rien.

Je ne répéterai point, Messieurs, ces diverses

épigrammes : de telles citations me paraitraient un plagiat et un abus, depuis qu'on a imprimé un volume contenant *Tout le mal qu'on a dit des Femmes ;* et, aussitôt après, par juste compensation, un volume beaucoup plus compacte reproduisant *Tout le bien qu'on a dit d'Elles.*

Revenons donc à notre discours.

M. de Fosseux recherchant les causes de cette inclination si générale, en signale trois principales:

Le silence imposé aux demoiselles dans le monde avant le mariage : après avoir applaudi à la vivacité, à la gaîté de leur babil pendant l'enfance, tout-à-coup, *écouter et se taire* : voilà la règle de conduite qu'on leur impose. Funeste contrainte ! Lorsqu'elle cesse par le mariage, c'est un torrent longtemps retenu qui se précipite après avoir brisé ses digues.

La seconde cause serait la complaisance avec laquelle les dames sont écoutées et applaudies.

La troisième, enfin, tiendrait à ce que les hommes, en s'emparant de la parole dans toutes les occasions d'éclat, dans les tribunaux, dans les chaires, dans les académies, n'ont laissé aux femmes que le champ de la conversation ; elles y règnent.

Le point de fait et ses causes reconnues, l'ora-

teur ne balance pas à affirmer que cette inclination des dames est au surplus incontestablement favorable, à leurs enfants, à leurs maris, à la société et à elles-mêmes.

Je regrette, Messieurs, que le temps me manque pour vous soumettre ses preuves exposées d'une manière si piquante. Avoir recours à l'analyse, disséquer cette ingénieuse dissertation semée de sel attique et d'esprit français, ce serait lui ôter tout son prix.

Un article, néanmoins, peut être détaché de l'ensemble ; il me paraît offrir un intérêt assez vif, en traçant le tableau des modifications opérées dans les mœurs de la société, sous les yeux même de l'auteur.

« Comparez, dit-il, les assemblées de nos an-
» cêtres avec les nôtres. Que voyait-on dans les
» premières ? Des cartes, des pipes, des verres.
» Qu'y entendait-on? De graves dissertations, des
» discussions sérieuses, des traités de politique.
» Quelle différence avec nos cercles? On y voit
» encore des cartes, mais s'en occupe-t-on ? Elles
» n'y servent que de maintien. On n'y entend
» plus des voix rauques, ni des mots effrayants.
» Nos appartements ne retentissent plus que du
» doux murmure des voix de femmes... A qui
» devons-nous cette heureuse révolution ? Aux

» femmes elles-mêmes que nous avons admises » dans nos sociétés, aux femmes, qui aiment à » parler ; car si elles n'avaient pas eu cet avan- » tage, nous serions restés orateurs, disserta- » teurs, ennuyeux enfin. Mais leur facilité à » s'exprimer les a conduites à nous donner le » ton : et les idées sombres, sous leur heureuse » influence, ont fait place aux vues les plus » riantes. »

L'orateur conclut que l'art de la parole a été distribué d'une manière équitable entre les deux sexes; que nous ne pouvons rien faire de mieux que de laisser subsister l'ordre établi ; que les femmes doivent continuer à venir écouter les hommes dans les chaires et dans les académies; que les hommes continueront à les écouter, à les applaudir et à les admirer dans la société.

Il nous reste quelques mots à dire du discours *sur la Tête des Femmes ;* l'auteur n'a entendu parler, sous ce titre, que de leur goût pour la domination ; il se demande, à ce sujet, quelle est l'étymologie de ce vieux proverbe : *Ce que Femme veut, Dieu le veut*, et il en donne deux explications différentes : 1° Ce que femme veut, Dieu le veut, c'est-à-dire comme ce que Dieu veut, arrive nécessairement, ce que femme veut, il faut absolument que cela soit ; 2° Autre ex-

plication : Ce que femme veut, Dieu le veut, c'est à dire, comme Dieu ne peut rien vouloir que de bien et de bon, ce que les femmes veulent est toujours, ou presque toujours, bien et bon.

L'auteur accepte les deux interprétations à la fois et les développe pour prouver : 1° Que les femmes sont toujours maîtresses ; 2° qu'il est avantageux qu'elles le soient.

Il nous donne même le conseil, puisque la domination est aux yeux des femmes d'un si grand prix, de permettre qu'elles en jouissent tranquillement, afin d'avoir l'air d'accorder de bonne grâce ce que nous ne pouvons pas leur refuser.

Ce fut le dernier discours dans lequel M. de Fosseux rompit, en pleine Académie, des lances courtoises en l'honneur des dames.

Il réserva dès lors les compositions légères, les badinages élégants pour les réunions, où il retrouvait dans les bosquets des *Rosatis*, dans le jardin du *Valmuse*, les plus graves ainsi que les plus jeunes de ses collègues.

Sur ces entrefaites, la mort de l'estimable Harduin devint un deuil public pour la province comme pour l'Académie.

M. de Fosseux, qui avait toujours été son ami,

fut choisi, par les suffrages unanimes, pour le remplacer dans les fonctions de secrétaire perpétuel; et, en cette qualité, il commença par répondre à l'appel pathétique du poëte de l'Académie, Legay :

A M. DUBOIS DE FOSSEUX.

Il fut toujours le tien l'ami que j'ai perdu.
De l'arrêt du destin, qui veut que tout périsse,
Quand l'implacable exécutrice
Frappa Boudart [1] d'un coup inattendu,
Appelant ta douleur au secours de la sienne...
C'est à toi qu'en beaux vers échappés à sa veine,
Harduin exprima ses regrets,
Mais lui-même il n'est plus.....
...C'est à ta prose étincelante...
De rendre un digne hommage à ses mânes chéris.
Montre dans notre ami le citoyen utile,
A son pays toujours rapportant ses travaux,
Le servant près du prince, ou, d'une main habile,
De nos fastes obscurs débrouillant le chaos...

Je ne vous entretiendrai pas, Messieurs, du panégyrique que M. de Fosseux prononça devant l'Académie émue. Il se trouve dans vos archives et l'on peut en apprécier l'effet, d'après ces vers

du marquis de Vaugrenant, rendant compte de la séance :

...Il me manquait d'être attendri.
Fosseux doit parler, il remplace
Un écrivain aimable, un citoyen chéri,
Harduin, de ses rivaux le modèle et l'appui ;
Fosseux en fit l'éloge et mes larmes coulèrent,
Aux applaudissements, les regrets se mêlèrent.
Dans son éloge hélas! je crus revoir Harduin,
D'abord jeune et brillant, bientôt malade et triste;
Une seconde fois, je pleurai sur sa fin...
Et je ne le vis plus qu'en son panégyriste!

Dès ce moment, Messieurs, le nouveau secrétaire, se livrant avec zèle à l'exercice de ses fonctions, mit tout en œuvre pour multiplier les relations de l'Académie; il se vit lui-même agrégé aux sociétés littéraires de Bourg, de Valence, de Clermont - Ferrand, d'Agen, d'Orléans, de Soissons, du Cap Français, de Lille, de Paris ; il provoqua, ouvrit, entretint de nouvelles et nombreuses correspondances et parvint ainsi au chiffre presque incroyable de 13,856 lettres écrites par lui depuis le 6 décembre 1785, jusqu'à l'époque fatale de la suppression de tous les corps savants en France.

Ouvert, poursuivi sous les auspices et l'inspi-

ration de l'Académie, le cours de ses travaux littéraires ne devait point lui survivre [1].

Appelé aux fonctions publiques, M. de Fosseux fut successivement élevé, par le choix de ses concitoyens, aux titres de maire d'Arras, de président du département, et, dans cette charge laborieuse, il mérita que l'un de vos plus honorables collègues déposât en sa faveur, dans son *Mémorial historique du Pas-de-Calais*, (Tom. 1. P. 171.) ce témoignage doublement précieux de la part d'un juge si compétent : « qu'il déploya, dans » la première organisation départementale, les » talents d'un grand administrateur. »

Il ne m'appartient pas, Messieurs, et ce n'est point ici le lieu de le suivre sur ce nouveau terrain.

Nous le retrouvons, en 1817, retiré à Paris, entouré des soins, de l'amour et de la vénération de ses enfants, jouissant d'une vieillesse se-

[1] Nous ne citons que pour mémoire quelques opuscules ; tels que sa *Lettre au rédacteur des feuilles de Flandre*, relative au remplacement de M. de Briois, premier président du conseil d'Artois depuis trente-quatre ans, par son fils, M. de Beaumès (3 décembre 1785) ; *la traduction d'un Manuscrit chinois* (9 janvier 1789), à propos de la réception de M. Le Duc de Guines, gouverneur de la province d'Artois et protecteur de l'Académie, etc., etc.

reine et d'un repos auquel il avait tant de droits acquis. Toutefois, li n'avait perdu ni son activité, ni son goût pour les lettres : à soixante-quinze ans, il se levait encore, hiver comme été, à quatre heures du matin, ne se conformant aux mœurs de la capitale que pour l'heure du coucher qui le surprenait souvent un livre à la main,

Et prenant sur ses nuits, pour allonger ses jours....

Vers la fin de cette même année, il reçut de M. le baron d'Herlincourt, une lettre lui annonçant le rétablissement de l'Académie d'Arras et l'invitant à en faire partie. Il me communiqua la lettre, en m'exprimant ses regrets qu'il fût trop âgé pour accepter, et que je fusse trop jeune pour qu'il me proposât à sa place. Le 28 décembre suivant, nous avions la douleur de lui fermer les yeux.

Il ne se doutait point, Messieurs, je n'eusse pas osé espérer moi-même, que les successeurs de l'ancienne Académie recueilleraient, réaliseraient ce vœu de son dernier secrétaire perpétuel, en s'associant son petit-fils ! que cette vie, oubliée au milieu de mes livres, à la suite d'une carrière brisée par les révolutions, ne vous paraîtrait pas indigne de se terminer, au milieu de vous, en

cherchant à vous suivre de loin, dans la culture des lettres,

..... Longè servans vestigia vestra !

Quelle perspective de jouissances vous ouvrez devant moi, Messieurs ! vous qui vous montrez, par vos travaux, si jaloux et si dignes de continuer les traditions de tant de doctes et d'illustres prédécesseurs, en m'admettant à participer à cette heureuse alliance du savoir, du jugement et du goût, qui fait discerner dans les sciences, dans les lettres, dans les arts, ce que le divin Platon déclare inséparable, *ce qui est vrai, ce qui est bien, ce qui est beau;* à ce concours patriotique de patientes investigations pour rechercher, découvrir et mettre en lumière tous les manuscrits, les livres, les documents, pour exhumer jusqu'aux pierres qui peuvent ajouter une page, un titre de plus au riche faisceau des gloires de notre chère province ; à cette union enfin, si rare, des esprits et des cœurs, qui ne se rencontre plus guère que dans la république des lettres et dans les sociétés d'élite, se tenant hors du courant variable des opinions du jour.

Il y a longtemps que Casimir Delavigne la peignait en beaux vers, régnant parmi les mem-

bres de l'Académie Française dans ce passage :

> Illustres héritiers du trône académique,
> Tous égaux en pouvoir, vous dont la république
> Offre aux regards surpris de cet accord heureux,
> *Quarante* souverains qui sont *unis entr'eux*.
> *(Épître sur l'Étude).*

Grâces à vous, Messieurs, je vais aujourd'hui la goûter cette union, avec tous les charmes de la réalité, parmi les membres de votre Compagnie, puisque, et ce sera jusqu'au dernier de mes jours mon titre le plus cher, moi aussi j'aurai le droit de me dire, selon la formule alors usitée, comme M. de Duisans, comme M. de Fosseux, *l'un des trente de l'Académie d'Arras*.

---

### ADDITION.

*(Extrait de l'éloge du Dauphin.)*

« Me sera-t-il permis de rendre ici un hom-
» mage public à la bonté de ce Prince, dont j'ai
» eu tant de fois le bonheur d'être le témoin ?
» Avec quelle amertume je me rappelle ces
» moments si doux alors, où conduisant, dans

» quelque retraite éloignée, une suite peu nom-
» breuse, il faisait à ceux qui l'accompagnaient
» des questions intéressantes sur les différentes
» provinces qu'ils habitaient, sur l'état du peu-
» ple, sur ses calamités, sur ses ressources. Il ne
» dédaignait pas d'entrer dans des détails qui
» leur étaient personnels; il paraissait prendre
» intérêt à leurs récits, il s'écartait quelquefois
» de l'étiquette de la Cour et faisait asseoir à ses
» côtés, ceux qui n'étaient destinés qu'à marcher
» à sa suite. Il s'entretenait familièrement avec
» eux. Ah! combien alors nous sentions nos
» cœurs tressaillir! quel charme ravissant nous
» attachait au Dauphin! quels vœux nous fai-
» sions au Ciel pour sa conservation !... Hélas!
» ces vœux ne devaient point être exaucés, nous
» n'avions l'avantage de le voir de plus près que
» pour être plus sensibles à sa perte. . . . . .
» ....Prince, daigne jeter un regard sur ton pa-
» négyriste. Il aurait dû se taire, sans doute, et
» ne pas t'offrir un encens si peu digne de toi.
» Mais il a cédé aux mouvements de son cœur
» et aux transports de son admiration. Si ces
» sentiments méritent quelque récompense, il
» ose la demander. Obtiens-moi la force de
» t'imiter ; je ne prétends pas à ces vertus qui
» font les grands princes, mon obscurité me les

» rendrait inutiles. Mais, je suis père, donne-moi
» de l'être comme toi. Donne-moi d'aimer mes
» enfants comme tu aimais les tiens, de consa-
» crer ma vie à les rendre heureux et surtout
» vertueux. Lorsque j'aurai vieilli dans ce glo-
» rieux emploi, j'aurai peut-être un jour la con-
» solation de mener mes enfants sur ta tombe,
» et là, je leur dirai, en la baignant de mes
» pleurs : « *Voyez, ce que vous lui devez : il ap-*
» *prit à vos maîtres à être de bons rois ; il m'ap-*
» *prit à être un bon père* [1]. »

[1] La réalisation de ce vœu est constatée, non-seulement par le témoignage unanime de ses enfants, mais encore par l'inscription suivante, composée par M. Charamond, ancien *rosati*, et, depuis, commissaire des guerres de la garde impériale, pour être mise au bas du portrait de M. Dubois de Fosseux, conservé chez M. Lenglet, président du tribunal de Saint-Pol, membre honoraire de l'Académie et gendre de M. Charamond :

Bienfaisant, délicat, sincère,
Il n'est pas aimable à demi ;
Pour ses enfants, c'est un ami,
Et pour ses amis c'est un père.

Séance publique du 27 Aout 1856.

# RÉPONSE

*Par M. le Colonel* Répécaud, *Président,*

AU DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. A. LAROCHE.

Monsieur,

Un sentiment bien respectable vous porte à attribuer votre admission dans notre Société académique, à notre désir de rendre un hommage indirect à votre aïeul et à un autre membre de votre famille, qui ont fait honneur à l'ancienne Académie d'Arras, et je dois convenir que nous saisissons avec empressement les occasions qui se présentent à nous, de rendre à nos devanciers la justice qui leur est due.

Ainsi l'Académie vient de choisir, pour sujet de concours, l'éloge de M. Enlart de Grandval, procureur général d'Artois, fils du conseiller de Grandval, académicien aussi, à qui M. de

Fosseux se reconnaissait redevable de la bonne direction qu'il avait suivie dans ses études.

Mais, est-il besoin que je le dise? dans le choix que nous avons à faire de nouveaux collègues, nous n'avons nul égard à un droit héréditaire que nous méconnaissons, et le suffrage même de votre honorable aïeul n'aurait pas déterminé nos propres suffrages, si vous n'aviez réalisé les espérances que, bien jeune encore, vous lui aviez données; mais il vous avait bien jugé.

Votre carrière n'a pas été ambitieuse, elle a été toute de dévouement : nommé conseiller auditeur à la Cour d'Amiens, après huit années consacrées à l'exercice de la magistrature, vous emportiez, en vous retirant, le témoignage flatteur du chef de cette Cour, de vous y être constamment distingué par votre zèle, votre savoir, et par le jugement le plus sain.

Si je vous suis dans votre retraite, c'est dans cette ville, c'est à Arras que je vous retrouve, exerçant les fonctions de délégué de l'administration générale des hospices de Paris, et ici, déployant le même zèle, la même activité qu'à Amiens, vous méritiez les vifs regrets qui vous furent exprimés par le conseil de cette administration, lorsque des devoirs à remplir vous forcèrent à résigner les délicates fonctions qu'il vous avait confiées.

Cessiez-vous donc de vous intéresser au sort des enfants pauvres et abandonnés qui, jusque là, avaient été l'objet de votre sollicitude? Oh non! plus tard vous adoptiez, en quelque sorte, un orphelin dont les parents avaient été victimes du choléra, vous le recueilliez chez vous, et maintenant encore vous le traitez comme l'un de vos propres enfants.

Mais secourir une seule infortune ne pouvait satisfaire à votre penchant pour la bienfaisance; aussi, pendant votre séjour à Tournai, preniez-vous part aux œuvres de la Société de Saint-Vincent de Paul, et vous remplissiez les fonctions de secrétaire de cette respectable société.

Remarquera-t-on que jusqu'ici je n'ai dit que peu de chose de ce qui doit constituer le mérite d'un académicien? On ne me le reprochera pas, on reconnaîtra que les qualités du cœur rehaussent les facultés de l'intelligence; au reste, monsieur et honorable collègue, je puis ajouter qu'en prenant une part active aux actes publics d'une charité éclairée, vous n'avez jamais négligé de cultiver diverses branches de la littérature, et qu'à l'exemple de M. de Fosseux, vous n'avez pas seulement formé une précieuse collection bibliographique, mais que, comme lui aussi, vous avez

utilisé les trésors littéraires que vous possédez, et avez acquis une érudition qui fait de vous, pour une Académie, un bien digne, un très-utile collaborateur.

C'est ce qu'avait bien compris la Société historique et littéraire de Tournay qui, il y a trois ans, et à l'unanimité des suffrages, vous admettait au nombre de ses membres titulaires. C'est ce qu'a également compris l'Académie d'Arras qui vous adopte et dont je suis l'interprète en proclamant vos titres à cette adoption. Après avoir entendu ce que vous venez de nous dire de M. de Fosseux et de ses œuvres analysées par vous avec amour, cette Société peut regretter de n'avoir pas mis au concours l'éloge de M. de Grandval, alors que vous pouviez entrer dans la lice avec tant d'avantages; mais si vous ne pouvez plus disputer le prix proposé, vous serez le juge le plus compétent des concurrents, et c'est à vous, je puis bien le prévoir, à qui sera confié le soin d'analyser leurs œuvres, de les compléter, et, au besoin, de les rectifier.

Vous n'avez pas jugé opportun, Monsieur, de parler de M. de Fosseux sous le point de vue de ses fonctions administratives; mais je puis dire, d'après votre témoignage, qu'en 1791 [1], le zélé

[1] Rapport au Conseil du département du Pas-de-Calais, du 3 novembre 1790.

secrétaire perpétuel de l'Académie usait de l'influence que lui donnait son titre de président de l'administration de ce département, pour assurer la conservation des livres, manuscrits et médailles, acquis, par cette Société, des deniers de ses membres, et qui sont maintenant dans la Bibliothèque de la ville de Boulogne.

J'avais l'intention de vous imiter, en parlant de quelques-uns des plus anciens membres de l'Académie, particulièrement de MM. d'Artus, ingénieur en chef à Arras, plus tard brigadier des armées du roi et directeur des fortifications à La Rochelle, que ses collègues considéraient comme le fondateur de la Société qu'il avait présidée à son origine; de Laplace, avocat, échevin et député des États d'Artois, pour le tiers-état, qui le premier remplit les fonctions de secrétaire perpétuel de l'Académie, qui, traducteur du théâtre anglais et de plusieurs romans composés dans la même langue, contribua, ainsi que l'abbé Prévost, à répandre en France le goût de la littérature anglaise, et qui, auteur de diverses pièces de théâtre qui eurent du succès, publia une dissertation sur le pays des Atrébates et des Morins, un mémoire sur le comté d'Artois, des mémoires anecdotiques sur les campagnes de Louis XIV et de son successeur, et des recueils de do-

cuments pour servir à l'histoire et à la littérature.

Harduin, qui, pendant quarante ans a été secrétaire perpétuel de la Société, avocat et député des États d'Artois, comme son prédécesseur, se distinguait par son activité et par la variété comme par l'importance des sujets qu'il traitait. On a de lui des Mémoires pour servir à l'histoire de l'Artois et de la ville d'Arras en particulier. Digne émule des Beauzée, Duclos, Dumarsais, d'Olivet, il a publié diverses dissertations grammaticales, et tout ce qu'il a écrit sur ce sujet constitue, à mon avis, son principal titre littéraire; on cite cependant avec éloge ses imitations d'Horace, une pastorale lyrique, des contes et des épigrammes. Quelques mois avant sa mort il lisait, dans une séance publique, une ode sur la mort de J. B. Rousseau; il en avait lu une sur la santé, peu de temps auparavant.

Je dois renoncer à parler plus longuement de nos honorables devanciers, et j'y renonce sans regrets, Monsieur, sachant bien qu'ils auront, en vous, un juge mieux informé, un appréciateur de leurs œuvres plus compétent que moi, un plus digne apologiste.

Séance publique du 27 Aout 1857.

# RAPPORT

SUR LE

# CONCOURS D'HISTOIRE,

Par M. HARBAVILLE,

Membre résidant.

Messieurs,

Un seul mémoire a été présenté au concours sur la question d'Histoire. Il est intitulé : *Histoire d'Avesnes-le-Comte, ancienne ville d'Artois,* et porte pour épigraphe : *Nescio quâ natale solum,* etc.

Ce travail, votre commission doit le dire, n'est pas une Histoire proprement dite; la localité choisie ne présente pas dans son passé une série de faits assez suivie pour mériter ce nom. Ce n'est donc qu'une monographie, qui a les défauts reprochés à la plupart des ouvrages de ce genre, c'est-à-dire qu'elle manque d'unité dans le récit

et péche par excès de détails. Ce mémoire, en effet, est d'une étendue de cent et quelques pages. Il est divisé en chapitres.

L'auteur avait peu de choses à dire de l'origine d'Avesnes, origine enveloppée de ténèbres, comme tant d'autres bourgades de cet ordre, et qui n'est révélée que par des notions ethnographiques. Mais, qu'Avesnes tire son nom d'*Avenæ*, circonstance de culture, selon le sentiment commun, ou d'*Advena*, étranger, et par extension colonie, comme le pense l'auteur, il n'en est pas moins vrai que le premier établissement appartient à la période romaine.

Nous ne devons pas nous étonner que l'auteur n'ait pu percer l'obscurité qui couvre les premiers temps de la seigneurie, et qu'il n'ait pas découvert le nom de l'heureux soldat qui reçut ce fief à titre de bénéfice militaire, rendu transmissible sous les princes carlovingiens. Une pareille bonne fortune est réservée à peu d'érudits.

Votre Commission a reconnu que l'auteur n'a pas suffisamment éclairci l'importante question de savoir comment le manoir seigneurial, propriété privée des sires d'Avesnes, devint vers la fin du XIII^e^ siècle une forteresse comtale, et comment la seigneurie du lieu, réduite dans sa juridiction par la création du bailliage royal, et, en

quelque sorte, absorbée par les châtelains de par le comte d'Artois, fut enfin réunie au domaine de ce prince. L'auteur suppose que la seigneurie s'éteignit sous le comte Robert II... Cette question, qui a des analogues en Artois et ailleurs, et dont la solution tient sans doute à quelque réserve inconnue dans les termes de l'inféodation, est effectivement très-ardue.

Comme compensation, l'auteur a très-bien établi la filiation des possesseurs du fief d'*Escalus*, mouvance d'Avesnes, parmi lesquels on remarque les familles de Vignacourt (1403), de Morel-Tangry (1590-1619), et autres noms considérables du pays. Il indique sommairement que ce fief consistait en une cense et en terres labourables.

Si l'on ne savait que l'auteur a dû être trompé par l'homonymie, on se demanderait où il a trouvé que, Hugues I de Châtillon, comte de St-Pol, épousa Marie d'Avesnes, fille du sire d'Avesnes-le-Comte? A la lecture de cette assertion, votre Commission la crut une erreur, tant il lui paraissait peu probable qu'un puissant comte de la maison de Châtillon, si riche en domaines, eût pris alliance dans une famille ayant aussi peu d'illustration que de chevance, et dont le chef, Gauthier, n'était en 1237 que le maître d'hôtel

du comte Robert d'Artois. Votre Commission ne s'était pas trompée. Mes recherches m'apprirent que, Hugues de Châtillon, marié d'abord à N... de Bar, épousa en secondes noces, en 1225, Marie d'Avesnes, fille unique de Gauthier, sire d'Avesnes en Haynaut, de Guise, de Leuze, Condé, Landrecies, Trélon et autres grandes terres, et de Marguerite, comtesse, propriétaire de Blois, douairière de la Comté de Bourgogne. Je trouve dans André Duchesne *(Maison de Châtillon)*, deux chartes de 1229 et 1231, relatives à la translation du monastère de *Pont aux Dames* (ordre de Cîteaux), que les nobles époux avaient fondé en 1226. Une de ces chartes porte cette suscription : *Nos Hugo Castellionensis Comes s^ti Pauli, et Maria uxor nostra, comitissa Blesensis, notum facimus*, etc. La preuve est donc irréfragable.

Les chapitres que l'auteur consacre au bailliage et à l'échevinage sont incomplets sans doute, mais cette lacune s'explique, les anciennes archives du bourg ayant péri dans l'un des grands incendies qui désolèrent cette localité, notamment en 1636 et en 1731. Le bailliage dont le ressort comprenait douze villages et hameaux, avait été créé en 1233. Le gouverneur d'Arras en était le chef, avec un lieutenant-général pour le suppléer. L'échevinage resta tou-

jours seigneurial, Avesnes n'ayant pas eu de charte de commune. Il était composé d'un mayeur, souvent le capitaine du château..... et de huit échevins.

Le mémoire nous fournit de bons renseignements sur la Maladrerie et l'hôpital d'Avesnes, sur les fortunes diverses que ces établissements et leur dotation éprouvèrent, ainsi que sur les épidémies qui décimèrent la population.

Les événements militaires dont le bourg et ses environs furent le théâtre en 1316, 1414, 1475, 1493 et notamment dans les guerres de 1636 et 1710, les attaques que la forteresse eut à soutenir, les désastres qui, à différentes époques affligèrent ce canton, sont convenablement traités.

La description du château, aujourd'hui ruiné, et de l'église, belle encore malgré ses mutilations, décèle un louable esprit de recherche. L'auteur a heureusement restitué le passé monumental du bourg. Aussi, conviendrons-nous qu'Avesnes, avec son château assis sur la colline, flanqué de ses six tours aux toîts coniques, avec son église dont la tour, à créneaux et tourelles angulaires, était surmontée d'une haute flèche, avec l'élégante campanille de la chapelle de Ste.-Catherine sur le marché, et les halles couvertes, avait un tout autre aspect que celui que présen-

tent aujourd'hui ses rues, dont aucun sommet ne vient rompre la monotonie. Mais, toutes nos cités, veuves de leurs anciens monuments, n'en sont-elles pas au même point? Notre attention est ensuite appelée sur une statuette en argent, finement ciselée, représentant saint Nicolas, patron de la paroisse, et qui est le plus riche joyau du trésor de l'Église. A ce gracieux échantillon de l'orfèvrerie du moyen-âge, se rattache une tradition locale peu connue. On nous permettra de redire en l'abrégeant, cette merveilleuse légende.

A une époque incertaine, mais déjà éloignée de nous de plusieurs siècles, l'ennemi s'empara du château d'Avesnes et mit à contribution les habitants du bourg. La guerre avait ruiné le pays, et les pauvres bourgeois ne purent s'acquitter à l'échéance. Lors, l'ennemi en se retirant, emmena en otages deux notables du lieu, qui étaient l'objet de l'affection de tous. Leur enlèvement fut un deuil public. Bientôt cependant une nouvelle calamité, une épidémie meurtrière, vint faire diversion aux regrets et aux généreuses résolutions. Les deux captifs et leur rançon furent oubliés, et ils furent exposés à de nouvelles rigueurs. Les pauvres délaissés attendirent donc vainement leur délivrance durant de longues années. Enfin, n'espérant plus rien du souvenir de

leurs concitoyens, ils eurent, dans leur détresse, recours à la puissante intervention du saint patron d'Avesnes. Et les voûtes de leur cachot retentissaient des hymnes consacrées à sa mémoire, et ils redisaient les pieuses légendes qui avaient charmé leur enfance. L'un d'eux surtout, saint vieillard, dont la vie avait été un continuel hommage au culte de saint Nicolas, après avoir passé bien des nuits à l'implorer, se sent un jour enlevé après une secousse violente et se trouve porté sur une des places de sa chère bourgade. Plein de joie, le vieillard parcourt aussitôt la principale rue, en proférant à haute voix ce seul mot : *Oubli.* Le peuple se rassemble, il se souvient..... Les habitants que la paix avait rendus à l'aisance, s'empressent d'offrir la rançon exigée. En mémoire de cette protection signalée, les deux hommes confient à un artiste de talent le soin de reproduire l'image vénérée de leur libérateur et la déposent sur son autel.

Pour nous initier à la vie intime des habitants d'Avesnes au moyen-âge, l'auteur a heureusement tiré parti des charmants détails consignés dans le roman de *Jehan d'Avesnes*, publié par extraits par le docte M. Chabaille, et que nous avons fait connaître dans un de nos ouvrages. L'auteur pouvait s'en tenir là : mais à l'occasion

de certains dictons populaires ayant cours dans le pays, il est entré dans des développements qui laissent à désirer sous certains rapports.

Votre Commission regrette enfin, que l'auteur, au lieu de consacrer de nombreuses pages à des causes dites célèbres qui n'intéressent guère l'Histoire de la localité, n'ait pas donné une plus large place aux documents statistiques sur la population à diverses époques, et des notions plus étendues sur l'industrie locale.

Cet examen analytique justifie suffisamment, Messieurs, l'opinion de votre Commission qui a conclu à ce que le prix ne soit pas décerné; mais en raison de la valeur incontestable de certaines parties du mémoire et du mérite des recherches, elle a été unanimement d'avis, qu'il y a lieu d'accorder à l'auteur une mention honorable, avec médaille d'argent constatant cette mention. Vous avez adopté ces conclusions.

Séance publique du 27 août 1856.

---

# RAPPORT

## Sur l'Eloge Historique

DE

# VICTOR JACQUEMONT,

Par M. PROYART,

Membre résidant.

Aimer son pays, se dévouer à son service en retour des biens qu'on en reçoit, c'est une dette sacrée, c'est un devoir. Ce sentiment, c'est celui des grandes âmes ; c'est la vertu des hommes bien nés ; c'est le principe des nobles actions.

Or, rien n'est plus propre à nous inspirer ce sentiment, à nous attacher à la contrée qui nous a vus naître, et à nous faire chérir ses institutions, que l'étude de son histoire, dans laquelle se trouve essentiellement comprise la vie de ces hommes généreux qui en ont fait le bonheur et

la gloire par leurs talents, leurs écrits, leurs services, leur bienfaisance et la sainteté de leur vie. Cette étude si utile et si pleine de charmes, l'Académie d'Arras la cultive et l'encourage. Tandis qu'elle propose dans ses concours l'éloge historique des illustrations du pays, plusieurs de ses membres retirent de l'obscurité les noms d'hommes honorables que l'indifférence ou la prévention semblait avoir condamnés à l'oubli. Leurs portraits mis en lumière figurent avec honneur dans nos Mémoires ; le lecteur qui voudra les étudier pourra leur emprunter plus d'un trait de vertu à imiter.

En mettant au concours l'éloge de Victor Jacquemont, mort à Bombay, le 7 décembre 1832, l'Académie a voulu honorer la mémoire d'un célèbre voyageur, d'un naturaliste distingué, qui appartient au pays par sa famille et par ses relations.

Nous n'avons reçu, sur cette question, qu'un seul mémoire. Il porte pour épigraphe ces mots de M. de Lamartine :

« Les voyages, c'est la philosophie qui » marche. »

Votre Commission, après l'avoir examiné avec l'attention la plus sérieuse, ne l'a pas trouvé digne du prix proposé. Hâtons-nous de donner les motifs de sa décision.

D'abord les négligences de style, les phrases embarrassées, la profusion des détails, tout cela est un indice que l'auteur s'est mis à l'œuvre beaucoup trop tard, et qu'il n'a pas eu le temps d'être plus court.

Il commence son éloge par une préface, et il le divise en deux parties, dont l'une contient la vie de Victor Jacquemont, et l'autre, traite de ses ouvrages.

Il nous dit que la famille de Victor Jacquemont est depuis longtemps établie dans la province d'Artois; que son père, né dans la petite ville d'Hesdin, se distingua par son savoir et fut nommé chef de l'instruction publique et membre du Tribunat. Ces hautes fonctions l'ayant fixé à Paris avec sa famille, c'est là que naquit Victor Jacquemont, le 8 août 1801.

De bonne heure, Victor Jacquemont se fit remarquer par une facilité singulière pour toutes les études auxquelles il se livra. A quinze ans, il avait fini ses classes au Lycée impérial (collége Louis-le-Grand).

Au sein de sa famille, il avait l'inappréciable avantage de se trouver en relation avec les hommes les plus éminents dont se composait la société de son père; d'entendre leurs jugements pleins de finesse et de se former sur les plus

excellents modèles. Chaque année il venait respirer l'air de la campagne au château de Barly, chez son oncle, M. de Saint-Paul. C'est ainsi qu'il se fit connaître dans le pays, et qu'il nous donna le droit de le revendiquer comme une de nos gloires.

Destiné à la médecine, il se passionna bientôt pour cette science et entra dans un laboratoire de chimie. Un vase d'acide prussique s'étant brisé entre ses mains, il respira les exhalaisons de ce dangereux liquide et fut atteint d'un commencement de phthisie laryngée. Dès lors on lui conseilla le repos de la campagne. Il se rendit à La Grange, chez le général La Fayette, ami de son père. Ce fut là qu'il commença à herboriser. Quand sa santé fut un peu rétablie, il continua son herbier chez M. Victor de Tracy, à Paray, et à Herry, chez M. Jaubert. Des excursions dans les montagnes de l'Auvergne et du Vivarais, les Cévennes, les Alpes du Dauphiné, et un voyage en Suisse, sur les bords du lac Leman, achevèrent de l'initier à la botanique.

Dans cette rapide analyse, nous n'avons parcouru que quelques pages du Mémoire, et déjà nous sommes mal impressionnés par des phrases d'une longueur démesurée, par des termes impropres et par des mots d'une physionomie sus-

pecte qui nous rappellent ces vers de Boileau :

> Mon esprit n'admet point un pompeux barbarisme
> Ni d'un vers ampoulé l'orgueilleux solécisme.

Victor Jacquemont quitta la France et s'embarqua sur le *Cadmus*, le 3 novembre 1826, pour l'Amérique. Il parcourut en partie les États du Nord et du Canada ; il visita le saut du Niagara et faillit périr dans la rivière de ce nom. Il navigua sur le lac Erié.

Voilà tout ce que l'auteur nous dit de ce voyage, ni plus, ni moins. Son laconisme nous surprend et contraste singulièrement avec la prolixité que nous aurons à lui reprocher tout à l'heure. Seulement il nous raconte un incident regrettable de la vie de Victor Jacquemont, sans lui infliger le blâme qu'il mérite.

Victor Jacquemont eut à Philadelphie une difficulté avec un Français. Les lois du pays ne lui permettant pas de l'appeler en duel, il lui donna par lettre un rendez-vous dans l'île d'Haïti, où il l'attendit en vain pendant trois mois.

Le biographe, disons-nous, ne fait aucune réflexion sur cette provocation en duel ; imiterons-nous sa réserve ? Non, sans doute.

Nous n'avons pas seulement la mission d'encourager les belles lettres, les sciences et les arts ; nous devons encore défendre les bons principes et flétrir les mauvais, quelque accrédités qu'ils puissent être. Il y a déjà longtemps que l'Académie d'Arras s'est prononcée contre le duel, cet affreux préjugé qui pousse au meurtre le citoyen contre le citoyen, l'ami contre l'ami ; ce préjugé qui a fait couler tant de larmes et de sang ; l'Académie le réprouve encore, et elle ne peut qu'applaudir à la législation des Etats-Unis qui prohibe le duel.

Notre auteur passionné, en quelque sorte, pour son héros n'a pas la force de lui faire le moindre reproche; il ne lui trouve aucun défaut; ou bien, s'il lui en découvre quelques-uns, il les dissimule, semblable à ce peintre de l'antiquité, qui, ayant à faire le portrait d'un personnage privé d'un œil, le peignit de profil. Qu'un peintre se permette ces ménagements, nous ne l'en blâmerons pas ; mais l'historien a d'autres soins à prendre.

De retour en France, Victor Jacquemont attira sur lui l'attention des professeurs du *Museum* et des administrateurs du Jardin-des-Plantes. Il leur présenta un projet d'exploration dans l'Inde, le fit approuver, et fut nommé voyageur naturaliste aux frais du gouvernement.

Parti de Brest, à bord de la *Zélée*, le 27 août 1828, il n'arriva à Calcutta que le 5 mai 1829, après trois mois d'une pénible traversée. Le temps nous manque pour le suivre dans les contrées qu'il a parcourues, à Delhi, aux sources de l'Indus, en Chine, aux montagnes de l'Hymalaya. Nous le regrettons, parce que vous auriez pu admirer son courage et son sang-froid dans les périls, son habileté, sa franchise, sa loyauté, sa gaieté qui le firent aimer de tous les étrangers qu'il rencontra.

L'auteur peint son héros avec bonheur dans cette partie de son travail. Toutefois, que de choses inutiles et qui n'ont aucun rapport avec son sujet. Il avait sous les yeux la correspondance de Victor Jacquemont, comme il est facile de s'en convaincre par les fréquents et larges emprunts qu'il leur fait. Assurément, c'était pour lui une source bien précieuse à laquelle il devait puiser. Mais il devait le faire avec mesure. Ainsi, Victor Jacquemont montre dans ses lettres tout ce qu'il y a d'exagéré et de fantastique dans les descriptions que certains géographes nous font de l'Inde, en particulier Malte-Brun. Il rend hommage aux ouvriers évangéliques et surtout aux jésuites. Eux seuls, dit-il, ont fait des conversions dans ce pays. Ils s'y prenaient, ajoute-

t-il, comme les apôtres, et comme eux, souvent ils ont réussi. Ils pourraient donc encore le régénérer. Ces appréciations, ainsi que les rectifications des erreurs de Malte-Brun, méritaient bien, ce nous semble, une place dans cet éloge.

Au lieu d'insister sur ces points importants, que fait notre biographe? Il nous raconte tout ce que son voyageur a vu de plus vulgaire dans l'Inde. Il nous parle de la teinture et du prix des châles de cachemire. Il nous décrit les villes que Victor Jacquemont a visitées. Celle-ci a des rues coupées à angles droits ; cette autre a des fabriques de papier, des boutiques de pâtissiers, d'épiciers, d'orfèvres, de tailleurs, etc. Mais, voici quelque chose de plus répréhensible ; je veux parler des mœurs de l'Inde, de ce pays dégradé, réduit à la misère par la puissance qui le domine, sur lesquelles l'auteur revient beaucoup trop souvent, et qu'il pouvait se dispenser de décrire. Que Victor Jacquemont, dans sa correspondance avec sa famille, entre, à ce sujet, dans quelques détails, cela se conçoit; il ne se doutait peut-être pas que ses lettres dussent être livrées à l'impression ; mais que dans sa biographie on vienne nous redire ces choses, c'est ce que l'on ne conçoit pas. Après avoir lu quelques pages du mémoire sur les habitudes immondes

de ces malheureuses populations, on se dit à soi-même : A quoi bon tout cela ? *Non est hîc locus*, et l'on ferme le volume en répétant ces vers dont on sent mieux que jamais la sagesse :

« Ce que l'on dit de trop est fade et rebutant,
» L'esprit rassasié le rejette à l'instant. »

Voilà le défaut capital de cette composition que nous avons été chargé d'examiner. C'est une profusion de détails étrangers à la vie de Victor Jacquemont, où les bienséances, il faut le dire, ne sont pas toujours gardées.

Nous n'avons plus qu'un mot à dire sur la seconde partie, qui traite des ouvrages de Victor Jacquemont.

Après l'avoir lue, on éprouve le regret de ne pas savoir les services que ce naturaliste a rendus à la science, au prix de tant de sacrifices et de souffrances.

Cependant, il est certain que Victor Jacquemont a bien mieux étudié que les autres voyageurs, la structure géologique de l'Hymalaya, peu connu jusqu'alors.

Plus hardi que ses prédécesseurs, il brava les périls qui avaient empêché les Européens de pénétrer dans l'Inde septentrionale ; et, arrivé dans

le Thibet, il y fit des collections d'un immense intérêt pour l'histoire naturelle.

A part, l'appréciation de sa correspondance avec sa famille et ses amis, qui nous a paru bien faite, le reste n'est qu'une simple nomenclature de ses ouvrages.

En finissant cette critique, nous ne pouvons nous empêcher de dire que le mémoire contient beaucoup de bons matériaux ; qu'en le réduisant au moins aux trois-quarts, on en ferait une brochure intéressante, pourvu, toutefois, que l'auteur voulut bien tenir compte de cet avis :

» Hâtez-vous lentement et sans perdre courage,
» Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage.
» Polissez-le sans cesse et le repolissez ;
» Ajoutez quelquefois, et souvent effacez. »

Séance publique du 27 aout 1856.

# RAPPORT

SUR LE

# CONCOURS DE POÉSIE,

Par M. Derbigny,

Membre Résidant.

Messieurs,

Pour ce concours, douze pièces ont été soumises à l'examen de votre commission ; et trois seulement vous sont signalées comme méritant une attention plus marquée. Ce sont celles inscrites sous les numéros 2, 5 et 7 ; et de ces trois compositions, une seule est désignée comme pouvant prétendre à l'obtention d'une distinction spéciale de la part de l'Académie, c'est-à-dire à la remise solennelle d'une médaille d'encouragement.

Ces douze pièces ne représentent cependant pas les travaux de douze concurrents.

Une attention soutenue et scrupuleuse nous a conduit à la découverte d'une circonstance que nous ne devons pas vous laisser ignorer et qui réduit à huit le nombre des auteurs qui se sont mis, cette année, sur les rangs. Ainsi, sous les numéros 8, 9, 10, 11 et 12 se trouvent comprises cinq pièces écrites sur cinq cahiers distincts et qui paraissent bien provenir du même auteur par la ressemblance des écritures et par le même genre d'ornementation calligraphique. Mais ce n'est pas seulement sur ces ressemblances extérieures que se trouve fondée la remarque de votre commission; d'après l'examen qu'elle a fait du mérite intrinsèque de chacune de ces compositions, la conformité du plan, du faire et du style, l'emploi des mêmes modes, des mêmes figures, le retour aux mêmes idées; enfin, un irrécusable air de famille qui les unit et qui ne permet pas de les séparer, du moins quant à l'appréciation littéraire, ne laissent presque pas douter qu'elles ne soient sorties de la même plume.

Nous pensons, avec votre rapporteur de l'an dernier que l'analyse de chacun des poèmes envoyés au concours, pour peu que cette analyse

dût être détaillée, serait pour l'Académie et pour nous-même un travail plus fatigant que fructueux. Fatigant, surtout s'il devait se rapporter à un grand nombre d'ouvrages. Toutefois, en considérant que, par la raison que nous venons d'en donner, le nombre des concurrents, si ce n'est celui des œuvres, se trouve considérablement restreint, et n'appellera votre attention que sur l'ensemble des travaux de huit auteurs; nous avons estimé que vous ne refuseriez pas votre intérêt aux observations rapides par lesquelles nous nous proposons de vous mettre à même d'apprécier les efforts tentés, plus ou moins vainement, plus ou moins heureusement, pour vous plaire et mériter vos suffrages.

La pièce produite sous le n° 1, et qui a pour titre *Trésors eucharistiques,* a été envoyée en double version. Ces deux versions offrent beaucoup de dissemblance et n'ont guères d'unité de rapport que dans la presque égale absence, dans l'une aussi bien que dans l'autre, du sentiment poétique. C'est toutefois une composition du genre le plus grave, où se révèlent les intentions les meilleures, les effusions de piété les plus sincères, mais où ne se rencontre, pour ainsi dire, aucun passage qui, sous le rapport de l'art, soit digne de vos encouragements.

L'auteur a joint à sa composition principale une cantate sur la fête séculaire du Saint-Sacrement du Miracle de Douai. Il y a lieu de regretter que des sentiments si profondément religieux n'aient pu revêtir une forme plus régulière et plus poétique.

La pièce inscrite sous le n° 3, et que l'auteur a modestement décorée du titre d'ode, est une réunion de six strophes plus prosaïques que pindariques, et à laquelle il serait difficile de donner un nom, qui pût en déterminer le caractère. Seulement on y reconnaît que l'auteur a voulu s'y faire le panégyriste du docteur Jenner, l'inventeur de la vaccine. Ce qui est particulièrement remarquable dans cette composition, c'est la présomptueuse confiance de l'auteur en lui-même.

Les quatre vers qui terminent la première strophe de son ode nous disent :

> ...Et si le Dieu du Pinde exauce mes souhaits,
> Illustres citoyens, bienfaiteurs de la terre,
> Je verrai vos beaux noms, ornements de mes vers,
> Courir de bouche en bouche instruire l'univers.

Sous le n° 4 vient une épitre sur la mort.

L'auteur a sans doute eu l'intention de produire de nouvelles idées sur cet éternel sujet des

entretiens de la philosophie, et, sans doute aussi, il a espéré se faire lire avec intérêt, même après tant d'écrivains distingués de toutes les époques, et, parmi les modernes, après les Legouvé, les Lemière, les Fontanes et les Delille. Mais qu'il va se trouver loin de ses modèles!

Pour que vous ne désapprouviez pas la briéveté de nos remarques, en présence d'une composition qui n'a pas moins de 150 vers, il nous suffira d'extraire de l'œuvre quelques courts passages, qui fixeront immédiatement votre opinion sur le talent poétique de l'auteur.

Il compare la mort à l'aigle altier, au puissant roi des airs, qui du haut des montagnes s'élance en fureur jusqu'au ciel. Cet aigle c'est un nouveau dragon épouvantant la nue. Tout fuit à son aspect, l'oiseau quitte son feuillage et tait son plus beau chant; les vallons n'entendent plus la lyre :

« Telle apparaît la mort, voltigeant sur nos têtes,
» En frappant de sa faulx, aussi grand que vous êtes.
» Dans l'oubli du tombeau renverse notre corps,
» Ne laissant aux mortels que la gloire dehors.
» Vainement, ce vieillard courbé par les années
» Regrette sa jeunesse et ses forces passées,
» L'âge aux pesantes mains moissonne ses cheveux,
» Ride et branle son front, éteint sa voix, ses yeux,
» Son esprit s'affaiblit, retombe dans l'enfance,

» Puis après tant d'espoir le rend sans espérance.
» Mortel ! ne dois-tu pas retourner au néant ?
» N'as-tu donc pas vécu pour vivre maintenant ? (*sic*)

Puis suivent des maximes et des moralités, telles que celles-ci :

« Cette vie est un songe où l'homme, l'œil ouvert,
» Ne voit pas ce qu'il veut, ne veut ce qui lui sert.
. . . . . .
» Qui vécut sagement sait mourir sans frayeur.
» C'est le remords toujours qui tourmente et fait peur.
» Le méchant n'a pour soi de respect ni d'estime,
» Son âme sans pudeur, pleine de passions,
» Se repaît, chaque jour, d'infâmes actions,
» La vaste ambition et sa haine implacable
» Vomissent leur poison dans son cœur détestable.
. . . . . .
» Vois son front tout grimé par les cruels soucis
» Demandant à la terre où mettre ses ennuis. »

Voilà une quantité suffisante de vers pris au cœur de l'ouvrage, et qui indiquent assez qu'ils ne sont ailleurs ni meilleurs ni plus mauvais; que l'auteur, en réunissant un certain nombre de pensées et de sentences, plus ou moins philosophiques, a cru satisfaire aux conditions sérieuses d'une épître en vers et d'une épître sur la mort, tandis qu'il n'est résulté de ses efforts qu'une

composition où le mauvais goût vient constamment étouffer les quelques germes de talent qui se trouvent çà et là dans son œuvre.

### N° 6. — SIMPLE RÉCIT.

A ce titre de simple récit, on se plait à espérer qu'on va se délecter à la lecture d'une poésie simple, calme, régulière, grâcieuse, propre à reposer l'esprit de l'ennui des lectures précédentes.

Les premiers vers semblent, en effet, répondre à cette espérance. Mais on ne tarde pas à reconnaître que le style qui n'offre pas sans doute des imperfections aussi grandes que celles que nous avons eu l'occasion de signaler, est néanmoins sans chaleur, et impuissant à donner vie et animation à un sujet qui du reste n'a, par lui-même, que peu d'intérêt :

« Un homme avait passé les jours de sa jeunesse
» Dans de rudes travaux, car pour toute richesse
» Il n'avait que ses bras, son amour et son cœur.
» Dès l'aube il travaillait, et, le jour du Seigneur,
» Il allait dans le temple où sur la froide pierre
» Il adressait à Dieu sa fervente prière.
» Longtemps il l'invoqua, toujours avec espoir.
» Ce qu'il lui demandait chacun va le savoir.

Quoi de plus simple que ce début ?

» Il était seul au monde, oui, seul sur cette terre,
» Son père avait aux cieux suivi sa bonne mère.
. . . . . .
» Jamais il n'entendait une douce parole,
» Un mot compatissant qui soulage et console.

Il songe, dès lors, à se donner une compagne.

« On eût dit qu'il voyait l'être aimé qu'il réclame,
» L'ange qui doit avoir une sœur pour son âme ;
« Un silence profond régnait autour de lui.
» Agenouillé, dans l'ombre, il offrait son ennui,
« Ses pénibles labeurs, ses chagrins, sa misère
» A celui qui jamais n'est sourd à la prière
» Du mortel qui la dit avec des pleurs aux yeux.
. . . . . .
» Plus tard, le doux sommeil descendait sur sa couche,
. . . . . .
» Lorsque Phébus frappait aux portes d'Orient,
» Il le trouvait toujours éveillé, souriant. »

Cette introduction de Phébus pour le soleil et de Phébé pour la lune qu'on rencontre plus loin, ne laisse pas que d'apporter une modification assez ambitieuse dans un récit qui voulait n'être que simple ; et nous ne pouvons pas nous empêcher de dire à l'auteur que, sans vouloir

Oter à Pan sa flûte, aux Parques leurs ciseaux,

nous estimons que ces formes mythologiques ne sont plus dans les conditions de l'art actuel et doivent être reléguées parmi les beautés poétiques quelque peu surannées.

« Un jour il faisait froid, l'arbre était sans verdure,
» Le givre avait blanchi la cîme de nos bois,
» Le berger dans la ferme oubliait son hautbois.

Ici, l'auteur fait une courte description des intempéries de la saison et, sans autre transition, place ses personnages dans la situation délicate que voici : Claude, c'est le nom du jeune homme,

« Claude errant au hasard avait guidé ses pas,
» Dans le hameau non loin de sa pauvre chaumière.
» De l'astre qu'il rêvait un rayon de lumière
» Arriva jusqu'à lui . . . . . .
» Un ange vivait là sous les regards de Dieu,
» Marie était son nom. Que Marie était belle !
» Déjà notre héros ne vit plus que pour elle,
» Qu'importe que la neige exhausse les vallons,
» Que l'on entende au loin mugir les aquilons,
» Il la voit chaque soir. Jamais rien ne l'arrête.
» Bientôt pour leur hymen tout le hameau s'apprête. »

C'est, comme on le voit, aller un peu vite en besogne.

La commission ne pense pas qu'il y ait lieu de poursuivre avec l'auteur toutes les péripéties, tous les détails oiseux de sa narration, où il ne se rencontre rien de véritablement attachant, comme invention, rien de véritablement soigné comme style. Nous ne voulons pas, toutefois, négliger de vous faire remarquer trois vers qui renferment une belle pensée, une définition touchante et vraie de la sœur de charité.

Claude avait perdu sa femme dans les douleurs de l'enfantement. Il était père d'un enfant auquel il avait donné le nom de Marie, le doux nom de sa mère. Claude, un jour, nous dit l'auteur,

« Claude suivait pensif la pente du village,
» Pour entendre la messe un dimanche au saint lieu.
» Près de là se trouvait une fille de Dieu,
» Qu'un dévouement sublime égal à sa tendresse
» Fait mère de l'enfance et sœur de la vieillesse.

Cette définition peut bien racheter quelques-unes des imperfections de l'œuvre, mais ne saurait lui donner des droits à vos palmes académiques.

Sous les numéros 8, 9, 10, 11 et 12 se trouvent inscrites les cinq pièces que nous vous avons signalées, au début, comme étant l'ou-

vrage présumé du même poëte. Le genre de défectuosité qui les affecte toutes, à peu près au même degré, nous a déterminé à les comprendre sous une appréciation collective. Chacune d'elles est précédée d'une dédicace à votre adresse, où l'auteur a grand soin de discuter lui-même devant vous le mérite de son œuvre et de vous appeler à partager avec lui sa propre satisfaction. Les cinq compositions dont nous parlons, ont pour titres : *le Salut de la France*, *Ode sur la Révolution*, *Gozon*, *poëme*, *la Somnambule* et *Pierre l'Hermite*.

Dans le morceau sous le numéro 8, *le Salut de la France*, l'auteur sera heureux, dit-il, si cette ode a le mérite, étant publiée, de répandre dans les cœurs français les sentiments qui seuls pourraient faire le salut de la France.

« France, ô ma chère patrie, — (dit-il)
» Écoute les chants sacrés
» Que m'inspire le génie
» Que Dieu donne aux inspirés.
» Repose-toi, ma musette,
» Tandis que sur la trompette
» Je proclame mes transports.
. . . . . .
» Intelligences sublimes.
. . . . . .

» Descendez, mes saintes sœurs !

. . . . . .

» Ange sacré du génie,
» Emporte-moi sur tes bras ;
» Et vous, peuples de la terre,
» Surtout n'interrompez pas
» Les strophes de votre frère.

. . . . . .

» Hélas ! ma pauvre patrie,
» Ces farouches scélérats
» Ont voulu, dans leur folie,
» Livrer leur mère au trépas.
» Leur rage est plus monstrueuse
» Que n'est la rage des chiens.

. . . . . .

» Ces monstres aux cœurs d'hyène
» Voulurent tout ravager,
» Et, je le dis avec peine,
» De notre sang se gorger.

. . . . . .

» Et les plus furieux tigres
» Des ardentes régions,
» Dans leurs colères atroces,
» Sont doux comme des moutons
» Près de ces monstres féroces.

. . . . . .

» Et maintenant que rayonne
» L'esprit du verbe fait homme
» Dans chaque âme répandu,
» Oh ! fraternisons ensemble,
» Pour qu'à son tour, confondu,
» Le démon frémisse et tremble.

» Oui, discorde monstrueuse
» C'est là que nous t'envoyons.
» Va torturer, noire gueuse,
» Va torturer les démons.

Et il n'y a pas moins de 270 vers de cette force.

*Note de l'auteur.*—Corrigé avec soin sur l'original.

A l'égard des quatre autres pièces de la même source, nous ne vous fatiguerons pas, Messieurs, par la lecture de plusieurs passages qui, en quelque lieu que nous voulussions les choisir, seraient, sous le rapport des idées, du style et du rhythme, en tout semblables à ceux que vous venez d'entendre. Mais si nous croyons que les poëmes peuvent être négligés, il n'en est pas de même des dédicaces dont nous vous offrirons quelque chose.

« Je présente, dit l'auteur, au concours ouvert » par votre illustre corps, pour exciter les muses » de nos provinces, une ode que je crois digne » de vous être offerte.

» Qu'un autre chante sur un ton plus doux les » charmes de la paix ou qu'il célèbre ce mortel » illustre que la Providence a placé comme une » colonne d'airain au milieu de notre édifice

» social... Ces chants seront beaux sans doute,
» mais l'impression ne sera pas assez profonde.

» Tandis qu'en publiant l'ode sur la révolu-
» tion, en la répétant à toutes les oreilles, il est
» probable qu'on obtiendrait un autre résultat.

» Alors, poursuit l'auteur, les révolutionnaires
» ne pourront plus troubler le peuple, tant que
» ce chant retentira à ses oreilles....

» Tel serait, je crois, l'effet que produirait une
» ode sur la révolution, si elle était vraiment
» une ode. »

Voici le début de celle de l'auteur sur la révolution :

« Quels sont ces noirs scélérats,
» Couverts de sang et de poudre ?
» Quoi ! Dieu ne les frappe pas
» De sa vengeresse foudre ?
» Bourreaux de la nation
» Et ministres du démon,
» Ils se transportent de rage
» En commettant leur carnage....

*Note de l'auteur.*—Corrigé avec soin sur l'original.

Nous avons hâte, Messieurs, d'arriver aux trois compositions qui nous paraissent devoir attirer plus particulièrement et plus favorablement votre attention.

A l'égard d'une de ces pièces, celle ayant pour titre *le Plus pur Amour*, un incident s'est produit dont la commission doit vous rendre compte.

L'auteur avait adopté pour sa composition qui était toute de tendresse et d'alarme un rhythme convenable à son sujet.

(L'amour d'une mère pour son enfant aux prises avec l'extrême besoin, avec l'extrême misère) ; l'amour maternel s'y trouvait très heureusement défini dès la première strophe ; et votre commission séduite en quelque manière par les suaves peintures d'un sentiment exprimé avec tant d'intérêt et de vérité, n'avait rien négligé pour communiquer ses impressions à l'Académie et faire ressortir les titres par lesquels l'auteur aurait pu mériter les encouragements du public.

Mais l'auteur, sans attendre que le sentiment de l'Académie fût connu, ayant jugé à propos de se faire imprimer et de faire connaître son nom, s'est, par là, mis hors concours et a placé l'Académie dans la regrettable position de n'avoir plus à s'occuper de son œuvre.

N° 7. — EN CRIMÉE, — PROPHETIE.

La première partie de ce titre, *en Crimée*, de-

vait, sans aucun doute, être la glorification du succès de nos armes en Orient ; — *Prophétie*, la chûte de Sébastopol, prophétisant la prochaine ruine de Moscou ; et, par suite, la destruction, la disparition de l'empire moscovite. — C'était cela.

Pour de tels chants le langage lyrique, la forme de l'épopée, l'emploi du vers alexandrin, semblaient, en quelque sorte, indiqués. L'auteur, en faisant usage du vers de huit syllabes et en disposant ses pensées par stances de quatre vers, a probablement eu le dessein de rencontrer dans ce rhythme la rapidité nécessaire à l'imitation des bruyantes fanfares qui ont accompagné nos triomphes.

Au loin des fanfares qui sonnent
Ecoutez les accents guerriers ;
Ecoutez ces bronzes qui tonnent,
Lançant leurs foudres meurtriers.

Partout le fer, le feu, la tombe,
Des cris, du sang, des fronts glacés,
Puis, comme la feuille qui tombe,
Des morts sur des morts entassés.

Mais, dans cette poësie que nous appellerons belliqueuse, le poëte, s'il est jeune, s'il est peu expérimenté, s'il se laisse trop facilement sé-

duire par l'exaltation plutôt que par la véritable élévation du style, aura peine à se soustraire au péril de tomber dans l'emploi de ces lieux communs, de ces rimes banales de batailles et de funérailles, de guerriers et de lauriers, de gloire et de victoire, enfin de toute cette faconde, si malheureusement mise en honneur de nos jours et où la sonorité des phrases et des mots ne sert, le plus souvent, qu'à dissimuler, qu'à masquer, je ne dirai pas la pauvreté, mais l'obscurité des idées. Ce n'est pas que je veuille dire que ces reproches doivent positivement être appliqués au poëme que nous examinons ; mais il y en a bien qnelques - uns qui peuvent lui être justement adressés.

Je viens de débuter avec l'auteur. Saisissez, Messieurs, durant les efforts que je vais faire pour conserver à ma diction l'impartialité qu'elle doit avoir, saisissez les bons et les mauvais côtés de l'œuvre, afin que les clartés qui sortiront pour vous de cette lecture, assurent l'équité de votre jugement.

Je poursuis :

Puis, comme appendice au carnage,
Roulant en bonds précipités;
La mer mugit sur le rivage
Que battent ses flots irrités.

Du sein de l'orage qui gronde
Il semble qu'un spectre sanglant
Vient sur les ruines du monde
Asseoir l'empire du Néant.

Je vois, hélas ! sombrer la voile
Que brisent des vents furieux,
Je vois le soleil qui se voile
Sous les pleurs que versent les cieux !

Je vois, apôtre d'hérésie,
Un prince imposteur et hautain ;
Je vois, implacable furie,
Grimacer l'ombre de Caïn.

A propos de l'image que renferme ce dernier vers, ne vous paraîtra-t-il pas qu'il convient que je vous mette à même de reconnaître, dans les vers qui vont suivre, une absence presque totale de goût littéraire, un manquement absolu aux plus simples convenances politiques.

. . . . . .

Pourtant, sous la sanglante écume,
L'Euxin roule ses flots gonflés,
Et la guerre en grondant s'allume
Aux feux qu'un despote a soufflés.

Despote orgueilleux et sans gloire.
Héros blotti sous ses glaciers,
Il mendie aux pieds de l'histoire,
Dix huit cent douze et des lauriers.

Titan qu'un vain espoir tenaille !
Qui, dans son rêve universel,
Jugeant Dieu moins haut que sa taille,
Vise à l'escalade du ciel.

Eh quoi ! dans sa sanglante orgie,
Noyant nos mâles bataillons,
Veut-il de la France envahie
Creuser les funèbres sillons ?

Ou bien, majesté de caverne,
Se guidant au flair des corbeaux,
Veut-il, Vitellius moderne,
Rire et danser sur des tombeaux.

Vous savez, Messieurs, que l'opinion publique a naguère fait justice de ces diatribes insensées, de ces sottises injurieuses, si maladroitement lancées à nos ennemis, comme si l'amoindrissement de la valeur de ceux que nous allions combattre n'entraînait pas pour nous l'amoindrissement de la gloire de les avoir vaincus.

Mais si nous devons en quelque sorte répudier quelques-unes de ces images que je viens de mettre sous vos yeux, nous pourrons facilement accepter, comme heureuse compensation, les nobles pensées qui suivent sur les nouvelles destinées de la gloire.

La gloire ! déesse mondaine !
Quand donc contre ton piédestal

Viendra de ta secte inhumaine
Se briser le culte fatal?

Quand donc des erreurs de la guerre,
Les peuples détournant les yeux,
Cesseront de rougir la terre
Fraîche du sang de leurs aïeux ?

A ton orgueil, s'il faut des fêtes,
Des chants, des honneurs, des succès,
Ah ! n'est-il pas d'autres conquêtes
Dans les champs vastes du progrès ?

Au lieu d'effrayer chaque aurore,
Au bruit de terribles accents,
Mieux vaut du travail qui l'honore,
Le fruit, les parfums et l'encens.

Viens vers la vapeur qui frissonne,
Sous le joug de simples mortels ;
Viens, vers l'enclume qui résonne,
Dresser tes paisibles autels.

Là, d'autres courages civiques,
Lutteurs au labeur enchaînés,
Pourront, dans tes fêtes publiques,
Porter fiers leurs fronts couronnés.

Malgré la réalisation de ces heureuses compensations que nous venons de vous promettre, et malgré cet appel aux sentiments généreux qui doivent, un jour, changer les destinées de la gloire, votre Commission n'a pas pensé que le

poëme, dans l'état qu'il se trouve, pût prétendre à une de vos couronnes.

### N° 5 : LES RÉDEMPTEURS (ode).

Cette pièce où la Commission a rencontré de fréquentes preuves de talent réel, dépasse sans contredit en mérite les efforts des compositions qui viennent d'être analysées, ce qui ne veut pas dire qu'elle soit elle-même exempte de reproches ; et le premier qui semble pouvoir être permis à son égard, c'est l'introduction, d'une façon quelque peu bizarre, de certains interlocuteurs, ouvriers, artistes et savants qui viennent mêler leurs aspirations à celles des principaux personnages collectivement désignés dans le poëme sous les noms *d'anges exterminateurs* et *d'anges miséricordieux.* Le but de la composition dans son ensemble est la préconisation d'une pensée de Bernardin de Saint-Pierre, qui est que : « Si les particuliers ont besoin de » travail, les sociétés entières ont besoin de tra- » vailleurs. »

L'œuvre du poëte, ici, est donc entreprise au point de vue de la glorification du travail, seul moyen, seule force capable, dit-il, de redresser le monde, si considérablement incliné vers sa ruine prochaine.

On se plaint généralement, Messieurs, vous le savez, de la décadence de la poésie française ; et beaucoup de bons esprits croient que l'une des causes principales de cette décadence vient de ce qu'une école moderne contemporaine, s'est en quelque sorte constituée qui, n'admettant des éléments de succès pour aucun des genres précédemment explorés, veut tracer à ses adeptes d'autres voies et d'autres règles, enfin une poétique nouvelle.

Et c'est cette école qui nous dit, pour appuyer ses répudiations et justifier ses préférences :

« Nous sommes le siècle où l'on a découvert des planètes et des mondes, où l'on a trouvé les applications de la vapeur, l'électricité, le gaz, le chloroforme, l'hélice, la photographie, nous faisons, avec de la terre glaise, un métal plus beau que l'argent. Nous touchons à la navigation aérienne. Nous avons, de nos oreilles, entendu parler les hardis novateurs qui préparent l'avenir. Nous avons écouté St.-Simon, Fourrier, Owen.... Nous regardons avec anxiété vers les choses futures. Nous vivons au milieu de ces problèmes sociaux dont l'éclosion va changer la face du monde. Tous les principes, tous les droits, tous les espoirs sont discutés et remis en question, et nous commentons des traductions

de Platon, nous faisons des tragédies sur Ulysse, nous rimaillons des épîtres à Clio et nous évoquons, dans nos vers, tous les dieux morts des olympes détruits.

«Cela n'est-il pas insensé?» *(Revue chrétienne)*.

Aussi dans le temps même que nous nous occupons de l'examen de cette composition *des Rédempteurs*, si évidemment empreinte de l'esprit de l'époque, des écrivains sérieux, des poëtes doués d'un véritable talent mettent en quelque sorte leur gloire à enseigner les nouvelles doctrines littéraires, n'hésitant point à offrir à l'admiration publique des poèmes dont le véritable dessein est, si l'on peut ainsi s'exprimer, la poétisation de la matière.

L'un d'eux, sous le titre de *Chants de la Matière*, a écrit cinq odes sur la vapeur, la locomotive, la faulx, la bobine, le sac d'argent.

La pièce que nous allons vous proposer de couronner appartient évidemment à cette école.

Non cependant que nous entendions préconiser le genre ; ce n'est pas nous qui vous engagerons à abandonner ce qui vous avait toujours séduits. Ce n'est pas nous qui vous exciterons à crier anathème contre les hommes et les œuvres que nous avons été enseignés à prendre pour exemples et pour modèles, et à qui nous devons

les plus pures jouissances de l'esprit et les plus suaves inspirations de l'âme.

Mais ce n'est ni le lieu ni le moment de discuter longuement sur la prééminence des genres.

Nous avons eu à nous prononcer par d'autres considérations. Nous avons eu à rechercher le talent où il se rencontrait et nous avons cru le trouver plus marqué dans cette composition que dans aucune des autres ; la Commission livre son appréciation à votre jugement.

## LES RÉDEMPTEURS.

Ode.

**Pièce qui a obtenu une Médaille d'encouragement.**

---

Si les particuliers ont besoin de travail, les Sociétés entières ont besoin de travailleurs.

BERNARDIN DE ST.-PIERRE.

### LES ANGES EXTERMINATEURS.

Monde, ne vois-tu pas qu'en cette nuit profonde
L'aube est lente à jaillir ?...
Sur son axe ébranlé ne sens-tu pas, ô monde,
Ton globe tressaillir ?...

Monde, n'entends-tu pas quelque voix dans le rêve
De ton pesant sommeil,
Et rien ne te dit-il : « le soleil qui se lève
Est ton dernier soleil ? »

Mais voici l'heure, ô monde, où tes plus fiers royaumes
Et leurs dominateurs
Vont répondre à l'appel crié par nous, qui sommes
Les exterminateurs !.

LES ANGES MISÉRICORDIEUX.

Anges de la miséricorde,
Prions le Seigneur irrité,
Nous à qui sa justice accorde
De défendre l'humanité...

LES EXTERMINATEURS.

Seigneur, dans l'immense nature
Où tout proclame ta grandeur,
La misérable créature
Ne veut plus voir le créateur.

LES MISÉRICORDIEUX.

Seigneur, Seigneur, en sa faiblesse,
Ne vois-tu pas l'homme éperdu
Chercher partout, chercher sans cesse
La route du bonheur perdu ?...

LES EXTERMINATEURS.

Seigneur, lorsque ta main divine
Remet l'homme dans son chemin,
Pour s'élancer à sa ruine
Il repousse et meurtrit ta main !

LES MISÉRICORDIEUX.

Seigneur, il rêve un autre monde,
Le demandant même au malheur ;

Et brûlé d'une soif profonde
L'homme n'a bu que la douleur !.

Souviens-toi, mon Dieu, que toi-même
Tu veux tous tes enfants sauvés,
Et que du jugement suprême
Les temps ne sont point arrivés !...

### LES EXTERMINATEURS.

En voyant sur la terre
Et la haine et la guerre
Et la cupidité
Régner en liberté ;

En voyant qu'on oublie
La vérité trahie ,
Le génie abattu ,
L'amour même vendu ;

En voyant l'artifice ,
L'envie et l'injustice
Opprimer la fierté ,
La foi , la charité ;

En voyant l'ignorance
Étouffer l'espérance...
Et tant de lâcheté
En tant de vanité !...

De son œuvre suprême
Découragé lui-même,
Dieu, du grand jugement
Avance le moment...

LES MISÉRICORDIEUX.

Mais quel chant frais de la terre s'élève,
En saluant les premières clartés
Du soleil qui se lève ?
Écoutez !...

LES ARTISANTS.

Le chant du coq éclatant dans l'aurore,
Bat le rappel des soldats du labeur :
Chaque sillon de feux rians se dore,
Et la charrue attend le laboureur.
Debout, les soldats du labeur !

Dieu qui travaille au-delà de la terre,
Par le travail guérira les méchants ;
Nous n'avons pas labouré tous nos champs.
Debout, les bons et les méchants !

Vous qui goûtez une ivresse profonde
En achevant l'œuvre de chaque jour,
Croyez que Dieu cache tout, pour le monde,
Dans le travail, dans le temps, dans l'amour.
Debout, pour le labeur du jour !

—

Debout, debout, devant l'enclume !
Qu'en un moment l'usine fume !
Que bientôt la forge s'allume.
Sifflez ciseaux,
Retentissez, marteaux !

Ouvrez vos flancs, sombres carrières,
Obéissez, métaux et pierres ;
Souffle vapeur hors des chaudières,
Soumets les airs,
Apprivoise les mers!.

Ports, murmurez ; grondez, fabriques ;
Vous, par delà les Atlantiques,
Cherchez, vaisseaux, des Amériques ;
Aérostats,
Parcourez vos États !

Chantez, gais bruits des industries ;
Éblouissez, orfèvreries ;
Et bourdonnez, imprimeries,
Où l'avenir
Va pour nous resplendir !

—

En créant, du travail, les chefs-d'œuvre,
Augmentons ses vaillants bataillons ;
Tous en chœur, du savant au manœuvre,
Travaillons !

LES EXTERMINATEURS.

Mais quels chants purs et quels hymnes robustes
Montent en chœur, des humaines cités,
Vers les sphères augustes ?
Écoutez !

LES PENSEURS ET LES SAVANTS

Avec la nuit la lampe meurt,
Avec le jour tout va revivre ;
Il est fini, le nouveau livre,
Fruit de l'idée et du labeur !

Des plans meilleurs, d'autres idées,
Grâce à cette œuvre surgiront ;
Et d'autres livres germeront
Dans les cervelles fécondées.

A nous, penseurs, de définir
Les vrais destins de notre sphère,
Et de tailler l'ouvrage à faire
Aux ouvriers de l'avenir !

—

Sur des univers inconnus
Inclinant leurs têtes fécondes,
Que de savants chercheurs de mondes
Travaillent affamés et nus !.

Mais la foi qui nourrit nos âmes
Fait oublier la faim du corps,
Et la vigueur de nos efforts
Nous revêt de pourpre et de flamme !

A nous, à notre esprit dompteur,
Aidé par le créateur même,
De triompher de tout problême
Afin d'aider au créateur !

—

En créant du travail les chefs-d'œuvre,
Augmentons ses vaillants bataillons ;
Tous en chœur, du savant au manœuvre,
Travaillons !

LES POÈTES ET LES ARTISTES.

A nous, la phalange choisie,
De parfumer chaque atelier
Des roses de la poésie,
Qui font aimer, croire et prier !
Époux de la muse virile,
A nous, poètes, chaque jour,
De paraphraser l'Évangile
Qui veut le travail et l'amour !

Pour bannir ces esprits infâmes,
L'envie et la vénalité,
Appelons ces gardiens des âmes :
Labeur, patience et fierté !
Chantons les dévouements augustes
Et les héroïques efforts :
Le soleil qui nous verra justes,
Nous verra grands, libres et forts.

Amants des muses immortelles,
Disciples des maîtres bénis,
A nous, les jeunes Praxitèles,
A nous, les nouveaux Cellinis,
A nous, les fils de Véronèse,
De tenter d'éternels travaux ;
A nous, les fils de Pergolèze,
D'animer les hommes nouveaux !

O justice ! qui représente
Le Dieu fort que tout fait bénir,
Ton épée est éblouissante,
Dans ta balance est l'avenir ;
Parle à tous ta langue divine,
Dis à tous que sous ton soleil
Le maître que la foi devine
A fait l'homme à l'homme pareil.

Rayonnez sur nous, voici l'heure,
Reflets de la divinité ;
Pour faire la terre meilleure,
Triomphe, ô suprême beauté ?
Accourez, fronts pleins de génie,
A qui Dieu dit sa volonté,
Travaillez avec harmonie,
Au plaisir de l'humanité !

Voyez ces éclatantes aîles,
Planer là-bas à l'Orient,
C'est la foi des cités nouvelles
Résuscitée en souriant.
Salut, ô vérité féconde,
Épouse du Dieu triomphant ;
Salut, mère auguste du monde,
Qui reviens sauver ton enfant !

—

En créant du travail les chefs-d'œuvre,
Augmentons ses vaillants bataillons ;
Tous en chœur, du savant au manœuvre,
Travaillons !

LES ANGES MISÉRICORDIEUX ET LES ANGES EXTERMINATEURS.

A ces chants joyeux, Dieu, prêt à maudire,
Tourne vers son œuvre un regard clément;
Dans son large cœur la colère expire,
Et le père ému sourit à l'enfant.

Sois donc plus riant, soleil qui te lèves,
Et couvre de fleurs l'univers joyeux;
Anges du courroux déposez vos glaives,
Anges du pardon, soyez radieux!

Vous avez encor racheté le monde,
Travailleurs sacrés, héros aux fronts purs,
Par qui, désormais, lentement Dieu fonde
La Jérusalem des siècles futurs!

CHŒUR UNIVERSEL.

Du travail, en créant les chefs-d'œuvre,
Augmentons ses vaillants bataillons;
Tous en chœur, de l'Archange au manœuvre,
Travaillons!

# PAROLES

PRONONCÉES SUR LA TOMBE

de

# M. le Baron d'Herlincourt,

PAR

M. HARBAVILLE,

Membre résidant.

MESSIEURS,

Cette tombe qui s'ouvre pour recevoir un homme qu'accompagne avec recueillement l'élite de la cité, vous dit assez que la mort vient de frapper un citoyen recommandable par de nombreux services publics, comme par d'éminentes qualités privées, un de ces débris d'un autre âge qui nouent la chaîne des générations. Nous voulons parler de M. d'Herlincourt.

M. Pierre-Joseph-Mathias Wartelle, baron d'Herlincourt, était né à Arras en 1773. Il ter-

minait de fortes études quand la révolution éclata. Lorsqu'aux jours orageux succédèrent des temps plus calmes, et que le gouvernement de la France prit une forme stable et régulière, M. d'Herlincourt fut appelé à remplir successivement toutes les charges honorifiques de la cité. Ainsi, il fut nommé administrateur des hospices en 1804, conseiller municipal et capitaine de la garde nationale en 1806, membre du conseil général du département en 1810. Ces diverses fonctions, il les remplit avec ce zèle éclairé et cette conscience qui sont la religion du devoir.

Il fut investi de la présidence du conseil général de 1811 à 1813 et de 1818 à 1823.

En 1813, et par décret du 2 avril, il succéda, en qualité de maire d'Arras, à l'honorable M. Vaillant, son beau-père. Comme celle de son devancier, son administration fut paternelle. Au siége municipal, comme en sa demeure, il était accessible à tous, se donnant tout entier à ses fonctions. Par la légitime influence dont il jouissait, il fut assez heureux, dans ces temps difficiles, pour faire adoucir certaines mesures rigoureuses, et pour rendre beaucoup de services; et lorsque les exigences de la situation le laissaient impuissant à faire le bien qu'il désirait, il trouvait de ces paroles affectueuses qui consolent d'un refus.

Comme maire, il dut s'effacer, en 1815, devant les circonstances. Ses services avaient été récompensés l'année précédente par la croix de la Légion-d'Honneur.

Mais M. d'Herlincourt allait paraître sur un théâtre plus élevé. Le choix de ses concitoyens l'appela trois fois à la chambre élective. Il y siégea, notamment après la fameuse ordonnance du 5 septembre, depuis le mois d'octobre 1816 jusqu'en 1820, et de novembre 1821 à 1824. Il était, dans cette dernière législature, l'élu du du collége départemental. Nous ne le suivrons pas dans sa carrière parlementaire. Bornons-nous à dire que, comme député, il prit en main les intérêts généraux du département, et que la modération de son caractère et de ses principes s'unit à cette phalange d'hommes, alors plus prévoyans qu'hostiles, qui cherchaient à opposer une digue à de funestes entraînements, et à des exagérations qui devaient, quelques années plus tard, précipiter la Monarchie.

A partir de 1830, M. d'Herlincourt disparaît de la scène politique et se renferme dans les loisirs studieux de la vie privée.

Nous avons maintenant à envisager M. d'Herlincourt à un autre point de vue et à relever ses titres littéraires. L'Académie d'Arras avait, ainsi

que tous les corps savants, été supprimée en 1793. Lorsque la paix, rendue à l'Europe, permit de s'occuper des besoins de l'intelligence, M. d'Herlincourt fut un des seize notables qui pensèrent à restaurer l'ancienne Académie et qui en formèrent le noyau, avec l'approbation de l'autorité, le 7 mai 1817. Il fut placé à la tête de la Société naissante, de 1818 à 1821. Il présida la première séance publique de cette compagnie le 24 août 1818. Son discours est tout naturellement une sorte de programme des travaux à entreprendre pour reconquérir son rang dans le monde savant. Dans la séance publique de l'année suivante, il appelle spécialement l'attention sur un plan de statistique du département, élaboré par la Société, avec un soin remarquable, mais malheureusement resté en projet. M. d'Herlincourt dirigeait la Société avec autant de tact que de dignité ; il imprima un élan salutaire à ses travaux. Lorsque l'âge ne lui permit plus d'y prendre une part active, il accepta le titre de membre honoraire.

Le calme de sa retraite fut troublé par une épreuve cruelle que la Providence lui imposa, la perte d'un fils, ingénieur distingué, homme d'avenir, enlevé jeune encore à la science et à l'affection de ses proches. Dans cet enclos fu-

nèbre, où se pressent tant de douloureux souvenirs, qu'il me soit permis de rappeler la mémoire de Victor d'Herlincourt. Cette épreuve, celui que nous pleurons la subit avec cette résignation de vieillard qui concentre une douleur, mais qui ne l'oublie jamais.

Enfin, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, M. d'Herlincourt s'éteignit doucement, entouré des soins de sa famille, et couronnant par une fin chrétienne une vie si utilement remplie. Finir ainsi, Messieurs, finir plein de jours, honoré de ses concitoyens, et, jusqu'au dernier moment, en possession de ses facultés, c'est le repos après une longue journée de labeur, c'est encore une bénédiction de Dieu.

# PAROLES

PRONONCÉES

# Sur la Tombe de M. Luez,

PAR M. BILLET, AVOCAT,

**Membre résidant.**

*28 Novembre 1856.*

MESSIEURS,

C'est à peine si je puis contenir ici l'expression des sentiments de tristesse qui remplissent mon cœur en parlant sur la tombe d'un homme qui, pendant plus de quarante ans, fut mon ami, et qui vient de nous être enlevé après une longue et cruelle maladie, qu'il a endurée avec un grand courage.

Celui qui vient de s'éteindre au milieu de nous, ce confrère auquel j'adresse ici nos regrets

et nos suprêmes adieux, je ne suis pas embarrassé de le caractériser d'un seul mot; ce mot résume sa vie entière, et il est dans toutes les bouches :

C'était un honnête homme !..

Et, en disant cela, nous ne croyons pas n'adresser à sa mémoire qu'un éloge banal.

Luez, n'était pas une nature commune et inerte.

Il y avait en lui une organisation éminemment sensible, un cœur chaleureux, une imagination ardente et qui rappelait ce soleil du midi sous lequel il était né.

Sa vie ne s'est pas écoulée toute entière dans le calme, elle a eu ses agitations, ses mauvais jours.

Né au moment où la vieille société se transformait, au milieu des plus terribles convulsions, Luez a traversé une époque pleine d'étranges et brusques changements. Tour-à-tour soldat, artiste, avocat, magistrat, écrivain, homme politique, il s'est montré dans des positions bien diverses, et son caractère, toujours le même, n'a pas cessé de lui conquérir les sympathies et l'estime de tous ceux qui l'ont approché.

La qualité saillante, chez lui, c'était une loyauté chevaleresque, enthousiaste, sacrifiant

tout à l'amour du vrai et du beau, et incapable de cette mesure et de ces calculs que trop souvent le monde appelle *sagesse* et *prudence*.

Permettez-moi, Messieurs, de vous rappeler en quelques mots la vie de cet homme de bien, dont la mémoire restera, parmi nous, chère et honorée.

Né à Perpignan, au mois de septembre 1788, Antoine-Philippe Luez, éprouvé dès son enfance par la mauvaise fortune, se trouva bientôt transplanté loin de sa terre natale.

C'est à Arras qu'il passa ses jeunes années.

C'est au collége de notre ville qu'il fit les fortes études, qui développèrent chez lui, d'une manière remarquable, le goût très-vif qu'il eut toujours pour les lettres, et auquel, à tout âge, il a dû ses plus pures jouissances.

Au moment où Luez atteignait ses dix-huit ans, les champs de bataille semblaient la seule carrière ouverte aux jeunes générations; il y courut avec toute l'ardeur de son âge, avec tout le patriotisme dont son cœur ressentait les généreuses inspirations.

Sous-officier au 12ᵉ régiment d'infanterie légère, il fit bravement son devoir en 1809, dans cette campagne de Flessingue, où la France, prise au dépourvu, eut à repousser avec quelques

dépôts de régiments et une levée de gardes nationaux, un formidable débarquement de troupes anglaises.

Sa santé altérée à la suite de cette campagne le fit réformer en 1810.

Luez tourna alors ses études vers le barreau.

De 1810 à 1814, il fit à Paris son cours de droit, mais sa vive imagination et son ardeur pour le travail, avaient besoin encore d'autres aliments.

Etant au service, il avait pris le goût de la peinture. Son chef, le colonel Janin, était gendre du grand peintre David.

Luez obtint dans les loisirs de quelques mois de garnison à Paris, la permission de fréquenter l'atelier de cet illustre maître.

Etudiant en droit, il avait plus de facilité pour se livrer à sa passion pour les arts, il le fit avec bonheur, et ce fut là qu'il acquit ces connaissances approfondies, ce goût pur et exercé qu'on distinguait en lui, et qui donnaient tant de prix à ses jugements sur les œuvres d'art.

Les lettres ne captivaient pas moins cette âme élevée et ardente. A ce titre, le jeune légiste mérita d'être admis dans la familiarité de deux littérateurs éminents de cette époque, Delille et Tissot.

Quand il fallut quitter ce brillant théâtre, Luez vint demander au barreau d'Arras une existence et une position honorables.

Mais à peine avait-il débuté avec quelqu'éclat sous le patronage de M. Hocédé, dont le talent a laissé parmi nous de beaux souvenirs, qu'une grande crise politique, le retour de Napoléon 1^er^ de l'île d'Elbe, l'arracha à ses paisibles occupations et le jeta dans de nouveaux hasards.

Nommé officier de la garde nationale, il faisait partie, lors du désastre de Waterloo, des troupes qui occupaient la citadelle d'Arras. La majeure partie de cette garnison était composée de fédérés.

Notre ville n'a pas perdu le souvenir du noble sang-froid avec lequel le colonel de Saint-Pol, qui commandait la citadelle, sut alors contenir l'exaspération des fédérés et arrêter de sanglantes collisions élevées entre eux et les habitants. Luez avait le cœur trop bien placé pour ne pas embrasser aussi le parti de la modération ; cependant, après la capitulation de la citadelle, il fut en butte à des préventions et à des hostilités, suscitées par l'esprit de parti, qui jetèrent quelques douleurs dans son âme.

Rentré au barreau, il se livra, avec zèle, à l'exercice de sa profession et mérita de prendre,

parmi ses confrères, un rang distingué. S'il laissait parfois à désirer, dans les affaires, cette froideur de jugement qui sait saisir toutes les difficultés et y parer, il y apportait, du moins, toute son âme.

En l'écoutant, on était moins frappé encore de sa parole grave, incisive, élégante, dénotant le penseur et l'homme de lettres, que de la conviction sincère et chaleureuse qui éclatait dans chacune de ses plaidoiries, et faisait plus briller encore le caractère de l'homme que le talent de l'orateur. Ses confrères étaient presque tous ses amis et conserveront précieusement le souvenir de son commerce sûr, obligeant et plein d'aménité. La franchise de son caractère, l'amabilité de son esprit serein, enjoué, donnaient beaucoup de charme à ses relations.

Les talents artistiques et littéraires de Luez marquaient sa place à l'Académie d'Arras. Il y siégea longtemps, et nul, mieux que lui, ne savait, dans des rapports pleins de verve et de goût, porter un jugement éclairé sur les productions de nos écrivains et particulièrement sur les œuvres poëtiques [1]. Luez fut aussi président de la Société Philharmonique d'Arras, et il a

[1] Rapports sur les concours de poësie des années 1833, 1834, 1835, 1843 et 1847.

contribué au développement du goût musical dans notre cité.

Aux tendres affections de l'époux et du père de famille, à un amour éclairé de la religion, aux vertus de l'homme privé, Luez joignait, Messieurs, ce qui est plus rare, le caractère et la conscience du bon citoyen.

Il aimait profondément son pays, et dans sa sphère d'action, il l'a toujours servi avec ce dévouement désintéressé qui est la marque des nobles cœurs.

Partisan de la liberté, il demeura toujours fidèle à ce drapeau dans toute la chaleur de son âme. Il rêvait pour la France tout ce que le règne des lois peut donner à un peuple de bonheur et de dignité.

En 1828, quand Degeorge (cette autre mémoire entourée de notre estime et de nos regrets) quand Degeorge fonda le *Propagateur*, Luez vint en aide avec empressement à ce soldat de la cause libérale, et dans les crises difficiles que ce courageux athlète eut à traverser, ni le cœur, ni la plume de Luez ne lui firent jamais défaut.

Luez avait salué avec enthousiasme la Révolution de 1830 comme un retour aux plus saines idées du Gouvernement représentatif.

Dans celle de 1848, il entrevit l'idéal de ses rêves de philosophe et de citoyen.

Mais il ne se fit pas illusion sur les difficultés et sur les périls dont cette ère nouvelle était entourée.

Un jour, à l'Hôtel-de-Ville d'Arras, il entendit une voix imprudente essayer l'éloge d'un nom terrible. Pour imposer silence à une telle apothéose, pour faire parler l'histoire avec toute sa haute raison et sa sévérité, Luez trouva ce jour là les plus beaux accents qui soient jamais sortis de son âme. Il enleva les suffrages et il conquit l'estime de tous ceux qui l'entendirent.

La Révolution de 1848 avait porté Luez aux fonctions de conseiller de préfecture du Pas-de-Calais. Bientôt après, un mouvement contraire les lui fit perdre, sans que cette disgrâce portât la moindre atteinte à la sérénité de son âme.

Il était de ceux qui servent leur pays et leurs convictions, résignés d'avance à voir leurs intérêts sacrifiés à ce qu'ils croient juste et honorable ; et je ne puis mieux, Messieurs, résumer sur ce point la vie de ce citoyen modeste, mais inébranlable dans sa foi, qu'en vous répétant le mot par lequel j'ai commencé ces adieux et qui les couronne dignement :

LUEZ ÉTAIT UN HONNÊTE HOMME !.

# Extraits

## Des Manuscrits de la Bibliothèque d'Arras.

En publiant l'année dernière quelques extraits des manuscrits de la bibliothèque d'Arras, on avait l'intention de revenir sur ces extraits et surtout sur les pensées de Varron. En effet, on peut demander d'abord si cet ouvrage est bien de Varron, en second lieu, s'il est complet.

Ces pensées ne paraissent pas indignes de la sagesse et de la science de cet illustre Romain, et, en les comparant à ses autres ouvrages, on y reconnaît son style et sa philosophie.

D'un autre côté, n'ayant voulu faire qu'un manuel, un guide pour le jeune Papirianus qui

fréquentait les écoles d'Athènes, l'auteur s'est borné à signaler sommairement les questions philosophiques et morales agitées dans ces écoles.

On discutera plus tard l'authenticité et la valeur de notre manuscrit. Quoique plus correct et plus complet que ceux que l'on connaît jusqu'à présent, il a pourtant des lacunes, des transpositions et des mots mal écrits. Nous l'offrons aujourd'hui aux lecteurs, avec quelques corrections indiquées entre parenthèses.

En attendant qu'on ait trouvé d'autres manuscrits, on peut s'aider, pour rétablir le texte, des grands recueils qu'a produits le moyen-âge, *Berchorii reductorium morale, Sophologium, Pharetra fidei, de Vitâ philosophorum,* etc.

Dans le *de Vitâ philosophorum*, on suit l'ordre de notre manuscrit; voici ce qu'on dit de Varron :

Scripsit Varro ad Atheniensem auditorem librum moralem in quo multa utilia et notabilia continentur, de quibus pauca annotavimus :

In multis contrà omnes sapere desipere est.

Fictè referas gratiam invitè danti.

Vix datum, ne reputes beneficium, sed prædam.

Semel dedit qui rogatus, bis qui non.

Extorquere est plus quàm semel rogare.

Turpissimum in datis sperare.

Pulcerrimum est cum fœnore data reddi.

Ex animo dantis censetur munus magnum.

Amici divitum paleæ sunt circà grana.

Vis experiri amicum ? calamitosus fias.

Non refert quis, sed quid dicat.

Alit concordiam mores ad cohabitantium animos formare.

Nemo suum putet quod extra ipsum est.

Non tàm laudabile invenisse quàm invenire : hoc enim alienum, illud proprii muneris est.

Excellentissimum docendi genus est exemplorum positio.

Eo tantùm studia intermittantur, ne omittantur : gaudet enim natura varietate.

Nil magnificum docebit qui nil didicit.

Falsè magistri nuncupantur auditorum narratores.

Non essemus pauperes si nesciremus quid esset paupertas.

Nesciri quid est paupertas optimus est ad summas divitias progressus.

Non est miser nisi qui se miserum esse credit.

Nusquàm veniet qui, quot videt, sequitur calles.

Non tàm modestè quis sua metitur quàm aliena : hoc autem fit quoniam nemo sibi invidet.

Imperitiæ signum est, quod difficillimum est exigere citò fieri.

Nulla jactura gravior est scienti quàm temporis.

Viatores non eunt ut eant; sic et vita non suî causa fit; sed ut in eâ præclarum aliquid fiat.

Non est felicitas quæ secum recipit miseriam.

Adulationis est spectamen cum laus postulationem præcedit.

Contempnendi sunt ineruditorum contemptus, si vis ad summa progredi.

Multi laudem amittunt quoniam ipsi eam de se prædicant.

# SENTENCIÆ VARONIS.

## AD PAPIRIANUM,

Athenis audientem.

Expedit vulgo timor mortis.—Non est pejus nasci quàm mori (mori quàm nasci) ; sed demus verba nostro seculo.—Cum naturâ litigat qui mori gravè fert.—Duplex est malum, cùm, quod necesse est, molestè ferimus.— Mors nulli nova, sed credita. Vitam utrinque complectitur. — Mors si (nil) prima, non pejor est ultima. — Loquaris ut omnes, sentias ut pauci.— Ratio est vitæ in multam concedere turbam.—In multis contra omnes sapere desipere est, et contrà.— Sic flet hæres, ut puella viro nupta. Utriusque fletus non apparens est risus.—Fictè referas gratiam invitè danti.—Vix datum, ne putes beneficium, sed prædam.—Semel dedit qui rogatus,

bis qui non.—Extorquere plus est quàm semel rogare.—Turpissimum est in datis fenus sperare.--Pulcherrimum est cum fenore data reddi.—Ex animo dantis censeatur munus magnum.—Nec sequi, nec fugere fortunam decet, si modo non magis obsit, quàm non noceat.—Potentius imperare fortunæ, quàm regibus. Vir ergo bonus regum est maximus. — Amici divitum paleæ sunt circa grana.—Vis experiri amicum? calamitosus fias.—Non refert quis, sed quid dicat.—Captiosus de verbis disputator canis est aërem captans pro prædâ.—Qui audit ut auditorum narrator sit, nunquàm fiet par docenti.—Precarium habet fundamentum, qui ex alienis pendet.—Ad profectum scientiæ nil æquè impedit ut diffidentia.—Mediocriter nosse aliqua non nosse est.—Eò hodie philosophia perducitur, ut præclarè nobiscum agatur, si in his ætatem consumimus exponendis, quibus antiqui suam portionem commodabant contexendis.—Apum mella comedimus, non ipsi facimus.—O hæredes magnifici, qui relictis nil falsa addimus!—Nulla quàm talis melior esset additio.—Quæ optima accepimus, ad posteros ex nobis corruptissima pervenient.—Imperfectum est quidquid ad emendationem venit.—Puerilis est amicitia, quam non præcessit judicium.—Alit concordiam mores ad

cohabitantium animos formare.—Nemo suum putet, quod extra ipsum est.—Nullius est quod multorum esse potest.—Vir bonus quŏcumque it, patriam suam secum fert; omnia sua accius (artiùs) custodit.—Eo vultu dimittendæ sunt divitiæ, quo accipiendæ.—Vulgus quidquid cum gaudio accipit, cum fletu amittit.—Philosophiæ non accommodari tempus, sed dari oportet; ipsa enim præcipuus est dei cultus.—Ex negocio semper ocium sumendum, eo tamen ne ex continuâ assiduitate necesse sit id deseri. — Hic perfectè methodum habet, qui idem est repentinus, qui præparatus.—Præparatis favor, repentinis gratia exhibenda est.—Ex auditis memoriæ referas laudem, ex inventis ingenio.—Non tam laudabile est meminisse quàm invenisse; hoc enim alienum, id proprii muneris est.— Neutrum sine altero scientem facit.—Non in disciplinis fidem, sed scientiam habe.—Fides est media opinionis et scientiæ, neutram attingens.— Elucentissimum est edocendi genus exemplorum subditio. — Corrixandi materiam sæpiùs dant definitiones.— Nil illi certum, cui nulla diù placet sententia.— Quod verum est per se lucet; sed non nisi pertinaciter disquirenti apparendum.—Facilitas intelligentiæ veri parit negligentiam. —Quod intricavit alieniloquium imperitius (imperitis)

est gravissimum; id recolunt, id amant, id magnifaciunt; nituntur ut intelligant, gaudent cùm sciant, gloriantur cùm doceant.—Amator veri non tàm spectat qualiter dicatur quàm quid; intelligentiam verò sequitur judicium dictorum; ultimum est dicendi qualitas.—Illum elige eruditorem, quem magis mireris in suis, quàm in alienis.—Aut diligendi sunt doctores, aut non audiendi.—Inimicorum dicta negliguntur non minùs ipsis.—Omnia nosse impossibile, pauca non laudabile.—Sunt quædam, quæ eradenda essent ab animo scientis; inserendi veri locum occupant.—Incorruptum adolescentem doceri unus labor est; corruptum, vel duplex, vel nil proficiens.—Sapiunt vasa quidquid primùm acceperunt.—Contrariè opinari pluribus, nec in omnibus conveniens, nec in aliquibus incontingens.—Multùm interest utrùm rem ipsam, an libros inspicies (inspicias).—Mens est, clamat pilosophia, quam res ipsæ docuerunt.—Libri non nisi scientiarum papercula (paupercula) monumenta sunt. Principia inquirendorum continent, ut ab his negociandi principia sumat animus, nil aliud agens, ni fortè propter id ipsum intermittit, ne omittat.—Eo tantùm studia intermittantur, ne omittantur.—Injocunda sunt seria quæ non ocium exhilarant.—Pauca scientibus eadem ipsis

tædio fiunt.—Nil illi tædio, cui inquirendorum amplæ et multæ patent viæ.—Pulcherrimus locus semper assidenti odibilis est.—Gaudet natura varietate.—Nil magnificum docebit, qui à se nil didicit.—Falsò magistri nuncupantur auditorum narratores; sic audiendi sunt ut qui rumores recensere magis (magni) ducunt. — Non deprehenditur mentiens in his quæ nemo novit.—Virtutes ex tempore mutant genus.—Simplex improbabilium assertio, dementia est; laus infinita, probatio.—Excedere communem omnium, vel plurium cognitionem, pulcherrimum est, si modò non insanis. — Ætates cum earum moribus (motibus) mutari non minùs laudabile quàm honestum.— Tàm ridenda in sene puerilitas, quàm obstupenda in puero optimorum morum constantia.— Erit quod omniplanum omne nulli appiendum (apparendum).—Nunquàm prudentia docuit; rem ipsam consule.— In his negociari oportet si verum vis elucear.—Hæ res non sunt quas verborum fecit venustas.—In scriptis quod verum est, ex proximo sumendum, cum id ea non explicant.—Odêre multi philosophiam, quia sciri multa necesse sit. Non est res tanta ni amplis contenta spaciis; contenta, cùm libet, evagari quòcumque quid dubium est, viam invenit. — Spectaculum sapienti pulcherrimum

philosophiam inutilem mentientes, quoniam non pollicetur divitias studiorum finem : est autem è contrariõ pollicitans contemptum imperiosum.—Diadema sapientis philosophia, quoniam in mente suâ est præmium etiam menti. Intendere præmittit fortuna corpori, ipsa enim in corpore.—Hanc imperitum vulgus videt, quia solo utitur oculo corporeo, corpore sitam, quæ corporis sunt pollicitantem : Illam autem intuentur, quos mens altior erexit, studium provexit, oblectamentum attraxit.—Imperabis regibus si imperes fortunæ. Quî scies ? contempne ipsam.—Non quæ, vel quot legeris, sed quæ, vel quot scieris attendendum.—Nil novit qui æquè omnia.— Citõ transcursa citiùs labuntur.—Sic multi libros degustant, ut convivæ delicias.—Renuit philosophia fastidientem stomacum; ad simplicem cœnam hilarem invitat convivam; sed mutat pro tempore deliciarum varietatem. — Nescit quõ tendat, qui multas sequitur semitas.—Tantùm vasa retinent, quanti capacia sunt; addita emanant. — Non quæcumque auris, suscipit memoria.—Canale fissum est auris quæ accepta memoriæ non commendat.—Nusquàm deveniet qui, quot videt, sequitur calles.—Omnia omnibus, vel penè adimas, pauperculum ex non ademptis divitem appellabis; est igitur pauperies ampliores

miorum (majorum) aliorum divitiæ. — Felicitas et infelicitas, ex comparatione, non secundùm se sunt.—Si nemo plùs minùsve alio possideat, jam hæc nil sunt; ex invidiâ igitur paupertatis nomen profectum. — Non essemus pauperes, si nesciremus quid esset paupertas.—Nescire quid sit paupertas, optimus est ad summas divitias progressus.—Non est miser nisi qui se esse credit.— Vis fieri dives? nil cogitando tibi addas, sed aliis demas. — Ex minimis morum sumere signa licet. — Dum vulgus colat justiciam, nil interest utrùm vera prædices.—Timorem mortis vulgo non demi sed augeri, uti expedientius, oportet. — Multa scit sapiens quæ cum nemine contulit. — Ex mediato (meditato) non duceris in causam. — Lingua mente cuique nocentius est. — Non rimaberis viscera ad videndum quid senseris. — Ad mores et opiniones audientium prudens vocem formabis. — In singulis excellere, et nullum profiteri tàm laudabile quàm difficillimum est. — Innatum est cuique suis gloriari ; differt autem, quŏd sapiens apud se, imperiti in publico. — Dignus est decipi qui, cujus rei auctor, ejus et laudator est. — Non tàm modestè quivis sua miratur quàm aliena ; hoc autem fit quoniam nemo sibi invidet. — Utilissima est propriæ invidiæ mordacitas (scri-

benti) publicanda. — Quibus scierit facilè ignoscendum id mordaciùs lima coæquat.—Imperitiæ signum est quod difficillimum est exigere citò fieri. — Nunquàm illi ars proderit, cui non primùm profuit exercitatio. — Nulla jactura gravior est scienti quàm temporis. — Se utitur qui tempore ; non vivit quîcum benè agitur si juvat (vivat). — Vita non suî causâ fit, sed ut ea præclarum aliquid fiat.—Viatores non eunt ut eant. — Ad quod niti socordia non patitur, id otiosi votis sibi attribuunt. — Ex illaborato maximè attingere desiderat omnis ociosus. — Inertes ad quæ niti volunt vocibus inhiant.— Sic diligendi sunt amici, ut non eos nos nobis odio haberi posse putemus, sed amicos. — Ex assiduitate commorandi languet amicitiæ desiderium. — Ne bonus sit quærit, qui ocii causas sectatur. — Qui in magnis excellit, invitus etiam laudabitur.— Nunquàm ad summa tendentem laus frustrata est.—Hæreditarium putes quidquid audisti, lucrum autem quæ inveneris. — Inventores laudat, qui in alienis gloriatur.— Non strenuum appellabis negociatorem qui in nullo rem auxit; nec ego hunc, philosophum, qui nil invenit. — Sic audita meminisse magni ducimus, ut si nos magnis ortos atavis præclarum putemus. — Nichil laudabile quod à quolibet est posse. —

Non est felicitas quæ secum recipit miseriam ; non ergo felicem faciunt divitiæ. — Adulationis est specimen, cùm laus postulatione (postulationem) præcessit.—A peritis non observatorum plurima imperitiæ debentur. — In his excellere quæ nemo novit pulcherrimum est in sciente miraculum.—Gloria est scientis stupor ignorantium. — Quod experimentum docuit, scripto recognoscitur. — Quod usu non comperum ex scripto non est facile. — Quod fieri facile est, dictu intelligi facillimum. — Non quæcumque possit, sed quæ debeat, demonstrator ad expositionen annectat. — Non tàm quæ prosunt (prosint) quàm quæ attineant considerentur. — Citra perfectionem omne est principium.— Ultra veritatem est, qui in planis quærit offendiculum. —Quum verum subdolæ excedunt disquisitiones et interminatæ, inefficaces, contentiosæ et nil proficientes sunt; sapientibus tamen pulcherrima sunt specula. — Contempnendi sunt ineruditorum contemptus, si ad summa vis progredi. — Multi laudem amittunt, quoniam ipsi eam de se prædicant. — Hoc uno modo sapiens se laudat, quæ in ipso apparent bona, in aliis admirando. — Præclarè cum illo agitur, qui non mentiens dicit quod ab Aristotele responsum est sciscitanti sæpè Alexandro quo docente profite-

retur se scientem : « rebus, inquit, quæ non norunt mentiri.» — Prudenti disquisitio ignoratorum tàm jocondior quàm subtilior est. — Desiderata, non habita, magni fiunt; habita vilescunt. — Nil disquirenti nil perfectè notum. — Auditis, non disquisitis gloriari, in nullo laudabilius quàm in cervo à venatore tibi dato, egregiè à te aliquid factum putes. — Utile, sed ingloriosum est, ex illaborato in alienos succedere labores. — Alienum est quod auditur. — Sic studendum ut propter id te putes natum. — Suî dominus est qui se philosophiæ mancipavit, quâ nil jocundius ; quod æquè incertum inexperienti, quàm et certum experto.

# LISTE

DES

## MEMBRES COMPOSANT LE BUREAU

**Au 15 Juin 1856.**

*(Le Bureau se renouvelle tous les deux ans).*

PRÉSIDENT.

MM. Répécaud ✠ C., ancien colonel du génie.

CHANCELIER.

Wartelle (Charles) ✲, membre du conseil général, ancien représentant à l'assemblée nationale.

VICE-CHANCELIER.

Proyart, chanoine titulaire, vicaire-général du diocèse.

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

Cornille, président du tribunal civil, ancien représentant à l'assemblée constituante.

SECRÉTAIRE ADJOINT.

MM. De Mallortie, professeur au collége d'Arras.

ARCHIVISTE.

Billet, avocat, ancien membre du conseil général.

ARCHIVISTE ADJOINT.

Godin, archiviste du département.

---

## MEMBRES RÉSIDANTS.

MM. Crespel - Dellisse ✲, fabricant de sucre indigène.

Thellier de Sars, ancien président du tribunal civil d'Arras.

Cornille, président du tribunal civil, ancien représentant à l'Assemblée Constituante.

Harbaville ✲, ancien conseiller de préfecture, membre de plusieurs sociétés savantes.

Billet, avocat, ancien membre du conseil général.

Herlincourt (le baron Léon d') ✲, député au Corps Législatif, membre du conseil général.

MM. Brégeaut, pharmacien, professeur à l'Ecole de médecine.

Dudouit ✻, ancien maire d'Arras, ancien membre du conseil général.

Colin (Maurice), O. ✲, ancien maire d'Arras, président du tribunal de commerce de cette ville.

Wartelle (Charles) ✲, membre du conseil général, ancien représentant à l'assemblée nationale.

Répécaud, C. ✵, colonel du génie en retraite.

Broy, ancien professeur au collége d'Arras.

Colin (Henri), juge-suppléant au tribunal civil d'Arras.

Ledieu, directeur de l'École de médecine.

Héricourt (le comte d'), maire de Souchez, membre de l'Institut des provinces et de plusieurs sociétés savantes.

Parenty (l'abbé), chanoine titulaire, vicaire général.

Godin, archiviste du département.

Derbigny ✵, ancien directeur de l'enregistrement et des domaines.

Caron, ancien professeur au collége d'Arras.

Plichon ✵, maire d'Arras, ancien représentant à l'assemblée nationale.

Proyart, chanoine titulaire, vicaire général

Lestocquoy, docteur en médecine.
De Mallortie, professeur au collége.
Lecesne, avocat, ancien conseiller de préfecture, secrétaire général.
Linas (de), membre non résidant du comité historique.
Dutilleux, peintre.
Robitaille, chanoine titulaire.
A. Parenty, chef de division à la préfecture.
A. Laroche, ancien magistrat.
N***.

# Sociétés Savantes,

## ÉTABLISSEMENTS ET FONCTIONNAIRES

Auxquels l'Académie envoie ses Mémoires.

M. le Ministre de l'instruction publique.
M. le Préfet du Pas-de-Calais.

---

Académie de Metz.
— de Bruxelles.
— de Toulouse.
— de Caen,
— des Sciences de Paris.
— de Dijon.
— du Gard, à Nîmes.

Académie des Sciences, Agriculture, etc., du département de la Somme, à Amiens.
— de Bordeaux.
Archives départementales du Pas-de-Calais.
— du Nord.
Athénée du Beauvaisis à Beauvais.
Athenæum (l') Français.
Bibliothèque des Sociétés savantes à Paris.
— du Museum, id.
— d'Arras.
— de St-Omer.
— d'Aire sur la Lys.
— de Béthune.
— de Calais.
— d'Hesdin.
— de St-Pol.
— de Cambrai.
— de Lille.
— royale à Bruxelles.
— de la Sorbonne.
Collége communal d'Arras.
Comité des arts et monuments, à Paris.
École centrale des arts et manufactures, à Paris.
Séminaire (grand) d'Arras.
Société Française, à Paris.
— archéologique, historique et scientifique de Soissons.

Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.
— centrale d'Agriculture, à Paris.
— d'Agriculture du département de l'Aube, à Troyes.
— des Antiquaires de Beauvais.
— d'Agriculture du département de la Drôme.
— de Statistique, des Arts utiles, etc., du département de la Drôme.
— d'Agriculture et des Arts de l'arrondissement de Dôle.
— d'Agriculture de l'arrond$^{t}$ de Falaise.
— — Sciences & arts de Limoges.
— Industrielle d'Angers.
— des Sciences, Belles-Lettres et Arts, à Orléans.
— d'Agriculture, Arts, etc., de la Charente.
— — de Loir-et-Cher.
— — de la Haute-Garonne.
— — de Boulogne-sur-mer.
— — et du Commerce, à Caen.
— des Arts du Mans.
— d'Agriculture, du Commerce et des Arts de Calais.
— des Sciences et des Arts de Metz.
— d'Émulation du département du Jura, Lons-le-Saulnier.

Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord, à Douai.
— d'Agriculture du département du Pas-de-Calais, à Arras.
— des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.
— des Antiquaires de Picardie à Amiens.
— des Sciences, de l'Agriculture et des Arts, à Lille.
— d'Émulation, à Cambrai.
— des Sciences, etc., des Pyrénées-Orientales.
— d'Émulation, à Abbeville.
— des Arts, etc., à St-Quentin.
— des Sciences, Arts, etc., à Valenciennes.
— de l'Histoire de France, à Paris.
— des Sciences, etc., à Tournai.
— Archéologique de Béziers.
— d'Agriculture, Sciences et Arts, et Commerce du Puy.

—

MM. les Membres du Conseil général du Pas-de-Calais.

ACADÉMIE D'ARRAS

# SUJETS MIS AU CONCOURS

Pour 1857 et 1858.

## PRIX A DÉCERNER EN 1857 :

### BIOGRAPHIE.

Notice sur Monsieur Grégoire-Joseph-Marie Enlart de Grandval, ancien procureur-général au Conseil supérieur et provincial d'Artois, considéré comme magistrat et comme homme de lettres.

PRIX : Médaille d'or de la valeur de 500 fr.

### TÉLÉGRAPHIE ÉLECTRIQUE.

Résumer les découvertes scientifiques récentes qui ont conduit à l'invention de la télégraphie électrique.

Décrire les appareils divers imaginés ou employés avec succès pour transmettre les signes de la pensée, au moyen de l'électricité.

PRIX : Médaille d'or de la valeur de 500 fr.

POÉSIE.

Une pièce de vers sur un sujet dont le choix est laissé aux concurrents.

PRIX : Médaille d'or de la valeur de 200 fr.

---

## PRIX A DÉCERNER EN 1858.

Des Pays d'États en général et des États d'Artois en particulier. — Leur origine, leur action politique et administrative.

PRIX : Médaille d'or de la valeur de 400 fr

---

En dehors de ce Concours, l'Académie recevra tous les ouvrages inédits *(Lettres Sciences et Arts)* qui lui seront adressés.

Toutefois, l'Académie verra avec plaisir les concurrents s'occuper surtout de questions qui intéressent le département du Pas-de-Calais.

Elle affecte une somme de 600 fr. pour être distribuée en médailles, dont la valeur pourra varier, à ceux de ces ouvrages qui lui paraîtront dignes d'une récompense.

---

## CONDITIONS GÉNÉRALES.

Les ouvrages envoyés au concours et autres, doivent être adressés (sans frais de port) au Secrétaire perpétuel de l'Académie, et lui être parvenus avant le 1er juillet de chaque année. Ils porteront en tête une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur un billet cacheté, contenant le nom et l'adresse de l'auteur. Ces billets ne sont ouverts qu'autant qu'ils appartiennent à des ouvrages méritant un prix, un encouragement ou une mention honorable; les autres sont brûlés.

Les concurrents ne doivent se faire connaître ni directement ni indirectement.

Les ouvrages imprimés ou déjà présentés à d'autres sociétés ne seront pas admis.

Les membres de l'Académie, résidants et honoraires, ne peuvent pas concourir.

L'Académie ne rendra aucun des ouvrages qui lui auront été adressés.

RÉPÉCAUD, *Président.*
T. CORNILLE, *Secrétaire perpétuel.*

# NOMS DES AUTEURS

QUI ONT OBTENU DES MÉDAILLES AUX CONCOURS OUVERTS PAR L'ACADÉMIE,

**En 1855.**

---

CONCOURS D'HISTOIRE :

M. LEDRU, docteur en médecine, maire d'Avesnes-le-Comte.

CONCOURS DE POÉSIE :

M. Ed. PLOUVIER, homme de lettres à Paris.

# TABLE DES MATIÈRES.


Pages.

NOTICE biographique sur M. Martin, ingénieur des ponts-et-chaussées, par M. Billet, avocat . . . . . 5

ÉTUDE sur Nicolas Gosson, avocat, par M Lecesne . . 19

RAPPORT sur un ouvrage de M. Filon, doyen de la faculté des lettres de Douai, sur la *Démocratie Athénienne*, par M. E. Broy. . . . . 49

RAPPORT sur un ouvrage de M. de Caumont, par M. l'abbé Robitaille . . . . . 67

PHILOSOPHIE biblique mise en regard de la philosophie rationaliste, par M. l'abbé Robitaille. . . . . 79

DISCOURS d'ouverture de la séance publique du 27 août 1856, par M. le colonel Répécaud, président . . . . 109

DISCOURS de réception de M. Auguste Parenty . . . . 143

RÉPONSE au discours de M. A. Parenty, par M. Wartelle-Deretz . . . . . 161

DISCOURS de réception de M. A. Laroche . . . . . 167

RÉPONSE au discours de M. A. Laroche, par M. le colonel Répécaud, président. . . . . 199

RAPPORT sur le concours d'histoire, par M. Harbaville. . 205

RAPPORT sur l'éloge historique de Victor Jacquemont, par M. Proyart. . . . . 213

RAPPORT sur le concours de poésie, par M. Derbigny . . 223

LES RÉDEMPTEURS (ode) . . . . . 246

PAROLES prononcées sur la tombe de M. le baron d'Herlincourt, par M. Harbaville . . . . . 255

Pages.

PAROLES prononcées sur la tombe de M. Luez, par M. Billet, avocat . . . . . 261
EXTRAITS des manuscrits de la bibliothèque d'Arras . . 269
SENTENCIÆ VARONIS . . . . . 273
LISTE des membres composant le bureau . . . . . 283
MEMBRES résidants . . . . . 284
SOCIÉTÉS savantes, Établissements et Fonctionnaires auxquels l'Académie envoie ses Mémoires . . . . . 287
SUJETS mis au concours pour 1857 et 1858 . . . . . 291
MÉDAILLES obtenues en 1855. . . . . 294

Arras, Typ. de A. COURTIN.

GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00697 7983